
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01720602 0

MÉMOIRES

DU COMTE

MIOT DE MELITO

Poissy. — Typ. S. Lejay et Cie.

MÉMOIRES

DU COMTE

MIOT DE MELITO

ANCIEN MINISTRE, AMBASSADEUR
CONSEILLER D'ÉTAT ET MEMBRE DE L'INSTITUT

TOME PREMIER

DEUXIÈME ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE



PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS
RUE AUBER, 3, PLACE DE L'OPÉRA

LIBRAIRIE NOUVELLE
BOULEVARD DES ITALIENS, 15, AU COIN DE LA RUE DE GRAMMONT

1873

Le succès sérieux qu'ont obtenu les *Mémoires du comte Miot de Melito* ne pouvait qu'engager à en offrir au public une seconde édition. — Celle-ci renferme de nouveaux détails tirés du manuscrit et concernan principalement les affaires d'Espagne.

L'éditeur croit avoir ainsi la bonne fortune d'ajouter à ce livre des faits généralement peu connus.

AVIS DE L'ÉDITEUR

PREMIÈRE ÉDITION

En me déterminant à livrer à la publicité les souvenirs de M. le comte Miot, mon beau-père, et à grossir ainsi le nombre des mémoires écrits sur la grande révolution française et sur les événements qui se sont passés dans les premières années du XIX[e] siècle, je suis guidé par le désir d'être utile à ceux qui entreprendront de jeter de nouvelles lumières sur l'histoire de ce temps-là. Il me semble que, pour peindre tout ce que cette époque a de mémorable, de grand et de terrible, pour apprécier ce qu'elle a exercé et exerce encore d'influence sur les destinées humaines, aucun des matériaux fournis par les contemporains ne sera de trop, aucun ne doit être perdu pour la postérité.

M. le comte Miot a traversé une grande révolution, sans qu'aucun remords troublât ses souvenirs. Il n'avait donc rien à dissimuler ni à excuser. Pendant de longues années, il avait l'habitude d'écrire tous les soirs ce qu'il avait appris ou observé dans la journée. Ces notes contiennent sur les événements dont il a été témoin ou

auxquels il a pris part des renseignements précieux, en partie ignorés et qui éclairent sur leur origine. Ce sont elles qui lui ont servi à la rédaction de ces mémoires. En les destinant à être mis sous les yeux du public, j'ai cru devoir en retrancher ce qui ne pouvait avoir d'intérêt que pour la famille de M. le comte Miot; mais je me suis bien gardé d'y rien ajouter qui pût altérer la nature des impressions que les événements ont produites sur l'esprit de l'auteur. On ne confondra donc pas ce livre avec les mémoires fabriqués dont la littérature française a été inondée dans ces dernières trente années; ouvrages qui peuvent avoir leur mérite et dont plusieurs sont écrits avec beaucoup d'esprit, mais auxquels leurs prétendus auteurs sont plus ou moins étrangers.

Probablement, le lecteur, suivant ses opinions, ses répugnances ou ses prédilections, ne se trouvera pas toujours d'accord avec la manière dont M. le comte Miot a envisagé et jugé les hommes et les choses; mais au moins se sentira-t-il, après avoir parcouru ce livre, disposé à aimer et à estimer en l'auteur l'homme de bien et l'ami sincère de son pays et de l'humanité.

GÉNÉRAL DE FLEISCHMANN.

MÉMOIRES

DU COMTE

MIOT DE MELITO

CHAPITRE PREMIER

Entrée de l'auteur dans la carrière de l'administration militaire. — Camp d'instruction à Saint-Omer. — Le comte de Guibert. — Fâcheux effet produit sur les troupes par la tentative inopportune d'introduire dans l'armée française le système d'organisation militaire prussien. — Brusque levée du camp. — Changements dans l'aspect de la cour de Versailles à la fin de 1783. — Les divers partis à cette cour. — Mauvais accueil qu'elle fait aux députés du tiers. — Ouverture des états généraux. — Établissement des gardes nationales. — Projets hostiles de la cour contre l'Assemblée nationale. — Banquet des gardes du corps à la salle de l'Opéra. — Projet de la cour de quitter Versailles. — Événements des 5 et 6 octobre. — Le roi et la famille royale conduits à Paris.

Né à Versailles en 1762, je fus d'abord destiné à la carrière de l'administration militaire, et, à l'exception de quelques voyages qu'on me fit faire pour mon instruction au Havre, à Metz, dans les Pays-Bas et en Hollande, je passai les premières années de ma jeunesse dans les bureaux de la guerre,

dont mon père était un des premiers commis. Nommé en 1788 commissaire des guerres, je fus envoyé dans une des divisions militaires qui venaient d'être établies. Cette division, qu'on appelait dans le temps la *division modèle*, était commandée par le duc de Guines, lieutenant général. Le célèbre comte de Guibert, le marquis de Lambert, maréchaux de camp et membres du conseil de la guerre, formé sous le ministère de M. de Brienne, M. Blanchard un des commissaires ordonnateurs les plus distingués, s'y trouvaient employés. Les officiers généraux de cette division étaient les créateurs d'un nouveau système d'organisation militaire, *les grands faiseurs*, comme on les appelait alors. Mais les changements qu'ils introduisaient dans l'armée n'avaient aucune faveur parmi les troupes. Il s'agissait d'accoutumer les Français à la discipline, à la tactique prussiennes, et l'orgueil national repoussait ces innovations si dangereuses au moment où les autres tentatives du ministère Brienne, bien plus menaçantes, agitaient si violemment tous les esprits, et excitaient cette fermentation dont les effets devaient se manifester l'année suivante.

Cependant, deux camps d'instruction se rassemblaient, l'un à Saint-Omer, sous les ordres du prince de Condé, l'autre à Metz, commandé par le maréchal de Broglie. Je fus employé au premier, dont faisaient partie les troupes de la division où je servais. J'y arrivai en septembre 1788, et l'emplacement du camp fut tracé sur une vaste bruyère, à peu de distance de la ville. On y comptait environ 30,000 hommes. Les régiments suisses de Salis-Sansade et de Diesbach s'y trouvaient. Ils avaient fait de grands progrès dans l'étude des nouvelles manœuvres. Ces étrangers, qui s'étaient pliés

au régime nouveau plus facilement que les Français, étaient devenus l'objet de l'admiration et de l'affection des enthousiastes de la discipline prussienne dont se composait l'état-major du camp. Cités sans cesse comme exemple à tous les autres corps, ils finirent par exciter plus de jalousie et d'aversion que d'émulation ou de désir de les imiter, et l'on peut, sans crainte de se tromper, faire remonter les premiers germes de cette insubordination qui se manifesta peu après dans l'armée française, à ces essais imprudents et si contraires au caractère national.

Le mécontentement qu'inspiraient ces nouveautés s'exhalait au camp comme il est de coutume chez nous, par des bons mots et des chansons contre les faiseurs, et surtout contre M. de Guibert, qui, se trouvant, par la supériorité de ses moyens et de son esprit, au-dessus de tous ses collègues du conseil de guerre, était devenu, par cela même qu'on le supposait le plus influent des membres de ce conseil, le but des épigrammes de tous. On alla même plus loin : il y eut des conspirations formées entre les jeunes officiers pour l'insulter publiquement ; on fit manquer les grandes manœuvres qu'il avait projetées ; on lui contesta son titre et jusqu'à sa qualité de gentilhomme. Enfin, rien ne fut épargné pour le livrer au ridicule, et les indignes procédés qu'on eut envers lui, dans l'année suivante, à l'assemblée de la noblesse de sa province pour les élections aux états généraux, avaient leur source dans la jalousie qu'inspiraient ses talents remarquables et dans la répugnance prononcée pour les changements qu'il avait voulu introduire.

D'ailleurs, malgré les occupations militaires et au milieu même du mouvement des camps, les esprits ne restaient pas

étrangers à ce qui se passait alors à Versailles. Les entreprises du ministère de Brienne étaient l'objet de toutes les conversations, la résistance des parlements hautement applaudie, la conduite de la cour blâmée sans pitié, ses désordres dévoilés et exagérés. Le comte Charles de Lameth, colonel des cuirassiers, se trouvait à la tête des mécontents et professait déjà publiquement les opinions qui lui acquirent par la suite tant de célébrité. De graves discussions sur les droits des peuples, sur l'inévitable nécessité d'un grand changement, se mêlaient de cette manière aux sarcasmes et aux épigrammes dirigés sans cesse contre les novateurs militaires. Des officiers anglais, qui avaient passé le détroit pour venir assister aux manœuvres du camp, étaient, au contraire, l'objet de l'admiration et de l'affection publiques : « Voilà, disait-on, des hommes libres ; voilà des modèles que nous devons suivre, et non des soldats-machines d'un roi despote ! »

Ainsi, tandis que le trône, autour duquel des ministres insensés amassaient déjà tant de nuages, commençait à chanceler, son principal appui, l'armée, qui devait être si soigneusement ménagée, blessée dans ses goûts et dans ses habitudes, se cabrait contre un système qui l'effarouchait, et, pour se soustraire à un apprentissage pour lequel le soldat français n'est pas fait, ne craignait pas d'agiter les plus hautes questions de politique et d'y prendre une part active.

Cette disposition des esprits ne put échapper au prince qui nous commandait. Le camp fut levé assez précipitamment ; les troupes rentrèrent dans leurs garnisons, mais toutes y rapportèrent les idées et les opinions qui s'étaient si

subitement développées dans le grand rassemblement dont elles avaient fait partie. Suivant ce qui a été remarqué dans le temps, les choses se passèrent au camp de Metz à peu près comme elles s'étaient passées à celui de Saint-Omer. Il fallait donc un excès d'aveuglement et la soif de renommée qui tourmentait des hommes impatients de faire triompher leurs conceptions hasardées, pour avoir songé, en de telles circonstances, à réunir des troupes dans l'unique dessein de les tourmenter. On avait saisi le moment juste où tous secouaient leurs chaînes, pour en imposer de nouvelles aux soldats et les réduire au rôle d'automates. Jamais inconséquence ne fut plus grande, et jamais aucune n'eut des suites plus funestes pour ceux qui s'en rendirent coupables.

Je revins à Versailles au mois d'octobre 1788. Pendant mon absence, qui ne dura que quelques semaines, l'aspect de la cour avait beaucoup changé. Au silence respectueux des courtisans et des valets, aux formes rigoureuses de l'étiquette, jusqu'alors inviolablement respectées, avait succédé une liberté de discours et d'expressions à laquelle les oreilles de nos princes n'étaient pas accoutumées. On apercevait un rapprochement entre les différentes classes de la société, un accès plus facile dans l'intérieur du palais, enfin cette sorte de familiarité que des services demandés et promis ou rendus établissent entre les hommes. Les deux assemblées des notables, les desseins avortés du ministère du cardinal de Loménie, la promesse positive de la convocation des états généraux, les premiers mouvements séditieux qui s'étaient manifestés à Paris, le retour de M. Necker et les écrits du temps avaient produit ce grand changement. Les habitudes

extérieures subsistaient bien encore, mais souvent elles étaient violées impunément. Enfin, la cour, telle que Louis XIV l'avait faite, n'était plus : elle ne s'est pas reformée depuis, et probablement ne se reformera jamais.

Mon dessein n'est pas de suivre les événements qui se succédèrent depuis la convocation des états généraux jusqu'à leur réunion. J'étais placé trop loin des conseils où cette grande résolution fut si légèrement discutée et si imprudemment adoptée, pour pouvoir jeter quelque lumière sur un pareil sujet. D'ailleurs, plusieurs écrivains l'ont fait mieux que je ne saurais le faire, et je ne pourrais que les copier ou extraire des fragments des brochures du temps, pour faire à ma manière l'histoire de cette époque. Le but que je me propose n'est point d'écrire d'après d'autres écrits, mais de dire seulement ce que j'ai vu et comme je l'ai vu.

Je me bornerai donc à rassembler ici quelques particularités sur ce qui se passa dans Versailles depuis le commencement de 1789 jusqu'au 5 octobre de la même année, journée célèbre et désastreuse, qui força Louis XVI à fixer son séjour à Paris et à quitter ce fastueux Versailles, qu'il ne revit plus.

Avant ces temps de troubles et de révolutions, lorsque la cour était tout l'État, trois personnages principaux la partageaient et y exerçaient une influence plus ou moins décidée : la reine, Monsieur (depuis Louis XVIII) et le comte d'Artois (depuis Charles X); mais le parti de la reine avait toujours été le plus puissant. La reine dominait surtout par l'empire qu'elle avait sur l'esprit de son époux, homme de mœurs pures et de bonnes intentions, mais dont les qualités étaient gâtées par une faiblesse de caractère et de tempérament qui

le rendait incapable de prendre ou de suivre aucune résolution, quoiqu'il fût d'une dissimulation profonde, fruit de la mauvaise éducation donnée aux princes de la maison de Bourbon, et qui fut partie cause de leurs malheurs.

Ces trois puissances étaient rarement d'accord. Le comte d'Artois, emporté par des passions qu'aucun frein ne retenait, s'était livré à tous les excès du jeu et de l'amour des femmes. Lié avec une jeunesse ardente, entraîné par son exemple, il était en même temps mené par de vieux débauchés qui profitaient de son inexpérience pour le duper et le voler. Du reste, il se mêlait peu de l'administration ou du choix des ministres, et n'exigeait de ceux-ci que de l'argent pour payer ses dettes, qui, à l'époque de la première assemblée des notables, montaient à une somme prodigieuse. Il ne commença à prendre part aux affaires publiques que dans les premiers mois de l'année 1787, à la première assemblée des notables, où, en se déclarant contre toute concession aux idées du temps et en soutenant M. de Calonne, il montra une opinion et tint une conduite tout à fait contraires à celles qu'avait adoptées ou suivies son frère.

Monsieur était homme d'esprit, mais passait pour pédant. Il déplaisait à la société de la reine, qui le désignait par le surnom d'*Hortensius*. Repoussé de cette société, où, suivant lui, on ne rendait pas justice à son mérite, il s'en fit à lui-même une plus intime et plus restreinte, forma des liaisons et eut des amours que l'esprit, à ce que l'on dit, plus que le tempérament, avait nouées et entretenues. Le ressentiment qu'il gardait contre la reine et la pente naturelle de son esprit, qui le portait à prendre le rôle d'ami-protecteur des lettres, le firent paraître dans l'assemblée des notables comme

le chef du parti libéral, et l'on crut voir en lui un des adeptes de la secte philosophique. Il acquit dès lors une immense faveur dans l'opinion publique, et, s'il eût eu assez de courage et de véritable attachement aux idées nouvelles pour se mettre à la tête du mouvement qui s'annonçait, peut-être eût-il pu en prévenir quelques écarts. Mais il paraît que son but fut plutôt de se rendre redoutable à la reine, qui l'avait dédaigné et tourné en ridicule, que de courir après un genre de gloire plus solide, et, lorsqu'il eut satisfait cette puérile vengeance, il s'éloigna plus que jamais de la scène où il avait paru un moment, pour se cacher et se dissimuler à tous les regards.

Le parti de la reine, composé d'une réunion d'hommes et de femmes aimables et spirituels, mais sans consistance personnelle, soit par la supériorité de leurs talents, soit par l'éclat de grands services rendus à la patrie, dominait exclusivement la cour, disposait de toutes les grâces et succombait, pour ainsi dire, sous le poids des faveurs, des richesses et des honneurs. Mais autant le cercle que la reine s'était créé était propre à lui procurer les jouissances d'une douce intimité et la satisfaction de rendre heureux ceux qu'elle aimait, autant il devait devenir funeste à son repos, dès que l'œil du public y pénétrerait. C'est ce qui arriva au moment où le malaise universel du corps social tourna les esprits vers des projets d'amélioration dont le besoin ressortait plus vivement, à mesure que se déchirait le voile qui couvrait tant de prodigalités. Aussi, en cet instant de crise, la reine ne trouva dans son intime société personne qui pût l'aider ou la soutenir. Sans crédit au dehors, sans estime publique, objets de haine ou d'envie, ses amis, menacés eux-mêmes, ne surent

et ne purent lui donner que de mauvais conseils, parce qu'ils auraient été les premières victimes de conseils salutaires. Dans l'impuissance où ils étaient de la tirer de l'abîme sur le bord duquel ils l'avaient entraînée, ils ne surent bientôt que fuir.

Tel était l'état de la cour de Versailles, lorsque les états généraux furent convoqués. Aucune bonne foi, aucune sincérité n'avaient présidé à cette résolution. Loin de chercher à aplanir les difficultés que les dispositions des esprits et la double représentation accordée au tiers état allaient faire naître sur le mode de délibération, on se plut à les accroître par le silence affecté que l'on gardait sur un point aussi important. Tout l'espoir des courtisans fut que ces difficultés deviendraient tellement insolubles, que la réunion des états serait impossible, et c'est dans ce sens que toutes les intrigues furent dirigées. Par une suite de ce système, les députés qui arrivaient à Versailles, et particulièrement ceux du tiers, loin d'être accueillis par la cour, en furent repoussés par les sarcasmes et les plaisanteries des habitués du cercle de la reine et du comte d'Artois. Le langage, les habitudes, les noms même de ces nouveaux venus étaient tournés en ridicule, et ces hommes qui bientôt devaient briller par des talents supérieurs, par l'énergie de leurs discours, et dicter des lois au trône et à cette cour irréfléchie, furent, dans le premier moment, traités comme des *provinciaux* que les beaux esprits de Versailles et de Paris pouvaient impunément mystifier. Un cérémonial oublié, des formes d'étiquette que la liberté qui s'était introduite dans les avenues du trône avaient fait tomber en désuétude, furent ressuscités et établirent entre les deux autres ordres et les députés du

tiers une ligne de séparation aussi tranchée qu'humiliante.

Mais autant l'accueil fait à ces derniers par la cour fut insultant, autant celui qu'ils trouvèrent dans la ville fut bienveillant et affectueux. Admis avec empressement dans les maisons des citoyens où plusieurs s'étaient fait recevoir en pension, ils y exhalaient en liberté leur ressentiment et le firent partager. Ainsi, malgré les injonctions de la cour, malgré la dépendance où presque toute la population se trouvait envers elle, cette population se prononça hautement en faveur des opinions nouvelles, et s'y attacha tellement, qu'elle finit par devenir tout à fait hostile. La suite a prouvé que ces dispositions n'étaient pas à dédaigner.

Ce fut au milieu de cette agitation que l'ouverture des états généraux eut lieu. J'assistai, la veille, comme curieux, à la cérémonie qui la précéda. Dans cette longue procession qui se déroulait le long des vastes rues de Versailles, le public remarquait avec peine les distinctions de rang et de costume qui partageaient en trois corps différents les hommes de qui nos destinées allaient dépendre et qui devaient avoir des droits égaux. On était blessé de voir l'or étalé sur les manteaux des députés de la noblesse, les plumes flottant sur les chapeaux, la pourpre épiscopale brillant à la tête du clergé, tandis qu'un humble manteau de laine noire, une toque dégarnie, bizarre accoutrement exhumé des siècles de la féodalité, couvraient les députés du tiers. Néanmoins, leur contenance ferme, leur démarche assurée, ces traits où le mécontentement se mêlait à la confiance attiraient sur eux tous les regards et des acclamations chaleureuses refusées aux autres ordres. La foule des courtisans se pressait autour des princes, mais ce cortége passait silencieusement. Le roi

ne laissait apercevoir sur sa figure aucune marque d'émotion ou d'intérêt. Il s'avançait, comme de coutume, sans dignité, et semblait s'acquitter simplement d'un devoir d'étiquette. Monsieur, grave et pensif, marchant péniblement, paraissait pénétré de l'importance de cette journée. Le comte d'Artois, jetant à droite et à gauche des regards dédaigneux sur la foule qui bordait les rues, donnait des signes évidents de son ennui et de sa mauvaise humeur. La reine, le front soucieux, les lèvres serrées, faisait de vains efforts pour dissimuler son trouble et donner à sa noble et majestueuse figure un air de satisfaction que les mouvements de son cœur, oppressé d'inquiétude et d'amères pensées, faisaient promptement disparaître.

Enfin, les états généraux, ouverts le 5 mai, commencèrent à s'assembler. Je suivis avec ardeur leurs séances et m'associai à toutes les agitations qui remplirent l'intervalle de temps qui s'écoula entre cette ouverture des états et leur transformation en assemblée nationale. Lorsque le rétablissement des gardes nationales fut décrété, je m'empressai de faire partie de celle qui se formait à Versailles. Cette démarche devait déplaire à la cour, qui défendait à ceux qui lui étaient attachés d'entrer dans la nouvelle milice, et qui ne voulait pas souffrir la présence de quiconque en portait l'uniforme. Aussi me valut-elle l'animadversion de la société dans laquelle j'avais vécu depuis mon entrée dans le monde, et l'approbation de quelques personnes qui en faisaient honneur à mon courage et à mon indépendance. Je ne méritais cependant ni ces éloges ni ce blâme : j'avais simplement suivi le mouvement de ma conviction. Au reste, je ne demeurai pas longtemps dans la garde nationale, où je

remplissais les fonctions d'aide-major. Une mission que M. le comte de la Tour du Pin, alors ministre de la guerre, me donna pour faciliter les arrivages des subsistances à Paris, et qui me fit employer, en ma qualité de commissaire des guerres, pendant un mois à Rouen, me força d'abord à interrompre mon service dans la garde nationale. Ensuite, les événements qui eurent lieu, peu de temps après mon retour, m'obligèrent bientôt à y renoncer tout à fait, et à quitter ma ville natale.

Avant mon départ pour la Normandie, j'avais été témoin de tous les événements qui s'étaient passés à Versailles pendant les trois premiers mois qui suivirent l'ouverture des états généraux. J'avais assisté à la fameuse séance royale du 23 juin, au serment du jeu de paume; j'avais vu entrer à Versailles les régiments étrangers au service de la France, appelés pour dissoudre les états généraux; je les avais vus traverser dans la nuit les rues que remplissait une population muette et interdite. J'avais vu la reine et sa société, ainsi que M. le comte d'Artois, se rendre à l'Orangerie, où ces troupes étaient casernées, applaudir à leurs jeux et à leurs danses, y prendre part, distribuer aux officiers et même aux simples soldats des paroles d'encouragement et des louanges. Le quartier général du maréchal de Broglie était alors établi dans un des appartements du château, au rez-de-chaussée s'ouvrant sur la terrasse du midi. J'avais vu les aides de camp, les officiers d'état-major venir faire leurs rapports et prendre, dans le palais même du roi, des ordres pour marcher sur Paris et en châtier les habitants. Des trains d'artillerie partaient de Douai et de Metz; enfin, un appareil belliqueux, prélude de combats sanglants, se déployait de toutes

parts dans des lieux qui, depuis Louis XIV, n'avaient jamais retenti que du bruit des fêtes et brillé que de l'éclat des pompes de la paix et de la magnificence des monarques. Mais j'avais vu, aussi, en un instant, à la première nouvelle de l'insurrection de la capitale et de la prise de la Bastille, la terreur succéder aux élans guerriers, ces troupes amenées de si loin, cet état-major fastueux s'évanouir comme des fantômes, et le silence de la peur régner dans ce même palais si tumultueux quelques jours auparavant. Spectacle frappant de la fragilité des projets humains, lorsqu'ils ne sont pas mûris par la réflexion et qu'aucun courage d'âme ne les soutient.

Revenue de la violente secousse que le 14 juillet lui avait imprimée, la cour prit à la suite de cet événement une marche plus calme et sembla pendant quelque temps se résigner au sort qui lui était réservé. Mais sa conduite avait été si fausse, si contradictoire, qu'on ne lui sut aucun gré même de cette résignation, et, comme elle avait perdu toute influence extérieure, comme le soupçon s'attachait à toutes ses démarches, même aux plus innocentes, comme, enfin, sa mauvaise foi n'était mise en doute par personne, elle ne pouvait rien donner à aucun parti, et sa faveur était un fardeau que ceux avec qui elle cherchait à se lier ne savaient comment porter.

Cependant, la cour respirait et ne tardait pas de s'abandonner de nouveau aux plus perfides conseils, aux plus chimériques espérances. Le comte d'Artois et les Polignac étaient partis, sans que leur action cessât. Arrivés en pays étranger et rassurés sur des dangers personnels, ils se prononçaient plus fortement que jamais pour des partis violents

et faisaient envisager comme certain le concours des puissances étrangères dans leur exécution.

Alors furent remis sur le tapis les projets de fuite et de dissolution de cette formidable Assemblée nationale. Par suite d'une intrigue qui décida la municipalité de Versailles à demander le secours d'une troupe régulière pour répondre de la sûreté de la ville, le régiment de Flandre y fut appelé. Ce fut à peu près à cette époque, c'est-à-dire vers la fin d'août 1789, que je revins de Rouen. L'aspect de Versailles était tranquille mais sombre. L'Assemble nationale discutait les plus importantes questions de l'ordre social avec autant de précipitation que d'imprévoyance, et cependant aux applaudissements de presque tous. Menacée, — elle ne pouvait l'ignorer — par la cour, elle se précipitait tout entière dans les bras du peuple, dont elle flattait les passions et excusait les écarts. Elle posait ainsi les fondements de ce formidable pouvoir qui devait, dans peu, non-seulement rivaliser avec le sien, mais l'emporter même sur lui. Néanmoins, les deux partis étaient encore en présence et les hostilités n'étaient pas ouvertes, lorsque la cour se crut assez forte pour jeter le masque, ou, pour mieux dire, entraînée par son impatience, elle le quitta sans s'en douter et sans avoir rien préparé encore pour agir à visage découvert. Habile à semer la division dans la garde nationale de Versailles, elle avait réussi à faire abandonner ce genre de service à plusieurs de ceux qui y étaient entrés. Elle distribuait des cocardes blanches à des jeunes gens qui s'en paraient dans les appartements du château, et cette marque de dévouement à la cause monarchique était accueillie par des sourires de reconnaissance. On s'était empressé de combler de caresses les officiers

du régiment de Flandre; des prévenances réciproques établirent des liaisons entre cette troupe, les gardes du corps et une faible partie de la garde nationale. Enfin, les gardes du corps donnèrent un grand repas où furent invités les officiers du régiment de Flandre, ceux de la garde nationale et des troupes de la maison du roi qui se trouvaient à Versailles, ainsi que quelques personnes distinguées par les fonctions qu'elles exerçaient à la cour, dans l'administration et dans les emplois municipaux ou judiciaires. Tout le monde sait que ce repas se convertit en une orgie où la cocarde nationale fut foulée aux pieds, et que, par une inconcevable aberration d'esprit, la cour, qui devait employer toute son autorité pour faire cesser une scène aussi scandaleuse dont l'éclat souillait le palais du monarque, parut au contraire dans la salle de l'opéra, où le festin avait lieu, et autorisa ces excès par sa présence. On sait que le roi, avec la reine, qui portait le dauphin dans ses bras, fit le tour de la table, qu'ils reçurent et rendirent des toasts et finirent par applaudir au simulacre d'un assaut dont les convives, ivres de vin et de fureur, se firent les acteurs, pour assaillir, au son d'une musique guerrière qui jouait l'air de *Richard Cœur-de-Lion*, la loge où se trouvaient le roi et la famille royale.

Ayant refusé d'assister au banquet, je me promenais solitairement, pendant cette étrange scène, dans les jardins de Versailles, lorsque j'aperçus une foule en désordre accourir sous les fenêtres de l'appartement de la reine. Je m'en approchai et je vis bientôt ce rassemblement se former en danses irrégulières, aux cris de : *Vive le roi! à bas l'Assemblée nationale!* et continuer ainsi pendant une partie de la nuit, à se livrer à une joie bruyante et insensée. Je commençai

à me douter alors, d'après ce qui avait lieu à l'extérieur, de ce qui s'était passé à l'intérieur. Je m'en affligeai profondément, pressentant les suites funestes que cette extravagante soirée devait avoir.

Elles ne tardèrent pas à se manifester. Plusieurs symptômes extérieurs annonçaient au public que la cour revenait aux premiers projets qu'elle avait formés : ou de dissoudre l'Assemblée, ou de quitter Versailles et de choisir pour demeure une des places fortes de la frontière. Dans cette dernière hypothèse, on désignait particulièrement la ville de Metz.

Pour seconder l'exécution de l'un ou de l'autre de ces projets, les quatre compagnies des gardes du corps, dont le dévouement et les opinions n'étaient plus douteux depuis la scène du banquet, avaient été réunies à Versailles. On se flattait aussi qu'une partie des officiers du régiment de Flandre et de la garde nationale de la ville, qui avait pris part à cette fête, suivrait l'exemple des gardes du corps et serait entraînée. On se berçait ainsi d'illusions, tandis que l'agitation toujours croissante à Paris, poussée au dernier degré d'exaltation par le récit des extravagances dont le palais de Versailles venait d'être le théâtre, aurait dû alarmer la cour et la faire renoncer à ses desseins mal concertés, ou en hâter l'exécution.

Mais il fallait faire décider le roi, et ce prince ne savait prendre aucune résolution. Toujours impassible, il n'avait rien changé à ses habitudes. Il allait, comme de coutume, tous les jours à la chasse : il y était le 5 octobre et ce fut dans les bois de Rambouillet qu'un homme à cheval, dépêché à une heure après midi, vint lui apporter la nouvelle des

mouvements de Paris et la marche d'une troupe de brigands s'avançant sur Versailles.

Je n'entreprendrai point de donner ici tous les détails des événements de cette journée et ceux du lendemain, 6 octobre ; je vais raconter simplement ce que j'ai vu, ce que j'ai fait dans ces deux journées, sans en tirer aucune conséquence.

Je fus instruit vers deux heures après midi, le 5 octobre, de ce qui se passait à Paris, par un de mes camarades, officier de la garde nationale. Je n'étais pas de service; cependant, je crus devoir mettre mon uniforme et me tenir prêt à me rendre au premier appel. Vers trois heures et demie, on battit la générale et je traversai la place d'Armes pour me rendre au principal poste de la garde nationale, qui se trouvait à la caserne des gardes françaises, située à droite de cette place. En passant devant la première cour du château dont la grille était fermée, je fus aperçu par le ministre de la guerre, M. le comte de la Tour du Pin, qui, m'ayant reconnu, me fit entrer dans l'intérieur. La cour était presque entièrement remplie par les gardes du corps, à cheval et rangés en bataille [1]. Je me promenai pendant quelque temps avec le ministre, qui me dit qu'il se préparait une crise terrible, que l'on attendait à tout moment l'arrivée d'une troupe de femmes et d'hommes partie de Paris sous prétexte de venir demander du pain, mais dont on avait raison de redouter les plus grands excès ; qu'aucune mesure n'avait été prise, que le roi n'était pas encore revenu de la chasse, mais

1. Les gardes françaises avaient depuis quelques semaines quitté Versailles.

qu'il ne pouvait tarder longtemps, et qu'en attendant on avait pris, pour première précaution, le parti de fermer les grilles et de faire monter à cheval les gardes du corps. Il me demanda, en remarquant que j'étais en uniforme, où j'allais et ce que je comptais faire. Je lui répondis qu'on avait battu la générale et que je me rendais à l'état-major. Il m'approuva et m'engagea à ne pas quitter la garde nationale qui se rassemblait et à réunir mes efforts à ceux des autres officiers, pour la déterminer à s'opposer efficacement aux attaques dont le château était menacé. Il ajouta que son fils, le marquis de Gouvernet, commandant en second la garde nationale de Versailles, que le comte d'Estaing commandait en chef, venait aussi de monter à cheval et allait nous porter des ordres.

Je me préparais à quitter M. de la Tour du Pin, lorsqu'il me pria d'aller de sa part chez M. le comte de Saint-Priest, alors ministre de la maison du roi [1], pour savoir de lui s'il avait obtenu quelques nouveaux renseignements sur ce qui se passait à Paris, et lui proposer de concerter ensemble les dispositions qu'il convenait de faire. M. de Saint-Priest me reçut assez brusquement; l'habit sous lequel je me présentais ne lui plaisait pas. Il me parut de fort mauvaise humeur et me dit qu'il n'y avait rien à faire, que tout ce qui arrrivait était la suite des fausses démarches de la cour et de la faiblesse du roi; que, du reste, on ne parlait jusqu'ici que d'un ramas de femmes ivres et de misérables en haillons et sans armes, que le moindre mouvement d'une troupe ré-

1. Le ministre de la maison du roi avait dans son département Paris et l'intérieur du royaume.

gulière mettrait en fuite aisément ; mais qu'il fallait savoir agir et surtout ne pas se laisser effrayer. Enfin, il me dit qu'il verrait M. le comte de la Tour du Pin au conseil, qui ne manquerait pas d'être convoqué dès que le roi serait de retour.

Je revins avec cette réponse chez M. de la Tour du Pin [1], et je ne fus pas peu surpris de trouver dans son escalier une douzaine de femme venues de Paris, assises sur les marches et auxquelles le suisse avait donné asile. Elles paraissaient exténuées de fatigue et de faim, et l'on avait eu soin de leur faire donner à manger. Elles me dirent qu'elles étaient parties à l'avance de Paris, pour venir demander du pain au roi, et qu'elles étaient suivies d'un plus grand nombre qui s'étaient mises en marche dans le même dessein. Pendant ce récit que l'une d'elles me faisait, les autres criaient : *Vive le roi ! qu'il nous donne du pain !* Le suisse les faisait taire et elles obéissaient. C'était une scène à la fois pitoyable et risible.

Après avoir fait part au ministre de ce que M. de Saint-Priest m'avait dit, je me remis en marche pour me rendre à la caserne ; mais, au lieu de descendre directement par la cour des Ministres, je traversai celle que l'on nomme la cour des Princes, et je vis M. le duc d'Orléans à la fenêtre de l'appartement situé à la droite de cette cour au rez-de-chaussée. Il était appuyé sur le rebord de cette fenêtre et parlait avec assez d'action à une personne debout en face de lui. Il portait un frac et avait sur son habit la

1. Les quatre secrétaires d'État ministres demeuraient dans la première cour du château désignée sous le nom de cour des Ministres.

plaque de l'ordre du Saint-Esprit. Il était alors environ quatre heures de l'après-midi.

De là, je me rendis sur la terrasse du château qui regarde le midi et j'y trouvai un escadron des gardes du corps à cheval. Enfin, après avoir fait le tour du château, je revins sur la place d'Armes et gagnai la caserne des gardes françaises.

Voici l'aspect que présentait la place d'Armes en ce moment. Le régiment de Flandre était en bataille, à partir de l'angle gauche de la grille du château jusqu'à l'avenue de Paris. Plusieurs personnes, parmi lesquelles je reconnus des députés de l'Assemblée nationale, se promenaient en avant de la troupe avec des officiers du régiment. Une partie de la population de Versailles, accourue sur la place, la remplissait ; mais tout était calme et l'on n'apercevait aucun mouvement. En face du régiment de Flandre était la garde nationale de Versailles, en avant de la caserne, sans dépasser cependant la barrière de bois qui sépare l'enceinte de cette caserne de la place même. Cette garde était peu nombreuse et en très-mauvais ordre. Au lieu de la trouver toute rassemblée, comme je m'y attendais, je vis que le peu qui s'en était réuni n'était composé que d'hommes sans uniforme, mal vêtus et mal armés. Tout ce qu'il y avait de marquant dans cette milice, soit par la fortune, soit par les emplois, ne se montrait pas, et ceux qui, dans les jours de revue et de cérémonie, s'étaient fait voir en uniforme brillant et parés d'épaulettes, se tenaient alors renfermés. Cette remarque était faite par les gardes nationaux qui se trouvaient en ce moment sous les armes et dont le nombre n'excédait pas deux cents. Leurs réflexions étaient accom-

pagnées de critiques et d'injures. Je compris que l'on ne pouvait compter sur des hommes si mal disposés et que, loin de trouver en eux une force à opposer aux dangers qui nous menaçaient, on n'y trouverait que des auxiliaires du désordre. Je restai néanmoins à la tête de la troupe avec quelques officiers supérieurs qui arrivèrent successivement.

Tout continuait cependant à demeurer en repos, et la mauvaise humeur de notre troupe s'évaporait en propos plus ou moins violents contre ses chefs et contre la cour, lorsque, malgré que le jour commençât à baisser (il était environ six heures du soir), on aperçut sept ou huit voitures du roi sortir des grandes écuries, situées à droite de la caserne, et de se diriger par la rue Satory, pour gagner la grille de l'Orangerie qui s'ouvre sur la grande route de Chartres et de Bretagne. A cette vue, quelques gardes nationaux s'écrient que le roi allait certainement partir et qu'il fallait l'empêcher. La troupe s'ébranle; et, sans écouter les représentations des officiers, une trentaine d'hommes s'élancent, et, coupant par des rues détournées, arrivent avant les voitures à la grille de l'Orangerie, la ferment et forcent ces voitures à rétrograder. Nous les vîmes effectivement rentrer une demi-heure après leur sortie. Ce mouvement imprévu rompit tous les projets qui s'étaient formés au château[1]. Le roi, qui pouvait monter à cheval et se mettre à la tête des gardes du corps, dérangé par un contre-temps qu'il était cependant si facile

1. Ces voitures devaient prendre la cour au bas de l'escalier de l'Orangerie, et rien ne pouvait alors empêcher la fuite du roi. La route était libre, et les gardes du corps réunis dans la cour et sur la terrasse fournissaient une escorte suffisante.

de prévoir ou de réparer en envoyant un piquet de gardes du corps à la grille, retomba dans ses incertitudes ordinaires et attendit les événements.

Les gardes nationaux qui avaient couru fermer le passage aux voitures du roi revinrent à la caserne plus irrités et plus enflammés encore qu'ils ne l'étaient en partant, et, par les discours qu'ils tenaient, je me convainquis que rien ne pourrait plus les arrêter, ceux qui ne partageaient pas leurs transports ayant profité de la nuit pour s'éclipser successivement. Ainsi il ne resta plus sous les armes qu'environ cinquante à soixante hommes. Il était sept heures du soir.

A cette même heure à peu près, la grille du château s'ouvrit, et les gardes du corps, qui étaient dans les cours ainsi que sur la terrasse, et dont la présence était devenue inutile dès que le roi renonçait à partir, commencèrent à défiler pour regagner leur hôtel, situé sur l'avenue de Sceaux. Cette troupe devait donc, pour entrer dans cette avenue, passer par la place d'Armes et la traverser devant la caserne des gardes françaises que nous occupions. En les voyant, une partie des gardes nationaux se porta vers la barrière en bois qui, comme je l'ai déjà dit, séparait l'enceinte de la caserne de la place. Le resta demeura en avant du bâtiment. La tête de la colonne des gardes du corps, qui défilaient au trot par quatre, avait à peine dépassé la barrière, lorsque j'en vis partir un coup de feu. Au même instant, sans aucun ordre, les gardes nationaux répondirent par une décharge irrégulière en dirigeant leurs fusils sur les gardes du corps. Ceux-ci prirent à l'instant le galop, avant que les tireurs, effrayés de ce qu'ils venaient de faire, eussent songé à recharger leurs armes.

A ce moment de tumulte succéda un morne silence. On s'avança ensuite vers la barrière et l'on n'y trouva aucune trace des effets ni du coup de feu tiré de la colonne des gardes du corps, ni de la décharge partie de la caserne. Peu de temps après cet événement, M. de Gouvernet arriva à cheval : il nous ordonna de faire retirer toute la garde, à l'exception de la partie qui était de service du jour. Il assura que le roi ne songeait pas à quitter Versailles, que tout était actuellement tranquille, que les gardes du corps et le régiment de Flandre étaient rentrés dans leurs quartiers, mais que, s'il survenait quelque chose d'extraordinaire, on ferait battre le rappel.

Comme je n'étais pas de service, je me retirai et me rendis dans une maison où j'avais l'habitude de passer mes soirées. J'y trouvai les esprits très-échauffés par les événements de la journée et surtout par les coups de feu dont on avait entendu le bruit. Chacun en expliquait les circonstances suivant ses opinions et ses passions ; les uns soutenaient que la garde nationale avait tiré la première, les autres assuraient qu'un garde du corps avait fait feu avec un pistolet sur un des gardes nationaux qui étaient près de la barrière. Je racontai ce que j'avais vu, et, comme on ne pouvait de mon récit tirer rien d'absolument décisif en faveur de l'une ou de l'autre opinion, chacun resta dans la sienne, et, aujourd'hui même, la question de ce fait reste encore indécise.

En rentrant chez moi, à onze heures du soir environ, je passai de nouveau par la caserne. Je trouvai peu de monde, mais j'aperçus près de la barrière en bois un grand feu. Je m'en approchai et je vis autour de ce feu un cercle composé d'hommes armés de piques et de femmes du plus hi-

deux aspect, occupés à dépecer et à faire rôtir un cheval mort dont ils dévoraient les morceaux. On me dit qu'on avait trouvé ce cheval sur la place et que probablement il avait été tué par une balle partie de la caserne, lorsque la garde nationale avait tiré. Je ne pus en savoir davantage.

A peine étais-je arrivé chez moi, que j'entendis des tambours. Étant allé aux informations, j'appris que la garde nationale parisienne arrivait, ayant M. de la Fayette à sa tête. Un des amis de mon père, grenadier dans un des bataillons de Paris, vint nous voir et nous tranquillisa sur le but de ce grand mouvement. Il nous dit qu'on avait assigné pour logement aux différents bataillons les églises des deux quartiers de Versailles, mais qu'il avait préféré venir nous demander un asile pour la nuit. Nous le reçûmes de notre mieux et j'allai me coucher. Il était minuit.

A sept heures du matin, le 6 octobre, j'entendis battre la générale. Je me hâtai de me lever et je courus vers le château en traversant les jardins. Je trouvai dans les cours la tête des bataillons de la garde nationale de Paris, qui arrivaient en ordre et se rangeaient successivement en bataille. M. de la Fayette était à leur tête. Pendant que ces troupes s'avançaient et occupaient les postes, je pénétrai, en montant par l'escalier de marbre, dans l'intérieur du palais, dont je connaissais parfaitement les issues. Les postes occupés ordinairement par les gardes du corps et les cent-suisses étaient vacants; la salle des gardes et les antichambres qui précèdent l'appartement de la reine étaient désertes; des traces de sang souillaient le plancher et les degrés. Le plus grand désordre était partout; des hommes couverts de haillons et

armés de piques descendaient les marches de l'escalier par lequel j'étais monté; l'appartement de la reine était ouvert, il ne s'y trouvait aucun homme ni aucune femme de service; les meubles, le lit même, étaient renversés ou déplacés; tout annonçait que cet appartement avait été envahi, que les gardes du corps, dont le nombre était resté le même que dans les temps ordinaires, avaient été surpris et, après en avoir défendu l'entrée, obligés de céder à la force et de se retirer; enfin, que sans doute plusieurs avaient versé leur sang, en opposant une inutile résistance.

L'appartement du roi était, au contraire, fermé. Je redescendis par le même chemin que j'avais suivi, pour monter, et je vis alors toute la garde nationale de Paris en bataille dans les cours, enseignes déployées et dans le plus grand ordre. Une foule de peuple et de nombreux rassemblements de femmes et d'hommes tout à fait étrangers à la population de Versailles se pressaient derrière la troupe, poussaient de temps à autre des cris et des hurlements, brandissaient leurs piques dont quelques-unes étaient chargées de têtes humaines. Spectacle horrible et dégoûtant! Cependant, ce ramas de forcenés, contenus par la présence de la garde nationale, ne faisaient aucun mouvement, et quelques-uns même, voyant qu'il ne leur restait plus rien à faire, reprenaient déjà le chemin de Paris, où ils portèrent leurs sanglants trophées.

Confondu dans la foule, je contemplais, muet d'épouvante et d'horreur, cette scène effrayante, lorsqu'une autre, plus imposante, se présente à mes regards. Les fenêtres du balcon de l'appartement du roi, donnant sur la cour intérieure, appelée cour de Marbre, s'ouvrent. Je vois le roi paraître sur le balcon, accompagné de la reine, de ses enfants et des

princesses [1]. Leur apparition est saluée par des acclamations de *Vive le roi! vive la famille royale!* Près du roi et de la reine étaient M. de la Fayette et M. Necker, et derrière eux un groupe composé en grande partie de gardes du corps désarmés et nu-tête. Le roi semblait demander qu'on épargnât ses fidèles défenseurs, en les mettant en quelque sorte sous la protection de la garde nationale parisienne, et M. de la Fayette essayait d'expliquer ce qu'indiquaient les gestes du roi. J'étais trop éloigné pour entendre distinctement les paroles qui se prononçaient, mais les gardes nationaux y répondirent par des cris d'assentiment. Alors, les gardes du corps, jetant par-dessus le balcon leurs bandoulières et leurs cocardes blanches, reçurent en échange des cocardes tricolores et des bonnets de grenadier de la garde nationale, dont ils ornaient leurs chapeaux et couvraient leur tête. Après cette espèce de traité de paix, scellé par les plus bruyantes acclamations, j'entendis s'élever des voix, d'abord peu nombreuses, mais devenant de plus en plus générales, qui sortaient de tous les rangs de la garde nationale, pour demander que le roi vînt habiter Paris. Dans le premier moment, on parut n'y faire aucune attention ; mais bientôt ces clameurs devinrent si violentes et mêlées de tant de menaces, qu'il était impossible de ne pas y répondre. Le roi et la reine délibéraient sur le balcon avec M. de la Fayette et M. Necker, et enfin, après un quart d'heure d'hésitation, ce dernier s'avança sur le balcon, — il se fit un silence profond, — et j'entendis clairement le ministre annoncer que le roi consentait à se rendre à Paris et à y fixer à l'avenir sa

1. Madame Élisabeth et les princesses tantes du roi.

demeure. M. de la Fayette confirma du geste et de la voix cette résolution. Un transport de joie qu'il est impossible de peindre ou d'exprimer se manifesta dans l'instant, et des cris de *Vive le roi!* des salves de mousqueterie éclatèrent de toutes parts. Lorsque cette tumultueuse ivresse fut un peu apaisée, le roi se retira avec sa famille dans l'intérieur du palais, et l'on annonça que le départ aurait lieu vers une heure après midi. Il était alors à peu près neuf heures du matin.

La garde nationale de Paris mit les armes en faisceaux dans les cours du palais et se dispersa dans la ville, en attendant l'heure fixée pour les reprendre et escorter le roi dans son voyage. Mais déjà la plus grande partie des hommes armés de piques s'écoulaient vers Paris, suivis d'un certain nombre de femmes.

Cependant, la garde nationale de Versailles se rassemblait sur la place d'Armes, d'après l'ordre de ses chefs, et, m'étant mis en uniforme, j'allai la joindre. Elle était destinée à border la haie quand le roi passerait, et, comme il ne s'agissait plus que d'une cérémonie de parade, je la trouvai nombreuse et en fort bonne tenue.

Vers une heure après midi, le cortége commença à défiler. Une forte avant-garde, formée de plusieurs bataillons de la garde nationale de Paris, le précédait. Des femmes ivres étaient montées sur les affûts des canons et chantaient en secouant dans leurs mains des branches d'arbre. Mais je ne vis pas de têtes au bout de piques comme on l'a dit dans quelques récits. Les hommes qui portaient à Paris les horribles dépouilles d'une nuit criminelle étaient déjà loin. Les voitures du roi vinrent ensuite; plusieurs gardes du corps les entouraient : quelques-uns étaient sur les siéges et sur

les brancards de ces voitures, où ils paraissaient plutôt avoir cherché un asile qu'occuper un poste de défense. Plusieurs portaient encore des bonnets de grenadier et tous avaient au moins la cocarde tricolore.

Nous bordions la haie, ainsi que je l'ai dit plus haut, et, comme j'étais en avant de la troupe, je pus aisément tout observer. La figure du roi n'était nullement altérée; mais celle de la reine portait l'empreinte du plus violent chagrin, malgré les efforts visibles que faisait cette princesse pour en dissimuler les signes. Monsieur suivait la voiture du roi. Les autres étaient occupées par les personnes de service; on pouvait compter dix à douze carrosses. M. de la Fayette était à cheval, tantôt à la portière du roi, tantôt allant donner des ordres. Deux lignes de gardes nationaux marchaient parallèlement aux voitures. Le reste de cette troupe nombreuse formait l'arrière-garde. Je suivis des yeux cet étrange cortége jusqu'au détour de l'avenue de Paris, où je le vis disparaître.

Je passai le reste de la journée à parcourir de nouveau les jardins et le palais déserts, et les rues de la ville, dont le silence n'était troublé que par le bruit des voitures qui emmenaient à Paris les députés et les ministres, empressés de quitter Versailles pour la capitale. Dans la nuit, de nombreuses patrouilles parcoururent la ville. Inutile précaution! le plus profond calme régnait partout. Je me trouvai à la tête d'une de ces patrouilles, et ce fut le dernier service que j'eus à remplir dans la garde nationale de Versailles. Deux jours après, je donnai ma démission pour me rendre à Paris, où m'avait appelé M. de la Tour du Pin, toujours ministre de la guerre.

CHAPITRE II

Le 10 août 1792. — L'auteur échappe à un décret d'accusation. — M. Lacuée, chef provisoire de l'administration de la guerre. — Joseph Servan, ministre. — L'auteur cesse d'être chef de division au ministère, et entre comme contrôleur général dans l'administration des étapes et convois militaires. — Servan remplacé au ministere par Pache et Hassenfratz, qui en désorganisent l'administration. — Pache destitué et remplacé par Beurnonville. — L'auteur reprend ses anciennes fonctions au ministère. — Bouchotte succède à Beurnonville. — L'auteur passe, en qualité de secrétaire général, au ministère des affaires étrangères sous Deforgues. — Portraits de quelques-uns des chefs de la Terreur. — Chute de Deforgues, qui est remplacé au ministère des relations extérieures par un maître d'école nommé Buchot. — L'auteur, dénoncé comme modéré, est décrété d'accusation avec MM. Otto, Colchen et Reinhart. — Le 9 thermidor les sauve. — L'auteur nommé commissaire des relations extérieures. — Ses rapports avec le comité de salut public. — Traités de paix avec la Toscane et la Prusse.

Fixé à Paris depuis le mois d'octobre 1789, je continuai d'y suivre pendant trois années la carrière administrative militaire dans laquelle j'étais entré à Versailles. J'y exerçai les fonctions d'abord de chef de bureau et ensuite de chef de division, sous les divers ministres qui se succédèrent au dé-

partement de la guerre jusqu'au 10 août 1792. Compris à cette époque dans la proscription qui frappa un grand nombre des employés de l'administration, je devais être arrêté et conduit dans les prisons, où j'aurais probablement été une des victimes des massacres du 2 septembre. Mais, par une heureuse inspiration, inquiet de la santé de ma femme et de ma fille, qui se trouvaient alors à Versailles, j'étais sorti le matin même du 10 août par la barrière de Clichy et je m'étais rendu à Versailles, en traversant la plaine des Sablons, le bois de Boulogne, Saint-Cloud et les bois qui couronnent l'ancienne résidence de nos rois et dont je connaissais parfaitement les sentiers. Pendant cette route, le bruit du canon et de la mousqueterie qui tonnaient à Paris, jetait mon esprit dans les plus terribles angoisses; mais je n'en pressai que plus vivement mes pas, et j'arrivai enfin vers midi à Versailles, dévoré d'inquiétude, ignorant encore ce qui s'était passé à Paris et ne pouvant répondre à aucune des questions qui m'étaient faites. Dans la soirée, les détails de cette terrible journée furent connus. Je me cachai alors soigneusement pendant celle du lendemain, craignant d'être arrêté comme non domicilié, et, le jour suivant, 12 août, je partis par une des petites voitures qui, depuis quelque temps, servaient à la communication entre Versailles et Paris. Nous passâmes sans obstacle aux barrières, par lesquelles on ne permettait à personne de sortir, mais qui étaient ouvertes pour tous ceux qui entraient. En arrivant chez mon père, je sus qu'on avait décerné contre moi un mandat d'arrêt et qu'on était venu me chercher pour le mettre à exécution. J'appris en même temps que mon beau-frère, M. Arcambal, commissaire ordonnateur des guerres et secrétaire général

du ministère, et mon oncle, M. Vauchelle, premier commis de l'artillerie, étaient déjà arrêtés. En me donnant ces tristes nouvelles, mon père ajouta qu'il avait répondu qu'il ignorait où j'étais allé, mais qu'on pourrait avoir de mes nouvelles à l'hôtel du ministre de la guerre, où étaient alors les bureaux de l'administration. Je pris promptement mon parti et me décidai à me rendre à l'hôtel de la guerre. Là, mes camarades me dirent qu'effectivement des émissaires de la commune étaient venus la veille pour m'arrêter; que, ne m'ayant pas trouvé, ils avaient laissé un d'entre eux pour me saisir à mon retour et mettre à exécution le mandat lancé contre moi; mais que cet homme, lassé d'attendre inutilement, s'était retiré et n'avait plus reparu. L'Assemblée législative avait nommé M. Lacuée, l'un de ses membres, pour diriger les affaires de l'administration jusqu'à l'arrivée du nouveau ministre de la guerre. Je crus devoir me rendre près de lui, et je le trouvai paré du ruban tricolore, établi dans le cabinet du ministre. Je lui dis que je venais me présenter à lui, afin qu'il ne soupçonnât pas que j'eusse voulu me dérober aux recherches que l'on faisait de ma personne. Il m'accueillit humainement, me dit qu'il n'était chargé de prendre aucune mesure contre moi et qu'au contraire il m'invitait à retourner à mes fonctions pour le seconder dans la position difficile où il se trouvait placé. Il se plaignit vivement des excès de la commune de Paris, qui, par des arrestations arbitraires, avait désorganisé tous les services; enfin, il me montra autant d'indignation contre les actes de cette séditieuse autorité que d'impuissance à les réprimer.

Je repris donc, suivant l'avis de M. Lacuée, mes occupations ordinaires, m'attendant à chaque instant à me voir

enlevé de mon bureau. Mais il n'en fut rien. Ou l'on crut le mandat exécuté, ou l'on m'oublia, et je restai libre. J'eus même l'extrême bonheur de sauver un de nos amis, M. Jullien, qui vint chercher un asile chez moi, et de contribuer avec lui à faire sortir de prison mon oncle et mon beau-frère, dont j'ai parlé plus haut et qui furent miraculeusement mis en liberté quelques jours avant le 2 septembre.

Cependant, l'Assemblée législative avait nommé ministre de la guerre Joseph Servan, frère du célèbre avocat général de ce nom, et qui avait déjà occupé cette place, où le roi l'avait appelé. Lié avec le parti de la gironde qui venait de triompher, il avait donné sa démission quelques mois auparavant, et l'Assemblée avait déclaré solennellement qu'en quittant sa place il emportait les regrets de la France. J'avais eu, pendant son premier ministère, de fréquents rapports avec lui : il connaissait mes sentiments et savait que je ne partageais pas le siens. En effet, quoique dans un poste assez retiré, il ne m'avait pas été permis de dissimuler mes opinions; d'ailleurs, mon caractère s'opposait à ce genre d'hypocrisie. J'étais donc — et il le savait — ce qu'on appelait alors un monarchique constitutionnel, un modéré, un feuillant, et j'étais membre du club de ce nom, quoique ma répugnance pour ces sortes d'assemblées m'en éloignât presque toujours. Instruit de toutes ces particularités, M. Servan ne pouvait avoir confiance en moi et, quoique l'habitude du travail qui m'occupait pût me rendre utile, il sentait qu'en me conservant il s'attirerait de grands reproches et s'exposerait pour moi sans me protéger. Cependant, il me reçut assez cordialement, lorsque, rappelé par l'Assemblée, il revint au ministère de la guerre; mais, comme je rai-

sonnai comme lui sur ma position, nous fûmes promptement d'accord de nous séparer. Il agréa ma démission de la place de chef de division que je lui offris sous prétexte de santé, et me fit entrer, en qualité de contrôleur général, dans l'administration des étapes et convois militaires, place ignorée et tout à fait obscure, où j'espérais me dérober à toutes les investigations. Mais il en fut autrement. La Convention nationale venait de s'ouvrir, et le parti de la gironde, qui avait porté Servan au ministère de la guerre, perdant peu à peu dans cette nouvelle assemblée la grande influence qu'il avait eue sur la Législative, Servan fut attaqué et bientôt remplacé (le 4 octobre 1792) par Pache, créature du parti de la commune de Paris. A l'arrivée du nouveau ministre, l'administration de la guerre fut entièrement bouleversée. Tout ce qu'il y avait d'hommes éclairés ou expérimentés en fut banni, et Hassenfratz, placé par la confiance de Pache à la tête d'une des plus importantes divisions du ministère, porta le désordre au dernier degré ; il poursuivit tous les anciens employés par ses dénonciations, et exerça sur eux toutes les rigueurs que lui inspirait un instinct de malveillance qu'il couvrait du masque hypocrite d'un républicanisme exalté. Je ne lui échappai pas. Il fut question, au mois de décembre, de me charger d'une mission relative à l'administration à laquelle j'étais attaché : il me refusa les passe-ports et les ordres demandés pour moi, en marquant son étonnement de voir encore mon nom sur la liste des employés de son administration. Cette manifestation de l'opinion d'un homme alors tout-puissant était un arrêt de mort contre moi, et sans doute je l'aurais subi, si le temps n'eût manqué à mon persécuteur pour le faire exécuter.

Mais Pache lui-même était alors vivement attaqué par Dumouriez. Celui-ci, qui venait, après la victoire éclatante de Jemmapes, d'entrer en Belgique, et qui ne pouvait continuer la guerre avec un ministre désorganisateur, avait un grand crédit dans la Convention. Il l'emporta sur la commune et fit destituer Pache dans les premiers jours de février 1793. Ce denier fut remplacé par Beurnonville, qui avait servi avec éclat dans la campagne de Belgique et que Dumouriez avait surnommé l'Ajax français.

Beurnonville, en entrant au ministère, me fit appeler et m'offrit de me rendre mes anciennes fonctions. J'avais fait, depuis la déclaration de guerre d'Hassenfartz contre moi et pendant tout le procès de Louis XVI, de fréquentes absences de Paris, pour échapper aux dangers qui me menaçaient et pour détourner mes regards du drame affreux qui se préparait et dont la sanglante exécution souilla bientôt la capitale de la France ; mais je n'avais pas quitté mon domicile habituel. Je m'y trouvais lorsque les propositions de Beurnonville me furent adressées. Je m'y rendis et je rentrai dans les bureaux ne la guerre.

Sous ce ministère, l'administration prit une marche régulière et sortit de la léthargie où Pache et Hassenfratz l'avaient plongée. Mais cet état dura peu. Les revers que les armées françaises éprouvèrent et qui, dans les premiers mois de 1793, nous forcèrent à évacuer la Belgique, la défection de Dumouriez, les discordes intestines qui s'élevèrent dans le sein de la Convention, prélude orageux de cet horrible système de la terreur qui suivit l'exécution de Louis XVI et commençait à se développer ; le concours de tant de causes funestes fit disparaître promptement les traces d'une amélio-

ration passagère. Beurnonville fut envoyé avec les commissaires de la Convention, Camus, Quinette, Lamarque et Bancal, pour arrêter Dumouriez, et, comme il avait pris de l'affection pour moi, il désirait m'emmener avec lui, et j'y avais consenti, lorsque heureusement la nécessité de conserver un employé de confiance dans l'administration de la guerre, que le ministre comptait reprendre après une courte absence, le décida à me laisser à Paris. On sait quel sort l'attendait. J'aurais partagé sans doute sa longue captivité.

Lorsque dans le mois d'avril 1793, Beurnonville, arrêté avec les commissaires de la Convention par les ordres de Dumouriez, laissa vacante la place de ministre de la guerre, le cheix de la Convention pour le remplacer tomba sur Bouchotte, commandant d'armes à Cambrai, officier inconnu jusqu'alors dans la carrière militaire, dont il n'avait parcouru que les premiers degrés. La faveur seule de la commune de Paris l'avait mis sur les rangs. Celle-ci espérait trouver en lui un second Pache, et, à certains égards, elle ne se trompa pas. Le dévouement du nouveau ministre pour cette odieuse faction n'était point douteux, et il lui en donna des preuves fréquentes. Néanmoins, sous un extérieur plus simple, avec des formes et des manières niaises qui le firent souvent accuser, quoique à tort, d'une totale incapacité, Bouchotte avait des talents et des qualités propres à l'administration, un sens très-droit, une application continuelle et raisonnée. Il développa même une grande activité qui semblait peu d'accord avec son physique. C'est sous son ministère que la garnison de Mayence fut transportée en poste dans la Vendée, et cette singulière entreprise, que je fus chargé d'organiser, s'exécuta avec une précision remarquable. Dans ce temps, on

commença également à faire usage du télégraphe, invention qui rendit de grands services pour la correspondance militaire [1]. Enfin, malgré les rigueurs exercées à cette déplorable époque sur tant d'officiers généraux dont la Convention fit tomber la tête, j'ai été à portée d'observer que Bouchotte était par ses sentiments tout à fait étranger à ces condamnations, et que souvent il a détourné le coup fatal de bien des personnes qui ne croient pas lui avoir cette obligation. Je citerai entre autres le général Canclaux, qu'il sauva.

En voyant arriver au ministère de la guerre un homme porté par la commune de Paris, je me crus pour cette fois irrévocablement perdu, et je ne doutais pas un moment de voir reparaître tous ceux que Pache avait employés, tels que Hassenfratz, Sijas et autres qui s'étaient retirés avec lui. Mais, à ma grande snrprise, Bouchotte ne les rappela pas. Il voulut même absolument me conserver, me témoigna à la vérité pour les affaires seules de l'administration, une confiance entière, ne me parla jamais de mes opinions politiques, ne me manifesta dans aucune occasion les siennes ni ne me proposa jamais de m'y associer, quoique je travaillasse avec lui souvent plusieurs fois par jour. J'éprouvais cependant une grande gêne dans ma position. Un revers de nos armées, un oubli, une négligence auraient donné lieu à la

1. M. Chappe, inventeur du télégraphe, ou du moins qui passe pour l'être, vint me voir au ministère de la guerre. C'était le fameux peintre David qui me l'amenait. Chappe m'expliqua l'usage de sa Machine, à laquelle il donnait le nom de *tachygraphe* (qui écrit vite). Je lui proposai de substituer, à cette dénomination imparfaite, celle de *télégraphe* (qui écrit de loin). Il adopta ce changement. Le nom de télégraphe est resté, et a, comme on dit, fait fortune.

moindre dénonciation pouvaient me perdre sans retour, et je désirais vivement sortir d'une situation aussi critique. Je voyais clairement que je ne devais le bon traitement qui m'était fait qu'au besoin que l'on croyait avoir de mon expérience administrative, et qu'aussitôt que le sentiment de ce besoin s'affaiblirait, je resterais seul et sans protection pour repousser les attaques qui se renouvelleraient contre moi. J'étais convaincu que le ministre ne me destituerait pas de son gré ni ne me dénoncerait, mais je sentais bien que, déjà embarrassé de se soutenir lui-même, obligé de payer par des condescendances continuelles la protection que lui accordait le parti qui l'avait appelé au ministère, il serait impuissant à me défendre et ne risquerait pas pour moi sa popularité. Dans cette perplexité, une occasion de m'éloigner de cette orageuse administration se présenta, et je la saisis avec empressement. On avait créé des adjoints au ministre de la guerre. Deforgues, l'un d'eux, avec qui j'avais de continuelles relations, fut nommé lui-même ministre des affaires étrangères, le 21 juin 1793. Il me proposa de passer avec lui dans ce département et d'y occuper la place de secrétaire général. J'acceptai. Bouchotte se décida avec peine à me laisser partir, mais enfin il y consentit. Je quittai donc à cette époque la carrière que j'avais suivie depuis ma première jeunesse et je n'y rentrai, comme on le verra, qu'un moment après le 18 brumaire de l'an VIII.

Ici commence pour moi une nouvelle ère. C'est ce changement d'état qui, par la suite, m'a introduit dans les hautes fonctions de l'administration publique, lorsque après le règne de la Terreur, un gouvernement régulier se forma en France.

Mon début dans la nouvelle carrière où j'entrais justifia la

résolution que j'avais prise et réalisa une partie de mes espérances. J'avais calculé que, les relations extérieures de la France étant pour le moment à peu près nulles, je serais moins en vue et moins exposé dans un département, pour ainsi dire, sans occupations, que dans l'administration de la guerre, qui attirait alors toute l'attention, et que Deforgues qui m'appelait auprès de lui, parvenu au ministère à la suite des événements du 31 mai, homme d'un caractère ferme et prononcé, serait pour moi un appui plus solide. Enfin, c'était avec une grande satisfaction intérieure que je me trouvais admis dans un administration où j'allais avoir pour collaborateurs des hommes aussi éclairés qu'honorables par leur caractère, tels que MM. Otto, Colchen, Reinhart, Boissonnade, placés à la tête des principales divisions du ministère. Le changement seul de langage me semblait un avantage inestimable : aux formes grossières, adoptées dans les bureaux de la guerre, succédaient la politesse et l'élégance des manières, résultat d'une éducation distinguée et de l'habitude des relations avec des étrangers. Je retrouvais là les traces des anciens usages de la monarchie qui subsistaient encore dans ce département. Loin de chercher à les effacer, Deforgues, qui, malgré le parti qu'il avait embrassé, avait de l'esprit naturel et des lumières, semblait, au contraire, s'y complaire et vouloir ramener autour de lui la décence et l'urbanité.

Ainsi, je passai avec moins de dangers personnels que je n'en avais couru jusque-là dans la tourmente horrible qui ravageait alors la France, les six mois qui s'écoulèrent depuis juin 1793 jusqu'à la fin de cette même année. J'eus plusieurs fois, dans cet intervalle de temps, l'occasion de voir Danton,

le patron de Deforgues, et qui venait fréquemment dîner chez lui, où j'étais assez souvent invité, ainsi que mes collègues Otto et Colchen. A ces dîners se trouvaient aussi Lacroix, Legendre, Fabre d'Églantine, Camille Desmoulins et plus rarement Robespierre, avec lequel je ne me rencontrai qu'une seule fois.

Je m'arrêterai donc ici un moment, pour essayer de rendre l'impression que firent sur moi la vue et la conversation de ces fameux et criminels révolutionnaires, que j'ai vus pendant quelques moments, pour ainsi dire, dans la vie privée et descendus du théâtre sanglant où ils exerçaient journellement leurs fureurs. Placés à une extrémité de la table, mes collègues et moi, ne prenant jamais part à la conversation, nous étions de simples observateurs, et c'est le résultat de mes observations que je vais consigner ici.

Danton, le plus remarquable de tous les personnages que je viens de nommer, avait une figure hideuse ; ses formes étaient athlétiques; on lui trouvait même, de ce côté, une sorte de ressemblance avec Mirabeau. Mais le visage de ce dernier était empreint d'une pâleur livide, tandis que celui du premier était d'un rouge brun et très-animé. Le son de la voix de Danton était imposant ; il parlait avec une chaleur et une énergie qui paraissaient naturelles. Son élocution était vive et ses discours toujours accompagnés de gestes violents. A table, il tenait généralement le dé de la conversation où il faisait un fréquent usage d'expressions figurées : « Les roues du char de la Révolution écraseront ses ennemis. » — « La Révolution est comme Saturne : elle mangera ses enfants. » — Et autres de ce genre. Il méprisait profondément les girondins et les regardait comme des sots qui avaient

reculé devant les conséquences de leurs principes. Il ne déguisait pas son goût pour les plaisirs et pour l'argent et se moquait des vains scrupules de conscience et de délicatesse. Retranché dans le club des Cordeliers, qu'il considérait comme une citadelle toujours ouverte pour lui, il s'y croyait inexpugnable. Le cynisme de ses mœurs perçait dans son langage, car il méprisait l'hypocrisie de quelques-uns de ses collègues, et les sarcasmes dont il poursuivait ce vice étaient principalement dirigés contre Robespierre; mais il n'osait le nommer. Néanmoins, on apercevait aisément que c'était là l'ennemi qu'il redoutait le plus, quoiqu'il affectât de mépriser son parti. « Ils n'oseraient pas, » répétait-il souvent. Cette confiance le perdit. Il se crut assez fort pour pouvoir impunément quitter Paris et aller passer, au printemps de 1794, quelques jours dans une terre qu'il avait acquise à Bar-sur-Aube. Il s'y endormit dans la jouissance du luxe que lui procuraient ses exactions en Belgique et abandonna ainsi le champ de bataille. A son retour, il avait perdu son crédit, et Robespierre, alors tout-puissant, l'envoya à l'échafaud.

Lacroix, ami de Danton et son collègue dans la mission de la Belgique, où ils s'enrichirent l'un et l'autre, était d'une stature gigantesque, mais très-bien proportionnée, et avait une belle figure. Il s'était proposé Danton pour modèle, l'imitait dans ses manières et répétait ou paraphrasait ses discours. Tout son talent oratoire consistait dans cette imitation. Il parlait peu, mangeait beaucoup et applaudissait seulement du geste à ce que disait son maître. Il le suivait à l'échafaud.

Fabre d'Églantine s'exprimait avec grâce et une sorte d'affectation. Malgré le soin qu'il prenait de se plier aux

formes du langage révolutionnaire, on voyait qu'elles ne lui étaient pas sympathiques, et le ton d'une éducation distinguée perçait à travers une grossière enveloppe. Lorsque la conversation tournait — ce qui arrivait rarement — sur un sujet littéraire, il s'en emparait et déployait de grandes connaissances. Admirateur de Molière, il en parlait avec enthousiasme, et je lui ai entendu faire sur les écrits de ce grand génie des réflexions aussi piquantes que neuves. Je me rappelle, entre autres, qu'un jour, en discutant sur le mérite du *Bourgeois gentilhomme*, il nous dit : « On s'est beaucoup mépris, en croyant que, dans cette pièce, Molière ait voulu insulter la bourgeoisie. C'est la noblesse qu'il avait en vue et qu'il a sacrifiée. On voit bien une sorte de ridicule jeté sur la manie d'un bourgeois qui veut se faire passer pour noble; mais M. Jourdain, avec ses travers, n'en est pas moins un fort galant homme : il est bon mari, bon père, ami serviable et généreux. Le scélérat, dans la pièce, est le gentilhomme Dorante, à la fois flatteur et escroc. Celui-ci est un misérable déshonoré qui ne mérite que notre mépris. Il fallait tout le talent de Molière pour donner le change sur ses véritables intentions, et en même temps un grand fonds de courage, pour oser exposer ainsi sur la scène, aux yeux mêmes de la cour les vices des courtisans. » — Cette manière d'envisager le génie de Molière annonce un observateur éclairé, et Fabre d'Eglantine a prouvé, dans ses pièces de théâtre, qu'il savait apprécier et imiter heureusement celui qu'il avait pris pour modèle. Accusé comme complice de Danton, il périt avec lui.

Legendre, boucher de Paris, était d'une petite taille et portait sur sa figure de nombreuses marques de la petite

vérole. Il parlait avec une extrême facilité. Doué d'une éloquence naturelle très-remarquable, mais sans aucune culture, ses discours et sa conversation étaient semés de traits originaux et souvent heureux. Patriote ardent et entraîné dans les plus grands excès révolutionnaires, il était, on ne pouvait en douter, au moins de bonne foi et suivait uniquement les inspirations d'une âme passionnée pour la liberté, mais égarée, et que ne retenait jamais le frein de la raison ni de la réflexion. J'admirais souvent cet homme, sortant de la Convention, où il venait d'appuyer les motions les plus sanguinaires, rentré dans la vie privée, nous en vanter les douceurs avec un accent de vérité impossible à imiter; parler du bonheur domestique dont il jouissait, de sa femme et de ses enfants, comme le meilleur des pères, le meilleur des époux eût pu le faire; s'attendrir parfois et trahir son émotion par les larmes qui roulaient dans ses yeux. Mélange incompréhensible de férocité politique et de vertus sociales, qui prouve que l'homme, dans l'étrange mobilité de son imagination, peut réunir en lui les plus étranges contradictions. Partisan de Danton, qu'il regardait, ainsi qu'il le disait, comme l'Hercule de la Révolution, Legendre ne tarissait pas sur ses éloges, quand il parlait de ses talents comme homme public; mais il le blâmait hautement de ses mœurs, sur ses goûts fastueux, et ne s'associa jamais à aucune de ses spéculations honteuses. Souvent une sorte de dispute très-animée s'élevait entre eux sur ce sujet, et, bien que Danton la tournât toujours en plaisanterie et affectât de rire des sermons de son collègue, Legendre ne cédait jamais, et l'on voyait que les traits qu'il lançait avaient pénétré jusqu'au vif. Enfin, cet homme remarquable et singulièrement orga-

nisé avait inspiré une sorte de respect tel, que, malgré l'attachement qu'il professait hautement pour Danton, Saint-Just n'osa pas le comprendre dans l'accusation portée contre le premier. Bien que même, après la mort de Danton, Legendre ne cessât de le défendre, il ne fut jamais proscrit et se trouva debout, au 9 thermidor, pour attaquer Robespierre et contribuer à sa chute. Il fut donc une exception, et, quoique l'un des membres les plus exaltés de la Convention, il échappa presque seul au sort que les fougueux révolutionnaires de cette terrible époque eurent à subir. Après l'établissement de la constitution de l'an III, il fut élu au conseil des anciens et mourut dans son lit, à Paris, au commencement de l'an VI (fin de 1797), étant encore membre de cette assemblée et ne laissant aucune fortune après lui.

Camille Desmoulins était aussi de ceux qui se trouvaient assez fréquemment aux dîners de Deforgues. D'une figure commune, sans aucun avantage extérieur, Camille Desmoulins ne rachetait pas par sa conversation les torts de la nature envers lui. Triste et taciturne, il portait sur son visage l'empreinte d'une mélancolie profonde, et je ne savais comment retrouver en lui l'orateur des premiers jours de la Révolution de 1789, l'orateur qui, monté sur une chaise au Palais-Royal, avait produit, par ses discours entraînants, les grands mouvements populaires de cette fameuse époque. A celle où je le voyais, épouvanté des scènes d'horreur qui chaque jour frappaient ses regards, il avait essayé de ramener les esprits à des sentiments plus humains dans plusieurs numéros d'un journal intitulé *le Vieux Cordelier*, qu'il rédigeait et où il osa (car c'était alors le plus grand acte de courage) prêcher le retour à la clémence. Danton le plaisan-

tait sur ce qu'il appelait une faiblesse; mais Camille Desmoulins, exclu successivement des sociétés prétendues patriotiques, pour avoir professé ses nouveaux principes, ne répondait rien. Sa tristesse annonçait qu'il pressentait déjà le sort qui l'attendait, et le peu de mots qu'il laissait échapper avaient toujours pour objet des recherches ou des observations sur les condamnations du tribunal révolutionnaire, sur le genre de supplice infligé aux condamnés et sur la plus noble ou la plus décente façon de s'y préparer ou de le supporter. Ses pressentiments furent promptement réalisés. Compris par Saint-Just dans l'accusation portée contre Danton et son parti, sans qu'aucune liaison de complicité même apparente justifiât cette étrange confusion, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, étonné, comme il le dit, de se trouver associé à des fripons, et, après avoir fait à l'interrogatoire du president qui lui demandait son âge, une réponse bizarre et impie, mais qui est un trait caractéristique du temps [1], il périt sur l'échafaud le même jour que Danton.

Il me reste à parler de Robespierre. Je ne l'ai vu, comme je l'ai déjà dit, qu'une seule fois. Recherché dans sa toilette, frisé et poudré soigneusement, composé dans ses manières, il formait le plus étrange contraste avec le désordre et l'affectation de malpropreté et de grossièreté qui se montraient dans les vêtements et les gestes de ses collègues. Grave dans son maintien, il ne prit presque point de part à la conversation, si ce n'est par quelques mots sentencieux. Mais, malgré l'immobilité de sa pâle et sinistre figure, on s'apercevait

1. Camille Desmoulins répondit : « J'ai l'âge du sans-culotte Jésus : trente-trois ans. »

cependant de temps à autre qu'il se trouvait mal à l'aise, et j'ai appris plus tard qu'il sut mauvais gré à Deforgues de l'avoir réuni à des hommes qu'il feignait de considérer déjà comme des patriotes plus qu'incertains, ou, ce qui était encore plus coupable à ses yeux, comme des modérés. Ainsi la conversation pendant le dîner fut généralement contrainte. Je crus voir, d'ailleurs, par le peu de paroles que proféra Robespierre, qu'il visait surtout à se faire distinguer comme un grand homme d'État. Il parla des relations extérieures de la France, de la nécessité de les étendre et d'un renouvellement d'alliance avec la Suisse. Il avait déjà fait sur ce dernier objet quelques recherches dans le ministère, et je me rappelle que ce ne fut pas sans une sorte d'effroi que M. Colchen, qui était à la tête de la division du ministère dont les Ligues suisses font partie, se vit appelé chez le ministre à une conférence où se trouvait Robespierre. Je ne rapporte cette anecdote que pour faire voir que, dès cette époque, cet homme se flattait d'arriver à la tête du gouvernement, et que, voulant en saisir les rênes, il ambitionnait d'acquérir à l'avenir la réputation d'homme d'État et de grand politique.

Après cette digression, je reprends le fil de ma narration. Mais, avant de la continuer, je ferai remarquer que, l'origine de l'ère républicaine ayant été fixée au 22 septembre 1792, la seconde année de la République commença le 22 septembre 1793, et qu'à compter de cette époque, il fut interdit de faire usage de l'ére vulgaire[1]. Ainsi, toutes les dates

1. Comme le nouveau calendrier ne fut décrété que plusieurs semaines après le 22 septembre 1793, *le Moniteur*, à compter du 16 oc-

citées dans cet écrit seront prises de l'ère nouvelle, et j'indiquerai seulement les années de l'ancien calendrier auxquelles elles se rapportent. Je suivrai cette marche jusqu'au 1er janvier 1806, époque à laquelle l'ère républicaine fut abolie et l'usage du calendrier grégorien rétabli.

Je passai le reste de l'année 1793 (le commencement de l'an II) remplissant les fonctions de secrétaire général du ministère des affaires étrangères, et je profitai des loisirs assez longs que me laissait cette place dans un temps où nous n'avions presque point de relations à l'étranger, pour compulser les archives de ce département et y puiser un genre d'instruction que je n'avais pas, jusque-là, eu l'occasion d'acquérir. Mais cet état de tranquillité dont j'étais redevable à mon obscurité dura peu. Danton, accusé le 12 germinal an II (1er avril 1794), par le comité de salut public dont Saint-Just était le rapporteur, avait été arrêté dans la nuit précédente. Traduit au tribunal révolutionnaire, il porta, cinq jours après, le 16 germinal, sa tête sur l'échafaud. La chute de Danton entraîna promptement celle de Deforgues. Il fut arrêté, et, en attendant que les commissions qui devaient remplacer le conseil exécutif et les ministres, supprimés par un décret du 12 germinal, fussent établies, la Convention avait nommé Hermann pour le remplacer. Ce ministre provisoire ne parut cependant pas à l'hôtel des affaires étrangères; les nouveaux commissaires furent nommés peu après (le 29 germinal an II, 18 avril 1794).

tobre de cette année, date par le second mois de la République, et seulement à compter du 31 octobre, par les nouvelles dénominations appliquées aux mois. La première de ces dates, décadi, brumaire de l'an II, est en tête du *Moniteur* du 31 octobre 1793.

Celui des relations extérieures, dénomination substituée à celle de ministre des affaires étrangères, vint prendre possession de ce département. Ce commissaire se nommait Buchot. Il arrivait du département du Jura, où il avait été maître d'école dans une petite ville. Son ignorance, ses manières ignobles, sa stupidité surpassaient tout ce que l'on peut imaginer. Pendant les cinq mois qu'il fut à la tête de ce département, il ne s'en occupa nullement et était incapable de s'en occuper. Les chefs de division avaient renoncé à venir travailler avec lui : il ne les voyait ni ne les demandait. On ne le trouvait jamais dans son cabinet, et, quand il était indispensable de lui faire donner sa signature pour quelque légalisation, seuls actes auxquels il avait réduit ses fonctions, il fallait aller la lui arracher au billard du café Hardy, où il passait habituellement ses journées. Du reste, cet homme, si nul pour les affaires, était d'une funeste activité lorsqu'il s'agissait de seconder les fureurs du parti de Robespierre, qui l'avait fait nommer comme ami du président du tribunal révolutionnaire, et nous ne fûmes pas longtemps à nous apercevoir des effets de la haine qu'il portait à mes collègues et à moi. Lorsque Robespierre, menacé par une partie de la Convention, multiplia le nombre des victimes qu'il sacrifiait chaque jour pour diminuer celui de ses ennemis, Buchot nous dénonça comme des modérés dont on ne pouvait trop promptement se défaire. Il fit décerner, le 8 thermidor de l'an II (27 juillet 1794), par le comité de sûreté générale, un mandat d'arrêt contre Otto, Colchen, Reinhart et moi. Buchot m'annonça, le lendemain matin, avec un sourire infernal notre destinée et sortit pour aller à la commune défendre les intérêts de Robespierre. Mais ce jour était le

9 thermidor. Nous fûmes sauvés; et ce qu'il y eut de fort singulier, c'est que l'on vint, le jour suivant, malgré les événements de la veille, pour mettre à exécution le mandat d'arrestation. Cet acte, avec une foule d'autres du même genre, était passé, comme à l'ordinaire, par les bureaux du comité de sûreté générale, qui lui avait donné suite. Ce ne fut même que par les sollicitations du chef du bureau des fonds, M. Humbert, que nous obtînmes la révocation de l'ordre fatal, et que, délivrés de nos craintes, nous pûmes partager la joie universelle qui se manifesta dans Paris, lorsque la défaite des monstres qui avaient asservi et ensanglanté la France fut connue. M. Otto, poursuivi par une autre dénonciation, fut seul arrêté quelques semaines après[1].

Pendant les premiers mois qui suivirent la journée du 9 thermidor, la Convention nationale, occupée à écraser le reste d'un parti dont la tête seule avait été frappée, ne pensait pas encore à rétablir l'ordre dans l'administration publique, et les commissaires qui avaient remplacé les ministres continuèrent à en remplir les fonctions. Nous vîmes donc reparaître Buchot, plus humble et moins redoutable pour nous, mais non moins nul. Vers cette époque,

1. M. Otto fut conduit à la prison du Luxembourg; mais il y resta peu de temps, et les soupçons qui avaient motivé cette rigueur furent promptement dissipés. Deforgues, qui lui portait beaucoup d'affection, sorti de cette même prison après le 9 thermidor, s'employa avec le plus grand zèle pour faire mettre en liberté son compagnon d'infortune. Je fus assez heureux pour le seconder dans les démarches qu'il fit auprès du comité de sûreté générale, dont nous obtînmes enfin l'ordre d'élargissement avec lequel nous allâmes, à cinq heures du matin, chercher M. Otto au Luxembourg.

c'est-à-dire à la fin de l'an II (septembre 1794), les bureaux du ministère des relations extérieures furent transportés de la rue Cerutti (aujourd'hui Laffitte), où ils étaient établis, dans la rue du Bac, à l'hôtel Gallifet.

Enfin, le comité de salut public de la convention nationale, qui avait pris les rênes du gouvernement, ramené par la force des choses à des idées d'ordre, sentit la nécessité de rétablir sur un meilleur pied l'administration publique, que les excès révolutionnaires, les déchirements intérieurs dans l'Assemblée et l'impéritie des agents qu'elle avait nommés, avaient complétement désorganisée. Ambitieux de prendre une attitude plus respectable vis-à-vis des puissances européennes, il se montrait disposé à écouter les ouvertures pacifiques que les victoires étonnantes des armées françaises avaient déterminé quelques-uns des cabinets étrangers à lui faire en secret. Dans cette nouvelle disposition des esprits, il lui était impossible de ne pas retirer la commission des relations extérieures de l'état d'abjection où le chef ridicule qui la présidait l'avait laissée tomber. Nous fûmes donc mandés, dans les premiers jours de brumaire an III, au comité de salut public, MM. Otto, Colchen, Reinhart et moi. Quatre membres de ce comité avaient été chargés d'avoir un entretien avec chacun de nous. C'était une sorte d'examen qu'il s'agissait de nous faire subir. Merlin (de Douai), Cambacérès, Thuriot et un autre dont je ne me rappelle pas le nom, avaient été choisis. J'échus en partage à Thuriot.

Il me fit diverses questions sur mes antécédents, me demanda si j'avais fait mes études, si je savais le latin, et parut satisfait lorsque je lui répondis que j'avais appris cette langue et que j'en connaissais encore quelques autres, telles

que l'italien, l'anglais, l'allemand. Après cet interrogatoire, qui dura une demi-heure, il m'annonça que le comité de salut public voulait proposer à la Convention d'organiser la commission des relations extérieures de manière à pouvoir suivre des négociations politiques déjà entamées, et qu'il avait jeté les yeux sur moi pour remplacer le commissaire actuel, dont l'incapacité était généralement reconnue. Nous nous séparâmes ensuite, et, en rejoignant mes collègues, j'appris d'eux qu'ils avaient été soumis à peu près au même examen que moi.

Le résultat de cette singulière conférence ne se fit pas attendre longtemps : par un décret de la Convention du 18 brumaire an III (8 novembre 1794), je fus nommé commissaire des relations extérieures. MM. Otto, Colchen et Reinhart furent attachés particulièrement au comité de salut public, pour suivre près de lui les détails ainsi que la correspondance diplomatiques, et je vins m'établir dans l'hôtel où le ministère des affaires étrangères, comme je l'ai déjà dit, avait été transféré depuis deux mois.

Ces divers arrangements s'étaient opérés à l'insu de Buchot, qui n'en fut instruit que par un journal qu'il acheta le soir dans la rue. Je me rendis cependant près de lui le lendemain de ma nomination et je lui témoignai les égards d'usage en pareille circonstance. Mais il y parut très-peu sensible. Il me dit seulement qu'il allait se trouver fort embarrassé si j'exigeais qu'il quittât immédiatement le logement qu'il occupait dans l'hôtel. Je l'assurai que, n'étant pas dans l'intention de venir y coucher, je lui en laisserais la jouissance aussi longtemps qu'il ne se serait pas procuré une autre habitation. Il me remercia et me dit qu'on avait bien fait de me

nommer, mais qu'il était fort désagréable qu'on l'eût fait venir à Paris et forcé à quitter son état en province pour être ainsi laissé sur le pavé. Là-dessus, il imagina de me demander une place dans mes bureaux. J'essayai de lui faire sentir toute l'inconvenance qu'il y aurait à le faire descendre à un poste secondaire dans la même administration où il avait tenu le premier rang. Il trouva ce genre de délicatesse fort étrange, et, voyant que j'hésitais à lui répondre affirmativement, il me dit que, dans le cas où je ne le trouverais pas capable de remplir la place de commis qu'il sollicitait, il se contenterait de celle de garçon de bureau. Je rougis pour lui de tant d'avilissement, et, après quelques mots vagues d'excuse, je le quittai. Il continua pendant une huitaine de jours à coucher dans l'hôtel, mais je ne le revis plus. On vint me dire un matin qu'il n'était pas rentré la veille au soir et qu'il avait emporté ses effets. J'ignore ce qu'il est devenu par la suite; mais c'était un caractère rare et le plus singulier mélange de bassesse, d'ignorance et de férocité qu'on puisse imaginer.

L'organisation du département des relations extérieures ayant été arrêtée, comme je l'ai dit plus haut, une nouvelle activité commença à se développer. Je travaillai régulièrement avec le comité de salut public, qui se trouvait alors composé d'hommes à qui, quelle que soit la manière dont on jugera leur conduite politique dans le cours de la Révolution, on ne peut refuser de grands talents, tels que Merlin (de Douai), Cambacérès, Sieyès, Fourcroy, Boissy d'Anglas, Carnot et autres. Je cherchai à ranimer, autant que le permettait l'isolement où la ligue de toutes les puissances réunies contre la France l'avait mise, nos relations au dehors. Des

consuls furent envoyés dans tous les pays où l'on pouvait espérer de les faire recevoir. Une circulaire adressée aux agents extérieurs de la République leur recommanda de mettre au premier rang de leurs devoirs les recherches sur l'état des sciences, des arts et en général des connaissances humaines dans les pays où ils exerçaient leurs fonctions. Le célèbre Volney, avec lequel je me liai et qui voulut bien me conserver jusqu'à sa mort l'amitié dont il commença alors à m'honorer, rédigea à ma sollicitation une série de questions d'économie politique que je fis passer à ces mêmes agents, dont les réponses devaient servir à donner une idée précise de l'état des diverses nations au milieu desquelles ils résidaient [1]. Je fis venir les ouvrages et les journaux qui paraissaient en pays étranger, et formai le dessein de fonder une bibliothèque et une salle de lecture qui, établies dans l'hôtel de la commission, seraient ouvertes à tous ceux qui voudraient y venir puiser des renseignements. Des traducteurs payés par le gouvernement devaient faciliter ce genre de recherches aux personnes à qui la connaissance des langues originales aurait manqué.

Le comité de salut public secondait mes vues et accueillit sans difficulté les propositions que je lui faisais. On cherchait à sortir de l'abîme de l'anarchie et il serait injuste de ne pas reconnaître les efforts que le comité fit alors pour rétablir l'ordre, pour faire, si l'on peut s'exprimer ainsi, rentrer la France en Europe, dont elle avait été, en quelque sorte,

1. Ces diverses questions, qui sont un modèle de précision et de sagacité, ont été imprimées en nivôse an III (janvier 1795), ainsi que la lettre circulaire qui les accompagnait. Elles forment un petit volume in-18, qui est aujourd'hui assez rare.

exilée. Environné des dangers que les factions non encore éteintes suscitaient autour de lui et qui, dans les journées des 12 germinal, 3 prairial an III et 13 vendémiaire an IV (avril, mai et octobre 1795), le menacèrent d'une chute complète; sans cesse alarmé par la famine qui désolait Paris et faisait craindre chaque jour une émeute populaire; obligé de pourvoir aux immenses besoins de quatorze armées, afin de les mettre en état de soutenir leurs premiers triomphes et d'en acquérir de nouveaux ; enfin, gêné de tous ses mouvements, suspecté dans toutes ses intentions, ce comité ne succomba pas sous le faix et répondit par la plus étonnante activité, par le plus laborieux dévouement, — je ne dis pas à la confiance publique (ni la nation, ni même la Convention ne lui en accordaient), mais à la grandeur de la charge que le hasard lui avait imposée. L'histoire est là pour attester que, pendant son administration, qui dura plus d'une année, depuis le 9 thermidor an II (28 juillet 1794) jusqu'à l'établissement de la constitution de l'an III, au mois de vendémiaire an IV (octobre 1795), — la France fut partout victorieuse, et, sinon respectée, du moins redoutée au dehors, puisque, pendant cet espace de temps, plusieurs cabinets étrangers sollicitèrent la paix et déposèrent leur orgueil pour traiter avec cette République qu'ils avaient poursuivie de leur mépris.

Les négociations suivies par le comité de salut public eurent une prompte et heureuse issue. Le comte Carletti, envoyé par le grand-duc de Toscane, vint à Paris pour négocier le rétablissement de la neutralité entre la République française et la Toscane. Le traité de paix, conclu par ce ministre avec le comité de salut public, fut ratifié par la con-

vention nationale le 25 pluviôse de l'an III (13 février 1795), sur le rapport de Richard [1].

Un autre traité, plus important, fut signé peu de temps après (16 germinal an III, 5 avril 1795), entre la Prusse et la France. La Hollande, l'Espagne, le landgrave de Hesse-Cassel reconnaissent également la République et traitent avec elle dans le courant de la même année [2].

A l'exception du traité avec la Toscane, qui, comme on l'a vu, fut négocié directement à Paris entre le comte Carletti et le comité de salut public, les autres furent négociés et signés à Bâle par l'ambassadeur français, M. Barthélemy, d'après les instructions du comité. Les négociations confiées à ce diplomate furent conduites avec toute l'habileté qu'il devait à sa longue expérience des affaires; mais elles ne présentèrent pas les difficultés qu'on pouvait craindre de rencontrer dans les premières transactions de ce genre, entre un gouvernement tout récemment établi et des puissances anciennes qui avaient naguère manifesté une si profonde aversion pour les doctrines sur lesquelles il reposait. Il est certain, et j'ai eu l'occasion de m'en convaincre, que les avances ne furent point faites par la République et que toutes les démarches préliminaires le furent, au contraire, par les cabinets étrangers. Deux motifs puissants portaient ces derniers à se hâter de conclure la paix : d'abord, la crainte d'attirer sur leur territoire des armées pleines d'enthousiasme, exaltées par une longue suite de victoires et qu'aucun

1. Le traité même porte la date du 21 pluviôse (9 février).

2. La Hollande, le 27 floréal (15 mai); l'Espagne, le 4 thermidor (22 juillet); le landgrave de Hesse-Cassel, le 11 fructidor (28 août) an III (1795).

obstacle ne semblait devoir arrêter ; ensuite, la crainte, plus redoutable encore, de voir les principes que ces armées professaient, et qui les rendaient si redoutables, pénétrer au sein des antiques constitutions politiques de l'Europe et y porter des germes de révolution.

La troisième année de la République peut donc être considérée justement comme une de celles où la nation a jeté le plus d'éclat. Pendant le cours de cette seule année, la France, victorieuse au dedans de la tyrannie de Robespierre et des fureurs révolutionnaires, vit fermer l'antre des jacobins, se créa une constitution dans laquelle, malgré les imperfections qu'il eût été facile de faire disparaître, les premiers principes de l'équilibre des pouvoirs étaient posés, et institua un gouvernement régulier qui offrait assez de garanties pour que l'on ne craignît plus de traiter avec lui. Au dehors, elle se replaça à un très-haut degré de considération politique, fit la paix avec des ennemis jusqu'alors acharnés à sa perte, leur imposa des conditions sévères et ne se soumit à aucune de celles qui auraient pu blesser sa dignité. Enfin, elle porta ses armes dans les pays voisins et ne vit plus aucun soldat étranger sur son territoire. Tout lui présageait donc dans l'avenir une grande et durable prospérité ; mais elle ne trouva dans les gouvernants que la constitution de l'an III vint placer à sa tête ni talents ni vertus, et, lorsque, cinq ans plus tard, elle répudia cette constitution, la nation, éblouie par la gloire, adopta sans réfléchir des institutions qui, s'écartant tout à fait des principes qu'elle avait professés et ne reposant sur aucune base solide, furent promptement renversées. La victoire seule lui fut longtemps fidèle et lui fit illusion, mais elle paya cette gloire de la perte de sa liberté.

CHAPITRE III

L'auteur est nommé ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Toscane. — Journée du 12 germinal. — L'auteur s'embarque à Marseille pour Gênes, et de là se rend à Florence. — Rapport au comité de salut public sur l'état politique de la Toscane. — Embarras causés par la présence des émigrés français à Livourne et par le mauvais vouloir des autorités toscanes à l'égard de la République. — Le général Bonaparte nommé au commandement de l'armée d'Italie. — Ouverture de la campagne et série de victoires remportées par le jeune général. — Les gouvernements de l'Italie font des démarches pour obtenir la paix. — L'auteur prend la résolution de se rendre au quartier général de Bonaparte.

Le rétablissement des relations politiques entre la France et plusieurs puissances de l'Europe, une plus grande activité imprimée à celles qui n'étaient pas tout à fait interrompues avec la Suède, le Danemark, la Suisse et les États-Unis d'Amérique avaient ouvert de nouveau la carrière diplomatique. Je n'avais que trente-deux ans, j'étais avide de connaissances, de voyages ; je désirais donc occuper un poste diplomatique, et le comité de salut public se montra disposé à satisfaire mes vœux. Il me laissa en quelque sorte le choix entre la

mission de Florence et celle des États-Unis. Mes goûts me décidèrent pour la première.

Je fus nommé, le 9 pluviôse an III (6 février 1795), ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Toscane. L'arrêté du comité de salut public qui contient cette nomination est signé : Cambacérès, Merlin (de Douai), Maret, Pelet, Carnot, A. Dumont, Fourcroy, Boissy d'Anglas, Chazal, Dubois de Crancé. M. Fréville[1] fut nommé secrétaire de légation, et M. Finet, peintre, fut, sur ma proposition, choisi pour résider près de moi à Florence, en qualité d'artiste chargé de préparer des échanges de tableaux entre les deux gouvernements, à l'avantage de l'un et de l'autre.

Cependant, le grand-duc faisait publier dans ses États, le 1er mars 1795, le traité de paix qu'il venait de conclure avec la France et envoyait, par réciprocité, au comte Carletti des lettres de créance pour remplir à Paris les fonctions de ministre plénipotentiaire. M. Carletti fut reçu solennellement, en cette qualité, dans le sein de la Convention, le 28 ventôse (17 mars), et le procès-verbal de cette séance extraordinaire est imprimé en français et en italien à l'imprimerie nationale. C'était le premier triomphe politique obtenu par la République.

M. Colchen me remplaça peu de jours après, en qualité de commissaire des relations extérieures, et mes lettres de créance, ainsi que mes instructions, me furent remises le 9 germinal (24 mars).

Tout étant ainsi terminé, je me disposais à partir, lorsqu'un nouvel orage qui menaçait la Convention me fit sus-

1. Mort à Paris comme conseiller d'État et pair de France.

pendre mon voyage, pour en connaître la direction et les effets.

Les restes de la faction de Robespierre s'agitaient encore, et, comme la conduite du comité de salut public enlevait à cette faction tout espoir de recouvrer, par l'autorité de la parole ou par l'ascendant sur les esprits, la puissance dans l'Assemblée, elle tenta un mouvement insurrectionnel, afin de s'emparer par la force de l'autorité dont le 9 thermidor l'avait dépouillée. Des rassemblements nombreux d'hommes armés, envoyés par diverses sections, pénétrèrent, pendant la séance du 12 germinal (1er avril), dans la salle de l'Assemblée, demandant à grands cris du pain, la constitution de 1793 et la liberté des patriotes, c'est-à-dire de Collot d'Herbois, Billaud-Varennes et autres, qui avaient été mis en état d'arrestation quelque temps auparavant. L'Assemblée montra beaucoup de calme pendant cette agression ; Boissy d'Anglas, surtout, se distingua par ce ferme courage qui, plus tard, fut mis à une terrible épreuve. Enfin, dans cette séance mémorable, qui dura jusqu'à six heures du matin, l'Assemblée rendit un décret qui ordonnait la déportation immédiate de Collot d'Herbois, de Billaud-Varennes, de Barrère et de Vadier, et l'arrestation de plusieurs membres de la Convention, tels que Choudieu, Léonard Bourdon et autres. Pichegru, qui apparut alors pour la première fois sur la scène politique, fut chargé du commandement de Paris et la ville déclarée en état de siége. De nombreuses patrouilles parcoururent les rues de la capitale dans la nuit, et je fis moi-même partie de celles qu'ordonna la section que j'habitais. Malgré quelque opposition, promptement écartée, le décret de la Convention fut exécuté : Collot d'Herbois et Billaud-Varennes

partirent pour Rochefort et de là furent envoyés à Sinnamari. Deux jours après, le calme était parfaitement rétabli. Persuadé qu'après ce succès il ne serait pas troublé de longtemps, — opinion qui malheureusement fut démentie peu après, — et n'ayant plus rien qui me retînt à Paris, je me mis en route pour l'Italie, le 20 germinal an III (9 avril 1795).

Comme la guerre que la France soutenait alors contre l'Autriche et le roi de Sardaigne ne me permettait pas de traverser l'Italie supérieure, je me rendis à Marseille, où je m'embarquai pour Gênes. Obligé de relâcher à San-Remo, je fis une partie de la route à cheval par la rivière du Ponent, en traversant les avant-postes de notre armée d'Italie. Cette armée, destinée à faire de si grandes choses, était alors très-faible. Elle occupait, dans les montagnes des positions difficiles où elle se trouvait exposée aux plus dures privations. Mais elle les supportait avec la plus admirable résignation et préludait par une héroïque patience à la gloire qui devait bientôt l'immortaliser. Je trouvai à Alassio Kellermann, qui venait en prendre le commandement, ainsi que Berthier, mon compatriote, avec qui j'avais été lié depuis ma jeunesse et qui remplissait les fonctions de chef d'état-major. Après m'être concerté avec l'un et l'autre sur les moyens d'entretenir une correspondance et sur les services que le poste diplomatique que j'allais occuper me permettrait de rendre à l'armée, je les quittai et me rendis à Gênes, d'où je fis partir pour Livourne une felouque chargée de mes effets, et je continuai ma route à cheval par la rivière du Levant. Enfin, après avoir passé de cette manière par Lerici, Sarzane et Pise, où je retrouvai mes bagages, j'arrivai à Florence le 1er prairial an III (28 mai 1795). J'avais em-

ployé près de six semaines à ce voyage ; mais j'en avais profité pour visiter Nîmes et ses antiquités, le pont du Gard, Orange, et je m'étais arrêté quelques jours à Gênes et à Pise, où une foule d'objets dignes d'attirer l'attention des voyageurs m'avait retenu. Échappé aux terribles agitations de nos troubles politiques, je trouvai dans ce voyage une douce diversion, quoique l'inquiétude sur ce qui se passait à Paris, les bruits fâcheux qui se répandaient, les nouvelles, vraies ou fausses, qui me parvenaient à chaque instant me détournassent fréquemment du spectacle varié que j'avais sous les yeux, pour me replonger dans de cruelles angoisses. En cela, je ne faisais, au surplus, que l'apprentissage de l'état pénible où j'allais me trouver dans un pays étranger, au milieu d'une population où nos excès nous avaient fait de chaque homme un ennemi, où nous ne trouvions aucune pitié pour nos malheurs, aucune excuse pour des fautes ou des crimes dont on abhorrait les auteurs, sans en plaindre les victimes et sans rendre aucune justice à ceux qui en avaient puni les auteurs.

Malgré la manifestation de sentiments hostiles et qu'entretenaient avec grand soin les émigrés français qui habitaient Pise et Livourne, la nouvelle de la neutralité rétablie entre la France et le grand-duc avait été généralement reçue avec plaisir en Toscane. Les Anglais mêmes, quoiqu'ils s'en montrassent fort irrités, voyaient cet événement avec une satisfaction intérieure. Il les mettait, en quelque sorte, en possession du port de Livourne, où ils pouvaient, à l'abri de cette neutralité, aborder sans aucune crainte. Des négociants de cette nation y trouvaient, pour leurs propriétés, une garantie que compromettait l'état de guerre, qui pouvait

d'un moment à l'autre, amener les armées françaises en Toscane. D'ailleurs, les Anglais, maîtres de la mer, possesseurs de l'île de Corse, n'avaient rien à redouter de notre faible marine, et nos corsaires, qui formaient à peu près les seuls bâtiments qui arborassent dans ces mers le pavillon national, étaient plus que jamais exposés. En effet, les Anglais bloquaient, en quelque sorte, par leurs bâtiments de guerre l'entrée du port de Livourne, seul asile ouvert à ces corsaires et dans lequel ceux-ci trouvaient à peine les moyens d'échapper à des ennemis qui dominaient à Livourne et respectaient rarement la neutralité d'un prince faible. Enfin, la population de ce port et l'administration même étaient entièrement dévouées aux Anglais et leur assuraient d'avance l'impunité des nombreuses violations de neutralité dont ils se rendaient coupables. Tout était donc avantage pour nos adversaires.

Telles furent les conséquences que je tirai des premiers détails qui me furent donnés par M. Fréville. Il m'avait précédé de quelques semaines en Toscane et était venu au-devant de moi jusqu'à Pise. La suite m'a pleinement convaincu qu'il ne s'était point trompé dans sa manière de juger la situation des affaires.

Après les premiers jours employés à la remise de mes lettres de créance, à ma présentation à la cour et aux devoirs de l'étiquette que je mis tous mes soins à ne blesser en rien, afin de convaincre que mon intention était bien de respecter les usages du pays, je m'attachai à reconnaître par moi-même le terrain sur lequel je me trouvais amené. Un mois à peu près de séjour et d'observations, tant à Florence qu'à Livourne, où j'allai passer quelques jours, me mit en état de m'en

faire une idée assez précise et de la communiquer au comité de salut public. Les événements du 3 prairial an III, qui assuraient le triomphe de la convention nationale et que j'avais appris le 13 (22 mai 1795), avaient donné au gouvernement provisoire de la France un aplomb et une confiance qu'il n'avait pas eus jusque-là, et il sentait, pour l'exécution des desseins qu'il méditait, la nécessité de connaître la situation de cette Italie qui attirait alors tous ses regards, les principes du premier gouvernement avec lequel il avait traité et le caractère de ceux qui en dirigeaient la marche. Je mis donc tous mes soins à satisfaire une si juste curiosité, et voici, à peu près, ce que j'écrivis sur ce sujet au comité de salut public, le 20 messidor an III (8 juillet 1795) :

« Depuis les temps célèbres de la république florentine, la Toscane, érigée en grand-duché sous le sceptre des descendants des Médicis, était à peine distinguée du reste des États secondaires de l'Italie, jusqu'au moment où Pierre-Léopold lui fit jouer un rôle plus important. En envisageant ce prince comme grand-duc, on ne peut se refuser à estimer en lui l'administrateur éclairé. La sagesse de ses règlements sur le commerce, les efforts qu'il fit pour diminuer l'autorité de la noblesse et rendre à la classe moyenne de la société l'influence qu'elle avait perdue, préparaient à la Toscane une existence plus heureuse que celle dont elle avait joui pendant le règne de son prédécesseur. Mais, s'il sut se concilier sous ce rapport l'approbation des hommes éclairés, il déplut souverainement à la classe dont il blessait les priviléges et les préjugés. Cependant, l'autorité absolue qu'il exerçait, l'usage violent qu'au besoin il savait en faire et la force que

lui donnait sa grande popularité suffirent pour étouffer tous les germes de mécontentement.

» La mort de Joseph II et la révolution française amenèrent un nouvel ordre de choses. Léopold alla régner à Vienne, et, devenu empereur, parut avoir oublié ou répudié les principes qu'il avait professés comme grand-duc. Son avénement au trône impérial et sa mort, qui le suivit de près, ont livré la Toscane au gouvernement du second de ses fils, Ferdinand III, à peine adolescent, l'élève du marquis de Manfredini, aux soins duquel son père l'avait confié.

» La marche rétrograde que Léopold empereur a suivie, en se déclarant contre la révolution française, devint l'occasion d'un triomphe pour la classe qu'il avait comprimée en Toscane. Son administration, ses règlements furent attaqués, sa mémoire outragée, et il se forma bientôt un parti contre le système qu'il avait établi. L'ascendant de Manfredini et l'inertie propre à un gouvernement ennemi de toute mesure violente luttèrent avec avantage contre ce parti ; mais enfin, aidé des émigrés et de l'influence des Anglais, il vint à bout de pousser la Toscane dans la coalition contre la France, et cette démarche imprudente a failli causer sa ruine.

» Les victoires des Français, les conseils de Manfredini, et plus encore peut-être la tendance au repos, naturelle au pays, firent bientôt ouvrir les yeux sur les dangers d'une rupture aussi impolitique. La paix fut demandée, et la France l'accorda.

» Mais ce serait une grande erreur que de croire que ce rapprochement fût la suite d'aucune affection ou d'aucun rapport de principes. Tout ce que je viens d'établir prouve le contraire. La crainte a tout fait. Il n'est ici qu'un seul

homme dont les démarches paraissent dictées par des vues plus étendues, par des idées philosophiques et une philanthropie générale. Cet homme est Manfredini.

» Attaché aux principes de l'administration de Léopold, sans peut-être partager sa manière de voir sur les moyens d'exécution, il paraît mettre une partie de sa gloire à maintenir son système. Il a conservé jusqu'ici beaucoup d'empire sur l'esprit de son élève, et je dois rendre à Ferdinand III la justice de dire qu'il est disposé par lui-même à suivre la route que lui trace Manfredini. Cependant, le parti contraire, profitant de la jeunesse et de l'inexpérience du prince, acquiert chaque jour de nouvelles forces, et, en attendant qu'il ose attaquer ouvertement Manfredini, il cherche sourdement et dans toutes les occasions à affaiblir son influence et à diminuer le respect qu'on lui porte.

» Déjà les plans de Léopold ont été abandonnés dans beaucoup de parties. Les lois sur la liberté du commerce ont été modifiées ; la misère des campagnes et la cherté des vivres, suite des restrictions en fait de commerce, se font déjà sentir. On a le projet de rétablir la peine de mort, supprimée par le code de 1771. L'empire des prêtres, que des règlements sages avaient considérablement restreint, reprend de nouvelles forces. Les hommes employés par Léopold ont été écartés. Enfin, ce pays qui, depuis quelque temps, s'était élancé vers les idées philosophiques et un meilleur gouvernement, qui avait même devancé d'autres nations dans cette carrière, rétrograde évidemment et tend à rentrer sous le joug des préjugés dont le génie d'un homme avait su l'affranchir.

» Témoin de ces regrettables innovations, Manfredini ne

fait aucun effort pour les arrêter où se trouve dans l'impuissance d'en faire. Je crois même avoir démêlé que, dans le dessein d'assurer le triomphe à ses opinions sur la neutralité, il a pensé devoir céder sur d'autres points. Si je ne me trompe dans cette conjecture, il a commis, à mon sens, une grande faute. C'était en s'appuyant sur les bases du gouvernement de Léopold, qu'il devait en faire dériver, comme une conséquence, le maintien de la neutralité. En les abandonnant, il laisse à ses ennemis un grand avantage. Insensiblement on l'entraînera dans des mesures absolument opposées à ses propres vues, et il sera facile ensuite de le renverser lui-même, quand il ne sera plus entouré que des ruines d'une administration qui était la sauvegarde de sa réputation et de son existence politique.

» A la vérité, Ferdinand se déciderait avec peine à se séparer de Manfredini. La longue habitude d'une déférence que l'estime publique a justifiée le rend nécessaire. D'ailleurs, ce prince, doué, autant que j'ai pu jusqu'ici en juger, d'un sens droit, simple dans ses mœurs, beaucoup mieux élevé et plus instruit que ne le sont ordinairement les hommes de sa classe, est peut-être plus éloigné que tout autre des mesures qu'on cherche à lui faire adopter et un de ceux à qui elles répugneraient le plus. Aussi me paraît-il jouir parmi la noblesse de fort peu de considération, et, quoiqu'il soit un des hommes les plus estimables que j'aie rencontrés ici, j'en suis encore à entendre un mot d'éloge sur son compte. Mais avec toutes ces qualités il est jeune, et les craintes que l'on peut lui inspirer sur la conservation de sa puissance au milieu des événements qui troublent aujourd'hui l'Europe, doivent agir sur lui et faire fléchir l'opposition que son édu-

cation et son caractère propre lui inspireraient contre les innovations qu'on lui suggère.

» D'un autre côté, il me semble également impossible qu'il s'affranchisse entièrement de l'influence de l'empereur, et certes le cabinet de Vienne ne marche pas d'accord avec Manfredini. L'espoir de celui-ci, et il ne me l'a pas caché, avait été de ramener l'empereur à ses principes et de rendre la Toscane médiatrice de la paix entre l'Autriche et la république française. Les dernières résolutions prises à Vienne, l'alliance de la Russie et de l'Angleterre, les subsides accordés par cette dernière puissance, enfin le bruit qui s'est répandu, que les ouvertures d'une semblable négociation, si elle devait avoir lieu, se feraient à Bâle, ont fait évanouir les espérances de Manfredini et diminuent, par conséquent, son crédit, qu'une telle négociation, couronnée par un heureux succès, eût affermi plus que jamais.

» Ce n'est pas ici le lieu d'examiner s'il eût été à désirer ou à craindre pour la France que les idées de Manfredini se fussent réalisées. Je ne m'occupe en ce moment que des conséquences que l'on peut tirer de ces divers faits par rapport au gouvernement de Toscane.

» Il est aisé de juger que la conjoncture est infiniment favorable au nombreux parti qui est hostile au système d'administration adopté par Léopold, et que ce parti doit faire tous ses efforts pour la mettre à profit. Ses intrigues ont donc particulièrement pour objet d'influer sur le choix du premier ministre, qui embrasse dans ses fonctions le département des affaires étrangères, place vacante, pour ainsi dire, depuis longtemps, par la nullité absolue du sénateur Serristori, qui l'occupe et qui doit le devenir de fait, d'ici

à peu de temps, par la mort ou par la retraite de ce dernier.

» Manfredini, ayant jusqu'ici, sans aucun titre public, dirigé la marche du gouvernement, n'a fait aucun changement dans le ministère. Il s'est borné à produire à l'avance un homme à sa dévotion, propre à remplacer Serristori. Neri-Corsini [1], aujourd'hui secrétaire d'État, a été désigné. Il appartient à une famille illustre, il est jeune, et, n'étant jamais sorti de l'Italie, son expérience et ses connaissances en affaires me paraissent limitées aux anciens errements de la politique astucieuse qui a toujours dirigé les cabinets de ce pays. Attaché par des intérêts de famille et par sa naissance à l'aristocratie de la noblesse, il me paraît fort éloigné de nos principes; mais il se conduit avec dissimulation et il laisse le moins possible transpirer ses véritables sentiments. Cependant, il est aisé de voir que Manfredini n'a fait en lui qu'un écolier ingrat et fort disposé à se ranger du côté de ses ennemis, si leur parti l'emporte.

» Corsini n'ignore pas que, en supposant ce triomphe, il ne doit pas s'attendre à occuper la place à laquelle il est destiné. Il sent qu'il pouvait, à la rigueur, être propre à la remplir sous la tutelle de Manfredini, mais qu'abandonné à lui-même il n'en pourrait porter le poids et que sa jeunesse seule serait un motif suffisant pour l'en écarter. Un tel concurrent n'étant donc nullement redoutable, les vues du parti se porteraient, après avoir renversé Manfredini, sur M. Fran-

1. Depuis, il a été conseiller d'État en France, où je l'ai retrouvé lorsque je suis venu, en 1813, reprendre ma place au conseil d'État. Il était, comme moi, membre de la section de l'intérieur. Nous ne pensions pas, à Florence, en 1795, devenir collègues dix-huit ans plus tard.

çois Serrati, gouverneur actuel de Livourne, homme qui, par son âge, sa gravité, l'importance des emplois qu'il a remplis, la réputation qu'il se ménage, peut, d'un moment à l'autre, être chargé, non pas du titre seul, mais des fonctions réelles de premier ministre, succéder à Manfredini dans la direction des affaires et exercer, quoiqu'en sens contraire, la même influence que lui dans l'administration générale de l'État. »

Telles étaient la situation du gouvernement toscan et l'idée que je cherchais à en donner au comité de salut public, en insistant sur l'indispensable nécessité de s'occuper sérieusement de la guerre en Italie, jusqu'alors fort négligée. La suite fera voir que je m'étais peu trompé dans ma manière de juger, dans les conséquences que je tirai de mes obvervations et dans la nature du remède. Mais, en attendant, j'avais d'assez grandes difficultés à vaincre, car il est évident que, tant que nous ne dominerions pas en Italie par la force des armes, nous n'y aurions ni la sécurité de la neutralité ni les avantages de la conquête. Tous les préjugés y étaient soulevés contre nous. Les nobles, dont les priviléges et l'influence étaient minés par l'infiltration de nos doctrines, nous portaient une haine mal dissimulée ; le peuple, échauffé par les prêtres, et — il faut bien le dire aussi — par les déclamations outrées et les calomnies les plus odieuses des émigrés, était prêt, au premier mouvement, à se porter aux plus grands excès contre les Français, et beaucoup de nos compatriotes ont été les victimes de ses fureurs, toutes les fois qu'il a cru pouvoir les exercer impunément.

Au milieu de ces dispositions hostiles, entretenues dans les deux classes extrêmes de la société, mon arrivée à Flo-

rence avait fait événement et excité une malveillante curiosité. Les bruits les plus étranges m'avait précédé. On s'attendait à voir un espèce de sauvage, vêtu d'une manière extraordinaire, ne se servant que du plus grossier langage, n'ayant aucune idée des convenances sociales et disposé à les heurter avec scandale. Mes mœurs, ma manière de vivre, les égards que je m'empressai de montrer pour les usages du pays, le soin que j'apportai à respecter jusqu'aux préjugés, dissipèrent promptement ces premières impressions ; je trouvai même dans la classe moyenne et la plus éclairée des habitants, et parmi les hommes cultivant les lettres, les arts et les sciences, tels que Fontana, Fossombroni, Fabbroni, Galuzzi, etc., un accueil plus favorable que je n'avais osé l'espérer. J'en excepterai cependant Alfieri, qui était alors en Toscane, où il vivait dans la société intime de madame d'Albany [1]. On sait que cet homme d'un génie si remarquable, l'un des plus illustres écrivains de l'Italie, après avoir, dans son ouvrage sur la tyrannie, montré une si profonde haine du despotisme et s'être fait un des plus chauds apologistes de la révolution française, blessé par les rigueurs des décrets de l'Assemblée constituante qui attaquaient la fortune de madame d'Albany, et probablement aussi par les excès qui, dans la suite, déshonorèrent la cause de la liberté, avait entièrement changé d'opinion. Il poursuivait d'une haine implacable la nation française tout entière, et avait épanché cette

1. Madame d'Albany était la veuve d'un des derniers descendants des Stuarts. De cette maison si célèbre par ses infortunes, il ne subsistait alors que le cardinal d'York, que j'ai eu occasion de voir à Rome. A la mort de ce dernier, la famille des Stuarts fut complètement éteinte.

haine dans les vers les plus injurieux. J'aurais désiré me rapprocher d'un homme d'un si beau talent, dans l'espoir de le faire insensiblement revenir d'une inimitié, qui passait les bornes de la raison et de l'équité; mais son caractère était trop inflexible pour céder, et, après quelques insinuations que je fis parvenir jusqu'à lui et qui furent repoussées, je m'abstins avec regret de toute autre démarche.

Cependant, quoique ma conduite et mes habitudes domestiques, mieux connues, eussent effacé les préventions populaires, l'opinion, sous le rapport politique, ne m'était pas revenue, et plus j'avançais dans le maniement des affaires, plus je la trouvais contraire. Livourne était presque chaque jour le théâtre de scènes sanglantes entre les émigrés et le petit nombre de républicains que le commerce ou les équipages de corsaires amenaient dans ce port. Des Français, faits prisonniers par les Anglais [1] qui les avaient conduits à Livourne, furent, à la suite d'une querelle qui s'engagea entre eux et les émigrés, insultés et blessés. La population, toute dévouée aux Anglais, avait favorisé ces violences, et le gouvernement toscan, craignant de se compromettre, n'avait agi contre les coupables qu'avec la plus insigne mollesse. Mes premiers soins furent donc de prévenir le retour de ces déplorables différends, en demandant l'éloignement de ceux qui, sans respect pour la tranquilité du pays qui leur donnait asile, la compromettaient à chaque instant et manquaient en même temps à tout sentiment de générosité envers des soldats braves dont le malheur devait exciter la sympathie

1. Ces prisonniers faisaient partie de l'équipage des vaisseaux de guerre *le Ca-ira* et *le Censeur*.

de leurs compatriotes. Cette expulsion sur laquelle j'insistais était dans l'intérêt du grand-duc et des émigrés eux-mêmes. Ceux-ci auraient trouvé dans les autres parties de la Toscane une retraite plus tranquille, et le gouvernement, en leur donnant pour séjour l'intérieur du pays, étouffait un sujet continuel de plaintes et de récriminations qui le compromettaient sans cesse avec la France et qui finit par attirer les armes de la République à Livourne.

Mais, quoiqu'un intérêt bien entendu leur fît une loi de suivre une marche si raisonnable, les conseillers de Ferdinand ne l'adoptèrent pas. Nos armées, retenues dans la rivière de Gênes n'étaient pas encore entrées en Italie. La crainte n'agissait pas et le ministère s'en tint à cette politique évasive et tortueuse, généralement adoptée par les cabinets italiens. On promit, on retira ses promesses; on répondit à des plaintes par d'autres plaintes; les accusations furent rétorquées par d'autres accusations, on laissait impunis les auteurs des excès que j'avais dénoncés et l'on exigeait la punition de quelques Français accusés par le gouvernement toscan. J'étais allé moi-même à Livourne reconnaître l'état réel des choses, afin de me défendre contre les exagérations des rapports qui m'étaient faits; mais ce voyage fut à peu près inutile. Je me convainquis seulement que M. Serrati, gouverneur de Livourne, était un ennemi déclaré de la France. Dans les conversations très-animées que j'eus avec lui relativement à l'affaire des prisonniers français dont j'ai parlé plus haut, sa partialité pour nos ennemis perçait à travers des assurances affectés d'un sincère attachement à la neutralité. Il s'opposa à toutes les mesures que j'avais proposées, et je revins à Florence, persuadé que nous n'obtien-

drions aucune satisfaction, tant que mes réclamations ne seraient pas appuyées par la terreur de nos armes.

Mais l'époque approchait où cette irrésistible puissance de la victoire devait se déployer, et le gouvernement toscan s'aperçut trop tard que, par sa partialité mal déguisée, il avait excité tant de ressentiments, qu'il ne pouvait plus espérer de se soustraire à ce débordement qui inonda l'Italie peu de temps après.

Les événements du 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795) avaient amené sur la scène politique l'homme qui, en moins de trois années, devait remplir de son nom l'Europe entière. Bonaparte appelé à la défense de la convention nationale contre les rassemblements des sections qui la menaçaient, avait triomphé aisément d'une foule plus brave que disciplinée et conduite par des chefs inhabiles. L'importance plus encore que le mérite du succès avait attiré l'attention sur lui, et, lorsque la constitution de l'an III mit à la tête du gouvernement un directoire de cinq membres, Barras, l'un d'eux, qui avait mis en avant le jeune général pendant les journées de vendémiaire, soit par reconnaissance, soit qu'il eût deviné son génie, s'occupa de sa fortune, lui fit épouser madame de Beauharnais, et, six mois après, lui donna le commandement de l'armée d'Italie.

Pourtant, ce commandement n'était pas en faveur. L'armée d'Italie, la moins nombreuse de toutes celles que nous avions sur pied, se trouvait alors[1] la moins en état de combattre. Scherer, un des plus incapables des généraux français, qui succéda

1. Dans les derniers mois de l'an III et le commencement de l'an IV (six derniers mois de 1795).

à Kellermann, avait été attaqué et battu par le général autrichien de Vins. Obligé d'évacuer Vado [1], il avait perdu sa communication avec Gênes, et, lorsque quelques succès obtenus depuis cet échec ouvrirent de nouveau cette communication, il ne sut pas les mettre à profit pour pénétrer dans la plaine et resta dans une complète inaction. Les Français, resserrés entre la côte et les montagnes, ne pouvant tirer de subsistances que par la voie de mer, toujours incertaine et souvent dangereuse, se soutenaient à peine par leur valeur et leur constance dans cette position difficile contre les efforts d'un ennemi enflé de quelques succès. Déjà même on nous voyait chassés sans retour de cette lisière de l'Italie que nous n'avions pas osé franchir, et les Autrichiens prêts à envahir nos départements méridionaux. Les gouvernements ennemis de Rome et de Naples, enhardis par le revers de Vado, prenaient une part active à la guerre et fournissaient des hommes et de l'argent. Venise et Gênes, restées constamment neutres, tremblaient et cherchaient à se faire pardonner de n'être pas entrées dans la coalition, en mettant à profit leur neutralité pour servir l'Autriche. La Toscane même, qui venait de traiter avec nous, prenait à notre égard un ton de protection, ajournait avec dédain ses réponses à nos justes griefs, nommait pour premier ministre M. Serrati, et le remplaçait à Livourne par M. Spanocchi, ancien capitaine de vaisseau au service de Naples, malgré toute la contrariété que devaient nous causer des choix aussi désagréables que défavorables à nos intérêts.

C'est avec une armée si peu formidable en apparence, avec

1. Au mois de messidor an III (juillet 1795).

des moyens si bornés et en présence de tant de difficultés que Bonaparte avait à agir. Mais il sentait ses forces, son génie lui avait d'avance suggéré un plan différent de tous ceux qu'avaient adoptés les généraux qui l'avaient précédé, et il n'y eut rien de plus admirable que la conception de ce plan, si ce n'est l'étonnante rapidité de son exécution.

Cependant, le Directoire exécutif, qui m'avait envoyé de nouvelles lettres de créance, marquait son avénement au gouvernement de la République par des mesures énergiques. En me faisant connaître son intention de donner à la guerre d'Italie une nouvelle impulsion, il m'ordonnait de seconder de tous mes moyens les généraux de cette armée et de prendre à l'égard du gouvernement près duquel j'étais accrédité une attitude ferme et menaçante. Il avait chassé de Paris [1] M. Carletti, ministre du grand-duc, qui avait demandé à faire une visite à la fille de Louis XVI. Cette jeune princesse était à la veille de quitter Paris pour se rendre à Vienne, et devait être échangée sur la frontière avec les anciens commissaires de la Convention et le général Beurnonville, que Dumouriez avait arrêtés en avril 1793, ainsi que MM. de Semonville et Maret, que l'Autriche avait faits prisonniers lorsque, dans la même année, ils traversaient la Suisse pour se rendre à Constantinople en qualité d'agents diplomatiques de la République. Le grand-duc, intimidé par une résolution si brusque, avait reçu le coup non sans douleur, mais au moins sans oser murmurer, et Carletti, blâmé par sa cour pour son imprudence, fut remplacé à Paris par Neri-Corsini [2]. Sans approuver intérieurement la conduite du Di-

1. Le 10 frimaire an IV (1er décembre 1795).

2. Ce nouveau ministre arriva à Paris le 15 nivôse an IV 5 jan-

rectoire, qui, dans cette affaire, me parut blesser tous les usages diplomatiques et qui mit une rigueur à mon sens déplacée à punir avec tant de violence une démarche de pure convenance à laquelle on pouvait se refuser simplement, je ne puis cependant m'empêcher de reconnaître que cette sévérité imprima une salutaire terreur. Si elle ne nous fit pas aimer, — ce à quoi nous ne pouvions réussir, de quelque manière que nous nous y prissions, — elle nous fit au moins craindre et rendit un peu plus faciles mes relations avec le gouvernement toscan. Je profitai même de cette disposition passagère des esprits pour obtenir de lui qu'il se refusât à laisser passer sur le territoire du grand-duché les régiments que la cour de Naples envoyait à l'armée autrichienne. Pendant cette négociation, dans laquelle, pour la contrarier, on essaya de faire entrer des intérêts de famille [1], je fus parfaitement secondé par M. Manfredini, qui se prononça très-énergiquement pour la stricte observation de la neutralité. On lui en fit un crime à Vienne, où l'on avait fait passer une copie de la lettre que j'écrivis à ce sujet au ministre des relations extérieures, Charles Lacroix, et dans laquelle je lui rendais compte de mes conversations avec Manfredini où la question avait été débattue entre nous. Cette copie, dérobée dans les bureaux du ministère à Paris par quelque main infidèle et probablement achetée, avait servi d'acte d'accusation contre Manfredini, qui fut obligé d'aller se justifier à Vienne [2].

vier 1796). Carletti en était déjà parti, et se trouvait à Bâle le 7 nivôse (28 décembre 1795).

1. La grande-duchesse était fille de la reine de Naples.

2. Ce voyage eut lieu en avril 1796. Il était de retour au au mois de

Mais la crainte qui semblait dominer de temps à autre le gouvernement toscan était elle-même une preuve de sa faiblesse. C'était donc en vain que j'attendais de lui la fermeté nécessaire pour mettre un terme aux excès dont Livourne était si fréquemment le théâtre. Ces excès, ces violences contre les Français, suscités tour à tour par les émigrés, les Napolitains ou les Anglais, se renouvelaient sans cesse et amassaient sur cette ville de vifs ressentiments, fomentés adroitement par des hommes qui convoitaient les richesses qu'elles renfermait. Ils finirent par amener sa ruine.

Cependant, la guerre commençait à prendre en Italie un aspect formidable. Bonaparte était arrivé à Nice au commencement de germinal an IV (avril 1796). Je reçus une première lettre de lui dans laquelle il m'annonçait qu'il allait mettre l'armée en mouvement. En même temps, il me demandait de lui faire connaître l'état de l'Italie et de lui donner tous les renseignements que je croirais utiles. Je reconnus dans son style concis et plein de mouvement, quoique inégal et incorrect, dans la nature des questions qu'il m'adressait, un homme qui ne ressemblait pas aux autres. Je fus frappé de l'étendue et de la profondeur des vues militaires et politiques qu'il indiquait et que je n'avais aperçues dans aucune des correspondances que j'avais jusque-là entretenues avec les généraux de notre armée d'Italie. Je prévis donc ou de grands succès ou de grands revers. Cette incertitude dura peu. La campagne s'ouvrit, et une série de victoires aussi éclatantes qu'imprévues, qui se succédaient

mai, et c'est lui-même qui m'assura qu'on lui avait montré à Vienne la copie de la lettre dont il est question.

avec la plus étonnante rapidité, porta, en deux mois de combats, au plus haut degré d'élévation la gloire des armes françaises et celle du grand capitaine qui les conduisait, pour ainsi dire, chaque jour à de nouveaux triomphes.

Il n'entre pas dans le dessein de cet écrit de rapporter ici les détails des événements militaires de cette mémorable campagne. Les batailles de Montenotte, de Millesimo, de Mondovi; les combats de Dego et de Saint-Jean, le passage du pont de Lodi, sont consacrés par l'histoire, et ces noms, qui rappellent tant de valeur, tant de hauts faits, tant de talents déployés, un génie si fécond en desseins, si fertile en ressources, sont devenus immortels. Les nouvelles arrivaient au centre de l'Italie, les bulletins qui donnaient la description de ces merveilleux combats, d'abord démentis, finirent par causer une sorte d'éblouissement, et, la force de la vérité subjuguant les plus incrédules, on ne songea plus qu'à détourner le torrent des contrées qu'il n'avait pas encore atteintes.

Ainsi les victoires des Français, les armistices conclus avec le roi de Sardaigne, les ducs de Modène, de Parme et de Plaisance, l'occupation du Milanais avaient renversé toute la politique de la haute Italie. J'obtins du cabinet de Florence plus de condescendance que je n'en avais obtenu jusque-là. Malgré tous les efforts que faisait à Paris Néri-Corsini pour s'y opposer, malgré les plaintes qu'il portait contre ce qu'il appelait mes hauteurs, une proclamation éloigna les émigrés de Livourne, et cette mesure, qui fut un service pour eux, s'exécuta avec tous les égards que réclamaient l'humanité et le respect dû au malheur. Rome, Naples, et surtout la première de ces puissances, plus exposée aux attaques immé-

diates du vainqueur, commencèrent à faire des démarches pour obtenir la paix ou du moins une suspension d'hostilités. Le prince Belmonte-Pignatelli, ambassadeur de Naples près le roi d'Espagne et chargé par sa cour de faire près de moi les premières ouvertures, vint à Florence. M. de Manfredini me le présenta et m'engagea à seconder les démarches qu'il se proposait de faire auprès du général en chef de l'armée française. Comme un armistice avec Naples, dont une des conditions devait être de fermer aux Anglais les ports de ce royaume et de retirer les régiments de cavalerie napolitaine qui se trouvaient dans l'armée autrichienne, me paraissait avantageux sous le rapport politique et militaire, j'engageai volontiers mes bons offices pour appuyer les propositions du prince Pignatelli, et je promis même de me rendre au quartier général de Bonaparte pour ouvrir la négociation.

Indépendamment de ce motif, qui était suffisant pour me faire entreprendre un tel voyage, j'y étais déterminé par plusieurs autres raisons. Il m'importait beaucoup, pour régler ma conduite à l'avenir, de connaître quelle direction politique un général qui, assumant déjà une autorité presque indépendante, était plus disposé à dicter des ordres au Directoire qu'à en recevoir, comptait imprimer à nos relations avec les diverses puissances de l'Italie. Voulait-il transformer en république les États conquis, comme il y était poussé par tous les hommes passionnés qui se répandaient dans cette contrée et commençaient à y élever la voix? Voulait-il, en laissant ces pays sous leurs anciennes formes de gouvernement, les tenir seulement dans la dépendance de la France? Quels étaient ses desseins sur Rome et sur le pape? Le reconnaîtrait-il sous le double rapport de puissance tempo-

relle et de puissance spirituelle? Dans les idées que j'avais soumises au Directoire sur le parti à tirer de nos victoires en Italie et sur l'usage que nous aurions à faire de la prépondérance qu'elles nous donnaient dans ce beau pays, j'insistais particulièrement sur deux résultats que je regardais comme le fruit véritable de nos conquêtes: l'anéantissement complet de la puissance de la maison d'Autriche en Italie et le renversement du gouvernement du pape. Je m'étais convaincu que la France libre n'avait pas d'ennemi plus redoutable ni de plus implacable que ce pouvoir. Il était donc indispensable pour moi de me mettre d'accord avec un conquérant qui, après avoir soumis l'Italie par les armes, n'était pas homme à en abandonner l'administration politique. J'étais bien sûr de le trouver d'accord en ce qui concernait l'exclusion de la maison d'Autriche de toute puissance et même de tout domaine en Italie, mais je ne me croyais pas aussi certain d'entrer également dans ses vues sur le reste.

CHAPITRE IV

Première entrevue de l'auteur avec le général Bonaparte. — Armistice conclu entre le général et le prince Pignatelli, plénipotentiaire de Naples. — L'auteur retourne à Florence. — Il repart pour aller trouver le général Bonaparte à Bologne. — Son entretien avec lui. — L'auteur ne réussit pas à empêcher que la neutralité de la Toscane ne soit violée et Livourne occupée par les Français. — En revenant de Livourne, le général Bonaparte s'arrête à Florence, fait une visite au grand-duc et dîne chez lui. — A la suite d'un armistice conclu entre le pape et la république française, l'auteur se rend à Rome pour faire exécuter les conditions de ce traité. — Sombre fanatisme qui règne dans cette ville. — Des mécontents italiens ayant réclamé l'intervention des Français à l'effet de républicaniser l'Italie, l'auteur, invité par le Directoire à lui faire connaître son opinion sur ces projets, les repousse fortement. — Relevé par Cacault dans la tâche de suivre à Rome l'exécution des conditions de l'armistice, l'auteur retourne à Florence. — Des bruits de revers essuyés par Bonaparte produisent une grande fermentation en Italie. — Les gouvernements mêmes ne cachant plus leurs dispositions hostiles, l'auteur dépêche M. Fréville à Paris, pour démontrer au Directoire la nécessité d'exclure l'Autriche de toute influence en Italie et d'anéantir le gouvernement papal. — L'auteur est nommé ambassadeur à Turin, mais, avant d'entrer en exercice de ces fonctions, doit remplir une mission en Corse comme commissaire extraordinaire du gouvernement. — Esquisse sur l'état de la Toscane et les mœurs des habitants de Florence.

Après avoir remis à M. Fréville, secrétaire de la délégation, le soin de suivre les affaires pendant mon absence, je

me mis en route le 3 prairial (22 mai 1796). Je me dirigeai sur Prato et Pistoie, et, traversant l'Apennin par la route magnifique que Léopold avait fait construire quelques années auparavant, j'arrivai à Rubiera et de là à Reggio, sans avoir touché le territoire pontifical, que je croyais prudent d'éviter dans l'état d'hostilité qui subsistait encore entre la France et le pape. C'était dans le dessein de mettre ses Etats en communication directe avec les autres possessions de la maison d'Autriche en Italie, que le grand-duc avait fait tracer cette route qui se terminait à Rubiera, où l'on arrivait sans passer par Bologne.

De Reggio, je me rendis par Parme et Plaisance à Milan. Les armistices conclus récemment avec les ducs de Modène et de Parme ouvrirent sur le territoire de leurs États un libre passage aux Français, et le voisinage de nos armées triomphantes contenait les populations. Mais, malgré l'impression d'étonnement et de terreur produite par nos victoires, l'aversion des habitants se manifestait dans toutes les occasions. Quelques révoltes avaient même éclaté, et je fus retenu un jour à Plaisance par celle de Binasco, gros bourg situé entre Milan et Pavie. Cette révolte, à la suite de laquelle la dernière de ces villes ferma ses portes et fit prisonnière la garnison française, avait pris un caractère sérieux et ne fut étouffée que par une sanglante exécution militaire. Comme elle rendait les routes peu sûres, je ne traversai le Pô que lorsque la tranquillité fut rétablie sur les deux rives de ce fleuve.

J'arrivai à Milan le 6 prairial (26 mai 1796). Je n'y trouvai plus le général Bonaparte. Après être revenu sur ses pas avec sa rapidité ordinaire, pour punir la révolte et faire rentrer

Pavie dans l'obéissance, il était reparti pour commencer l'investissement de Mantoue, seule place forte qui, avec le château de Milan, restât encore au pouvoir des Autrichiens dans toute la Lombardie. Je fus donc obligé d'aller le chercher à son quartier général. Je m'arrêtai cependant plusieurs jours à Milan et j'y vis le commissaire du Directoire exécutif Salicetti. C'était une nouvelle connaissance pour moi, et, m'étant attendu, d'après la réputation qu'il s'était faite à la Convention et qui l'avait précédé en Italie, à un accueil repoussant et farouche, je ne fus pas peu surpris de trouver une personne remplie de politesse et d'urbanité qui me reçut avec les égards les plus recherchés. Salicetti, homme de beaucoup d'esprit et dont j'aurai l'occasion de parler plus en détail dans la suite de ces mémoires, reconnut la nécessité de se rapprocher, par ses manières et le ton de sa conversasion, des mœurs du pays où il se trouvait. A ce qu'il me parut au premier coup d'œil, il y avait parfaitement réussi [1], Dans les entretiens que j'eus avec lui, je vis néanmoins que nous nous entendions mal sur la conduite politique à tenir en Italie. J'insistai surtout pour que la neutralité de la Toscane fût respectée. En convenant des justes reproches que nous avions à faire à son gouvernement, je croyais qu'il était de la générosité de la France d'excuser ses torts, et de sa justice de ne pas tromper la confiance que lui avait

1. Il avait cependant exercé quelques rigueurs en faisant sortir de Milan des citoyens distingués dont il semblait redouter l'influence. De ce nombre était M. de Melzi, homme d'un mérite très-rare et qui, par suite, a joué un grand rôle dans sa patrie. Il se rendit à Florence, où je le vis beaucoup, et me liai avec lui d'une amitié qu'il a bien voulu me conserver jusqu'à la fin de sa vie.

montrée le grand-duc, en traitant avec nous et en donnant, le premier, l'exemple du rétablissement des relations politiques entre la République et les puissances continentales. Mais je m'aperçus bientôt que le commissaire du Directoire avait des vues différentes, et, pour être d'un avis opposé au mien, avait un autre motif que celui de venger les injures dont les Français avaient été victimes à Livourne. C'étaient les richesses de cette ville qui tentaient ses désirs. Ces richesses étaient regardées toutes comme des propriétés anglaises ; sous ce prétexte, elles tombaient dans nos mains si nous nous emparions de Livourne. Jamais plus brillante capture ne s'était offerte à l'imagination. Dans ce riche butin, on aurait sans doute fait la part de l'État ; mais il en serait resté quelques portions dans les mains chargées du partage. Dès que je reconnus le véritable but, je désespérai de voir triompher mon opinion et je ne vis plus de ressource pour la faire prévaloir que dans l'espérance d'être plus heureux près du général en chef.

Je quittai donc Milan le 15 prairial (3 juin), et me dirigeai sur le quartier général de l'armée. Mais, ayant appris en arrivant à Brescia que Bonaparte devait y passer du jour au lendemain, je m'arrêtai et l'attendis dans cette ville, où je trouvai le prince Belmonte-Pignatelli, qui m'y avait devancé.

Le 17 prairial, Bonaparte arriva à Brescia. Il venait de Vérone, où il était entré le 15, après avoir forcé les restes de l'armée autrichienne, commandée par Beaulieu, à repasser l'Adige et à se retirer sur Trente par la vallée que ce fleuve arrose. Il retournait à Milan, et je me trouvai avec lui quelques instants après qu'il eut mis pied à terre. Je fus

étrangement surpris à son aspect. Rien n'était plus éloigné de l'idée que mon imagination s'en était formée. J'aperçus au milieu d'un état-major nombreux un homme d'une taille au-dessous de la taille ordinaire, d'une extrême maigreur. Ses cheveux poudrés, coupés d'une manière particulière et carrément au-dessous des oreilles, tombaient sur ses épaules. Il était vêtu d'un habit droit, boutonné jusqu'en haut, orné d'une petite broderie en or très-étroite, et portait à son chapeau une plume tricolore. Au premier abord, la figure ne me parut pas belle, mais des traits prononcés, un œil vif et inquisiteur, un geste animé et brusque décelaient une âme ardente, et un front large et soucieux un penseur profond. Il me fit asseoir près de lui et nous parlâmes de l'Italie. Son parler était bref et, en ce temps, très-incorrect. Il me dit que rien n'était fini tant que l'on n'aurait pas Mantoue; qu'alors seulement on pourrait se dire maître de l'Italie; qu'un siége aussi difficile ne pouvait qu'être très-long; qu'on ne se trouvait pas en mesure même de le commencer, et qu'il fallait, pour le moment, se contenter de resserrer la place; qu'il était hors de doute que l'Autriche mettrait sur pied une autre armée pour secourir une forteresse si importante, mais qu'il lui fallait du temps pour rassembler cette armée; que nous avions, par conséquent, un mois devant nous, et qu'il voulait le mettre à profit pour s'avancer vers le centre de l'Italie et s'en rendre maître, afin d'être tranquille de ce côté, lorsque la guerre dans l'Italie supérieure recommencerait. Ce discours me menait naturellement à lui parler des ouvertures que le prince Belmonte-Pignatelli m'avait faites à Florence : je le prévins de la présence de ce négociateur à Brescia et de mon désir de le lui présenter. Il me dit que

ceci était une bonne nouvelle pour lui et qu'il ne voyait, comme moi, aucun inconvénient à traiter d'un armistice [1]. Je lui proposai de stipuler, par une des conditions du traité, que les ports du royaume de Naples seraient fermés aux Anglais. « Ah! me répondit-il brusquement, ceci est de la politique de diplomate. Ce qu'il faut stipuler pour le moment, c'est que Naples retirera sur-le-champ les troupes qu'elle a dans l'armée autrichienne. L'infanterie ne vaut rien ; mais savez-vous qu'ils ont quatre régiments de cavalerie excellents qui m'ont donné beaucoup de mal et dont j'ai à cœur de me débarrasser le plus tôt possible. Faites-moi venir M. de Belmonte ; le traité sera bientôt fait. » En effet, cet acte fut rédigé et signé dans le cours de la journée en moins de deux heures. Je parvins cependant à y faire insérer une clause par laquelle il était stipulé que les vaisseaux napolitains se sépareraient le plus tôt possible de l'escadre anglaise [2].

Cette affaire conclue, je commençai à entretenir Bonaparte de la politique générale de l'Italie. Je reconnus qu'il était mal disposé pour la Toscane et qu'il méditait déjà l'occupation de Livourne. J'essayai d'entrer en discussion avec lui sur ce point; mais, comme il était pressé de repartir, je vis clairement que je ne serais pas écouté : je me bornai donc à lui remettre un mémoire que j'avais rédigé à Milan et dans

1. Il se servit du mot *amnistie,* et fit dans toute la conversation presque toujours cette faute.

2. Cet armistice, qui porte le titre simple de *suspension d'hostilités,* est daté de Brescia, 5 juin 1796 (19 prairial an IV), et signé : Bonaparte et Belmonte-Pignatelli. Il ne contient que cinq articles, dont le quatrième est relatif aux vaisseaux napolitains.

lequel j'examinais à fond la question que je ne pouvais pas traiter de vive voix [1]. Je lui dis que j'en avais laissé une copie dans les mains de Salicetti, quoique je me fusse bien aperçu que les richesses que l'on supposait à Livourne le faisaient incliner vers une conquête qui promettait tant de fruits. « Oh! me dit-il avec impatience, les commissaires du Directoire n'ont rien à voir dans ma politique. Je fais ce que je veux; qu'ils se mêlent de l'administration des revenus publics, à la bonne heure, du moins pour le moment, le reste ne les regarde pas. Je compte bien qu'ils ne seront pas longtemps en fonctions et qu'on ne m'en renverra pas d'autres. Du reste, citoyen Miot, je lirai votre mémoire et je vous donne rendez-vous à Bologne, où, quels que soient mes projets ultérieurs, je serai dans quinze jours. Je vous enverrai un courrier pour vous prévenir de mon arrivée. Adieu. »

Les chevaux étaient attelés. Il traversa les pièces qui précédaient le lieu où il m'avait reçu et donna quelques ordres à ses aides de camp Murat, Lannes, Junot, et à d'autres officiers qui l'entouraient [2]. Tous se tenaient devant leur général dans une attitude pleine de respect et, pour ainsi dire, d'admiration. Je n'aperçus entre lui et ses compagnons d'armes aucune de ces marques de familiarité que j'avais obser-

1. Ce mémoire roulait sur les points indiqués plus haut : l'expulsion de la puissance autrichienne de l'Italie et l'anéantissement du gouvernement papal. J'y cherchais en même temps à démontrer qu'il était de la dignité de la France et de son intérêt bien entendu de ne pas violer la neutralité de la Toscane.

2. Le général Berthier n'était pas pour le moment près de Bonaparte.

vées ailleurs et que favorisait l'égalité républicaine. Déjà il avait marqué sa place et établi les distances.

Je le vis partir et me retirai à l'hôtel où je logeais, singulièrement frappé et, en quelque sorte, ébloui de ce qui venait de se passer. Je m'occupai immédiatement de mettre sur le papier les souvenirs de cette entrevue. Je pris ensuite congé de M. de Belmonte, qui, aussi surpris que charmé d'une négociation diplomatique terminée entre deux relais de poste, retournait à Naples en passant par Milan. Je couchai à Brescia et en partis le lendemain pour aller à Venise, dont j'étais trop voisin pour ne pas satisfaire la curiosité que j'avais de voir cette ville célèbre.

La terre ferme de la république vénitienne était en partie occupée par les Français. Desenzano, Peschiera sur le lac de Garda, Vérone, point important à l'issue de la vallée de l'Adige, avaient reçu des garnisons françaises, et, comme il était arrivé en tout temps dans les guerres d'Italie, Venise, impuissante à faire respecter sa neutralité, était encore dans cette campagne destinée à fournir un champ de bataille aux armées qui se disputaient alors la conquête de cette belle et malheureuse contrée. Je ne trouvai cependant pas de soldats français au delà de Vérone. Vicence et Padoue voyaient flotter sur leurs portes et leurs tours l'étendard de Saint-Marc. La riante vallée de la Brenta s'offrait au voyageur, animée par le luxe des riches propriétaires de cent palais magnifiques, élevés sur les bords de la rivière dont les eaux étaient sillonnées en tout sens et sans interruption par les gondoles et les barques. J'oubliai dans ce trajet les scènes bruyantes dont je sortais, pour jouir du tranquille paysage qui se déroulait sous mes yeux, et ce fut à travers de continuels en-

chantements, que j'arrivai à Fusino sur la lagune. Là, un autre spectacle se présenta, et je découvris enfin cette cité superbe, jadis la reine altière du golfe Adriatique, sortant du sein des ondes sur lesquelles elle semble flotter plutôt que reposer.

Venise était encore, quand j'y abordai au mois de juin 1796, ce qu'elle était depuis douze siècles. Le même gouvernement, les mêmes mœurs subsistaient, et je pus voir l'antique Venise, quoiqu'elle touchât au terme de son existence. Ce fut donc avec un vif intérêt que je parcourus les places, les temples et surtout le palais ducal et les salles qu'il renferme, lieux témoins de tant de grandes et sanglantes résolutions, les tribunaux secrets, les prisons redoutables, leurs murs muets qui, bien que prêts à s'écrouler, étaient toujours debout et dont les souvenirs frappaient l'imagination de terreur, quoiqu'ils n'en inspirassent plus alors. Les institutions puissantes qui avaient conservé si longtemps ce formidable gouvernement, ébranlées jusque dans leurs fondements par la révolution française et par la présence de nos armées, chancelaient et ne soutenaient plus ce grand édifice ; le moindre choc allait le faire tomber sans retour. Enfin, rien n'était changé aux yeux, mais tout allait changer, et on le sentait.

Après avoir passé quelques jours à Venise, où je ne trouvai pas le ministre de la république française, M. Lallemant, mais M. Jacob, secrétaire de légation, qui s'employa avec beaucoup d'empressement à satisfaire ma curiosité, je partis pour retourner à Florence. Je traversai la polésine de Rovigo, et, ayant passé l'Adige et le Pô, je me déterminai à continuer ma route par Ferrare et Bologne. Le pape, dans ce moment,

faisait des démarches pour obtenir un armistice qui, peu de temps après, fut conclu. La sévérité des ordres donnés pour interdire aux Français l'entrée des États pontificaux avait déjà été tempérée. Je ne me vis donc nulle part inquiété, et, quoique je ne me fusse arrêté que quelques heures à Bologne, le gouverneur, instruit de mon arrivée, envoya quelqu'un m'offrir tous les services que je pourrais réclamer pour la continuation de mon voyage. Je le remerciai; je passai l'Apennin le lendemain, et, le 25 prairial (13 juin), j'étais de retour à Florence.

Il s'était fait de grands changements dans le gouvernement toscan pendant ma courte absence. Le grand-duc, intimidé par nos succès, tremblant pour Livourne et voyant le Directoire peu satisfait des réparations qui lui avaient été faites jusqu'alors, s'était déterminé, pour conjurer l'orage qu'il voyait approcher, à donner la direction des affaires étrangères à M. Fossombroni, l'un de ses chambellans, mais moins recommandable par ce titre que par la réputation distinguée qu'il s'était faite dans les sciences mathématiques qu'il cultivait avec succès [1]. Au moyen de cette disposition, il faisait cesser la correspondance entre la légation française et M. Serrati, correspondance devenue plus difficile et plus épineuse que jamais, par suite des mauvais procédés que M. Serrati, comme gouverneur de Livourne, avait toujours eus pour les Français et de son extrême partialité en faveur des Anglais. Mais, bien que cet arrangement nous fût agréa-

1. M. Fossombroni est auteur d'un ouvrage fort estimé, imprimé à Avezzo en 1781, sous le titre : *Saggio di ricerche sull' intensità del lume.*

ble sous ce rapport, il ne produisait aucun changement dans l'esprit du cabinet. M. Fossombroni n'était évidemment qu'un intermédiaire entre nous et M. Serrati, dont l'influence continuait et qui, au fond, réglait réellement la marche des affaires.

Cependant, loin que les sujets de plainte que nous avait donnés la faiblesse des agents du gouvernement toscan à Livourne diminuassent, ils semblaient s'accroître de jour en jour et provoquaient l'irritation des Français. On aurait dit que ces employés agissaient d'accord avec ceux qui, par d'autres motifs que ceux que j'ai indiqués plus haut, poussaient le général en chef à une expédition sur Livourne. Le danger pour la Toscane était évident, et je vis bientôt qu'il n'était plus possible de le détourner et de sauver la neutralité du pays. L'armée française s'approchait en deux colonnes : l'une s'avançait de Reggio par la route nouvelle de l'Apennin et arrivait sur Pistoie, l'autre se dirigeait snr Bologne. Ainsi, d'un moment à l'autre, nos troupes allaient entrer sur le territoire du grand-duché. Il ne restait plus d'espoir de prévenir cette violation du traité ; il ne s'agissait que de régulariser le mouvement et de faire qu'il apportât le moins possible de dommage et de désordre. J'avais reçu de Bonaparte, comme il me l'avait promis, la nouvelle de son arrivée à Bologne, et j'allai le trouver dans cette ville le 4 messidor (22 juin). Il s'entretenait avec le général Berthier lorsque je fus introduit près de lui. Ce général était né à Versailles comme moi ; j'avais vécu avec lui, pendant ma première jeunesse, dans une très-grande intimité, et notre langage réciproque se ressentait de cette longue familiarité ; nous nous tutoyions. Bonaparte le remarqua, et, lorsqu'il eut

congédié Berthier en lui disant qu'il avait à s'entretenir particulièrement avec moi, avant de commencer la conversation, il me fit cette question : « D'où connaissez-vous Berthier ? d'où vient cette familiarité entre vous? » — Je lui en expliquai en deux mots l'origine. « Fort bien, reprit-il. Mais est-ce que vous croyez, comme tant de monde et comme je l'ai lu dans les gazettes du pays, que c'est à Berthier que je dois mes succès, que c'est lui qui dirige mes plans et que je ne fais qu'exécuter les desseins qu'il me suggère [1]? — Nullement, lui répondis-je ; je le connais assez pour ne pas lui attribuer un genre de mérite qu'il n'a pas. S'il l'avait, assurément il ne vous en céderait pas la gloire. — Vous avez raison, répliqua Bonaparte d'un ton très-animé. Berthier n'est pas capable de commander un bataillon [2]. » Il en resta là, et nous commençâmes à parler sérieusement de l'objet de mon voyage. Cet entretien dura longtemps, et je fus écouté attentivement.

Je lui exposai donc en détail les raisons qui me faisaient insister pour que la neutralité de la Toscane fût respectée.

« Qu'allez-vous faire ? lui dis-je, vous vous éloignez du véritable objet de la guerre, au lieu de suivre les Autri-

1. Effectivement, pour diminuer le mérite de Bonaparte, on s'était plu, dans quelques feuilles étrangères, à le représenter comme un écolier de Berthier, qui, au fait, était de quinze ans au moins plus âgé que lui.

2. Il y avait peut-être dans ces paroles de l'exagération et sans doute de l'humeur. Il est de fait, cependant, que jamais Bonaparte n'a confié d'expédition à Berthier, et qu'il ne l'a jamais employé que comme chef d'état-major. Il lui laissa bien, en 1798, lorsqu'il quitta l'Italie, le commandement en chef de l'armée, mais on verra qu'il le fit uniquement pour justifier l'opinion qu'il manifeste ici.

chiens dans leur retraite et d'aller, soit par le Tyrol, soit par la Styrie, menacer l'Autriche de la présence d'une armée victorieuse, comme je l'ai proposé dans les dépêches que j'ai écrites à Paris. En vous éloignant de l'Italie supérieure, vous laissez à l'ennemi le temps de respirer et de mettre sur pied une nouvelle armée, plus nombreuse que celle que vous venez de battre si complétement et si glorieusement. Cependant, obligé d'occuper Livourne et de maintenir vos communications avec cette ville, vous vous affaiblissez par la nécessité où vous allez vous trouver d'y laisser une partie de vos forces. Et ne vous y méprenez pas : l'occupation de Livourne ne vous donnera pas les avantages que vous en attendez. Une grande partie des richesses que les Anglais y possédaient en sont déjà parties ou sont déguisées. Le lendemain du jour où vous entrerez dans ce port, les Anglais entreront à Porto-Ferrajo [1], et nous n'aurons aucun droit de réclamer contre une violation de neutralité dont nous aurons donné le premier exemple. Sans doute, malgré les précautions prises par les négociants anglais, on trouvera encore des marchandises et des propriétés qui leur appartiennent. On mettra les scellés sur leurs magasins : on vendra ; mais à qui reviendront les profits de cette saisie et de ces ventes ? Aux commissaires du Directoire, aux agents nombreux qui suivent votre armée et que l'appât du gain attire sur vos pas. Occupé des opérations militaires qui rempliront tous

1. Les Anglais s'emparèrent effectivement de Porto-Ferrajo le 28 messidor (11 juillet), moins de quinze jours après l'entrée des Français à Livourne.

vos moments, toutes vos pensées, vous aurez bientôt perdu de vue Livourne. D'horribles abus suivront cette occupation; des fortunes scandaleuses se feront, et je serai le triste témoin d'une foule de concussions qui déshonoreront le nom français et qu'il me sera tout à fait impossible de prévenir ou de faire punir. Tout sera coloré par les grands mots de patriotisme, d'insultes à venger, de respect pour le pavillon national. Dès que vous serez parti, un pouvoir dictatorial s'établira, des vexations de tout genre auront lieu, et les esprits, déjà mal disposés pour nous, s'aigriront davantage encore. Alors, si la fortune des armes hésitait un moment, les Français seraient exposés aux plus atroces vengeances, et aucun armistice, ni même aucun traité de paix ne garantirait leur existence.

» — Si je vous avais entendu plus tôt, me répondit le général, je n'aurais peut-être pas ordonné le mouvement qui se fait aujourd'hui. Mais il est commencé, il n'est plus temps. On a monté la tête au Directoire; il se figure que l'on va trouver des monceaux d'or à Livourne. Tout le monde le pousse; je n'y puis rien. Je tâcherai cependant d'empêcher le désordre; vous pouvez en assurer le grand-duc. Mais il faut, de son côté, qu'il donne les ordres les plus sévères pour faire respecter les troupes et pourvoir abondamment à leurs besoins. J'irai à Florence en revenant de Livourne. Je vais en finir demain avec le pape. Je lui accorderai un armistice, à condition qu'il nous donnera de l'argent, des tableaux et des statues. Si vous voulez vous charger d'aller à Rome poursuivre l'exécution de ce traité, je vous l'enverrai de Pistoie, où je serai dans deux jours, et où je serais bien aise de vous voir encore une fois, si vos

occupations vous le permettent. Dans tous les cas, nous nous retrouverons à Florence. »

Je répliquai peu de mots. L'intention où le général était de traiter avec la cour de Rome, me prouvait qu'en supposant qu'il eût jeté les yeux sur le mémoire que je lui avais remis quinze jours auparavant à Brescia, il n'avait pas adopté les idées qu'il contenait. Négocier avec le pape, c'était reconnaître sa puissance et garantir, en quelque sorte, son existence à la fois comme prince et comme pontife. Je lui en fis l'observation, mais il éluda de s'expliquer sur ce point. Je m'aperçus seulement qu'il était loin de songer à profiter de nos victoires, pour anéantir la double puissance du saint-siége, et qu'il mettait, malgré les sacrifices qu'il allait lui imposer, beaucoup de soin à ménager le principe de son existence et à le sauver. Pensait-il déjà au parti qu'il comptait en tirer un jour? C'est ce qu'il est impossible de constater, mais la suite a prouvé que cette conjecture n'est pas sans quelque vraisemblance.

Voyant dès lors qu'il n'y avait plus rien à faire pour l'objet principal de mon voyage, que la neutralité de la Toscane serait violée et que Rome en serait quitte pour donner de l'argent et des tableaux, je me bornai à demander à Bonaparte que du moins, dans les mouvements des colonnes de son armée, il évitât d'en faire passer par Florence. Je lui représentai que le grand-duc tenait infiniment à soustraire sa capitale aux inconvénients, et en quelque sorte à la honte d'un passage de troupes étrangères, et qu'il me semblait juste de le satisfaire sur ce point. Le général me le promit, et nous nous séparâmes. Je vis dans la journée les commissaires du Directoire, Salicetti et Garrau. Ils se proposaient de suivre

la marche de l'armée sur Livourne, et m'annonçaient qu'après y avoir réglé les affaires de l'administration, ils viendraient me faire à leur tour une visite à Florence. Mais je n'entrai avec eux dans aucun détail. Je partis de Bologne le lendemain 5 messidor III (23 juin 1795), et j'étais de retour à Florence le même jour.

En arrivant, je trouvai le gouvernement dans les plus vives alarmes. Une colonne de l'armée française, malgré la promesse qui m'avait été faite à Bologne, était dirigée sur Florence, et devait, deux jours après, passer par cette ville. L'inquiétude était extrême, et la conjoncture d'autant plus fâcheuse, que le passage de ces troupes tombait précisément aux fêtes de la Saint-Jean, qui se célèbrent avec une grande pompe à Florence, dont ce saint est le patron[1]. Je vis le grand-duc dans la matinée du 6 messidor (24 juin) à un rendez-vous qu'il me donna dans le jardin de Boboli. Je lui protestai que j'avais reçu du général Bonaparte l'assurance positive qu'aucune troupe ne traverserait la capitale de ses États; que je soupçonnais quelque malentendu dans les ordres donnés, mais que j'allais expédier un courrier, et que je ne doutais pas que ces ordres ne fussent révoqués. Effectivement, le courrier, en revenant, m'apporta une dépêche du chef de l'état-major, qui m'annonçait que c'était par suite

1. Le jour de la Saint-Jean, le grand-duc, avec sa cour, se rend le matin sur la place du Palazzo-Vecchio, et reçoit les hommages des magistrats de Florence et des autres villes de ses États. La veille, il assiste également, en cérémonie, aux courses de chevaux, qui attirent un grand concours de monde. Ce sont les seuls jours de l'année où la cour de Toscane, très-simple dans ses habitudes, déploie quelque magnificence.

d'une erreur de bureau, que la direction par Florence avait été donnée à un corps de troupes, et que cette erreur était réparée.

Cependant, l'armée française destinée à l'occupation de Livourne était entrée le 5 messidor sur le territoire toscan par Pistoie, et Bonaparte, qui s'était rendu dans cette ville, m'envoya le 8 son aide de camp Marmont, avec une lettre qui annonçait au grand-duc que le Directoire exécutif avait ordonné de marcher sur Livourne. En donnant cet avis, le général ajoutait que, forcé à cette mesure par les insultes réitérées que le pavillon national avait essuyées dans ce port de la part des Anglais, le gouvernement français désirait cependant continuer à vivre en bonne intelligence avec la Toscane [1]. L'aide de camp était de plus chargé d'une lettre de Berthier pour moi. Il me mandait que le général Bonaparte désirait me voir, mais que je devais arriver dans la nuit, parce qu'il comptait partir le 9 de grand matin pour Livourne. Comme je ne pus me mettre en route avec Marmont que fort tard dans la nuit du 8 au 9, j'appris à Prato que le général était déjà parti. Je n'allai donc pas plus loin, et je retournai à Florence, où je l'attendis à son retour de Livourne.

L'armée française, mise en mouvement le 6 messidor, s'avançait de Pistoie sur Livourne, sans traverser le territoire de la république de Lucques, quoique cette route, étant la plus courte, semblât la plus naturelle [2]. Le 9 messidor (27

1 Cette lettre, avec la réponse que Fossombroni fit au nom du grand-duc, se trouve dans la *Gazette de Florence* du mardi 28 juin 1796.

2. M. Redon de Belleville, alors consul de la République à Li-

juin), une division de cavalerie arriva le matin aux portes de la ville. L'officier qui la commandait, s'étant présenté chez le gouverneur Spanocchi, en fut d'abord mal accueilli. Mais, après quelques difficultés qui furent promptement levées, la troupe entra dans l'intérieur et s'empara des principaux postes. Une proclamation fut affichée pour tranquilliser les habitants, dont les mauvaises dispositions à l'égard des Français étaient manifestes. Bonaparte arriva le soir du même jour, et fit arrêter le gouverneur toscan, contre lequel le général de l'avant-garde avait porté des plaintes. Voici la lettre que Berthier, pour m'annoncer ces événements, m'adressa par un de ses aides de camp et à laquelle était jointe une lettre de Bonaparte pour le grand-duc :

« Au quartier général de Livourne, ce 10 messidor an IV de la république française une et indivisible.

» *Le chef d'état-major à son ami Miot.*

» Tout se passe très-bien ici, mon ami. L'ancien gouverneur a payé pour tous. Il est certain qu'il a montré des sentiments bien éloignés de ceux manifestés à notre égard par Son Altesse royale. Après avoir pris lecture de la lettre du général en chef au grand-duc, fais-la lui remettre le plus tôt possible.

vourne, homme d'une intègre probité, m'a assuré, quelque temps après l'occupation de Livourne, que ce ménagement pour Lucques avait été chèrement acheté par les magistrats de cette république. Suivant les données qu'il avait recueillies, une somme de 6 à 700,000 francs en avait été déposée par des commissaires de Lucques dans une maison

» Le général en chef arrivera à Florence après-demain. Nous logerons chez toi. Il me charge de te dire qu'il attend de toi un grand bal et un grand souper. J'espère bien que notre ministre déploiera la dignité et la magnificence de la république française. Pour cela, je dois te dire que nous désirons tous loger à la légation.

» Adieu, je t'embrasse. Mon aide de camp te dira tout ce que j'ai passé.

» ALEXANDRE BERTHIER. »

Je remis la lettre de Bonaparte au grand-duc. J'excusai de mon mieux la violence exercée contre le gouverneur de Livourne, et j'annonçai en même temps l'arrivée prochaine du général. Le graud-duc reçut ces communications avec une douleur qu'il dissimulait mal, mais cependant avec résignation. Il me dit qu'il donnerait des ordres pour faire rendre au général les honneurs militaires dus à son rang, et me parla avec les plus grands éloges de ses talents militaires et de la gloire qu'il s'était acquise par ses victoires. Je l'assurai, de mon côté, que le général mettrait beaucoup d'empresse-

du faubourg de Livourne entre les mains d'un agent de Salicetti. Cet agent était Arena l'aîné. Compatriote du commissaire du Directoire, il avait été membre de la Convention. Nommé ensuite au conseil des Cinq-Cents, il fut, à la journée du 18 brumaire an VIII, un des députés les plus opposés aux projets de Bonaparte. Son frère, Joseph Arena, figura depuis dans la conspiration Ceracchi, l'an IX, et périt sur l'échafaud. Du reste, je ne sais jusqu'à quel point on peut compter sur la vérité du fait que je raconte. Ce que je puis affirmer, c'est que M. de Belleville était incapable de l'inventer. La fortune immense que Salicetti a faite en Italie semble aussi lui donner quelque degré de vraisemblance.

ment à solliciter l'honneur de lui être présenté; et cette audience, également pénible pour les deux interlocuteurs, se termina ainsi, froidement mais sans discussion.

Bonaparte, comme il me l'avait fait annoncer, arriva à Florence le 12 messidor an IV (30 juin 1796), vers sept heures du soir [1]. Il descendit au palais que j'habitais [2] et où le grand-duc avait envoyé une compagnie d'infanterie avec un drapeau. Il était accompagné du général Berthier et de deux aides de camp, Murat et Leclerc. Un piquet de dragons l'escortait. Je le logeai, ainsi que son état-major, et l'on n'eut par conséquent à délivrer aucun billet de logement dans la ville. La troupe même fut casernée dans une vaste orangerie dépendante des jardins du palais Ximenès. Les habitants de Florence ne ressentirent donc aucune incommodité de la présence des dragons français, et tout fâcheux incident fut ainsi prévenu. J'avais invité beaucoup de monde à dîner; il y eut grande affluence chez moi avant et après le spectacle, où la curiosité de voir un homme si célèbre déjà par tant d'exploits prodigieux avait attiré la foule. Les rues que Bonaparte traversa de la porte San-Fridiano, par laquelle il était entré, jusqu'à la porte Pinti, près de laquelle je demeurais, distance qui forme le grand diamètre de la ville, étaient remplies par la population entière, qu'un spectacle si nouveau avait attirée de tous les quartiers. Ce fut une entrée vraiment triomphale. Aucun cri cependant ne s'éleva du sein de cette multitude, et l'étonnement, ainsi que l'admiration, eut plus

1. Il s'était arrêté le 29 juin à San-Miniato, où habitait un de ses parents, le chanoine Philippe Bonaparte. Il en était reparti le 30.

2. Palazzo Ximenes, via porta Pinti.

de part de tout autre sentiment à l'accueil que reçut le conquérant.

Le lendemain matin, je l'accompagnai à la cour et le présentai au grand-duc [1], avec lequel il s'entretint assez longtemps. Son Altesse impériale l'invita à dîner, en le laissant maître de désigner les officiers de son état-major auxquels il jugerait à propos de faire partager cet honneur. Le dîner eut lieu. La grande-duchesse, sous prétexte d'indisposition, se dispensa d'y paraître. Le grand-duc fit placer ma femme à sa droite et le général Bonaparte à sa gauche. Il y avait parmi les convives quelques dames de la cour. Après le dîner, le général prit congé du grand-duc; nous descendîmes avec lui dans les jardins de Boboli, où un courrier arrivant du quartier général lui remit des dépêches qui annonçaient la reddition du château de Milan. J'avais préparé pour le lendemain le bal qu'il m'avait demandé, mais il ne voulut pas s'arrêter plus longtemps et repartit le même jour pour retourner à son quartier général en se dirigeant par Bologne. Dans les divers entretiens que j'eus avec lui pendant ces deux jours, Bonaparte me parut très-occupé des mouvements des Autrichiens et fort pressé de rejoindre son armée. Je m'aperçus qu'il laissait avec regret des troupes en Toscane, quoiqu'il eût réduit leur nombre au strict nécessaire. Je l'engageai à ménager le pays autant que possible, pour ne pas aigrir ses habitants dans un moment où il avait si peu de monde à employer pour contenir leur mécontentement et as-

1. Quinze ans après, en 1811, j'ai vu ce même grand-duc, confondu aux Tuileries dans la foule qui assiégeait la porte de Bonaparte devenu empereur et roi, attendre avec les autres courtisans le moment de son lever.

surer ses communications. Je lui proposai d'émettre une proclamation pour recommander aux chefs des corps de faire observer la plus stricte discipline, lorsque les troupes françaises traverseraient la Toscane. Il y consentit, et j'avais pris la plume pour la rédiger ; mais il fut choqué d'une phrase où je m'étais servi de l'expression : *les commandants de l'armée française*, et, en effaçant ces mots avec humeur, il me dit que l'armée *n'avait qu'un commandant* et que c'était lui. Après quelques essais de rédaction, il remit à publier cette proclamation de Bologne, où il serait le lendemain ; mais je n'en ai plus entendu parler. Du reste, malgré ce léger nuage, nous nous quittâmes en très-bonne intelligence, et notre correspondance prit depuis cette époque un ton de confiance et d'amitié qui subsista longtemps entre nous.

Après le départ du général pour l'Italie supérieure, les commissaires du Directoire, restés à Livourne, firent mettre les scellés sur les propriétés anglaises, en vendirent une partie et en appliquèrent une autre aux besoins de l'armée. Mais, tout à fait étranger à ces transactions financières, je n'ai aucun détail à donner à ce sujet. Lorsque les premières dispositions furent prises, les deux commissaires, Salicetti et Garrau, vinrent passer quelques jours à Florence. Madame Bonaparte, que la curiosité amenait dans cette ville, y arriva également quelque temps après. C'est alors que je renouai connaissance avec elle. Je l'avais, mais rarement, rencontrée dans la société à Paris, et j'avais conçu d'elle une opinion que des rapports plus intimes pendant son séjour à Florence n'ont fait que confirmer. Jamais femme n'a réuni plus de bonté à plus de grâces naturelles et n'a fait plus de bien avec plus de plaisir qu'elle. Elle m'honora de son ami-

tié, et le souvenir de la bienveillance qu'elle m'a témoignée jusqu'aux derniers moments de sa trop courte existence ne s'éteindra jamais dans mon cœur.

Lorsque ces hôtes m'eurent quitté, je m'occupai des préparatifs de mon départ pour Rome. Mais, afin de faire connaître les motifs qui occasionnèrent ce voyage, je dois reprendre mon récit d'un peu plus haut.

Dans le début de la guerre d'Italie et surtout lorsque les succès passagers des Autrichiens sous le général de Vins dans la rivière de Gênes, au mois de messidor an III (juillet 1795), rendirent la confiance aux puissances ennemies de la France, le pape avait pris une part active à la guerre et soulevé de nouveau contre nous cette même population qui, en janvier 1793, avait assassiné le consul Basseville. Après cet événement, aucun agent français n'était resté à Rome; tous nos artistes étaient venus chercher un asile à Florence, et nous étions ainsi restés pendant trois ans sans relations avec Rome. Quand l'Espagne reconnut la République française et traita avec elle, le 4 thermidor, an III (22 juillet 1795), une partie de la haine qu'on nous portait se tourna contre les Espagnols, et bientôt le séjour de Rome devint insupportable au chevalier d'Azara, ambassadeur d'Espagne près le saint-siége. Il vint donc également s'établir à Florence dans le printemps de 1796, et j'eus alors l'avantage de me lier avec cet amateur éclairé des beaux-arts, qui s'était fait de Rome, en quelque sorte, une nouvelle patrie. Ami sincère de la France, il partageait la joie que nous inspiraient les victoires de nos armées et prévoyait déjà qu'elles allaient faire changer la cour de Rome, sinon de sentiments, au moins de langage. Il ne se trompait pas, et bientôt il fut

sollicité par cette même cour, qui l'avait en quelque sorte exilé, d'employer ses bons offices et la médiation de l'Espagne qu'il représentait en Italie, pour obtenir une suspension d'hostilités, en attendant qu'on pût traiter définitivement de la paix. M. d'Azara ne refusa pas cette honorable mission et se rendit près du général en chef à Bologne, accompagné de M. Antonio Gueudy que le pape avait nommé son ministre plénipotentiaire. Je les vis, l'un et l'autre, le 4 messidor à Bologne, et, le lendemain 5 (23 juin 1769), l'armistice fut signé, au nom du pape, par le chevalier d'Azara et M. Gueudy, et au nom de la république française par Bonaparte, Salicetti et Garrau. Le pape s'engageait à payer vingt et un millions de livres romaines et à livrer à la France cent tableaux, bustes ou statues, avec cinq cents manuscrits [1]. Il s'agissait de faire exécuter cet armistice dont les conditions étaient très-dures et qui n'avait pas encore été ratifié par le pape [2]. Bonaparte, comme je l'ai rapporté plus haut, m'avait déjà annoncé qu'il désirait que je me chargeasse de cette commission et m'avait fait envoyer de Pistoie une copie du traité. Arrivé à Bologne, il persista dans cette

1. Voici le texte de l'article 8 du traité, qui contient cette disposition : « Le pape livrera à la République cent tableaux, bustes, vases ou statues, au choix des commissaires qui seront envoyés à Rome; parmi lesquels objets seront notamment compris le buste en bronze de Junius Brutus et celui en marbre de Marcus, tous les deux placés au Capitole, et cinq cents manuscrits, au choix des commissaires qui seront envoyés à Rome.. » — Il est remarquable que le premier article porte que le gouvernement français ne consent à traiter que pour donner une preuve de sa déférence pour Sa Majesté le roi d'Espagne.

2. Cette ratification, quoique datée du 27 juin, n'était pas connue, et ne m'a été remise qu'à Rome en juillet.

résolution et me fit adresser par Berthier une invitation officielle de me rendre à Rome. Le chevalier d'Azara, de retour de Bologne, était encore à Florence lorsque cette dépêche me parvint, et je la lui communiquai. Il parut satisfait de se trouver en relation avec moi dans une affaire aussi délicate et qui demandait beaucoup de modération et de ménagements. Nous n'avions aucune troupe dans les environs de Rome ; d'ailleurs, nous n'aurions voulu dans aucun cas avoir recours à la force. Il m'engagea donc à différer mon voyage de quelques jours, pour lui donner le temps de me précéder à Rome, où il allait se rendre sans délai et d'où il m'écrirait. Je suivis cet avis, et, peu de jours après, je reçus de lui la lettre suivante :

« Rome, 14 juillet.

» Je suis arrivé hier à Rome, ayant fait mon voyage heureusement, malgré le mauvais état de ma santé. Vous vous imaginerez aisément que, depuis mon arrivée, je ne me suis occupé que de votre voyage. J'ai vu le pape et je l'ai instruit de tout ce dont nous sommes convenus, vous et moi. Vous pouvez donc venir et vous ne trouverez le moindre empêchement ni en chemin ni à Rome. Vous viendrez descendre à l'hôtel de Sarmiento, vis-à-vis du palais d'Espagne.

» Immédiatement après votre arrivée, nous nous verrons et nous concerterons tout ce qu'il y aura à faire. Je vous mènerai chez le secrétaire d'Etat ; après, vous verrez le pape, et j'espère que vous serez content de tout le monde. Pour ce qui me regarde, vous pouvez être sûr de mon empressement à vous servir et à vous faciliter la plus

parfaite réussite de votre commission. Il me tarde beaucoup de vous embrasser et de vous prouver l'intérêt que je prends à votre personne et l'amitié que vous m'avez inspirée, etc. »

Quelques jours avant que cette lettre me parvînt, le marquis Massimo, envoyé par le pape à Paris pour négocier une paix définitive, était arrivé à Florence. Je l'avais vu ; il m'avait assuré que Sa Sainteté était dans les dispositions les plus pacifiques et que l'exécution de l'armistice ne rencontrerait aucun obstacle. Ainsi rassuré de tous côtés sur le succès de ma mission, et rien ne m'arrêtant plus à Florence, où je laissai les commissaires du gouvernement français, nommés pour recueillir les objets d'art en Italie [1], avec l'injonction de venir me joindre le plus tôt possible, je partis le 30 messidor (18 juillet), et j'étais à Rome le 3 thermidor (21 juillet). M. d'Azara vint au-devant de moi jusqu'à Ponte-Molle. Là, je montai dans sa voiture et j'entrai dans la ville avec lui, au milieu d'une foule immense de peuple qui me poursuivait de ses regards malveillants, et dont la cocarde tricolore à mon chapeau et à ceux des personnes de ma suite réveillait l'ancienne haine.

Rome, en ce moment, présentait le spectacle le plus singulier et le plus repoussant. Un sombre fanatisme, que les moines excitaient et que les plus absurdes récits entretenaient, avait rempli toutes les âmes. Des pratiques religieuses,

1. Cette commission était composée de MM. Monge, Berthollet, Thomir, Barthélemy, peintre; Moitte, sculpteur, et Tinet, dessinateur t peintre.

des prédications fougueuses occupaient uniquement toute la population, et les classes les plus élevées de la société n'osaient s'en abstenir. Les rues étaient encombrées de longues files de prêtres ou de moines marchant en procession, et une foule immense les suivait. Enfin, les imaginations exaltées ne rêvaient que prodiges, meurtres et vengeances. Le gouvernement, loin de calmer cette effervescence, la fomentait sous main et se figurait y trouver la plus puissante garantie contre la propagation des principes révolutionnaires, dont, plus que tout autre, il redoutait l'introduction. Ma présence et celle de quelques Français, au milieu d'une populace prête à chaque instant à se porter aux plus grands excès, ne pouvait qu'accroître son irritation, et je vis qu'il n'y aurait aucune sûreté ni pour mes compatriotes, ni pour moi, si la terreur qu'avaient inspirée nos victoires et le voisinage de nos armées se dissipait un seul jour, si les chances de la guerre cessaient un moment de nous être favorables. C'est ce qui ne tarda pas d'avoir lieu. La nouvelle de l'arrivée de Wurmser à la tête d'une seconde armée autrichienne avait ranimé toutes les espérances de nos ennemis. On ne doutait pas de ses succès ; on en répandait le bruit à l'avance, quoique aucune opération ne fût commencée encore, et que le siège de Mantoue se continuât sans en être inquiété. Mais déjà nous ressentions au fond de l'Italie les conséquences de ces bruits sinistres, et nous pouvions être perdus, avant que la nouvelle des victoires, qui peu après vinrent jeter sur les armes françaises un nouvel éclat, eût ramené dans les âmes la crainte qui seule faisait notre sûreté.

Je dois cependant rendre justice au gouvernement du pape sur sa conduite envers moi. Quoique les bruits qui se répan-

daient fussent de nature à le rendre plus difficile dans l'exécution de l'armistice qu'il venait de conclure à Bologne, je ne rencontrai pas dans le premier moment tous les obstacles auxquels je m'attendais. Le chevalier d'Azara, qui me seconda parfaitement dans toutes mes démarches, me conduisit chez le secrétaire d'Etat, le cardinal Zelada, qui me donna les assurances les plus positives du payement du premier terme échu de la contribution que la cour de Rome devait fournir en vertu de l'article 9 de l'armistice, et j'eus effectivement la preuve que ce premier payement était parti pour Bologne. J'obtins également, et sur-le-champ, la liberté des hommes détenus pour cause d'opinions politiques et dont le général Bonaparte m'avait envoyé la liste.

Le lendemain de mon entrevue avec le secrétaire d'État, je fus conduit par M. d'Azara au palais de Monte-Cavallo [1], à l'audience du pape. J'étais accompagné de M. Fréville, secrétaire de la légation. Nous portions, l'un et l'autre, l'uniforme de la garde nationale. Le pape était assis sur une estrade élevée d'une seule marche et couverte d'un dais. Devant lui, on voyait une table sur laquelle étaient divers papiers, une écritoire et une sonnette. Sa Sainteté, lorsque je fus annoncé par le cameriere qui entr'ouvrit la portière, se leva, descendit de l'estrade et vint à ma rencontre. M. d'Araza fit, en entrant, une génuflexion ; quant à moi, je m'inclinai très-profondément, et le pape, m'ayant pris la main, me conduisit près de l'estrade, où il se remit en m'indiquant un siége à sa gauche, placé au bas du degré et sur lequel il me fit signe

1. L'ancien mont Quirinal. Le pape vient l'habiter pendant l'eté ; l'air y est plus salubre qu'au Vatican.

de m'asseoir. M. Fréville s'assit près de moi, et le chevalier d'Azara en face de la table du saint-père. Pie VI, quoique d'un âge avancé, était encore un homme d'une beauté remarquable. Une taille élégante et bien proportionnée, une figure pleine de noblesse et de douceur le distinguaient éminemment. Rien ne lui manquait de tous les dons extérieurs de la nature, et l'on ne pouvait l'aborder sans ressentir une respectueuse admiration. Ce fut du moins le sentiment que j'éprouvai en le voyant. La conversation eut lieu en italien. Je lui donnai l'assurance que, dans l'exécution des dispositions de l'armistice, je mettrais tous mes soins à les rendre moins pénibles et que j'osais espérer en retour que Sa Sainteté voudrait bien donner des ordres, afin que les commissaires chargés de faire le choix des objets d'art eussent toutes les facilités nécessaires pour remplir leur mission. « Je les donnerai, me répondit-il vivement; l'exécution de ces conditions est une chose sacrée (*è cosa sacro-santa*). Rome sera encore assez riche en objets de ce genre, et je ne crois pas avoir acheté trop cher, par ce sacrifice, le repos de mes États. Voici, ajouta Sa Sainteté, la ratification de ce traité. J'ai voulu vous la remettre moi-même, pour vous convaincre que je n'ai aucune répugnance à revêtir cet acte de mon consentement [1]. »

L'entretien prit alors une tournure plus générale. On parla de Rome et de tout ce qui attire la curiosité des étrangers. Enfin, à la suite d'une demi-heure de conversation, le pape se leva pour me congédier.

Peu de jours après cette audience, les commissaires que j'a-

1. La ratification en bonne forme était signée : Pius Papa VI.

vais laissés à Florence vinrent me joindre. Je les vis très-alarmés des nouvelles qu'ils avaient trouvées répandues sur la route de Florence à Rome et des mauvaises dispositions qu'ils avaient observées dans les lieux où ils s'étaient arrêtés. Je ne pouvais les tranquilliser entièrement; j'étais inquiet moi-même, et je n'avais reçu ni du quartier général de l'armée, ni de Florence aucune dépêche qui pût me rassurer. Je les engageai cependant à s'occuper de la mission dont ils étaient chargés; je les mis en communication avec les agents du pape, et ce fut de ces mêmes agents qu'ils se servirent pour procéder à l'encaissement des objets précieux qu'ils recueillaient.

Dans les courts moments de loisir que me laissaient mes nombreuses occupations, je parcourus Rome et fis connaissance avec ses environs. Mais je pus à peine satisfaire les premiers besoins de ma curiosité. Un autre voyage que j'ai fait en Italie, dix ans plus tard, et un plus long séjour à Rome dans des temps plus tranquilles, m'ont fourni l'occasion de voir en détail cette cité célèbre. Je remets donc à en parler lorsque je serai parvenu à cette époque.

Pendant que l'animosité des populations italiennes se réveillait contre nous au premier bruit de nos revers, que leur haine accueillait comme une certitude, quelques hommes plus éclairés et beaucoup d'autres que stimulaient des ressentiments privés, et surtout l'ambition de jouer un rôle dans leur patrie, étaient accourus près du général en chef et même à Paris, avec des plans de révolution pour l'Italie, et réclamaient l'intervention des Français pour les aider à renverser les gouvernements absolus et à rendre, comme ils les diaient, la liberté à leur pays. Les instances de ces patriotes, qui ne

montraient pas moins d'exaltation dans leur fanatisme républicain que le reste de leurs concitoyens n'en montraient dans le fanatisme religieux, ébranlèrent le directoire exécutif, déjà enclin de lui-même au prosélytisme politique, et je prévis que, si Bonaparte y voulait donner les mains, on n'était pas éloigné de laisser fermenter ce levain de révolution et d'en faciliter le développement. Une dépêche que je reçus, pendant mon séjour à Rome, me fit connaître cette disposition des esprits. Elle contenait une question principale : « Est-il possible, est-il utile à la république française de républicaniser l'Italie ? » J'étais, mieux peut-être qu'aucun agent politique, à portée de traiter cette question. Je me trouvais au centre de l'Italie, j'habitais le pays depuis plus d'un an ; j'avais pu observer la conduite et les sentiments des peuples et des gouvernements dans les diverses positions où nous nous étions trouvés à leur égard, vainqueurs ou vaincus ; je savais ce que nous devions attendre ou de soumission ou de résistance. Je crus donc qu'il était de mon devoir de faire connaître l'opinion qu'avaient fait naître en moi les circonstances dans lesquelles je m'étais trouvé. Et, comme je tiens aussi à laisser ma mémoire affranchie du soupçon que j'ai pu, pendant mon séjour en Italie, participer à des violences ou à des manquements de foi, que j'ai, au contraire, toujours repoussés ou blâmés, je rapporterai ici la réponse que je fis à la question qui m'était posée par le ministre des relations extérieures. Cette réponse est datée de Rome, le 9 thermidor an IV (27 juillet 1796).

« J'ai reçu depuis mon arrivée dans cette ville, citoyen ministre, votre lettre du 29 messidor dernier. Je vais consacrer

celle-ci à répondre aux questions que vous m'adressez, en mettant sous vos yeux l'ensemble des observations que j'ai pu recueillir sur l'état de l'esprit public en Italie, sur les ressources qu'il peut offrir et sur le parti qu'on peut en tirer pour la conception ou l'établissement d'un système politique nouveau dans les pays que les armes françaises ont soumis. Mon séjour à Rome peut me fournir quelques moyens de plus d'éclaircir plusieurs difficultés et de me former une opinion plus générale.

» La principale question qui se présente est celle-ci : » Est-il possible, est-il utile à la république française de ré- » publicaniser l'Italie ? » La seconde partie de cette question tient évidemment à la première ; car il me semble démontré d'avance que, si un pareil changement était possible, il serait certainement utile. Tout se réduit donc à examiner cette possibilité.

» Si l'on entend, par le mot *républicaniser*, l'établissement d'un système de gouvernement fondé sur les mêmes principes que le nôtre, ne reposant que sur des bases aussi simples que celles de la liberté et de l'égalité politiques, et dépouillé de tous les préjugés, je ne vois encore aucun moyen de parvenir à ce but en Italie. On trouvera bien quelques personnes de bonne foi, beaucoup d'autres mues par des intérêts particuliers et surtout par un esprit de vengeance, qui voudront faire croire qu'une révolution complète est possible et même facile. Mais l'examen seul des moyens qu'ils proposeront d'employer, l'alliance monstrueuse qu'ils voudront tenter entre la superstition et la politique, l'emploi qu'ils oseraient même faire de cette arme exécrable pour fonder une révolution : tout cela

démontre combien elle est encore impossible dans toute l'étendue que je viens d'établir, et le Directoire ne saurait être trop en garde contre de semblables projets.

» Au contraire, si, pour faire profiter nos victoires à nos véritables intérêts, nous voulons nous borner à ne produire, dans la situation actuelle de l'Italie, que des changements politiques, utiles et possibles pour les habitants, la question, présentée sous ce point de vue, devient plus intéressante et la discussion en est réellement importante.

» Vous vous rappelez, citoyen ministre, ce que j'ai établi dans ma correspondance sur le but que je croyais que l'on dût se proposer dans la guerre d'Italie. Enlever à l'empereur ses possessions dans cette partie de l'Europe, diminuer la puissance du pape, puisqu'il ne peut plus aujourd'hui être question de l'anéantir [1] ; tels étaient les principaux résultats que j'indiquais comme le fruit de nos victoires.

» Nous sommes maintenant en mesure d'obtenir ces deux grands résultats. Nous occupons le Milanais ; les légations de Bologne et de Ferrare sont en nos mains. Soustraire pour jamais ces belles et fertiles provinces à la domination de l'Autriche et des papes, c'est atteindre aussi complétement que possible le but que nous devons nous proposer.

» Alors, il devient utile de rechercher sous quelle forme de gouvernement il faudra laisser ces pays que nous ne pouvons ni ne devons garder.

1. Du moment qu'on traitait avec lui, c'était reconnaître son gouvernement, et l'on ne pouvait plus, sans une insigne mauvaise foi, chercher à le renverser.

» L'exemple de ce qui a été fait à l'égard de la Hollande peut ici nous servir de guide. Nous avons délivré la Lombardie, le Bolognais, le Ferrarais, d'un gouvernement despotique, mais nous ne voudrons pas violer leur indépendance. C'est donc aux habitants, et non à nous, à faire leur révolution, et cette distinction me semble d'une importance majeure. Ce n'est pas à nous de leur dicter des lois sous lesquelles ils doivent vivre, ni moins encore de leur donner les nôtres. Suivons la marche qu'ils tiendront dans l'exercice du pouvoir que nous leur avons rendu, mais ne prenons pas sur nous le soin de la diriger. Qu'ils cherchent, protégés et défendus par une puissance qui veille à leur sûreté, une organisation conforme à leur génie, à leurs opinions religieuses, à la mesure des idées qui circulent parmi eux; notre rôle est de s'opposer aux intrigues d'un parti qui voudrait les ramener sous le joug que nous avons brisé, mais non de faire éclore par la force des fruits que le climat ne peut encore produire.

» Pour accélérer ce résultat, le seul qui me paraisse convenable, le premier pas à faire serait une déclaration précise du Directoire, qui prononcerait que jamais ces provinces ne seraient rendues à leurs anciens maîtres par les traités que la République pourra conclure. Jusque-là, il est difficile d'espérer qu'elles se prononcent elles-mêmes. Et elles le feraient, qu'elles manqueraient ensuite de moyens suffisants pour s'opposer aux efforts qu'on pourrait faire contre elles.

» Le Directoire n'est probablement pas encore en mesure d'émettre une semblable déclaration. La marche mesurée, indiquée plus haut, est donc à mon avis, celle qu'il con-

vient de suivre. Dans tous les cas, je pense que nous ne devons de longtemps abandonner dans les pays conquis en Italie les formes d'un gouvernement militaire; que, sans y presser l'organisation d'un nouveau gouvernement national qui manquerait des ressources nécessaires pour se maintenir par lui-même, nous devons le laisser se développer sous nos yeux. Et, lorsque la paix générale aura assuré l'indépendance de ces provinces, il conviendra encore à nos intérêts d'y entretenir longtemps après des garnisons, ou du moins, pour éviter de la part des autres nations le reproche de violer cette même indépendance, de laisser quelques troupes françaises à la solde des gouvernements particuliers qui se seraient formés. C'est à mon avis le seul moyen de consolider ce que nous aurons fait, et une saine politique veut qu'au milieu de tant de haines et de passions allumées contre nous, et que malheureusement la paix n'éteindra pas complétement en Italie, on continue à y faire voir quelques portions des armées qui l'ont fait trembler et qui l'ont vaincue.

» Je me résume. Une révolution complète en Italie est, selon moi, impossible. Si elle pouvait avoir lieu dans l'état actuel des esprits, elle serait terrible par les excès auxquels se porteraient des hommes féroces et sans principes. Elle serait sans avantage pour l'humanité et le bonheur de la société, parce qu'elle serait l'ouvrage du fanatisme et de la vengeance.

» Un changement de gouvernement dans les pays conquis, l'établissement d'un nouvel ordre de choses, modifié par la situation dans laquelle ils se trouvent, est à la fois possible et utile. »

Cette lettre est restée sans réponse. La suite a fait voir suffisamment que les idées de modération et de respect pour l'indépendance des peuples, que je mettais en avant, ne furent pas accueillies.

J'étais à Rome depuis deux semaines, et, bien que les opérations relatives à l'exécution de l'armistice fussent entamées, je crus m'apercevoir que, depuis quelques jours, le gouvernement apportait à les seconder une certaine lenteur qui me faisait soupçonner que, mieux instruit que moi de ce qui se passait dans l'Italie supérieure, il se flattait que les revers que nous y éprouvions le dispenseraient bientôt de tenir ses promesses. En effet, les bruits les plus fâcheux se propageaient sourdement, et, comme je n'avais aucun moyen de les démentir, je me trouvai bientôt dans une position aussi fausse que dangereuse.

Les affaires étaient dans cet état, lorsque Cacault [1], agent de la république française, qui était resté sans titre ostensible en Italie depuis 1793, arriva à Rome, venant du quartier général. Il m'apportait deux lettres, une de Bonaparte et une de Berthier. La première, supposant que je n'étais pas encore parti de Florence, m'engageait à y rester et à remettre à Cacault le soin de suivre l'exécution de l'armistice conclu avec le pape. Ce changement de disposition était évidemment une suite des démarches de Cacault, qui avait

1. M. Cacault connaissait parfaitement l'Italie, qu'il avait habitée longtemps. Chargé de se rendre à Rome après l'assassinat de Basseville, et n'ayant pu y parvenir, il s'était arrêté à Florence, où il resta comme agent de la République, sans caractère officiel, jusqu'au moment de mon arrivée. Il a occupé successivement divers postes diplomatiques en Italie, et, de retour en France, il fut nommé sénateur en 1803. Il est mort à Clisson en 1805.

ambitionné cette commission et qui persuada aisément que les relations nombreuses qu'il s'était ménagées à Rome lui donneraient, pour la remplir, des moyens et des avantages que je n'avais pas. D'ailleurs, Bonaparte, qui connaissait mes sentiments sur le gouvernement papal et qui avait l'intention de le traiter avec ménagement, était sûr de trouver en Cacault un négociateur plus facile que moi et plus disposé par ses opinions particulières à seconder les vues du général.

L'autre lettre, celle de Berthier, datée comme la première du quartier général de Castiglione, 3 thermidor, et par conséquent antérieure à la levée du siége de Mantoue, était pleine de confiance et d'espoir de nouveaux succès. Mais, comme elle avait déjà douze jours de date et que des nouvelles plus récentes étaient arrivées à Rome, elle me devenait inutile pour agir sur l'opinion, et je ne pouvais en faire aucun usage.

Du reste, malgré les dangers auxquels pouvait m'exposer un voyage au milieu de la fermentation générale que le bruit de nos revers, amplifiés par la plus active malveillance, avait produite, je n'hésitai pas à l'entreprendre. Je remis les affaires à Cacault, et je partis la nuit même qui suivit le jour de son arrivée, pour retourner à Florence.

On ne m'avait pas trompé sur l'état des esprits dans tout le territoire de Rome. J'évitai donc de passer par Viterbe, où je savais que la fermentation était plus vive que partout ailleurs, et je pris ma route par Civita-Castella, Narni, Terni, où je m'arrêtai quelques heures pour voir la célèbre cascade, et Spoletto, où je comptais passer la nuit. Mais il me fut impossible d'exécuter ce projet : une populace furieuse

vint entourer ma voiture, et, si je n'avais pas montré une assurance qui lui imposa, j'aurais probablement éprouvé les dernières violences. Je me bornai donc à changer de chevaux et je continuai ma route par Foligno, Assisi et Perugia [1]. J'entrai sur le territoire toscan par Cortone et Arrezzo, et, quoique je me trouvasse alors dans un pays où j'étais revêtu d'un caractère pour ainsi dire sacré, je vis par les dispositions que manifestèrent les habitants de cette dernière ville, que ce caractère même me garantirait mal, si nous cessions d'être vainqueurs. Ma voiture, en sortant des portes d'Arezzo, fut assaillie à coups de pierres ; mais il était nuit, et cette insulte n'eut pour moi aucune suite fâcheuse ; les chevaux me mirent promptement hors des atteintes. Enfin, j'arrivai à Florence le 17 thermidor an IV (4 août 1796).

Une profonde consternation régnait parmi le petit nombre de Français qui se trouvaient alors à Florence. Depuis plusieurs jours, les nouvelles les plus désastreuses se succédaient sans interruption, et mes premières relations avec le gouvernement toscan me convainquirent que, si elles étaient exagérées, elles n'étaient pas sans fondement. La population de Florence qui, jusque-là, ne s'était pas prononcée, sortit alors de cette tranquille indifférence qui la caractérisait. Excitée par l'influence qu'exerçaient les moines, elle commença à imiter Rome : elle eut aussi ses miracles et ses prophéties. Son excessive crédulité lui fit adopter les bruits les plus absurdes : on lui persuada que j'avais ramené dans ma voiture Bonaparte blessé ; qu'il était mort chez moi

1. Je dois rendre justice au gouverneur de Perugia, qui m'accueillit parfaitement et veilla avec le plus grand soin à ma sûreté.

et que je l'avais fait enterrer dans mon jardin. Une foule immense se rassembla devant ma porte; je fus obligé de sortir pour la haranguer, et j'eus beaucoup de peine à l'empêcher de pénétrer de force dans ma maison, pour satisfaire sa stupide curiosité.

Cet état d'alarmes continuelles durait depuis douze jours, et, pendant ce temps, le gouvernement du grand-duc agit avec une telle mollesse, qu'il m'était évident que, loin de vouloir réprimer ces désordres, il comptait en tirer parti pour s'affranchir d'un reste d'égards pour moi, si nous éprouvions des revers. Du moment que nous n'étions plus, ou du moins que l'on ne nous croyait plus à craindre, il eût été inutile d'invoquer pour notre sûreté des traités que la crainte seule avait fait consentir.

Enfin, les 23 et 24 thermidor (10 et 11 août), des courriers dépêchés du quartier général arrivèrent et firent cesser nos inquiétudes. Pendant mon séjour à Rome et pendant mon retour, les hostilités avaient effectivement recommencé dans l'Italie supérieure. Wurmser, à la tête d'une nouvelle armée autrichienne, avait forcé Bonaparte à lever le siége de Mantoue et à abandonner devant la place toute son artillerie. Mais cet échec, dont la nouvelle s'était si promptement répandue, avait été tout aussi promptement réparé par les merveilleuses victoires de Salo, de Castiglione et de Lonato (17 et 18 thermidor). Jamais un changement si rapide et si complet ne s'était opéré à la guerre; jamais tant de génie, de talent et de valeur ne s'étaient déployés. Enfin, une campagne de moins de dix jours avait reconquis l'Italie et renversé tous les projets de nos ennemis. Mais autant les nouvelles de nos revers avaient trouvé de facilité à se répandre

et à se faire croire, autant celles de nos victoires trouvaient d'incrédules, et ce ne fut que quelques mois après, et lorsque la reddition de Mantoue vint, en quelque sorte, ratifier les bulletins de notre armée, que l'on consentit enfin à croire à ses succès.

Pour le moment, nos revers avaient ramené les puissances de l'Italie à leur ancienne politique et à leurs anciennes haines. Les négociations pour la paix entre le pape et la France avaient été interrompues[1], les conditions de l'armistice ne s'exécutaient plus, les commissaires que j'avais laissés à Rome s'en étaient retirés et revinrent à Florence pour y attendre des circonstances plus favorables et de nouvelles instructions. Cacault seul était resté et entretenait encore quelques relations secrètes, le gouvernement papal ne s'étant pas encore décidé à une rupture ouverte.

Cependant, Bonaparte, ayant poursuivi dans la vallée de l'Adige et de la Brenta l'armée de Wurmser, avait forcé ce général à se renfermer dans Mantoue. Mais une autre armée, commandée par d'Alvinzi, reparut bientôt en Italie et engagea, pour sauver cette place importante, une nouvelle campagne, pendant laquelle les combats d'Arcole, les batailles de Rivoli et de la Favorite ont immortalisé la gloire des armes françaises.

Tandis que les événements militaires se pressaient ainsi et que la victoire en suspens ne s'était pas encore déclarée, les difficultés de ma position s'augmentaient chaque jour. Le

1. Elles ne furent complétement rompues qu'un mois plus tard, le quatrième jour complémentaire de l'an IV (20 septembre 1796). Le pape se refusa à tout accommodement, sans vouloir indiquer les modifications qu'il aurait désirées aux stipulations du traité.

peuple toscan, égaré de plus en plus, montrait à découvert son aversion pour les Français. Je me trouvai moi-même exposé plusieurs fois à des insultes graves, et je n'étais occupé que de recevoir et de porter au gouvernement grand-ducal des plaintes que m'adressaient les Français qui se trouvaient en Toscane. Enfin, convaincu par les faits qui se passaient sous mes yeux qu'il n'y avait aucun espoir de sécurité pour les Français ni aucun avantage réel à tirer de nos victoires en Italie tant que la maison d'Autriche y posséderait quelque territoire et que le gouvernement du pape y subsisterait, je me déterminai à faire partir pour Paris M. Fréville, secrétaire de légation, avec un mémoire dans lequel je rendais compte au directoire exécutif de mes observations sur l'état de l'Italie, et lui développais les idées qu'elles avaient fait naître en moi sur la direction à donner à notre politique. J'indiquerai ici sommairement le plan auquel je m'étais arrêté.

Je considérais que l'Autriche et l'Espagne avaient successivement dominé en Italie, et que la France avait toujours vainement tenté d'y établir d'une manière durable son influence ; que toujours, malgré ses victoires, la puissance avait fini par lui échapper.

« L'Autriche dominait donc exclusivement en Italie avant la guerre ; Venise était tremblante, Gênes vendue, Naples partageant toutes les passions de l'Autriche ; le pape était à sa disposition. Ce brillant édifice a été renversé par nos premières victoires. L'Autriche veut le reconstruire ; elle appelle les populations comme auxiliaires de ses armées et réussit à les enflammer ; elle nous prépare en Italie de nouvelles

vêpres siciliennes. Les gouvernements se prêtent à ses vues et les secondent. Sans nos victoires récentes, nous étions perdus sans ressources.

» Au premier bruit de nos revers, les neutralités ont disparu; l'exécution des traités a été suspendue. Nous n'avons donc acquis aucune garantie par les négociations, et nous ne devons plus compter que sur l'emploi de la force ou sur l'établissement d'un système politique qui devienne une garantie réelle.

» C'est donc ici le lieu de traiter cette question.

» La première idée qui se présente est de changer entièrement la situation politique de l'Italie, en un mot, pour parler le langage du temps, de la révolutionner. J'ai combattu cette idée : on peut exciter des soulèvements, des rébellions en Italie, mais on n'y peut faire une révolution.

» Laissons donc la partie de l'Italie que nous avons conquise prendre une forme de gouvernement quelle qu'elle soit et que nous protégerons, pourvu que ces pays se détachent entièrement de l'Autriche et du pape. Ne possédons rien par nous-mêmes en Italie, mais prenons-y de l'influence et soyons la puissance prépondérante seulement dans la partie conquise. Quant au reste de la Péninsule, nous avons besoin d'une autre puissance qui soit en relation avec nous et qui, agissant sur Rome et sur Naples, les contienne dans des limites fixes. Que cette puissance soit l'Espagne.

» L'Espagne, rendue à ses véritables intérêts et qui vient de faire sa paix et de s'allier avec la France, nous répondra de l'Italie inférieure. Donnons-lui, ou à un prince de sa maison, les possessions de l'Autriche qui font partie de ses États dans l'Italie supérieure et que nous rendrons indépen-

dantes[1]. Par cet arrangement politique, Livourne serait entre les mains de l'Espagne, et la neutralité de ce port ne serait plus un vain nom. Ce plan entraîne à la vérité une rupture complète avec le grand-duc de Toscane, mais il nous en a fourni lui-même le prétexte et le droit par sa conduite en dernier lieu. »

Fréville partit dans les premiers jours de fructidor an IV (moitié d'août 1796) pour Paris. Il eut quelques conférences avec le ministre des relations extérieures et donna, dans une note détaillée, de nouveaux développements à mes propositions; en définitive, elles ne furent pas adoptées, et il vint me rejoindre à Florence vers la fin de vendémiaire an V (octobre 1796). Il m'apportait une lettre du ministre, Charles Lacroix, très-flatteuse pour moi, mais tout à fait évasive. Je compris seulement, par cette lettre et par les détails que Fréville y joignit, que le gouvernement français désirait rester en froid avec la Toscane, pour prendre, selon les événements, un parti décisif de rupture ou de rapprochement, en se mettant en mesure de justifier l'un ou l'autre. Il était facile de le satisfaire à cet égard. Les relations entre les deux cabinets étaient devenues plus que jamais orageuses, et les récriminations se multipliaient à l'infini: de notre part, sur la faiblesse du gouvernement toscan, qui ne faisait pas respecter sa neutralité et se montrait tout à fait partial envers les Anglais; de la part de Neri-Corsini, ministre du grand-duc à Paris, qui portait des plaintes sur le peu de respect que mon-

1. Ce plan a été adopté plus tard par Bonaparte, lorsqu'il créa le royaume d'Étrurie pour un infant d'Espagne.

traient pour le gouvernement toscan les commandants militaires et les troupes que nous avions à Livourne. Et il faut avouer qu'on avait raison des deux côtés. La partialité pour les Anglais était aussi évidente que la conduite de nos officiers et de nos soldats envers les autorités du pays était insultante et violatrice de tous les usages, ou, si l'on veut, de tous les préjugés populaires [1].

Mais, soit que les idées que je m'étais formées à l'égard de la politique à suivre en Italie eussent éveillé quelques haines contre ma personne, soit que l'on voulût placer à Florence un agent plus dépendant que moi du général en chef, — ce que je n'ai pu démêler, — ma mission en Toscane touchait à son terme. Fréville avait à peine quitté Paris, qu'un arrêté du Directoire, en date du 2 brumaire an v (23 octobre 1796), bouleversa toute la diplomatie en Italie. Je fus nommé ambassadeur près le roi de Sardaigne; Cacault me remplaçait à Florence comme ministre plénipotentiaire, et Joseph Bonaparte était nommé ministre résident de la république française près l'infant duc de Parme. Je ne reçus cependant l'arrêté qui contenait ma nouvelle nomination, avec les instructions qui l'accompagnaient, que cinq mois après. J'étais destiné, avant de me rendre à Turin, à remplir une mission pénible à laquelle je n'étais nullement préparé.

La Corse, livrée aux Anglais par Paoli et occupée par eux comme un quatrième royaume annexé à la couronne du roi

1. Le général Hullin, qui commandait à Livourne, y fit célébrer, avec une pompe militaire très-brillante, la fête du 10 août. Rien ne pouvait être plus choquant pour les Toscans, ni plus inutile pour les Français.

de la Grande-Bretagne[1], venait d'être évacuée par ses nouveaux maîtres. Ils n'étaient jamais parvenus à dominer dans l'intérieur de l'île; de fréquentes insurrections les avaient continuellement tenus en alarme, et les communications par mer étaient les seules qui fussent constamment libres entre les diverses places de l'île. Les victoires de l'armée d'Italie, commandée par un de leurs compatriotes, avaient, parmi les Corses, redoublé cette fermentation intérieure et décidé les Anglais à abondonner entièrement leur conquête. Vers le mois de septembre 1796, ils en retirèrent leurs troupes et emmenèrent leurs principaux partisans, tels que le général Paoli, Pozzo di Borgo, Peraldi et autres qui vinrent chercher un asile en Angleterre. A la première nouvelle des mouvements des Anglais pour l'évacuation de l'île, Bonaparte y fit passer le général Gentili à la tête de deux ou trois cents Corses réfugiés, et avec cette petite troupe Gentili avait pris possession des principales places fortes. L'île étant ainsi rentrée sous l'empire de la France, il devenait indispensable d'y pourvoir provisoirement à l'administration civile et de préparer l'établissement de la constitution. Salicetti, commissaire du Directoire près l'armée d'Italie, s'empressa de s'emparer de ces fonctions et s'était déjà rendu en Corse, où il commençait à les exercer. Mais le Directoire avait senti tout le danger de les laisser entre les mains d'un homme né dans le pays, ayant des injures personnelles à venger, et qui, en supposant même qu'il restât impartial dans le maniement des affaires, ne pouvait jamais persuader à ses compatriotes qu'il le fût réellement. Il fallait donc chercher un adminis-

1. La couronne de Corse fut portée à Londres, en octobre 1794, par quatre députés corses.

trateur tout à fait étranger au pays, n'ayant d'autre intérêt que celui de ramener l'ordre, d'assoupir les haines et de faire rentrer la Corse le plus promptement possible sous les lois et les institutions communes au reste de la France. Le choix tomba sur moi, et je reçus, le 5 frimaire an v (25 novembre 1796), un arrêté du directoire exécutif du 7 brumaire qui me nommait commissaire extraordinaire du gouvernement en Corse et qui m'enjoignait de m'y rendre sur-le-champ. Je me préparai donc à partir et laissai la légation entre les mains de Fréville, qui me succéda avec le titre de chargé d'affaires.

En revenant de Corse pour me rendre à Turin, je ne reparus à Florence que pour quelques jours, sans aucun caractère officiel. Ma mission se trouve donc terminée à l'époque où je suis parvenu, et, comme je n'aurai pas l'occasion de parler de la Toscane, je vais résumer ici en peu de lignes les observations que j'ai pu recueillir sur ce pays pendant un séjour de près de vingt mois.

Pendant tout le temps que Léopold gouverna la Toscane, sa prospérité avait été croissante, sa population s'était sensiblement augmentée et tendait à s'accroître encore ; et la liberté du commerce des grains avait également accru les produits de l'agriculture : résultats qui prouvaient l'heureuse influence des principes qu'avait adoptés Léopold, tandis que les restrictions apportées par la suite au commerce des grains en Toscane, en diminuant le produit des terres, ont confirmé les inconvénients du régime prohibitif. Les événements de la révolution française, qui amenèrent en Italie la guerre et tous les maux qu'elle entraîne à sa suite, arrêtèrent le mouvement ascendant que Léopold avait imprimé à la Toscane.

L'administration qui succéda à la sienne, redoutant l'introduction des principes qui triomphaient en France, crut, comme cela arrive ordinairement, que le meilleur moyen de s'opposer au mal était, non pas de céder sur ce que l'esprit du temps et les nouvelles idées mises en circulation rendaient peut-être nécessaire pour satisfaire aux besoins de la société, mais de retirer tout ce qui leur avait été accordé jusque-là et de revenir complétement au passé. Elle vit, dans toutes les institutions de Léopold des germes de Révolution, et, pour étouffer ces germes, elle ne sut rien de mieux que de détruire les institutions récemment mises en vigueur. La noblesse et les prêtres, dont les priviléges avaient été restreints et dont les craintes croissaient avec les progrès de la révolution en France, applaudirent à cette marche et la secondèrent de toute leur influence. Cependant, ce serait une erreur de croire que la société, considérée sous le point de vue le plus général, ait attaché une grande importance à ces diverses questions ; et encore moins que le peuple y ait pris une part active. A l'exception de quelques mouvements, excités à grand'peine dans des circonstances critiques et dont j'ai eu l'occasion de parler, l'aspect dominant de toutes les classes était celui de l'indolence. Depuis deux siècles et demi, Florence avait perdu cette antique énergie qui, dans les temps orageux de la république, distingua cette noble cité. Ses paisibles habitants, dépossédés de tous leurs droits, n'étaient plus ces citoyens ombrageux que l'amour de la liberté et de l'indépendance avait tant de fois animés aux plus courageuses résolutions, aux plus généreux sacrifices. Ce n'étaient plus même ces illustres Mécènes qui offrirent une si magnanime hospitalité aux sciences et aux lettres. Presque partout

je ne vis plus que des hommes bercés par les charmes d'un heureux climat, uniquement occupés des détails d'une vie monotone et végétant tranquillement sous un ciel bienfaisant. Quant aux femmes, un mélange de dévotion et de galanterie y faisait, comme par toute l'Italie, le trait principal de leur caractère. Les mœurs étaient extrêmement relâchées ; mais, comme ce relâchement était universel et, ce qu'il y a de singulier, le résultat d'une convention sociale généralement admise, il ne donnait lieu à aucune critique, et, pourvu qu'une femme vécût bien avec son cavalier servant et qu'elle mît du mystère et une sorte de décence dans les infidélités qu'elle lui faisait, elle jouissait d'une réputation intacte. Aussi trouvait-on les habitudes domestiques des Français passablement ridicules, et, si le bruit de la dissolution et de l'absence de toute pudeur dans nos manières depuis le commencement de la Révolution, si, dis-je, ce bruit qui nous précéda à Florence avait mal disposé pour nous les esprits, à la grande surprise de tous, on trouva nos femmes d'une pruderie insoutenable, et l'on ne pouvait pardonner à leurs maris de se montrer avec elles en public, contrairement aux usages du pays. Mais, si les dames de Florence étaient peu scrupuleuses sur la fidélité conjugale, elles l'étaient d'autant plus sur les pratiques religieuses, et telle femme qui, en sûreté de conscience, manquait à des devoirs partout ailleurs regardés comme les plus sacrés, n'aurait pas consenti à manger de la viande un jour maigre. Et les autres pratiques de la religion ne s'observaient pas moins rigoureusement. Elles interrompaient seulement pour quelques instants les plaisirs de la galanterie ; mais elles servaient aussi de prétexte pour se dérober à des chaînes dont le poids

commençait à fatiguer, et c'était ordinairement à Pâques que se faisaient les ruptures et que se formaient de nouvelles liaisons. C'est ainsi à cette époque que le consentement du mari se demandait et s'obtenait pour changer de cavalier servant, car ce changement est une affaire de famille.

Je ne prétends cependant pas circonscrire dans un même cadre toute la société. Personne n'a été plus que moi à portée de se convaincre combien Florence et les autres villes principales de la Toscane offraient alors de remarquables exceptions au ton général de la société. Elles renfermaient des hommes et des femmes d'un mérite reconnu et fort au-dessus des ridicules ou des faiblesses que j'ai pu observer. Le célèbre physicien Fontana, MM. Fabbroni, Fossombroni et Paoli, qui se sont fait un nom dans les sciences naturelles et mathématiques; M. Pignotti, auteur de fables charmantes; M. Galuzzi, qui a écrit l'histoire du grand-duché de Toscane, et d'autres savants et littérateurs honoraient la Toscane et lui conservèrent une partie de l'ancienne renommée dont elle avait joui. Enfin, plusieurs femmes, telles par exemple que madame Fabbroni, se distinguaient par leurs talents, par leur esprit cultivé et eussent brillé d'un éclat réel dans quelque pays qu'elles eussent habité.

CHAPITRE V

Lettre du général Bonaparte. — L'auteur s'embarque à Livourne et arrive à Bastia, où il trouve Salicetti. — Ses instructions lui enjoignent de suivre un système de conciliation, et de chercher à effacer les divisions qui séparent des partis. — Il publie une proclamation dans ce sens. — Situation politique de la Corse. — Quelques mouvements séditieux réprimés et la tranquillité rétablie. — L'administration et la justice organisées d'abord dans le département du Golo, et puis dans celui du Liamone. — Voyage de Bastia à Ajaccio par Corte et le col de Guizzavona, et Ajaccio à Bonifacio par Sartène.

Après avoir reçu l'arrêté du Directoire qui me nommait commissaire extraordinaire du gouvernement en Corse, et les instructions, en date du 12 brumaire an v, qui y étaient jointes, je m'étais empressé de prévenir Bonaparte de ma nomination et de lui demander quelques renseignements sur les moyens d'accomplir une mission dont je ne me dissimulais pas les difficultés. Voici la réponse qu'il me fit :

« Au quartier général de Vérone, le 3 frimaire an v.

« Je reçois, citoyen ministre, la lettre que vous m'avez écrite avant votre départ pour la Corse. La mission que

vous allez remplir est extrêmement difficile. Ce ne sera que lorsque toutes ces affaires-ci seront terminées qu'il sera possible de faire passer des forces en Corse. Vous y trouverez le général Gentili, qui commande cette division. C'est un honnête homme, généralement estimé dans le pays.

» Le Corse est un peuple extrêmement difficile à connaître, ayant l'imagination très-vive et les passions extrêmement actives.

» Je vous souhaite santé et bonheur.

» BONAPARTE. »

Cette réponse n'était pas encourageante. Le général n'entrait dans aucun détail et ne m'envoyait aucun secours ni en hommes ni en argent. Je ne désespérai cependant pas du succès et je m'embarquai à Livourne, le 11 frimaire an V (1er décembre 1796). Obligé de relâcher à la Capraja [1] pour éviter la croisière anglaise, j'y demeurai bloqué pendant six jours, et, m'étant enfin déterminé à quitter l'aviso qui m'avait amené pour m'embarquer sur une felouque, je profitai d'un calme qui retenait les bâtiments anglais, pour traverser à rames le canal entre la Capraja et la Corse. J'abordai ainsi le 22 frimaire sur la côte orientale de cette île, près d'Erba-Lunga, à deux lieues de Bastia, où je me rendis le lendemain.

Venant de quitter une des villes les plus civilisées de

1. Petite île située à l'ouest de Livourne, à peu près à moitié chemin entre le continent et l'île de Corse.

l'Italie, ce n'était pas sans éprouver une vive émotion que je me trouvais tout à coup transporté dans un pays qui, par son aspect sauvage, ses âpres montagnes et ses habitants vêtus uniformément d'un drap brun grossier, contrastait si fortement avec les riches et riantes campagnes de la Toscane, et avec l'aisance, je dirai presque l'élégance des vêtements que portent les heureux cultivateurs de ce sol fertile. Mon débarquement, pendant une obscure nuit d'hiver, sur une côte presque inhabitée, où je n'avais trouvé pour asile qu'une cabane enfumée, avait fait naitre en moi les plus tristes pressentiments. Mais quelques jours passés dans l'ile suffirent pour m'habituer à cet aspect qui, au premier coup d'œil, m'avait paru si repoussant. La riche végétation naturelle qui couvre les collines dont les pentes descendent vers la mer, la beauté du ciel et la douceur du climat, au milieu d'une saison souvent si rigoureuse en France et dans l'Italie septentrionale, dissipèrent promptement ces fâcheuses impressions. J'eus même, par la suite, bien des motifs de me convaincre que, pour la variété des sites, le grand caractère de ses montagnes, la majestueuse solitude de ses forêts, la Corse ne le cède en rien à tout ce que les contrées les plus renommées pour ce genre de beauté peuvent offrir au voyageur qui les visite, soit comme peintre, soit comme naturaliste.

A mon arrivée à Bastia, j'y trouvai Salicetti. Il me dit qu'il avait été instruit de ma nomination, qu'il avait tout préparé afin de me procurer un accueil favorable et que je pouvais compter sur son influence et celle de ses amis pour le succès de ma mission. Je lui témoignai toute ma reconnaissance de ces soins empressés, mais je ne lui laissai pas ignorer que mes instructions me prescrivaient de suivre une marche dif-

férente de celle qu'il avait adoptée. Je lui déclarai que je ne pouvais introduire dans l'île le régime constitutionnel, avant de m'être assuré que l'état des esprits et des opinions en permît l'établissement sans danger pour la tranquilité publique; que j'ajournerais, par conséquent, la réunion des assemblées primaires et l'exercice des droits politiques des habitants jusqu'à l'époque où j'aurais acquis cette assurance. Et, en effet, ce délai était commandé par la plus simple sagesse. Il était évident que, si l'on passait subitement au régime constitutionel, le pouvoir tombait, sans aucun contre-poids, entre les mains de tous ceux qui, ayant quitté l'île pour se dérober à l'influence de Paoli et au gouvernement anglais, rentraient en foule, animés d'un esprit de vengeance contre ceux de leurs compatriotes qui, ayant suivi le parti contraire, étaient restés dans l'île et se trouvaient nécessairement exclus de tout emploi public. Ainsi, rien n'eût été plus contraire au but que je me proposais d'atteindre, c'est-à-diré au désir d'effacer des divisions si tranchées, pour les confondre dans une même soumission au régime constitutionnel, que d'en risquer l'établissement au milieu de tant de haines et de passions encore toutes vivantes. Salicetti convint que ce système pouvait avoir quelques avantages, mais il le regardait comme une faiblesse de la part du Directoire. Il pensait que des ménagements pour des hommes qui, selon lui, avaient trahi leur patrie et la cause de la liberté, étaient une sorte de concession qui révolterait les patriotes et ferait naitre plus de troubles intérieurs qu'elle n'en préviendrait. Le général Gentili, homme d'un sens très-droit et supérieur par son caractère élevé et sa position sociale à toute intrigue, se prononçait, au contraire, pour la direction que je me proposais de don-

ner aux affaires et à laquelle je ne pouvais d'ailleurs renoncer, sans m'écarter des intentions du gouvernement. Je me décidai donc à faire connaître sur-le-champ, par une proclamation [1] que je publiai, le 24 frimaire an V (14 décembre 1796), mon arrivée dans l'île et les principes que je comptais suivre. Peu de jours après, Saliceti quitta Bastia pour retourner sur le continent, et je me trouvai ainsi en plein exercice du pouvoir qui m'était confié.

Avant d'entrer dans le détail de mes opérations, je consacrerai quelques lignes à faire connaître quelle était la situation politique de l'île au moment où j'y arrivai. Cette connaissance est nécessaire pour juger ma conduite et pour apprécier ce que j'ai pu faire de bien ou commettre d'erreurs.

On peut se représenter les habitants de la Corse, à l'époque où j'y arrivai, comme partagés en trois classes : 1° celle des républicains qui s'étaient réfugiés en France et qui rentraient alors dans leur patrie avec des droits à la reconnaissance nationale et avec des réclamations à faire, pour obtenir des indemnités des pertes qu'ils avaient essuyées; 2° celle des habitants qui étaient demeurés dans l'île, mais qui n'avaient été employés par les Anglais dans aucune fonction publique, et dont plusieurs même avaient été maltraités à cause de l'attachement qu'ils conservaient pour la France, et que souvent ils avaient manifesté; enfin 3° celle des partisans de Paoli, qui avaient servi les Anglais et profité du temps de leur domination pour s'enrichir et

1. Cette proclamation est imprimée dans *le Moniteur* du 19 nivôse an V.

ravir ou dévaster les propriétés de leurs concitoyens absents.

Il s'agissait de marcher avec une population dont les éléments étaient si opposés, et surtout d'éviter qu'ils ne se choquassent. Il fallait donc renoncer d'abord à tout établissement qui aurait mis en présence des intérêts individuels dans un pays où il n'existait aucun esprit public et où ces intérêts prédominaient sur tous les autres. C'est ce que j'avais fait déjà en suspendant toutes les réunions populaires. J'ajoutai à cette première disposition une autre mesure que me commandait la prudence. En proclamant une amnistie générale, je me gardai bien de parler des exceptions que le directoire exécutif avaient mises à cet acte de clémence. Ces exceptions tombaient : 1° sur les députés qui avaient porté la couronne de Corse au roi d'Angleterre à Londres [1]; 2° sur les membres du conseil du vice-roi [2]; 3° sur les émigrés qui étaient portés comme tels sur la liste départementale. Mais, comme ces exceptions étaient sans objet pour les deux premières classes, aucun des individus qui la composaient ne

1. Cette députation, composée de quatre personnes, remplit sa mission au mois d'octobre 1794. Le roi d'Angleterre avait été reconnu roi de Corse par la constitution du 19 juin 1794. (*Voy.* les chapitres XI et XII de cette constitution. (La Corse avait été remise aux Anglais le 21 mai 1794, en vertu d'une capitulation conclue avec l'amiral Hood et signée par Étienne Monti, président du département de Corse, Jean-Baptiste Galeazzini, maire de Bastia, Charles-François Emmanuel Couthaud et Jean-Baptiste Franceschi, adjudants généraux de l'armée française.

2. Sir Gilbert Elliot; il avait d'abord été lieutenant du roi en Corse et reçut ensuite le titre et les pouvoirs du vice-roi. Il était assisté d'un conseil d'État composé en grande partie de Corses. Paoli en était membre.

se trouvant alors dans l'île, et que, par conséquent, elles ne pouvaient porter que sur la troisième, je reconnus bientôt combien il serait dangereux et impolitique de les faire connaître. En effet, l'émigration n'avait eu lieu qu'à l'époque où Paoli, rappelé dans sa patrie par un décret de l'Assemblée constituante [1], revint dans l'île, où il s'empara de l'autorité, et, par ses violences et ses menaces, força à s'expatrier tous ceux qui ne reconnaissaient pas son pouvoir ou ne servaient pas ses projets. Et comment punir, alors, des peines terribles portées contre les émigrés, ceux qui n'avaient fait que fuir la tyrannie d'un homme qui s'était emparé d'une autorité illégitime, et pardonner en même temps, par une équivoque de mots, à ceux qui furent son appui et l'aidèrent ensuite à vendre à l'Angleterre une partie du territoire de la République ! Cette restriction, qui ne fut pas blâmée par le gouvernement, facilita le début de mes opérations, et, quoiqu'elle fit murmurer quelques prétendus patriotes qui jetaient déjà les yeux sur les propriétés des émigrés, pour y trouver des indemnités aux pertes qu'ils avaient éprouvées, elle fut généralement reconnue comme un bienfait et m'attira la confiance publique [2].

1. Ce décret est du 30 novembre 1789. Paoli ne rentra en Corse que comme simple particulier; mais l'ascendant qu'il exerçait sur ses compatriotes le rendit, pour ainsi dire, souverain. La convention nationale le décréta d'accusation le 2 avril 1793, et, le 17 juillet suivant, elle le déclara traître à la patrie. Paoli se vengea de ces rigueurs en livrant l'île de Corse aux Anglais, qui bientôt l'abandonnèrent lui-même, et n'eurent qu'un asile à lui offrir à Londres, où il mourut le 3 février 1807.

2. Je dois dire, cependant, qu'au moment où les assemblées primaires allaient se rassembler, c'est-à-dire au 1er germinal, pressé par les

Je ne pus cependant prévenir quelques mouvements insurrectionnels qui se manifestèrent dans une partie de l'île connue sous le nom de Balagne. [1] Ces mouvements, excités par quelques anciens partisans de l'Angleterre qui ne se crurent pas suffisamment garantis par l'amnistie que je venais de publier, avaient pris un caractère assez sérieux [2]. Je sentis la nécessité de les étouffer dès leur naissance par une expédition rapide, et, quoique la santé du général Gentili, à mon grand regret, ne lui permît pas d'en prendre le commandement, je me déterminai cependant à me rendre moi-même sur les lieux avec l'adjudant général Franceschi, qui dirigeait les mouvements militaires. La célérité de notre marche, notre arrivée inopinée à Alziprato, couvent de capucins, situé dans les montagnes, et qui était le foyer de l'insurrection, dissipèrent aussitôt les révoltés avec lesquels on échangea quelques coups de fusil. Tout rentra promptement dans l'ordre. Par une nouvelle proclamation que je publiai à Calvi, le 21 nivose, je rassurai les habitants sur les craintes que pouvaient leur inspirer les suites de ces mouvements séditieux, et dès lors la tranquillité se trouva rétablie. Depuis, elle n'a plus été troublée un seul instant pendant le reste de mon séjour en Corse.

instances de l'administration centrale du département du Golo, je fis exécuter cette exception à l'égard de quelques personnes sur lesquelles elle portait, afin de prévenir les troubles que leur présence n'eût pas manqué d'exciter dans les assemblées primaires. Cette rigueur me valut une dénonciation. On voit combien peu elle était fondée.

1. L'île Rousse, port de mer sur la côte occidentale de la Corse est la capitale de cette province.

2. On avait aussi répandu le bruit que les Français allaient abandonner la Corse et que les Anglais y ramenaient Paoli avec des forces considérables.

Devenu, par le succès de cette expédition, plus fort et plus ferme dans ma marche, je revins à Bastia et m'y occupai exclusivement de l'organisation civile du pays, en commençant par le département du Golo, où je me trouvais[1]. Profitant des renseignements que j'avais recueillis pendant un mois, j'avais déjà, avant mon départ pour Calvi, nommé l'administration centrale de ce département, afin que, dans le cas où mon absence se fût prolongée, la ville et le département eussent été pourvus d'une administration régulière. Les nouveaux administrateurs avaient parfaitement répondu à ma confiance, et je m'étais convaincu pendant mon voyage que mes choix étaient généralement approuvés. Ce premier succès m'encourageait et je ne crus pas devoir suspendre plus longtemps l'organisation de la justice, dont le besoin devenait très-urgent. Je procédai donc à l'installation des juges que j'avais nommés par arrêté du 16 nivôse an v (5 janvier 1797, ainsi que par arrêtés rendus le 6 pluviôse (26 janvier), à l'institution du tribunal de commerce, des administrations municipales et des justices de paix dans les différents cantons. L'ordre régulier s'étant ainsi établi sans secousse dans le département, je cédai successivement aux administrations et aux tribunaux les pouvoirs que j'avais exercés extraordinairement, et je me préparai à quitter le département du Golo, pour me rendre dans celui du Liamone, dont Ajaccio est la capitale.

Je partis de Bastia le 10 pluviôse (29 janvier). Je traversai d'abord la belle plaine qui, du nord au midi, s'étend depuis

1. La Corse était alors divisée en deux départements : le Golo et le Liamone, noms des deux principales rivières qui arrosent l'un et l'autre.

Bastia jusque sur les bords du Golo. De là, la route, toujours parfaitement bonne, construite depuis la conquête, conduit jusqu'à Corte, en remontant la vallée du Golo, que l'on passe sur un très-beau pont, à trente milles environ de Corte. Les sites variés, les divers accidents d'un paysage qui prend à chaque pas un nouvel aspect, rendent, depuis le point où l'on atteint la rivière jusqu'à Corte, le chemin très-agréable pour le voyageur; mais il a l'inconvénient de ne passer par aucun lieu habité, et il laisse à droite et à gauche tous les villages sans y pénétrer. La manie de donner aux routes la direction la plus droite et la plus courte avait été importée de la France en Corse par les ingénieurs, du reste fort habiles, qui ont tracé celle-ci, et cette communication, qui, par un circuit peut-être de deux ou trois milles, eût vivifié plusieurs villages, est restée stérile pour la civilisation dont elle aurait hâté le progrès, si elle avait été exécutée sur un autre plan.

Corte, situé au centre de la Corse au pied des montagnes, est une ville de trois à quatre mille âmes. Les maisons qui la composent sont dispersées sur plusieurs monticules et ne présentent aucune régularité. Mais la position en est singulièrement pittoresque. Deux rivières ou, pour mieux dire, deux torrents, célèbres par la limpidité de leurs eaux, le Tavignano et la Restonica, qui se jette dans le premier [1], arrosent son territoire. L'air y est sain dans toutes les saisons et sa position l'avait fait choisir pour le siége de l'administration, lorsque l'île ne formait qu'un seul département. Les

1. Ces deux torrents descendent du Monte-Rotondo, et, réunis sous le nom de Tavignano, vont se jeter dans la mer, près d'Aleria, l'ancienne Alalia, fondée, suivant Hérodote, par les Phocéens.

Anglais, pendant le temps de leur domination, l'avaient également désigné pour la résidence du vice-roi et pour les sessions du parlement corse. Mais, depuis le retour des Français et la division de l'île en deux départements, elle avait perdu toute son importance. Je m'y arrêtai cependant deux jours, et, après y avoir réglé quelques affaires, j'en repartis pour Ajaccio.

La route praticable pour les voitures finissait alors à Corte, et, depuis cette dernière ville jusque sur les bords du golfe d'Ajaccio, on ne trouvait que des sentiers étroits qu'on pouvait à peine suivre à cheval. Le département du Golo est séparé de celui du Liamone par la chaîne de hautes montagnes qui occupe le centre de l'île et de laquelle ressortent deux grands pitons, le Monte-Rotondo et le Monte-d'Oro, qui s'élèvent, l'un et l'autre, de 13 à 1,400 toises au-dessus du niveau de la mer. On traverse cette chaîne par un col connu sous le nom de *foce di Guizzavona*, et qui peut avoir 400 toises au-dessus du niveau de la mer. Quelquefois, ce passage est impraticable à cause des neiges qui s'y accumulent, et souvent même dangereux lors de ces terribles tourmentes si communes dans les Alpes et auxquelles sont également exposées les montagnes de la Corse. Mais le passage était libre lorsque j'y arrivai, et j'eus tout le loisir d'admirer le magnifique et sauvage paysage qui se déroulait sous mes yeux. Les pentes du col, du côté de Vivario, village situé au pied de la *foce*, et d'où l'on commence à gravir les flancs du mont ainsi que celles qui descendent vers le golfe d'Ajaccio, sont couvertes de la plus belle végétation et presque entièrement de cette espèce de pin particulière à la Corse, dino larricia (*pinus pinaster*). Cet arbre magnifique a quelquefois

plus de 720 pieds de hauteur, et, pour la disposition de ses rameaux et la beauté de son feuillage, ne le cède, dans la nombreuse famille des pins, qu'au cèdre du Liban ou au pin de lord Weymouth (*pinus strobus*), lorsqu'ils croissent dans leur pays natal. Le col proprement dit, ou la *foce di Guizzavona*, consiste en un plateau uni qui peut avoir un demi-mille de long sur un quart de mille à peu près de large. On y a bâti une tour avec un revêtement et un fossé, qui forme une espèce de fortin où l'on place quelquefois une petite garnison, soit pour veiller à la sûreté des voyageurs, soit pour appuyer, en temps de troubles, quelques expéditions militaires dans les montagnes et assurer la communication entre la partie septentrionale et la partie méridionale de l'île. Ce fortin était désert et à peu près ruiné lorsque je passai le col, mais je l'ai fait rétablir dans la suite.

Après avoir traversé le plateau, on commence à descendre, et, à partir de son extrémité méridionale, les eaux se versent dans la mer occidentale, que l'on découvre bientôt, à travers les arbres, à l'extrémité de l'horizon. Les torrents qui se précipitent et bondissent sur des rochers de granit, le murmure de leurs eaux, le sifflement des vents qui agitent et balancent les tiges gigantesques des pins : tout contribue à donner à cette descente un charme et un attrait qui font oublier la fatigue et le danger d'une route où le cheval corse et le mulet sont les seuls animaux auxquels on puisse se fier. Distraits par ce spectacle, nouveau pour moi et la plupart de mes compagnons, nous arrivâmes sans accident à Bogognano, où la pente rapide se termine. Nous étions à dix-huit milles d'Ajaccio, où j'étais rendu le 13 pluviôse (1er février).

Avant d'entrer dans la ville, je vis arriver au-devant de moi une partie des habitants, tous à cheval, qui, suivant l'usage du pays, venaient à ma rencontre. Dans le nombre était Joseph Bonaparte, frère aîné du général. Je l'accueillis avec un vif empressement. Une figure douce et distinguée, des manières engageantes, un langage poli, tout me prévenait en sa faveur. C'est même, en quelque sorte, de cette rencontre que date l'origine de l'affection sincère que je lui ai vouée et que des rapports plus intimes, qui depuis s'établirent entre nous, n'ont fait que confirmer et accroître. Je l'ai suivi, comme on le verra,dans les différentes phases de sa fortune, et son amitié a été le prix de mon fidèle attachement.

Dès que je fus installé à Ajaccio, je m'occupai sans relâche de l'organisation du département dont cette ville est le chef-lieu. J'y rencontrai moins de difficultés que je n'en avais eu à vaincre dans le département du Golo. La confiance que m'inspirait M. Joseph Bonaparte abrégea beaucoup mon travail, et, en suivant les indications qu'il me donna sur les diverses nominations que j'avais à faire, je n'eus qu'à m'applaudir de cette déférence. L'approbation publique a confirmé, dans le temps, tous les choix que je fis de concert avec lui. Cependant, quoique ces choix fussent déjà arrêtés huit jours après mon arrivée à Ajaccio, je ne crus pas devoir les faire connaître avant d'avoir visité la partie la plus importante du département. Je voulais recueillir, sur les lieux mêmes, des renseignements à l'égard des personnes que je me proposais d'appeler à diverses fonctions. Je voulais, surtout, profiter des lumières que pouvait encore me fournir sur un sujet si délicat, le général Gentili, qui m'avait précédé à Ajaccio et qui consentait à m'accompagner pendant le voyage que je pro-

jetais dans l'intérieur et que je comptais pousser jusqu'à Bonifacio. Je me séparai donc de M. Joseph Bonaparte, qui resta à Ajaccio, et j'en partis le 19 pluviôse (8 février) pour Sartène.

La partie de la Corse que j'avais à parcourir pour me rendre à Bonifacio est une des plus incultes de l'île. Entièrement séparée de la grande communication établie entre Bastia et Ajaccio, ne se trouvant sur la route d'aucun voyageur, elle a conservé les traces du caractère des anciens habitants, et, comme le Niolo et le Fiumorbo, districts également placés en dehors de tout commerce, elle est restée tout à fait étrangère aux progrès que la civilisation a faits dans quelques autres cantons, surtout dans les villes maritimes. Je traversai, avant d'arriver à Sartène[1], plusieurs villages où des haines héréditaires, dont l'origine remontait à plus de cinquante ans, séparaient les habitants en partis constamment en guerre les uns contre les autres. Des maisons crénelées pour se défendre contre les attaques d'un ennemi, et d'où l'on ne sortait qu'en troupes armées, pour aller se procurer des provisions et se mettre en état de soutenir un siége, annonçaient, dans un grand nombre de villages, un état continuel d'hostilité. Cependant, par une singulière bizarrerie, cet état d'hostilité avait été suspendu par des traités pour le moment de mon arrivée, et les chefs des partis en guerre venaient en commun à ma rencontre et sollicitaient également la préférence pour me donner l'hospitalité. Mais cette préférence eût été un nouveau sujet de querelle entre eux;

1. Ma route se dirigeait par Cauro-Ornano, Santa-Maria d'Istria, où est établie une branche de la maison Colonna, Solacaro et Sartène.

je ne la donnais donc jamais à aucun, et j'allais ordinairement descendre dans quelque maison moins riche, où je ne trouvais pas, à la vérité, une réception aussi magnifique, mais qui, restée neutre, n'inspirait aucune jalousie aux maisons dominantes dans le pays. Ou bien, à défaut de cette ressource, j'allais coucher dans quelque couvent de capucins[1], seules maisons religieuses établies dans l'intérieur de l'île et dont quelques-unes subsistaient encore. La pauvreté du pays n'y avait jamais attiré les heureux enfants de Benoît et de Bernard; les jésuites seuls avaient bravé cette terre inhospitalière, et, avant leur expulsion des domaines de la France, ils tenaient un établissement à Ajaccio.

Du reste, cette course dans l'intérieur, qui me donna des mœurs et du caractère des Corses une idée plus précise que celle que je m'en étais formé jusque-là, fut encore signalée par une circonstance remarquable. A peu de distance de Sartène, je fus joint par un courrier qui m'avait été expédié de l'armée d'Italie pour m'annoncer la reddition de Mantoue (le 14 pluviôse, 2 février). Ce courrier, ne m'ayant pas trouvé à Ajaccio, s'était mis sur mes traces et m'avait atteint en route, dans un lieu très-sauvage, qui retentit bientôt des cris de joie que cet heureux événement fit éclater dans notre petite caravane. Aucune nouvelle ne pouvait, en effet, m'être plus agréable : la chute de cette importante forteresse assurait nos conquêtes en Italie, faisait présager celles qui suivirent et étendirent notre domination sur le reste de la péninsule;

1. C'est ce qui m'était arrivé en me rendant de Bastia à Ajaccio, quand les deux principales familles du lieu, les Vivaldi et les Peraldi, se tirèrent des coups de fusil pour se disputer l'honneur de me loger.

enfin, elle rendait plus facile la mission pénible que je remplissais, et m'en garantissait en quelque sorte le succès.

Après m'être arrêté une demi-journée à Sartène, j'arrivai à Bonifacio le 22 pluviôse (10 février). Cette ville, située à l'extrémité méridionale de la Corse, est bâtie au-dessus d'un rocher calcaire qui se projette de l'est à l'ouest, sur les détroits des bouches de Bonifacio, et qui sépare de la haute mer le port, formé par un enfoncement très-profond dans les terres. Sa position, singulièrement pittoresque, lui fait dominer le détroit et les îles qui le coupent en divers sens, ainsi que la Sardaigne, dont le premier village, Lungo-Sardo, est à peine distant de six mille toises. Aussi est-il passé en proverbe, dans le pays, que ce sont les coqs de Sardaigne qui réveillent les habitants de Bonifacio. On remarque sur le rivage des grottes où pénètrent les eaux de la mer, et qui sont dignes de la curiosité des voyageurs, par la beauté des stalactites suspendues à leur voûte, produit des infiltrations calcaires qui s'échappent du terrain supérieur, et percent à travers le toit de ces grottes.

Je fus très-bien accueilli par les habitants, et je trouvai généralement les esprits bien disposés pour le gouvernement. Je passai trois jours à Bonifacio, où j'avais à régler quelques intérêts de localité, et, lorsque j'eus terminé ces affaires, je songeai à retourner à Ajaccio le plus promptement possible. La route par terre, que je venais de suivre, était pénible et longue; la mer m'offrait une voie plus courte; elle était calme, le vent favorable, et, en rangeant la côte pendant la nuit, nous avions peu à craindre des bâtiments anglais qui pouvaient se trouver dans ces parages. Je me décidai donc à m'embarquer avec le général Gentili, le 24 pluviôse au soir.

et, le lendemain matin, nous doublâmes le cap Mulo, pour entrer dans le golfe d'Ajaccio, où je débarquai dans la journée. Je publiai le même jour les arrêtés que j'avais pris pour l'organisation de l'administration centrale et des tribunaux du département de Liamone. J'installai, le 27 pluviôse (15 février), les membres nommés, et, le 28, on célébra une fête publique en réjouissance de la reddition de Mantoue. Des prix furent distribués pour des courses de chevaux et des courses de gondoles à rames. Ces genres de lutte, qui ont beaucoup d'attrait pour les Corses, avaient attiré une foule de spectateurs descendus des montagnes, et qui vinrent assister à ces divertissements dans leur costume national. La journée était superbe et le coup d'œil du golfe d'Ajaccio, qui, comme je m'en suis convaincu par la suite, l'emporte par son étendue sur celui de Naples, était vraiment magnifique.

Tout ce que j'avais eu à faire étant ainsi terminé et une marche régulière imprimée à l'administration, je ne prolongeai pas mon séjour à Ajaccio, où je laissai les hommes et les choses dans une bonne situation, et, le 2 ventôse (28 février), je me mis en marche pour retourner à Bastia. Je suivis la même la route que j'avais tenue en venant à Ajaccio ; je n'ai donc rien à en dire ici de plus.

Je passai encore un mois en Corse pour surveiller les premiers pas de l'administration que j'y avais établie. Mais, comme ma mission se terminait naturellement au 1er germinal an V (21 mars 1797), époque à laquelle, suivant la constitution de l'an III, les assemblées primaires devaient se tenir et confirmer ou annuler par leurs choix les nominations que j'avais faites, je ne voulais pas prolonger mon séjour au delà

de ce terme. En m'éloignant, j'évitais, d'une part, de paraître conserver quelque influence sur les choix populaires, et, de l'autre, de me trouver responsable des troubles que pouvait faire naître le premier exercice de ses droits politiques, au sein d'une population dans laquelle, malgré tous mes efforts, l'esprit de parti n'était pas complétement éteint. J'étais donc résolu à cesser toute fonction au 1er germinal, et j'avais donné rendez-vous à Joseph Bonaparte au commencement de ce mois, pour repasser avec lui sur le continent. Je mis à profit le temps qui me restait à demeurer encore dans l'île, pour réunir et mettre en ordre les documents que j'avais recueillis pendant mon séjour, et dont je fis la matière d'un rapport que j'adressai au ministre de l'intérieur sur l'état de la Corse, ses productions, son commerce et son industrie, ainsi que sur les mœurs et le caractère de ses habitants.

CHAPITRE VI

L'auteur quitte la Corse avec Joseph Bonaparte, se rend à Florence et de là à Milan. — Il voit le général Bonaparte établi avec sa famille à Montebello, après une campagne des plus brillantes, terminée par le traité de Tolentino, les préliminaires de paix de Leoben et la transformation des gouvernements de Venise et de Gênes. — Attitude peu républicaine du général. — Conversation remarquable dans laquelle Bonaparte se laisse aller à dévoiler ses projets futurs. — L'auteur se rend à Turin. — Situation politique du Piémont et de son gouvernement. — Embarras que donnent à l'auteur les agents secrets entretenus en Piémont par le Directoire dans un but révolutionnaire. — Le gouvernement sarde, appuyé par Bonaparte, déploie une rigueur excessive pour étouffer les insurrections partielles en Piémont. — L'auteur se rend à Milan pour s'aboucher avec Bonaparte. — Situation des partis dans le Directoire et les Conseils, à Paris, avant le coup d'État du 18 fructidor. — Bonaparte décidé à soutenir le parti de la Révolution. — L'auteur accompagne le général et madame Bonaparte dans une course au lac Majeur. — Il retourne à Turin, après être convenu avec le général de la conduite qu'il doit y tenir. — Le 18 fructidor. — Ses conséquences par rapport à la position du gouvernement sarde, qui, à la suite du traité de paix de Campo-Fermio, se voit privé de l'appui de Bonaparte. — Le Directoire sépare le général de l'armée d'Italie, en lui donnant un commandement dans l'intérieur. — Bonaparte, se rendant à Rastadt, passe par Turin. — Son entretien avec l'auteur. — Position de plus en plus précaire du gouvernement sarde.

A la fin du mois de ventôse, Joseph Bonaparte vint me joindre à Bastia, et nous nous embarquâmes le 8 germinal

pour retourner sur le continent. Forcés de nous arrêter à la Capraja pour éviter la croisière anglaise, nous partîmes de cette île dans la nuit du 9 au 10 germinal par un très-gros temps et arrivâmes, à la faveur des ténèbres et de la violence du vent, en moins de quatre heures à Livourne. Je me rendis à Florence, où j'attendis le duplicata de ma nomination à l'ambassade de Turin. Je le reçus seulement vers la fin de floréal ; les lettres de créance et mes instructions m'attendaient à Turin même.

Je partis donc de Florence le 10 prairial (29 mai), et je m'arrêtai plusieurs jours à Milan, pour voir le général Bonaparte et me concerter avec lui sur les nouvelles fonctions que j'allais remplir.

A cette époque, Bonaparte semblait avoir atteint le plus haut degré de gloire militaire. La chute de Mantoue lui avait permis de marcher sur Rome, et, si le traité de Tolentino, conclu le 1er ventôse an V (19 février 1797)[1], n'eût rétabli la paix entre la République et le saint-siége, l'antique capitale du monde était occupée par les armes françaises. Mais, outre que Bonaparte voulait ménager le pape, il était d'une sage politique de ne pas poursuivre une campagne qui éloignait les Français de l'Italie supérieure, où ils avaient à combattre une nouvelle armée autrichienne, commandée par l'archiduc Charles, et c'est avec raison que Bonaparte disait alors : « Si j'allais à Rome, je perdrais Milan. » — Ainsi, après sa courte expédition dans la Romagne, revenu rapidement sur ses pas, il franchit le Tagliamento et l'Isonzo, poursuit dans

1. Ce n'est qu'après ce traité que les articles de l'armistice, relatifs à la cession des objets d'art, furent exécutés.

Carniole et la Styrie l'armée autrichienne fuyant devant lui, et arrive aux portes de Vienne. L'Autriche effrayée demande un armistice qui lui est accordé le 18 germinal (7 avril) à Judenbourg et signé à Leoben, le 26 (15) du même mois, des préliminaires de paix. En se rapprochant de l'Italie, à la suite de ce traité que l'insurrection qui venait d'éclater contre les Français dans les États de Venise rendait aussi nécessaire à la France qu'à l'Autriche, Bonaparte venge les Français des perfidies du sénat de Venise et renverse pour jamais cette redoutable oligarchie qui, depuis tant de siècles, s'était maintenue au milieu des convulsions politiques et guerrières dont l'Italie avait été le théâtre. Vainqueur de quatre armées autrichiennes, destructeur du plus ancien gouvernement de l'Europe, Bonaparte revient à Milan, où il reçoit les députés populaires de Venise, leur dicte ses lois et établit, sur les ruines du sénat et du grand conseil qui ont donné leur démission, une démocratie absolue[1]. Il y avait à peine un an qu'il était entré en Italie.

Il s'établit ensuite à Montebello[2], où des conférences s'étaient ouvertes par un traité de paix définitif entre la France et l'Autriche, et où s'agitaient en même temps les affaires de Gênes, qui, intimidée par l'exemple de Venise, consent, comme sa rivale, à renoncer à son antique organisation[3].

1. Ce traité est du 16 floréal an v (5 mai 1797).

2. Château et parc à une lieue et demie de Milan.

3. La convention qui règle les affaires de Gênes, signée de Bonaparte et de Faipoult, alors ministre de la République à Gênes, est des 17 et 18 prairial (5 et 6 juin 1797). Pour les Génois, elle est signée par Michel-Ange Cambiaso, Louis Carbonara et Jérôme-François Serra.

C'est dans la magnifique habitation de Montebello que je trouvai Bonaparte, le 13 prairial (1er juin), plutôt au milieu d'une cour brillante que dans un quartier général d'armée. Une étiquette sévère régnait déjà autour de lui; ses aides de camp et ses officiers n'étaient plus reçus à sa table, et il se montrait difficile sur le choix des convives qu'il y admettait: c'était un honneur très-recherché et que l'on n'obtenait qu'avec peine. Il dînait, pour ainsi dire, en public: pendant son repas, on faisait entrer, dans la salle où il mangeait, des habitants du pays qui venaient promener sur sa personne leurs avides regards. Du reste, il ne se montrait nullement embarrassé ou confus de ces excès d'honneur et les recevait comme s'il y eût été habitué de tout temps. Ses salons et une vaste tente qu'il avait fait dresser devant le palais, du côté des jardins, étaient constamment remplis d'une foule de généraux, d'administrateurs, de grands fournisseurs, ainsi que de la plus haute noblesse et des hommes les plus distingués de l'Italie, qui venaient solliciter la faveur d'un coup d'œil ou d'un instant d'entretien. Enfin, tout avait plié devant l'éclat de ses victoires et la hauteur de ses manières. Ce n'était déjà plus le général d'une république triomphante, c'était un conquérant pour son propre compte, imposant ses lois aux vaincus.

L'Autriche avait envoyé à Montebello deux plénipotentiaires dont l'un était le comte de Meerfeld et l'autre le marquis de Gallo, ambassadeur de Naples à Vienne, le même qui depuis fut ambassadeur à Paris et successivement ministre des affaires étrangères sous le règne de Joseph Bonaparte, roi de Naples, et de Murat, qui lui succéda sur ce trône. De son côté, le Directoire avait détaché près de Bonaparte le général

Clarke (depuis, duc de Feltre), qui venait de conclure (le 16 germinal précédent) un traité d'ailliance offensive et défensive entre la république française et le roi de Sardaigne. Jaloux de la prépondérance ou, pour mieux dire, de l'indépendance absolue que Bonaparte affectait dans la conduite des relations politiques, inquiet d'une ambition qui se montrait déjà tout à découvert, le Directoire avait imaginé cette association, sous prétexte de soulager le général Bonaparte, mais, au fait, pour avoir auprès de celui-ci un surveillant de ses desseins et un contre-poids de son autorité. Mais ce n'était pas avec un homme tel que Bonaparte qu'un moyen de ce genre pouvait réussir : il démêla sans peine la pensée du gouvernement. Aussi, loin de partager avec son collègue la conduite des négociations, il lui en déroba, plus peut-être qu'à tout autre, le progrès, et Clarke fut positivement, de tous les négociateurs qui se trouvaient à Montebello, celui à qui il s'ouvrit le moins.

Tel était l'état des choses, lorsque Bonaparte, à qui j'avais écrit en arrivant à Milan, me fit répondre par Bourienne (qui, depuis quelque temps, était devenu son secrétaire intime) de venir le voir à Montebello, où il me proposait même de m'établir, offre que je refusai pour ne pas me séparer de ma famille, qui était avec moi, la distance entre Milan et Montebello étant, d'ailleurs, assez courte pour que je pusse y aller tous les jours.

Indépendamment des personnes dont j'ai déjà parlé, et qui vivaient à Montebello ou y venaient régulièrement, j'y trouvai encore la femme du général ; sa mère, madame Lætitia Bonaparte, qui arrivait de Gênes; ses frères Joseph et Louis, ce dernier très-jeune alors; sa sœur Pauline, qui devait s'unir bientôt au général Leclerc, et son oncle Fesch, alors inté-

ressé dans les fournitures de l'armée et qui, suivant le bruit public, vivait très-peu en prêtre dont il ne portait pas le costume, quoiqu'il eût été grand vicaire de l'évêque d'Ajaccio. Dans ce cercle nombreux, je vis aussi fréquemment Regnault de Saint-Jean-d'Angely, que je n'avais connu jusque-là que par la réputation qu'il s'était acquise dans l'Assemblée constituante, dont il avait été membre. Je commençai à me lier avec lui. Il avait, en ce temps, une entreprise dans les hôpitaux; mais il s'était fait remarquer par Bonaparte, en rédigeant un journal français qui paraissait à Milan et dans lequel il déployait souvent une rare facilité et les talents distingués qu'il possédait. Cette circonstance, qui le mettait fréquemment en relation intime avec le général, devint plus tard l'origine de sa fortune.

A la première conversation que j'eus à Montebello avec Bonaparte et qui, dans le début, roula sur ma mission en Corse, dont il trouva que je m'étais passablement acquitté, je vis, dès qu'il aborda des questions plus importantes, qu'il n'était nullement déterminé à traiter définitivement avec l'Autriche, et moins encore à faire marcher la négociation ou à conclure promptement. Il sentait tout l'avantage de la position où il s'était placé et craignait que la paix ne la fît changer, — ce qui arriva en effet après le traité de Campo-Formio. Il me parut faire très-peu de cas des négociateurs que l'empereur lui envoyait et se laissa aller avec moi à des plaisanteries très-amères sur leur compte. Il s'empressa surtout de me dire que Clarke, dont le Directoire avait fait choix pour l'associer à lui, n'était là que pour la forme, qu'il n'avait aucune influence et ne recevait aucune communication.

« C'est, ajouta-t-il, un espion que le Directoire a placé près

de moi ; et, d'ailleurs, Clarke n'a point de talent ; il n'est qu'un orgueilleux [1]. »

Je reconnus parfaitement, au langage qu'il me tint dans cette première conversation et dans toutes celles que j'eus avec lui pendant mon séjour à Milan, les mêmes vues et les mêmes desseins que j'avais déjà été à portée de démêler dans nos précédents entretiens à Brescia, à Bologne et à Florence. Enfin, je vis toujours en lui l'homme le plus éloigné des formes et des idées républicaines : il traitait tout cela de rêveries.

Il se démasqua même plus que jamais dans une occasion particulière que je ne puis passer sous silence.

Parmi la foule qui l'environnait et se précipitait sur ses pas, il m'avait paru distinguer particulièrement M. de Melzi, noble milanais et l'un des citoyens les plus éclairés et les plus respectables de la Lombardie [2]. Je me trouvais un jour avec lui à Montebello, et Bonaparte nous prit l'un et l'autre, pour faire une promenade dans les vastes jardins de cette belle résidence. La promenade se prolongea environ deux heures, pendant lesquelles le général parla presque sans discontinuer, et, soit que la confiance que nous lui inspirions le portât à s'ouvrir sans contrainte, soit qu'il fût pressé par le besoin qu'il éprouvait souvent d'exhaler, avec la première

1. Il l'a cependant élevé par la suite aux plus hautes dignités.

2. M. de Melzi d'Eril (plus tard duc de Lodi) fut nommé dans la suite vice-président de la république italienne, et, en 1805, lorsque cette république fut changée en royaume, il reçut le titre de chancelier garde des sceaux de la couronne. Je l'avais connu à Florence (voir la note page 87), et je le revis, quelques années après, à Paris. Il est mort en 1816.

personne qu'il rencontrait, les idées qui s'entassaient tumultueusement dans son esprit, il ne nous dissimula rien de ses projets futurs. « Ce que j'ai fait jusqu'ici, nous disait-il, n'est rien encore. Je ne suis qu'au début de la carrière que je dois parcourir. Croyez-vous que ce soit pour faire la grandeur des avocats du Directoire, des Carnot, des Barras, que je triomphe en Italie? Croyez-vous aussi que ce soit pour fonder une république? Quelle idée! une république de trente millions d'hommes! avec nos mœurs, nos vices! où en est la possibilité? C'est une chimère dont les Français sont engoués, mais qui passera comme tant d'autres. Il leur faut de la gloire, les satisfactions de la vanité; mais de la liberté, ils n'y entendent rien. Voyez l'armée! les victoires que nous venons de remporter, nos triomphes ont déjà rendu le soldat français à son véritable caractère. Je suis tout pour lui. Que le Directoire s'avise de vouloir m'ôter le commandement, et il verra s'il est le maître. Il faut à la nation un chef, un chef illustré par la gloire, et non pas des théories de gouvernement, des phrases, des discours d'idéologues auxquels les Français n'entendent rien. Qu'on leur donne des hochets, cela leur suffit; ils s'en amuseront et se laisseront mener, pourvu cependant qu'on leur dissimule adroitement le but vers lequel on les fait marcher.

» Quant à votre pays, monsieur de Melzi, il y a encore moins qu'en France d'éléments de républicanisme, et il faut encore moins de façons avec lui qu'avec tout autre. Vous le savez mieux que personne, nous en ferons tout ce que nous voudrons. Mais le temps n'est pas arrivé; il faut céder à la fièvre du moment, et nous allons avoir ici une

ou deux républiques de notre façon. Monge nous arrangera cela. En attendant, j'en ai fait déjà disparaître deux du territoire de l'Italie, et, quoique ce fussent des républiques bien aristocratiques, c'était encore là qu'il y avait le plus d'esprit public et d'opinions arrêtées. Nous en aurions été bien embarrassés par la suite. Au surplus, j'y suis résolu : je ne rendrai ni la Lombardie ni Mantoue à l'Autriche. Vous pouvez (toujours s'adressant à M. de Melzi), vous pouvez compter là-dessus, et vous voyez que, quel que soit le parti auquel nous nous arrêtions à l'égard de ce pays, vous pourrez entrer dans mes vues, sans avoir rien à redouter du retour et de la puissance de l'Autriche. Je lui donnerai en indemnité Venise et une partie du territoire de terre ferme de cette vieille république. »

Nous nous récriâmes, l'un et l'autre à la fois, sur un semblable projet, qui mettait encore l'Autriche aux portes de l'Italie, et qui allait tromper toutes les espérances d'une population que lui-même n'aurait affranchie du joug d'une odieuse oligarchie, que pour la remettre sous une monarchie absolue, qui la tiendrait dans un esclavage non moins intolérable que celui auquel il venait de la soustraire.

Il nous répondit de ne pas crier avant que le mal fût fait.

« Je n'en viendrai là, reprit-il, que si je suis obligé, par quelque sottise de Paris, à faire la paix, car mon intention n'est nullement d'en finir si promptement avec l'Autriche. La paix n'est pas dans mon intérêt. Vous voyez ce que je suis, ce que je puis maintenant en Italie. Si la paix est faite, si je ne suis plus à la tête de l'armée, que je me suis attachée, il faut renoncer à ce pouvoir, à cette haute position où je me suis placé, pour aller faire ma cour au

Luxembourg à des avocats. Je ne voudrais quitter l'Italie que pour aller jouer en France un rôle à peu près semblable à celui que je joue ici, et le moment n'est pas encore venu : la poire n'est pas mûre. Mais la conduite de tout ceci ne dépend pas uniquement de moi. Ils ne sont pas d'accord à Paris. Un parti lève la tête en faveur des Bourbons; je ne veux pas contribuer à son triomphe. Je veux bien, un jour, affaiblir le parti républicain; mais je veux que ce soit à mon profit et non pas à celui de l'ancienne dynastie. En attendant, il faut marcher avec le parti républicain. Alors, la paix peut être nécessaire pour satisfaire les désirs de nos badauds de Paris, et, si elle doit se faire, c'est à moi de la faire. Si j'en laissais à un autre le mérite, ce bienfait le placerait plus haut dans l'opinion que toutes mes victoires. »

Telles sont la substance et les expressions les plus remarquables de cette longue allocution dont j'ai consigné et conservé le souvenir.

Lorsque le général nous eut quittés, je continuai à m'entretenir sur le grave sujet qu'elle nous fournissait avec M. de Melzi, pendant la route que nous fîmes ensemble pour retourner à Milan.

J'eus encore une dernière conversation avec Bonaparte, et il y fut question de la mission que j'allais remplir à Turin. Le général me protesta (et la suite a prouvé qu'il ne me trompait pas) que son intention n'était nullement de soulever le Piémont, et que je pouvais en donner l'assurance. Mais il ajouta qu'il ne garantissait pas à cet égard les intentions du directoire exécutif, entouré d'une foule d'intrigants qui ne manqueraient pas d'exciter des troubles dans le pays.

Du reste, il m'en dit assez pour me faire pressentir que ma mission serait difficile.

Enfin, après un séjour d'une huitaine de jours à Milan, j'en partis pour me rendre à Turin. Je passai le Tésin le 21 prairial, et je trouvai, sur la rive droite de ce fleuve, un détachement de cavalerie que le gouvernement avait envoyé au-devant de moi. Il me servit d'escorte jusqu'à Turin, où j'arrivai le lendemain, 22 prairial an v (10 juin 1797).

Je vais maintenant essayer de faire connaître la situation politique du pays et du gouvernement près duquel j'allais exercer des fonctions diplomatiques.

La paix conclue avec le roi de Sardaigne, le 26 floréal an IV (15 mai 1796), à la suite des victoires remportées par les Français dans les premiers mois de la même année, avait sauvé la cour de Turin d'une ruine complète. Le roi Victor-Amédée III, qui avait conclu ce traité, était mort quelques mois après l'avoir ratifié, le 16 octobre 1796 (26 vendémiaire an v). Son fils, Charles-Emmanuel IV, lui avait succédé et s'était empressé de nommer, en la personne du comte Prosper de Balbi, un ambassadeur près du directoire exécutif à Paris, et ma nomination en la même qualité près le roi de Sardaigne avait immédiatement suivi. Indépendamment de ces marques réciproques de bonne intelligence entre les deux gouvernements, des négociations s'étaient ouvertes, pour conclure un traité d'alliance offensive et défensive entre la France et le Piémont, et l'une des conditions de ce traité était la cession de l'île de Sardaigne à la France, en échange d'un accroissement de territoire en Italie[1]. Le général Clarke

1. Cette stipulation n'était pas dans le corps du traité, mais dans une convention secrète signée le même jour.

avait été chargé de suivre ces négociations, et il trouva le cabinet de Turin dans des dispositions favorables qui en promettaient le succès. D'une part, ce cabinet était mécontent de l'Autriche qui l'avait abandonné au moment du péril[1]; et, de l'autre, la crainte de voir la France seconder les projets révolutionnaires de quelques sujets piémontais retenait le gouvernement sarde dans les liens de la France, et lui faisait vivement désirer une alliance qui devenait pour lui une garantie de son existence.

Cependant, ces négociations, qui, dans une pareille disposition des esprits, semblaient devoir marcher rapidement, traînèrent plusieurs mois. Bonaparte, qui en était instruit, pressait une conclusion, afin de disposer du contingent que le Piémont, en exécution d'un des articles du projet, devait fournir et qui eût été pour lui d'un grand secours. Il sollicitait même le gouvernement sarde de devancer la conclusion du traité et de faire marcher sur Novare les troupes qu'il devait réunir à l'armée française, lorsque le *casus fœderis* aurait lieu. Ses instances furent inutiles. Le traité fut enfin signé à Turin, le 16 germinal an v (5 avril 1797), entre le général Clarke, plénipotentiaire de la France, et le comte de Prioca (Clément Damiano), plénipotentiaire du roi de Sardaigne et son ministre des affaires étrangères. Mais, à cette époque, toute l'importance que pouvait avoir le traité, par les secours en hommes et en artillerie qu'il mettait à la disposition du général en chef de l'armée française, avait

1. Le roi de Sardaigne et l'empereur avaient conclu un traité d'alliance signé à Valenciennes, le 23 mai 1794, par le baron de Thugut et le marquis d'Albany. Les conditions de ce traité furent mal observées par l'Autriche.

disparu. Bonaparte, vainqueur, était déjà au fond de la Styrie et signait, à Leoben, les préliminaires de la paix avec l'Autriche presque le même jour où fut signé à Turin le traité qui donnait un nouvel ennemi à la cour de Vienne [1]. Le moment était donc passé, et le Directoire, qui alors voulait ménager l'Autriche pour faciliter la paix définitive, ne se montrait nullement empressé de proposer aux conseils législatifs la ratification du traité qu'il venait de conclure. La cour de Turin était retombée dans ses premières anxiétés. Elles s'accroissaient même chaque jour par les mouvements révolutionnaires qui agitaient alors l'Italie et pénétraient en Piémont, où des agents secrets, entretenus par le directoire exécutif, répandaient l'esprit de révolte et les premières semences des troubles qui éclatèrent avec tant de violence peu de temps après.

En se liant avec la république française, la cour de Turin était loin d'être réconciliée avec les principes de la révolution française. La crainte seule l'avait engagée à cette alliance, et elle n'en poursuivait pas moins, avec une extrême rigueur, tous ceux qui, dans ses États, accordaient quelque faveur à ces principes ou s'en montraient partisans. Des exécutions barbares venaient d'avoir lieu en Sardaigne, à la suite de quelques mouvements qui avaient éclaté dans l'île. Tout ce qui se montrait ami de la France et de ses institutions était poursuivi, banni, chassé des emplois publics, et le plus sûr moyen de se mettre mal avec le gouvernement sarde était de faire voir quelque affection pour le nouvel allié qu'il venait de se donner, ou de prendre part à ses succès.

1. Les préliminaires de Leoben sont du 18 germinal (7 avril).

De son côté, le directoire exécutif, qui, dans l'origine de sa puissance, aurait peut-être voulu la fonder sur des principes de modération, était entraîné par un parti exagéré qui avait pénétré dans son sein et qui poussait à la révolution dans tous les États de l'Italie. Ce parti, grâce au triomphe qu'il obtint quelque temps après, au 18 fructidor, devint le maître et s'empara entièrement de la direction des affaires. Il n'y avait donc d'aucune part une garantie d'une durable harmonie entre deux gouvernements qui marchaient dans des sens si opposés. Bonaparte était le seul qui voulût que le Piémont fût tranquille. Il était décidé à ne souffrir sur ses derrières ni troubles ni agitations, et il redoutait également les mouvements qui pouvaient s'élever, soit pour repousser, soit pour favoriser une révolution politique au sein d'un pays qu'il désirait maintenir dans le calme, pour y trouver, à tout événement, une retraite assurée et toujours facile. Mais il n'était pas le maître d'arrêter les intrigues d'une foule d'agents qu'il ne connaissait pas et qui avaient un centre à Paris. D'ailleurs, le directoire exécutif commençait à redouter sérieusement l'ascendant que Bonaparte avait pris en Italie, ainsi que l'autorité tout à fait indépendante qu'il affectait depuis les préliminaires de Leoben. Il n'était donc pas fâché de lui susciter des embarras. Ainsi, les affaires, au milieu de ce conflit, recevaient une double direction, une patente et publique, celle que leur imprimait Bonaparte, et une sourde et dissimulée, qu'elles recevaient d'une partie du Directoire et de ses obscurs coopérateurs.

Cet état de choses subsista jusqu'à l'époque du 18 fructidor. Alors, Bonaparte, forcé de se prononcer, appuya, dans le Directoire, le parti exagéré dans le sens de la Révolution,

pour ne pas donner la main au parti non moins exagéré dans ses idées, mais beaucoup plus timide dans l'action, qui voulait le retour des Bourbons. Mais ce n'est pas encore le temps de parler en détail de cet événement et de l'influence qu'il exerça sur le sort du Piémont et de l'Italie en général. Je viens d'en dire ici seulement ce qu'il faut pour faire voir que j'arrivais à Turin dans un moment d'autant plus difficile, que je ne pouvais connaître les véritables intentions du directoire exécutif, partagé entre deux factions, ni deviner celle qui triompherait. Mais, incapable, par mon caractère, de dissimulation et ignorant l'art de me ménager adroitement une issue, quel que fût le parti vainqueur, j'adoptai, sans hésiter, le plan de conduite qui me parut le plus d'accord avec l'honneur du nom français : celui de me montrer fidèle aux traités, de refuser tout appui aux agitateurs, de quelque masque de patriotisme qu'il se couvrissent, de m'en tenir totalement séparé.

D'après ces principes, dès que j'entrai en fonctions, je me conformai aux usages du pays et de la cour près de laquelle j'étais accrédité, quelle que fût leur différence avec ceux que la Révolution avait introduits parmi nous. J'écartai avec soin tout ce qui aurait pu choquer par une affectation de rigorisme ou d'austérité républicaine dans mes manières et dans mes relations. Turin avait été l'asile de deux princesses que les nœuds du sang liaient au roi qui venait de monter sur le trône [1]. Je le rassurai sur les craintes que mon arrivée à Tu-

1. Les deux filles du roi Victor-Amédée, qui avaient épousé, l'une le comte de Provence (Louis XVIII), et l'autre le comte d'Artois (Charles X).

rin paraissait avoir inspirées. Cet asile fut respecté, et j'appuyai près du Directoire la demande que mademoiselle de Condé avait faite de fixer sa résidence en Piémont.

La marche que je suivais était loin, comme on le voit, de me concilier la confiance des agents secrets que le Directoire entretenait. Un, entre autres, nommé Albert Maurin, présentait sous les couleurs les plus défavorables la conduite de la cour de Turin et cherchait, par toutes les imputations qu'il pouvait ramasser, à exciter contre elle le gouvernement français. Il ne m'épargnait pas davantage; mais je dois rendre au ministre des relations extérieures la justice de dire que ces obscures dénonciations ne l'emportaient pas dans son esprit sur les documents qu'il recevait d'un source plus pure. Dans un rapport au directoire exécutif, en date du 1er germinal an v, il déclara que, depuis l'avénement du nouveau roi, la conduite du cabinet de Turin avait été franche et irréprochable.

Cependant, mes efforts pour maintenir la tranquillité du pays, en refusant tout appui à ceux qui cherchaient incessamment à exciter une révolution, étaient impuissants pour arrêter le mal. Des instigations secrètes, partant de Paris, mettaient à toute heure cette tranquillité en danger, et les alarmes du gouvernement piémontais s'augmentaient de moment en moment, d'autant plus qu'il ne pouvait se dissimuler que la classe moyenne inclinait vers un changement de système politique qui eût, au moins, converti en monarchie tempérée la monarchie absolue. Bonaparte était le seul point d'appui qui jusque-là eût inspiré quelque confiance à la cour de Turin ; mais, malgré les assurances qu'il ne cessait de donner, les changements opérés à Gênes, l'établisse-

ment de la république cisalpine, dont la constitution se discutait en ce moment sous les yeux du général, rendaient bien précaire la position d'un État monarchique, entouré, comme il allait l'être sous peu, de gouvernements régis par des principes si opposés et animés d'un zèle de prosélitisme qu'ils dissimulaient mal. Pour sortir d'une situation si critique, le roi avait dépêché près du général Bonaparte M. de Saint-Marsan, qui, par une conduite habile et des talents très-distingués, sut captiver une confiance et une affection que le général, devenu empereur, lui conserva jusqu'au dernier moment. M. de Saint-Marsan, en traçant le tableau de la position de la cour de Turin, eut peu de peine à faire sentir à Bonaparte les conséquences dangereuses que pouvait avoir pour l'armée française un soulèvement en Piémont, et le général, qui n'avait pas terminé avec l'Autriche et ne s'était pas encore prononcé entre les deux partis qui divisaient le Directoire, les saisit promptement. Car, quel que fût le parti auquel il s'arrêtât, il fallait que l'accès du Piémont et le passage des Alpes fussent libres et assurés pour son armée, avec laquelle il devait, dans tous les cas, se tenir en mesure de menacer Paris. Aussi n'hésita-t-il pas à donner à M. de Saint-Marsan les plus fortes assurances de ses dispositions amicales envers la cour de Turin et à témoigner toute sa satisfaction de la conduite du gouvernement sarde, en annonçant en même temps qu'il avait fait arrêter plusieurs individus qui, après avoir prêché l'insurrection en Piémont, s'étaient réfugiés dans le Milanais. Ces assurances d'affection et, si l'on peut ainsi dire, de protection avouée, se trouvent dans une dépêche du 20 messidor (8 juillet) à M. de Saint-Marsan et dont le général m'adressa une copie. La let-

tre qu'il m'écrivait, en me la faisant passer, se terminait par ces mots : « Je vous avoue, mon cher ambassadeur, que cette lettre (une lettre que lui avait portée M. de Saint-Marsan) m'a fait ouvrir les yeux sur les affaires du Piémont. Puisqu'ils sont si craintifs, il faut qu'il y ait quelque chose que nous ne sachions pas. Je vous prie de m'informer exactement de la situation des choses et de la disposition des esprits. Vous sentez qu'il est du plus grand intérêt que le Piémont soit tranquille, pour que les communications et les derrières de l'armée soient assurés. »

Voici l'extrait de ma réponse, en date du 24 messidor :

« Il est certain que les craintes de M. de Prioca sont, pour le moment du moins, exagérées. Mais il n'est pas moins vrai que les changements politiques survenus dans les États voisins du Piémont ont animé les espérances de tous ceux qui veulent un changement politique. Il est particulièrement désiré par la classe moyenne et la plus éclairée du Piémont ; mais il est également repoussé par les deux classes extrêmes, c'est-à-dire par la haute noblesse et le clergé, d'un côté, et, de l'autre, par la populace. Tant que nous ne favoriserons pas le parti révolutionnaire, il n'y aura pas de révolution en Piémont; du moins, il faudrait un concours singulier et jusqu'ici improbable d'événements, pour qu'une révolution y eût lieu spontanément. C'est donc à vous, général, de vous prononcer fortement, parce que c'est toujours vous que les révolutionnaires mettent en avant. Mais, surtout, insistez sur la ratification du traité d'alliance. Ce serait le meilleur moyen de tranquilliser le cabinet de Turin. »

Cependant, ni la démarche du général Bonaparte, ni les

soins que je mis à la seconder n'eurent assez d'influence pour arrêter les mouvements qui recevaient leur impulsion d'un autre centre d'action, tout à fait hors de notre dépendance. Les troubles, au lieu de s'apaiser, se multiplièrent avec une nouvelle violence pendant l'été de 1797, malgré la concession que, dans l'espoir de les prévenir, la cour de Turin avait faite à l'opinion publique, en abolissant les prérogatives féodales par un édit du 29 juillet (11 thermidor) qui supprimait en même temps les substitutions et les fidéicommis. Néanmoins, assuré d'avance que les agitateurs n'avaient aucun appui à attendre du général Bonaparte, le gouvernement sarde déploya une grande énergie pour étouffer les insurrections partielles qui éclataient en divers lieux, et il y réussit. Mais, comme tous les gouvernements faibles qui sont toujours les plus violents, il mit ensuite dans le succès une telle sévérité, je dirai même une telle atrocité dans les vengeances qu'il exerça, que je ne pus m'empêcher de faire quelques représentations que l'humanité seule m'inspirait, pour arrêter le cours des horribles exécutions qui se répétaient chaque jour. Ma démarche ne fut pas bien accueillie par M. de Prioca, qui s'en plaignit à Paris par l'entremise de M. de Balbi, comme d'une intervention dans l'administration intérieure du royaume, et elle fut également désapprouvée par M. de Talleyrand, qui venait d'entrer au ministère des relations extérieures. L'un et l'autre pouvaient avoir raison en droit ; toutefois, je regrettai d'autant moins la démarche que j'avais faite, que j'avais lieu de croire que mes représentations ont fini par faire sentir au gouvernement sarde le besoin d'user de plus de modération et de rentrer dans une autre voie : ce qu'il fit, en publiant, le 24 août, une

amnistie générale. Bonaparte avait écrit, le 15 thermidor (2 août), à M. de Prioca, pour le féliciter d'être heureusement sorti de la crise où les derniers troubles avaient jeté le gouvernement piémontais. Le directoire de la république cisalpine, venant d'être établi à Milan, avait fait part de son installation au roi de Sardaigne, qui reconnut ce gouvernement et reçut un ambassadeur de la nouvelle république.

Ainsi, la répression des mouvements révolutionnaires dans l'intérieur du pays, la neutralité que la France avait gardée pendant ces agitations, les félicitations du général Bonaparte à la suite des succès que le gouvernement sarde venait d'obtenir, le rétablissement de la bonne intelligence entre le directoire cisalpin et le roi de Sardaigne : tout avait concouru à rendre la position de la cour de Turin meilleure qu'elle n'avait été depuis la paix du 26 prairial an IV, et il y eut pendant quelques moments une sorte de calme et, pour ainsi dire, d'armistice entre les partis. Mais cet état dura peu. Un nouvel orage, bien plus sérieux que tous ceux qui avaient éclaté jusque-là, s'amassait à l'horizon politique et a fini par entraîner rapidement la ruine du roi de Sardaigne. Je vais essayer d'en faire connaître les causes et les diverses circonstances, telles qu'elles m'apparurent du point de vue où je me trouvais placé.

M. de Talleyrand, appelé par le directoire exécutif au ministère des relations extérieures, était entré en fonctions dans le mois de thermidor an V, et je reçus, le 12 de ce mois (30 juillet 1797), l'avis officiel de sa nomination. La réputation que ce nouveau ministre s'était acquise à diverses époques de la Révolution et le bruit de ses talents diplomatiques l'avaient précédé dans le poste qu'il allait occuper et où l'o-

pinion publique l'avait souvent appelé. Ainsi, j'attendais de ce nouveau chef une correspondance plus régulière et plus élevée que celle que son prédécesseur avait entretenue avec moi. Je m'empressai donc de lui faire connaître la situation du pays, espérant recevoir en réponse des instructions propres à guider ma marche dans la conduite des affaires et à me donner plus d'aplomb. Mais ces espérances furent promptement déçues et je n'obtins aucune réponse. Bientôt même, il me parut évident que M. de Talleyrand, observant la fermentation qui commençait à agiter le Directoire et les Conseils, incertain encore du parti auquel il devait s'attacher, hésitait à prendre une couleur prononcée dans sa correspondance politique. Cependant, les événements se pressaient. Le cabinet de Turin, instruit mieux que moi de ce qui se passait à Paris, commençait à se flatter que le parti monarchique qui s'assemblait rue de Clichy l'emporterait et que le retour des Bourbons serait son ouvrage. Les espérances que faisait naître la possibilité d'un tel événement s'accroissaient tous les jours, et le gouvernement sarde prenait déjà dans ses relations un air d'assurance qu'il n'avait pas montré jusque-là.

Ces divers indices me faisaient prévoir une crise prochaine, sans que je pusse pénétrer quel en serait le caractère. Mais, comme j'étais persuadé que, quelle que fût sa nature, il était impossible que Bonaparte ne s'en emparât et n'en prît, jusqu'à un certain point, la direction, parce que l'un des deux partis devait nécessairement s'adresser à lui pour s'assurer de son appui, dont ni l'un ni l'autre ne pouvaient se passer, je me décidai à me rendre près de lui à Milan. Je saisis donc avec empressement une invitation qu'il m'adressa, de venir le voir avant son départ pour Udine, où les conférences pour la

paix avec l'Autriche devaient se tenir. Déjà MM. de Meerfeld, de Gallo et Clarke étaient arrivés dans cette ville, et l'on y attendait le général Bonaparte. Mais il ne voulait se mettre en route qu'après avoir fait à Milan les dispositions que les événements qui se préparaient à Paris rendaient nécessaires.

Je partis de Turin le 24 thermidor (11 août) et j'étais à Milan le lendemain. Je trouvai Bonaparte établi dans le palais Serbelloni [1], et plus occupé des affaires de Paris que des négociations. Pendant huit jours que je passai à Milan, j'eus de fréquents entretiens avec lui, et je vais en résumer ici les principaux résultats.

Le directoire exécutif et les conseils législatifs étaient partagés : un parti nombreux et malhabile voulait ramener les Bourbons; mais, nullement secondé par l'opinion, il ne trouvait aucun appui dans les sentiments de la population. Il n'était pas même unanime dans ses vues : un grand nombre des membres de la société de Clichy ne voulait que le renversement de la partie du Directoire sortie du sein de la Convention et non le retour de l'ancienne dynastie. Parmi ceux qui portaient leurs vues plus loin et souhaitaient ce retour, les uns n'y consentaient qu'en imposant des conditions constitutionnelles; les autres le voulaient sans conditions et aspiraient, par conséquent, à une contre-révolution complète. Le parti opposé, qui se composait des anciens membres de la Convention et de tous ceux qui avaient pris une part active aux événements de la Révolution, avait sur ses adversaires l'avantage d'être parfaitement d'accord sur le but qu'il se proposait d'atteindre : l'anéantissement, par des mesures violentes, du parti

1. Serbelloni, alors président du directoire de la république cisalpine, habitait le palais du gouvernement.

royaliste, quitte ensuite à se disputer sur le partage de l'autorité, lorsqu'elle aurait été reconquise. Le peuple, fatigué des coups d'État et des fréquentes alternatives que le pouvoir, disputé et arraché tour à tour par les partis opposés, avait subies depuis quatre ans, restait non-seulement neutre mais indifférent au résultat et ne devait assister que comme spectateur aux nouvelles scènes qui se préparaient dans l'ombre. Ainsi, aucun des deux partis ne pouvait compter sur lui et ne songeait, par conséquent, à le mettre en mouvement. Mais il n'en était pas de même des armées. Il était impossible que leur influence n'assurât pas le succès du parti pour lequel elles se prononceraient. Aussi, ni l'un ni l'autre ne négligeaient de se ménager leur appui. Le parti de Clichy avait noué des intrigues avec Pichegru et Moreau; mais, si ces généraux, comme les événements postérieurs l'ont suffisamment prouvé, se prononcèrent en faveur de ce parti, ils marchaient sans aucun doute contre l'opinion des armées, éminemment républicaines à cette époque, et ce n'était que par des intrigues obscures qu'ils pouvaient espérer, non de les entraîner en faveur du parti qu'il servaient, mais tout au plus de les égarer et de les rendre inactives pendant le combat. Il n'en était pas de même de Bonaparte et de l'armée d'Italie, et ce fut sur eux que le parti démocratique fonda toutes ses espérances. Le succès lui était garanti, si cette armée et son chef se prononçaient en sa faveur, et il ne devait rien négliger pour s'en assurer l'appui.

Talleyrand fut le principal intermédiaire des relations qui s'établirent alors entre ce parti et Bonaparte, et je me trouvais à Milan au moment même où ces relations étaient dans la plus grande activité. Le général venait de se décider, et

voici, d'après ce que j'ai recueilli de sa bouche, les raisons qui le déterminaient.

Rien n'était plus contraire aux projets qu'il nourrissait que le rappel des Bourbons. Il anéantissait toutes les espérances ambitieuses qu'il a réalisées dans la suite, et, d'après les documents que lui avait fournis un portefeuille trouvé sur le comte d'Entraigues, lors de son arrestation à Venise, au mois de prairial, il ne pouvait douter que ce rappel ne fût le véritable but de la majorité du parti de Clichy [1]. Talleyrand, d'ailleurs, qui, dans son intérêt personnel, redoutait également le retour de l'ancienne dynastie, le poussait aussi de tout son pouvoir dans les voies opposées à ce retour. Mais d'autres motifs encore, plus secondaires, qui cependant n'étaient pas sans influence sur un esprit tel que le sien, contribuaient à l'échauffer. Il ne voulait de renommée militaire que la sienne; toute autre l'importunait. Carnot était dans le Directoire un objet qui le blessait. Sa réputation acquise pendant la Convention par les talents qu'il avait déployés et pa la direction donnée par lui à la guerre, l'avait suivi comme membre du gouvernement. Celle que Moreau s'était faite à l'armée du Rhin ne tourmentait pas moins Bonaparte, qui

1. Ce portefeuille fut ouvert à Montebello le 5 prairial an v (24 mai 1797), en présence de Bonaparte et de Clarke, par Berthier. J'ignore si les pièces qu'il contenait furent envoyées immédiatement à Paris, ou si Bonaparte les tint en réserve. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles ne furent publiées qu'à l'époque du 18 fructidor (*Moniteur* du 23 de ce mois). Quant à moi, je n'en ai eu connaissance que lors de mon voyage à Milan, par les conversations dont je donne ici le sommaire. Mais il est évident que Bonaparte y faisait allusion dans l'entretien qui eut lieu en prairial entre lui, M. de Melzi et moi; ce qui peut servir à en expliquer quelques passages.

avait excité entre cette armée et celle d'Italie une rivalité haineuse, fondée principalement sur les formes extérieures adoptées dans l'une et dans l'autre. L'armée d'Italie se glorifiait d'être une armée toute révolutionnaire et de citoyens ; celle du Rhin passait pour une armée de *messieurs*, comme on l'appelait à Milan. Une division, que Berdanotte avait amenée d'Allemagne en Italie et qui se distinguait surtout par des manières plus polies et par cette dénomination de *messieurs*, considérée alors comme une forme aristocratique, était devenue un objet d'amères plaisanteries qui dégénérèrent souvent en querelles très-vives entre les officiers et les soldats des deux armées. Bonaparte fomentait ces semences de dissensions par des railleries continuelles dont Bernadotte et Moreau étaient l'objet. Enfin, il se flattait que le parti auquel il assurerait la victoire resterait tout à fait dans sa dépendance et qu'il gouvernerait sous son nom. En cela il se trompait, et il se convainquit bientôt que donner le pouvoir n'est pas une raison pour être admis à le partager. Son conseiller Talleyrand a été forcé plus tard, après la Restauration, de reconnaître la vérité de cette maxime.

Quoi qu'il en soit, une fois décidé, par les motifs que je viens de développer, à secourir le parti révolutionnaire du Directoire, Bonaparte mit à suivre cette résolution toute la vigueur, toute l'activité de son caractère impétueux. Il avait pris le prétexte de l'anniversaire du 14 juillet 1789, pour faire célébrer à Milan, le 1er thermidor (19 juillet), une fête militaire. Cinq divisions de l'armée d'Italie furent réunies pour cette solennité, et toutes publièrent des adresses qui rivalisaient de menaces et d'injures contre le gouvernement de la République et la faction monarchique. Les divisions

commandées par Augereau et par Masséna se distinguaient particulièrement par la violence des expressions. « La route de Paris offre-t-elle plus d'obstacles que celle de Vienne[1] ? » — « Tremblez! de l'Adige au Rhin et à la Seine, il n'y a qu'un pas[2]. » Tel était le texte plus ou moins brodé de ces diatribes. Les toasts du repas furent tous empreints du même esprit et annonçaient les mêmes desseins. L'adresse seule de la division de Bernadotte porte une couleur moins prononcée et se fait remarquer par un ton de modération extrême[3], circonstance qui ne contribua pas à ramener l'harmonie entre cette division récemment incorporée à l'armée d'Italie et les anciens corps de troupe de cette même armée.

Après cette levée de boucliers, qui ne laissait plus aucun doute sur les intentions de Bonaparte, et qui fit une profonde impression à Paris, il n'avait plus aucun ménagement à garder, et, d'ailleurs, ce n'était pas dans son caractère de reculer jamais devant les conséquences, quelles qu'elles fussent, d'une première démarche, lorsqu'une fois il s'était arrêté. Il tenait donc un corps d'armée prêt à marcher pour entrer en France, si celui que Hoche avait déjà fait avancer sur Paris n'était pas suffisant, et il avait fait partir à l'avance, pour le commander, Augereau, général brave et audacieux, mais emporté et sans aucune capacité morale. Il avait également envoyé à Paris Bernadotte, pour porter vingt et un drapeaux pris à la bataille de Rivoli, et, dans la lettre qu'il écrivit au Directoire, en lui annonçant cette mission, il s'é-

1. Adresse de la division Masséna. (*Moniteur* du 26 thermidor an V.)

2. Adresse de la division Augereau. (*Ibid.*)

3. Voyez le *Moniteur* de la même date.

tait répandu en éloges sur le compte de ce général. Mais le but principal qu'il se proposait était d'écarter un homme avec qui il était déjà en assez mauvaise intelligence et dont il voulait diminuer l'influence.

Maître du terrain, à la tête d'une armée triomphante, toute dévouée, dont il venait d'exalter le patriotisme et l'amour irréfléchi de la liberté, il comptait sur un succès infaillible et se flattait même déjà d'en tirer parti pour les arrière-projets qu'il avait conçus et qu'il a réalisés deux années plus tard. Il me parut surtout compter beaucoup sur l'effet que produirait la publication des pièces trouvées dans le portefeuille de d'Entraigues ; ce qui me fait présumer qu'il ne les fit passer au Directoire que lorsqu'il se fut déterminé à appuyer le parti révolutionnaire. Il attendait cependant encore, avant de partir pour Udine, quelques lettres de Paris qu'il ne devait recevoir que dans deux ou trois jours, et il profita de cette sorte d'inaction qui a toujours lieu entre de grands desseins arrêtés et leur exécution, pour faire une course au lac Majeur. Il me proposa de l'y accompagner. Le désir de voir ce lieu célèbre et en même temps de prolonger mon séjour près d'un homme si extraordinaire, que, dans le cours de ce petit voyage, j'aurais encore l'occasion de mieux connaître et de mieux apprécier, me rendait cette proposition trop agréable pour ne pas l'accepter avec empressement.

Nous partîmes de Milan le 1er fructidor (18 août). J'étais dans la voiture de Bonaparte, avec sa femme et Berthier. Pendant la route, il était gai, animé, nous raconta plusieurs anecdotes de sa jeunesse, et nous dit qu'il venait d'avoir vingt-huit ans. Il montrait des soins très-empressés pour sa femme, et prenait fréquemment avec elle des libertés conju-

gales, qui ne laissaient pas que de nous embarrasser, Berthier et moi; mais ces manières libres étaient empreintes d'un si vif sentiment d'affection et de tendresse pour cette femme aussi aimable que bonne, qu'on pouvait aisément les excuser. La conversation tourna cependant quelquefois sur des objets sérieux, mais sans qu'il laissât rien échapper de ce qui l'occupait. Il paraissait éviter de parler politique devant Berthier, dont il ne faisait cas que pour les fonctions de chef d'état-major, que celui-ci remplissait avec une merveilleuse activité, genre de talent dans lequel personne ne lui était supérieur. Bonaparte eut occasion de parler de Talleyrand, et il fit son éloge, vanta son esprit, ses moyens, et fut secondé dans ces louanges par sa femme. L'entretien roula aussi sur quelques autres personnages qui pouvaient jouer un rôle dans les affaires publiques à Paris, et, au nombre de ceux qui furent passés en revue, je lui citai Rœderer, dont je fis valoir l'esprit pénétrant, les talents comme écrivain et les connaissances étendues. Mais il me montra une extrême répugnance pour lui. Il l'attaqua vivement sur la conduite qu'il avait tenue au 10 août à l'égard de Louis XVI et de sa famille. Il y vit de la duplicité et de la trahison, et ajouta qu'il ne pourrait jamais avoir confiance dans un homme à qui il avait à faire un tel reproche. Je pris sa défense de mon mieux; mais madame Bonaparte ne m'appuya pas et se tut comme Berthier. La suite a fait voir que Rœderer a su vaincre cette première répugnance; probablement les services qu'il rendit au 18 brumaire ont effacé le souvenir du 10 août.

Après une route que la chaleur de la saison rendait assez pénible, quoique nous en eussions fait la plus grande partie

pendant la nuit, nous arrivâmes sur les bords du lac Majeur, et vînmes nous établir dans le palais magnifique bâti au milieu de l'Isola-Bella, la plus belle des îles qui s'élèvent du sein de ce lac. Je ne ferai pas ici la description de ces lieux ravissants, où l'art, malheureusement, se montre parfois beaucoup trop; mais les charmes qu'ils doivent à la seule nature firent sur moi une impression ineffaçable. Les sommets neigeux du Saint-Gothard et du Simplon se réfléchissant dans les eaux limpides et tranquilles du lac; le Tessin, descendant en torrent du haut de ces monts, et venant confondre ses ondes avec celles de ce vaste réservoir d'où il s'échappe ensuite pour aller féconder par mille canaux les compagnes de la Lombardie; la vue riante des coteaux semés d'habitations, qui bornent le lac au nord, et des riches moissons couvrant les plaines que ses eaux baignent au midi, tout contribuait, à cette époque de l'année, à rendre le tableau qui se déroulait sous nos yeux plus pompeux que dans toute autre saison, et en même temps plus séduisant par la tranquillité qui régnait autour de nous. Nous jouissions de ce calme délicieux qui contrastait avec les scènes terribles de la guerre, si rapprochées de nous, et qui apaisait les agitations que le pressentiment d'un avenir incertain avait jetées dans nos âmes.

Les deux jours que nous passâmes à l'Isola-Bella furent très-agréables. La promenade, les bains, les plaisirs de la table en remplirent tous les moments, et ce ne fut pas sans regret que nous quittâmes ces enchantements pour revenir à Milan. Là, nous allions rentrer dans le tourbillon auquel il m'avait semblé si doux de me soustraire, quoique pour un temps si court.

Après notre retour des îles Borromées, je restai peu de jours à Milan. Bonaparte partit enfin pour Udine, et je me mis en route, de mon côté, pour aller reprendre mon poste à Turin. Avant de nous séparer, nous avions arrêté le plan de conduite que je devais tenir dans les circonstances critiques où allaient me placer les événements qui se préparaient à Paris, et voici ce qui fut convenu :

1o Non-seulement ne prendre aucune part aux troubles politiques qui pourraient éclater en Piémont, mais donner l'assurance que nos troupes mêmes seraient employées à dissiper les rassemblements qui pourraient se former sur le territoire des républiques cisalpine et de Gênes, foyers d'où partaient les insurrections qui avaient lieu dans les États du roi de Sardaigne.

2o Demander au gouvernement sarde qu'en exécution du traité d'ailliance, les dix mille hommes que doit fournir le Piémont, soient de nouveau réunis à Novare et prêts à marcher, si les hostilités avec l'Autriche venaient à recommencer.

3o Mais, en même temps que j'exigerais ce mouvement dans le but d'appuyer les négociations suivies à Udine, presser à Paris la ratification par les conseils législatifs du traité d'alliance, comme la meilleure garantie que l'on puisse donner au cabinet de Turin des véritables intentions du directoire exécutif.

4o Insister cependant, puisque le calme est rétabli en Piémont, pour faire cesser les mesures de rigueur qui entretiennent dans les esprits une irritation nuisible aux intérêts bien entendus du roi de Sardaigne.

Muni de ces instructions, j'étais de retour le 7 fructidor

(22 août) à Turin, où j'avais laissé M. Jacob en qualité de chargé d'affaires. Sa correspondance avec le gouvernement sarde pendant mon absence avait eu pour principal objet la suite de la discussion peu amicale qui s'était élevée entre le ministre et moi, au sujet de la démarche que j'avais faite pour mettre un terme aux rigueurs excessives déployées par le cabinet de Turin contre les personnes qui avaient pris part à la dernière insurrection. M. de Prioca m'avait vivement poursuivi à Paris pour cette démarche, et je ne l'ignorais pas. Dans un entretien que j'eus avec lui peu de jours après mon retour et dans lequel j'insistai de nouveau sur la nécessité de prendre des mesures plus modérées, en mettant en avant l'opinion du général Bonaparte à l'appui de ma demande, M. de Prioca me répondit que le gouvernement français ne prenait aucun intérêt au sort des condamnés et avait, au contraire, fortement applaudi à la conduite tenue par le ministère piémontais. En effet, M. de Talleyrand, comme je l'ai déjà dit, avait désapprouvé mon intervention, sans cependant vouloir convenir qu'il eût tenu à M. de Balbi le langage que celui-ci lui prêtait et que M. de Prioca m'avait répété. Quoi qu'il en fût, de ces faits, il résultait clairement que le cabinet de Turin, se flattant toujours qu'une crise prochaine ramènerait en France un gouvernement monarchique avec lequel il pourrait mieux s'entendre, travaillait à Paris pour me faire rappeler. Je ne sais si en cela il faisait un bon calcul; ce qu'il y a de certain, c'est que mes successeurs ont consommé la ruine de la royauté, et que j'avais, au contraire, autant qu'il était en mon pouvoir, contribué à sa conservation. Du reste, je n'en agis pas avec moins de zèle, pour obtenir la ratification du traité, à laquelle le gouvernement sarde atta-

chait alors une grande importance. Mais rien ne se décidait, et l'attente de la crise que l'on croyait voir éclater chaque jour, tenait toutes les affaires en suspens.

Le dénoûment ne se fit pas longtemps attendre. Le 18 fructidor eut lieu; le parti monarchique fut écrasé, mais il entraîna dans sa déroute la constitution de l'an III. Cette journée lui porta un coup dont elle ne s'est relevée qu'imparfaitement : le 18 brumaire l'acheva, et, à l'une et l'autre de ces deux époques, Bonaparte fut l'artisan de sa destruction. Elle n'avait pas deux ans de durée, quand elle reçut ce premier grand échec. Depuis, elle ne fit que languir et fut, jusqu'à son extinction, plutôt un gouvernement révolutionnaire qu'un gouvernement régulier.

Peu de jours après le 18 fructidor, je reçus de M. de Talleyrand une lettre, probablement circulaire à tous les agents diplomatiques, et contenant une apologie complète de cette journée. Je la communiquai au gouvernement sarde. Forcé de renoncer à la marche impérieuse qu'il avait cru pouvoir prendre et plus inquiet que jamais sur sa propre existence, menacée ouvertement par le triomphe du parti démocratique en France, il se montra mieux disposé et plus souple. Il renouvela près de moi ses instances pour la ratification du traité d'alliance; mais la tournure que Bonaparte faisait prendre aux négociations de paix à Udine rendaient moins nécessaires les secours qu'on demandait au Piémont, et l'attente de cette ratification sans cesse différée prolongeait l'agonie du cabinet de Turin de jour en jour. Enfin, cet acte si ardemment désiré arriva. Quoique M. de Talleyrand m'eût écrit, le 14 vendémiaire an IV (5 octobre 1797), que les circonstances ne permettaient plus de songer à cette alliance,

le Directoire, probablement poussé par Bonaparte, changea brusquement d'avis et envoya, deux ou trois jours après, le traité à la ratification des deux conseils. Mais il était trop tard pour que cette alliance sauvât le Piémont. D'ailleurs, la royauté allait perdre le seul appui qu'elle eût en Italie. Bonaparte ne devait plus y rester, et son influence sur le sort de l'Italie était sur le point de cesser. Pour l'éclaircissement de ces faits, je dois reprendre les choses d'un peu plus haut.

J'ai expliqué suffisamment quels furent les motifs qui décidèrent Bonaparte à soutenir le parti démocratique du Directoire, et ce concours en assura le triomphe dans la journée du 18 fructidor. Il restait bien évident que ce n'étaient pas les principes professés par ce parti que le général avait voulu défendre et qu'il ne les avait nullement adoptés; mais, obligé de choisir entre deux partis, dont l'un, en l'emportant sur l'autre, aurait nécessairement ramené les Bourbons et ruiné pour jamais ses projets ultérieurs, il s'était décidé pour le parti qu'il ne désespérait pas d'ébranler un jour plus facilement et sur les ruines duquel il pourrait établir sa puissance. Peut-être même croyait-il déjà toucher à ce dénoûment, et ce ne fut qu'en examinant de plus près la situation des affaires qu'il se convainquit que le moment n'était pas venu. Dans tous les cas, il fallait que la paix fût le premier bienfait du nouveau gouvernement enfanté par le 18 fructidor, pour faire passer sur tout ce que cette journée avait occasionné d'alarmes parmi tous les amis sincères de la liberté. Le Directoire le sentait et ne se refusait plus à aucune des mesures qui pouvaient amener ce résultat. De son côté, Bonaparte, voyant tant d'empressement, craignait justement que le Directoire ne terminât sans

lui, ce qui eût été facile, en transportant les négociations en France ou en les faisant suivre par Augereau, qui venait d'être nommé commandant en chef de l'armée d'Allemagne. Enfin, il ne voulait laisser à personne autre le mérite de faire la paix, prétendant que la France et le Directoire même lui en eussent toute l'obligation. Il se hâta donc d'en finir : les négociations, qui traînaient depuis plus de six mois, marchèrent dès lors avec rapidité, et la paix fut conclue à Campo-Formio (près d'Udine), le 26 vendémiaire an IV (17 octobre 1797), un mois et douze jours après le 18 fructidor. Le traité est signé par Bonaparte seul, au nom du gouvernement français. Clarke ne fut pas admis à cet honneur, quoiqu'il se fût rendu à Udine comme un des plénipotentiaires. Bonaparte ne souffrit pas d'autre nom à côté du sien, afin que la reconnaissance sur laquelle il comptait ne fut pas partagée.

Mais cette reconnaissance pesait surtout au Directoire, qui ne tarda pas à faire connaître combien elle lui était à charge. Bonaparte avait envoyé Berthier et Monge porter au Directoire le traité de Campo-Formio. Ils arrivèrent à Paris le 4 brumaire (25 octobre). Le Directoire ratifia le traité le 5, et, le même jour, il nomma Bonaparte général en chef d'une armée qui devait se rassembler sur les côtes de l'Océan et à laquelle on donna pompeusement le nom d'*armée d'Angleterre*. Par cette nomination, il arrachait sur-le-champ Bonaparte du théâtre de ses conquêtes, le séparait de l'armée qu'il avait tant de fois menée à la victoire et qui lui était toute dévouée. Il brisait les liens qui s'étaient formés entre l'illustre capitaine et ses soldats, et espérait ainsi se soustraire à toutes les tentatives qu'une grande ambition, appuyée sur

tant de hauts faits et sur le dévouement des troupes, pouvait oser contre un pouvoir encore étourdi d'une élévation si inespérée, pouvoir que ni l'opinion publique ni la gloire ne soutenaient et que le moindre choc pouvait renverser.

Quoique la nomination de Bonaparte au commandement d'une nouvelle armée fût accompagnée des plus brillants témoignages d'affection, et que le Directoire y eût joint une marque éclatante de confiance, en chargeant le général vainqueur et pacificateur de la conduite politique des négociations qui allaient s'ouvrir à Rastadt pour traiter de la paix avec l'empire allemand [1], Bonaparte ne pouvait se méprendre sur les véritables intentions du Directoire, et il prit, dès ce moment, la résolution de ne rester en France que s'il pouvait d'une manière ou d'autre se mettre à la tête des affaires, mais de s'en éloigner pour quelque expédition extraordinaire qui accrût sa renommée, s'il ne trouvait pas les esprits assez mûrs encore pour lui faire la place qu'il ambitionnait comme la seule qui lui convînt.

La nouvelle du rappel du général Bonaparte et, plus encore, le silence absolu que le traité de Campo-Formio gardait sur le Piémont, jetèrent le cabinet de Turin dans les plus vives anxiétés. Il revint à moi, mais je ne pouvais guère le servir. Je prévoyais déjà qu'aussitôt que Bonaparte aurait quitté l'Italie, le parti révolutionnaire y reprendrait un ascendant nouveau; que je ne conviendrais nullement à ce parti, qui, comme le dit M. Botta [2], me regardait

1. Ce congrès avait lieu en vertu d'un des articles du traité de Campo-Formio.

2. Dans son *Histoire des Guerres d'Italie.*

comme un républicain tiède, et que bientôt il serait assez puissant pour m'éloigner. Je ne pouvais donc nullement le maîtriser, ni calmer à ce sujet les inquiétudes de la cour de Turin. M. de Talleyrand me prescrivit, en outre, d'éviter toute explication sur les suites du traité conclu avec l'Autriche, de manière que la réserve, dont j'étais obligé d'user dans mes relations, ajoutait encore aux alarmes d'un gouvernement qui, à l'époque où il avait compté sur une plus grande sécurité, se voyait plus que jamais menacé. Mes rapports avec lui devinrent de jour en jour plus insignifiants. Ils se bornèrent à quelques discussions relatives à l'exécution de la convention secrète annexée au traité d'alliance du 20 germinal an v, qui nous cédait l'île de Sardaigne, discussions qui n'eurent aucune suite, et, de plus, à une correspondance assez pénible sur les émigrés du comté de Nice et de la Savoie, auxquels le Directoire, devenu plus susceptible, voulait interdire l'asile qu'ils y étaient venus chercher. Ce fut à cette époque, qu'interpellé encore une fois sur le séjour de madame la comtesse d'Artois à Turin, je parvins à soustraire cette princesse à l'application des lois sur l'émigration, que l'on remettait en vigueur avec une nouvelle sévérité.

Telles étaient la situation des affaires en Piémont et les causes qui l'avaient amenée, lorsque Berthier, après avoir, dans une audience solennelle du 10 brumaire an vi (31 octobre 1797) [1], présenté le traité de Campo-Formio, revint à Milan et prit le commandement de l'armée d'Italie que Bona-

1. Voyez, dans *le Moniteur* du 12 brumaire, les détails de cette solennité, et les étranges discours prononcés par Berthier et Monge.

parte, qui se préparait à partir, lui avait remis [1]. Joseph Bonaparte s'était déjà séparé de son frère pour aller remplir les fonctions d'ambassadeur à Rome, où il menait avec lui sa femme, le plus jeune de ses frères, Jérôme Bonaparte, et sa sœur Caroline.

Bonaparte quitta Milan le 26 brumaire et arriva à Turin le 28 au matin. Sa femme l'avait devancé de quelques jours, se rendant à Paris. En venant dîner chez moi, elle y avait fait apporter avec elle une cassette renfermant des objets précieux dont elle ne voulait pas se séparer un moment.

Bonaparte m'avait mandé qu'il serait à Turin le 27 brumaire; mais il ne partit de Milan que le 26 dans la nuit, trop tard pour remplir sa promesse. Après l'avoir attendu vainement jusqu'à minuit, je me retirai.

Je fus réveillé le 28 à deux heures et demie du matin. Bonaparte venait d'arriver, et, tandis qu'on s'occupait de servir le dîner préparé pour la veille, je restai près du feu, pendant une heure, tête à tête avec le général. Je vais retracer exactement, d'après les notes que j'en ai prises dans le temps, notre conversation.

Il commença par reprendre les choses à peu près où il les

1. Bernadotte, qui était revenu à Milan depuis environ un mois et avait repris le commandement de sa division, se flattait de succéder à Bonaparte; mais, soit que le Directoire eût déjà sur l'Italie les desseins hostiles qu'il manifesta plus tard, et dans lesquels, peut-être, Bernadotte ne l'eût pas secondé avec assez de zèle, ce général fut nommé à l'ambassade de Vienne, et partit de Milan vers la moitié de brumaire pour Paris. Je le vis à son passage par Turin, où il me fit part de sa nomination, qui, toutefois, n'était pas encore officiellement connue. Il ne se rendit à Vienne que dans les premiers jours de ventôse an VI (fin de février 1798).

avait laissées dans nos derniers entretiens à Milan. Il justifia, par les raisons que j'ai déjà fait connaître, la résolution qu'il avait prise de seconder le 18 fructidor. « Mais n'allez pas croire, — continua-t-il, — que ce soit par conformité d'idées avec ceux que j'ai appuyés, que je m'y suis déterminé. Je ne voulais pas du retour des Bourbons, surtout ramenés par l'armée de Moreau et par Pichegru. Les papiers trouvés dans le portefeuille de d'Entraigues m'avaient suffisamment éclairé sur les projets de ces deux généraux. Définitivement, je ne veux pas du rôle de Monk ; je ne veux pas le jouer et je ne veux pas que d'autres le jouent. Mais ces avocats de Paris qu'on a mis au Directoire [1] n'entendent rien au gouvernement. Ce sont de petits esprits. Je vais voir ce qu'ils veulent faire à Rastadt. Je doute fort, cependant, que nous puissions nous entendre et marcher longtemps d'accord. Ils sont jaloux de moi, je le sais, et, malgré tout l'encens qu'ils me jettent au nez, je ne suis pas leur dupe ; ils me craignent plus qu'ils ne m'aiment. Ils se sont empressés de me nommer général de l'armée d'Angleterre, pour me tirer de l'Italie, où je suis le maître et plus souverain que général d'armée. Ils verront comment les choses iront, quand je n'y serai plus. J'y laisse Berthier; mais il n'est pas en état de commander en chef, et, je le prédis, il ne fera que des sottises. Quant à moi, mon cher Miot, je vous le déclare, je ne puis plus obéir ; j'ai goûté du commandement et je ne saurais y renoncer. Mon parti est pris : si je ne puis être le maître, je quitterai la France ; je ne veux pas avoir fait

1. Merlin de Douai et François de Neufchâteau, nommés pour remplacer Barthélemy et Carnot.

tant de choses pour la donner à des avocats. Pour ce pays-ci (parlant du Piémont), il ne sera pas longtemps en repos. J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour assurer la tranquillité du roi ; mais le Directoire a autour de lui un tas de patriotes et d'idéologues qui n'entendent rien à la politique. Ils mettront l'Italie en combustion et nous en feront chasser un jour.

» — En ce cas, lui dis-je, je ne pense pas qu'on me laisse ici ; je suis loin de partager ces idées exagérées. J'ai marché d'accord avec vous ; je doute que je puisse m'entendre avec d'autres. Demandez donc pour moi un poste en Allemagne. »

Bonaparte me promit de m'appuyer.

Je lui parlai ensuite de la cour de Turin. « Je ne veux pas y aller, me répondit-il, je ne veux aucune fête, aucun honneur. Je ne veux pas tromper : ma présence à la cour, un entretien avec le roi promettraient plus que je ne puis tenir ; il se croirait en sûreté, après m'avoir fait accepter des distinctions, des faveurs ; et puis il n'en serait rien. »

En effet, pendant les treize heures qu'il passa à Turin, il ne quitta pas ma demeure. A la suite de cette conversation, on se mit à table. Il était quatre heures du matin.

A peine le jour commençait à paraître, que la foule, attirée par la curiosité et le désir d'apercevoir un général si célèbre, se rassembla devant la maison que j'occupais. Le roi le fit complimenter de sa part par un de ses principaux officiers. Bonaparte admit ensuite à son audience les ministres et accueillit particulièrement M. de Saint-Marsan. Il reçut les généraux et les officiers supérieurs qui se trouvaient à Turin, ainsi que quelques particuliers qui essayèrent de le porter à favoriser une révolution en Piémont. Mais il n'ouvrit l'oreille

à aucune de ces insinuations. Dans la matinée, le roi lui envoya un cheval sarde d'une taille très-distinguée. La reine [1] avait passé au cou de ce cheval un collier de pierres précieuses, le seul de ses bijoux qu'elle eût conservé : elle avait sacrifié tous les autres pour les besoins de l'État. Bonaparte n'osa refuser ni le cheval ni le collier dont l'animal était orné ; mais il parut touché et attendri de ce triste présent et des circonstances dans lesquelles il était offert. Il distribua aux officiers du roi, qui le lui avaient amené, des boîtes enrichies de diamants et des bagues de prix, et fit à la domesticité royale des largesses pour une valeur très-supérieure à celle du présent qu'il acceptait.

Il remonta en voiture vers quatre heures de l'après-midi, passa le mont Cenis le lendemain, et, dirigeant sa route par la Suisse, arriva à Bâle le 5 frimaire (25 novembre). De là, il se rendit à Rastadt, où il ne séjourna que peu de temps, et était enfin à Paris le 16 frimaire (6 décembre).

Au moment du départ de Bonaparte, le cabinet de Turin, de plus en plus inquiet, avait fait faire auprès du général, par M. de Saint-Marsan, quelques insinuations, pour obtenir d'avoir un représentant au congrès de Rastadt ; mais elles furent éludées. Je consentis cependant à donner au chevalier Napioni un passe-port, comme simple voyageur, pour l'Allemagne, à la faveur duquel il se rendit à Rastadt. La cour de Turin, repoussée par la France, cherchait alors à se rapprocher de l'Autriche, qui rentrait en Italie par la cession de Venise, stipulée dans le traité de paix de Campo-Formio. Mais toutes ces tentatives, toutes ces ressources d'une poli-

1. Madame Clotilde de France, sœur de Louis XVI.

tique contrainte devaient échouer contre la force des choses et contre la nouvelle direction que, depuis le 18 fructidor, les affaires avaient prise en France. En vertu du premier traité, du 26 floréal an IV (15 mai 1796), nous occupions plusieurs forteresses en Piémont [1] : tant que Bonaparte resta à la tête de l'armée d'Italie, les commandants des troupes françaises qui occupaient ces places furent contenus dans les simples fonctions du service militaire. Mais à peine avait-il passé les monts, que ces commandants prirent une allure politique, favorisèrent, au lieu de les comprimer, les entreprises des agitateurs et rendirent des ordonnances pour l'expulsion des émigrés du comté de Nice et de Savoie, avant que la question du droit d'asile fût résolue entre les gouvernements français et sarde. Le général Casabianca, illustré par quelques faits militaires, notamment par la défense de Calvi, en 1794, mais, d'ailleurs, homme passionné et sans mesure, se distingua particulièrement par des violences de tout genre. Je me plaignis à Paris de sa conduite : mes plaintes ne furent pas écoutées. Casabianca avait une correspondance avec Barras, dans laquelle je n'étais pas épargné par un homme qui fut une des causes du renversement du trône des rois de Sardaigne. Ce serait cependant lui accorder trop de mérite, que de supposer qu'il agît ainsi par conviction ou d'après des principes qu'il s'était faits : il n'était qu'un instrument dans les mains des agents secrets que le Directoire entretenait en Italie.

1. Coni, Ceva, Tortone, Exilles, la Brunette, Alexandrie, etc. Voyez l'article 12 du traité. (*Moniteur* du 4 prairial an IV.)

CHAPITRE VII

L'auteur est rappelé de l'ambassade à Turin et remplacé par Ginguené. — Joseph Bonaparte, ayant quitté Rome après l'assassinat du général Duphot et se rendant à Paris, s'arrête chez l'auteur à Turin. — Berthier marche sur Rome, renverse le gouvernement du pape et proclame la république romaine. — Monge et Daunou, envoyés par le Directoire pour organiser cette nouvelle république, passent par Turin. — Les dispositions hostiles du Directoire à l'égard du roi de Sardaigne se manifestent de plus en plus ouvertement. — Ginguené arrive à Turin avec Garat, se rendant en qualité d'ambassadeur à Naples. — L'auteur présente ses lettres de recréance au roi de Sardaigne, et profite de sa liberté pour aller visiter une partie des Alpes. — De retour de cette excursion, il part pour Paris. — Aperçu de la situation de l'Italie au commencement de 1798, et des événements qui suivirent le départ de l'auteur.

C'est dans les derniers jours de 1797, lorsque l'orage qui menaçait le Piémont grossissait de toutes parts, que j'appris par une lettre du ministre des relations extérieures, en date du 5 nivôse an XI (25 décembre 1797), que le Directoire avait jugé à propos de me rappeler et de me donner M. Ginguené pour successeur, sans cependant que cette lettre me fît connaître aucun motif de mon rappel. Je suis donc resté, officiellement, dans l'ignorance des causes de cette mesure,

mais j'en ai dit assez pour les faire pressentir. Quoi qu'il en soit, du moment où j'appris mon rappel, je désirais vivement voir arriver mon successeur. Le gouvernement sarde, qui connaissait probablement avant moi ce rappel, se croyait dispensé de tout ménagement à mon égard. Les troubles qui éclataient de toutes parts et à la suite desquels la sûreté des soldats français qui traversaient le Piémont fut souvent compromise, donnaient lieu à une correspondance désagréable et toujours sans résultat. Je ne recevais de mon gouvernement aucune direction et j'ignorais quelles instructions il avait données à mon successeur. Malheureusement, celui-ci avait pris la résolution de faire d'un voyage diplomatique un voyage d'instruction, et, après avoir mis deux mois à se décider à partir de Paris, il se dirigea par la Suisse et n'arriva à Turin que plus de trois mois après sa nomination.

Ces trois mois d'attente furent bien pénibles pour moi qui me trouvai privé de toute influence morale, et devenu, pour ainsi dire, étranger à notre diplomatie, que le Directoire avait presque entièrement renouvelée après le 18 fructidor [1]. Évidemment, le projet de révolutionner l'Italie commençait à prédominer. Tous les choix qui se faisaient à Paris, parmi lesquels je m'empresse de reconnaître qu'il se trouvait des hommes d'un mérite réel et d'une probité incorruptible, tels que Garat et Ginguené, se ressentaient cependant

1. A cette époque, Guillemardet fut nommé ambassadeur en Espagne, Garat à Naples, Sotin à Gênes, Ginguené à Turin, Trouvé près la république cisalpine à Milan. Tout prenait une face nouvelle dans nos relations extérieures, et tout le système que Bonaparte avait établi en Italie se trouvait renversé par ces divers choix.

plus ou moins de cet esprit dogmatique et de prosélytisme qui triompha pour un moment, mais qui, n'étant soutenu ni par des succès militaires ni par des vertus publiques, a fini par nous créer en Italie des ennemis implacables et nous en faire expulser.

Au milieu de ces conjonctures, je m'efforçais de me soutenir encore avec quelque dignité, lorsque, le 25 nivôse (14 janvier 1798), je vis arriver inopinément Joseph Bonaparte avec sa famille. Il avait brusquement quitté Rome après les événements qui eurent lieu dans cette ville le 6 du même mois (26 décembre), et l'assassinat du général Duphot qui en fut la suite; événements dont le bruit était déjà venu jusqu'à nous, mais dont j'ignorais les particularités. Joseph passa une journée chez moi à Turin et en repartit immédiatement pour Paris. A l'aide des détails qu'il me communiqua, je pressentis que le prétexte légitime, donné par de tels excès au Directoire pour s'emparer de Rome, serait saisi avec empressement, qu'une révolution en deviendrait la conséquence et s'étendrait dans peu sur toute l'Italie. Je me félicitai avec lui de n'être pas témoin de ce bouleversement, et nous nous donnâmes rendez-vous à Paris, où j'espérais qu'il ne me précéderait que de quelques jours. J'ai déjà dit que les lenteurs de Ginguené me retinrent à Turin beaucoup plus longtemps que je ne le croyais alors.

Peu de temps s'écoula avant que les conséquences des événements de Rome se fissent sentir. Berthier, que Bonaparte avait laissé à Milan, reçut dans les derniers jours de nivôse l'ordre de marcher sur Rome : il y arrive le 27 pluviôse (13 février), en chasse le pape, proclame le rétablis-

sement de la république romaine, prononce au Capitole un discours ridicule, et envoie à Paris, comme trophée de sa conquête, — la canne du pape. Mais il resta peu de temps à Rome. Bonaparte, qui méditait alors le projet de l'expédition d'Égypte, le fit rappeler à Paris, et il fut remplacé dans le commandement de l'armée de Rome par Masséna, nommé le 6 ventôse (24 février). Déjà le général Brune avait succédé à Berthier dans le commandement de l'armée d'Italie, dont le quartier général était toujours à Milan.

Avant d'être informé de l'arrivée des troupes françaises à Rome, le directoire exécutif, qui, avec raison, ne doutait pas du succès de cette expédition, s'était empressé de désigner des commissaires chargés d'organiser la future république romaine. Son choix tomba sur Monge et Daunou, deux hommes d'un rare mérite, mais plus accoutumés aux spéculations politiques qu'éprouvés par l'expérience du monde, et, par conséquent, moins propres à manier les hommes. Je les vis, à la fin de pluviôse (vers le milieu de février), à leur passage à Turin, où ils vinrent me faire une visite, accompagnés de M. de Saint-Martin, ancien aumônier de la garde nationale parisienne et qui devait remplir les fonctions de secrétaire de la commission. La visite fut purement d'étiquette. Ils ne s'ouvrirent que fort peu sur l'objet de leur mission, ne cherchèrent de moi aucun renseignement sur l'état présent de l'Italie et ne voulurent même pas accepter le dîner que je leur offris. Ils allaient faire une révolution, rétablir l'ancienne république romaine, et je ne croyais pas à ces miracles. Ils ont pu reconnaître, plus tard, qui de nous avait mieux jugé. Plus promptement détrompé, je n'ai eu sur eux que le triste avantage de prévoir qu'avec

les instruments que nous étions obligés d'employer, avec des généraux et des agents également corrompus et avides de richesses, c'était une chimère que de prétendre régénérer une population ignorante et fanatique. Du reste, je dois rendre à tous les deux la justice de dire que les vues les plus pures les guidaient et qu'aucune ambition personnelle de fortune ne les faisait agir. Il en est un surtout (Daunou) dont le caractère honorable n'a pas varié un seul instant ; et si son collègue Monge a montré moins de fixité dans ses principes, les immenses services qu'il a rendus aux sciences et surtout à leur enseignement font oublier quelques faiblesses de caractère, pour ne laisser à la postérité que le souvenir de son mérite et assurer à son nom un éternel honneur.

Pendant que Monge et Daunou, pleins d'une espérance dont ils furent bientôt désabusés, se hâtaient d'arriver à Rome, leur mission connue, les projets du Directoire contre l'autorité du pape et la révolution qui menaçait le centre de l'Italie, avaient porté au comble le découragement du cabinet de Turin, qui redoutait alors l'arrivée de Ginguené autant qu'il avait naguère souhaité mon rappel. Cependant, il cherchait encore à éloigner le danger dont il ne pouvait se dissimuler l'imminence, en renouant les négociations qui devaient amener l'exécution de la convention jointe au traité d'alliance du 26 germinal an v, et M. de Balbi avait présenté, le 16 ventôse an VI (6 mars 1798), un projet de traité pour l'échange de l'île de Sardaigne contre les États de l'infant de Parme en y annexant le titre de roi. Mais le peu d'accueil qu'obtint cette proposition ne fit que confirmer le gouvernement sarde dans les justes craintes que lui inspiraient les dispositions hostiles du pouvoir exécutif. De mon

côté, comme les instances que je fis pour appuyer cette démarche et obtenir au moins une explication précise à l'égard du Piémont, furent également infructueuses, je fus convaincu que l'intention définitive du Directoire était d'abandonner entièrement ce pays à son malheureux sort. Ainsi je cessai dès lors, comme superflue, toute correspondance politique, et je me bornai à suivre les détails courants de l'ambassade. Je me tins dans cette réserve, attendant de jour en jour mon successeur, qui devait apporter avec lui de nouvelles instructions et probablement l'arrêt du Directoire sur le sort du gouvernement sarde.

Enfin, Ginguené arriva à Turin le 3 germinal an VI (23 mars 1798). Il avait fait route avec Garat, qui se rendait, en qualité d'ambassadeur, à Naples. L'un et l'autre étaient sans contredit des hommes de beaucoup d'esprit et de talent; mais autant j'éprouvai de plaisir à m'entretenir avec eux sur des objets de littérature et de morale, autant je fus surpris de leur langage diplomatique et des étranges idées qu'ils apportaient dans les fonctions qu'ils allaient remplir. Ils se perdaient dans les nues : c'étaient des précepteurs de rois et non des ambassadeurs. Comme ils ne s'étaient jamais mesurés avec les difficultés que les mœurs et les préjugés des peuples opposent aux innovations, ils semblaient ignorer que le temps seul use les erreurs, qu'il faut les saper par leur base, en introduisant avec patience les lumières et l'instruction dans les classes inférieures de la société, et qu'attaquer de front les préjugés, c'est leur donner une nouvelle force. Mais tels n'étaient pas les moyens que ces messieurs entendaient employer. Ils étaient décidés à ne respecter ni les mœurs publiques ni les mœurs privées, à ne se prêter à

aucun des usages et surtout à braver l'étiquette des cours. Ils allaient se montrer inflexibles dans les formes extérieures comme dans les principes, et apportaient l'intolérance philosophique pour détruire l'intolérance religieuse. Je vis bientôt que je n'étais pas à leur hauteur et qu'ils avaient pitié de ma simplicité et de la marche timide que j'avais suivie. Dès le premier abord, Ginguené me déclara que sa femme, l'ambassadrice de France [1], ne se soumettrait jamais au ridicule costume de la cour de Turin, et qu'elle irait à la cour en robe blanche, en chapeau et en bas de coton blancs. Je lui dis que j'avais cru devoir faire le contraire, ayant pour principe de ne point choquer les usages reçus, surtout pour une chose si peu importante que la forme d'une robe ou d'une coiffure; que ma femme s'était soumise à ces usages, sans que qui que ce soit m'en eût blâmé; mais qu'il avait probablement de fort bonnes raisons pour ne pas m'imiter. Il me demanda ensuite si j'avais prononcé un discours au roi, en lui remettant mes lettres de créance. Je lui répondis que non, et qu'ayant été reçu en audience particulière, comme il le serait lui-même, rien ne m'aurait paru plus singulier que de débiter un discours écrit ou retenu de mémoire à un homme avec qui on était tête à tête et lorsqu'on n'avait, par conséquent, aucun témoin qui pût certifier ce qu'on avait dit. Il répondit qu'il ferait néanmoins son discours et que, de plus, il le ferait imprimer. Je lui répliquai qu'il avait sûrement aussi ses raisons pour agir ainsi et

1. Cette dénomination est une courtoisie : la femme d'un ambassadeur n'est point une ambassadrice. M. de Talleyrand s'est beaucoup moqué de ce titre, que Ginguené, dans sa correspondance, donnait à sa femme.

que sans doute elles étaient excellentes. Garat, témoin de cette conversation, appuya très-fortement les projets de Ginguené, que, du reste, je ne combattis nullement. Au surplus, nous n'eûmes ensemble aucune autre discussion, et je dois dire qu'à l'exception de ces petites différences d'opinion, il y avait entre nous des rapports de principes, propres à faire naitre une estime réciproque.

Ginguené m'apportait mes lettres de recréance ; je les présentai le 5 germinal (25 mars) au roi, qui voulut bien me témoigner quelques regrets de me perdre ; et, s'il avait déjà le pressentiment des malheurs qui, dans peu, allaient tomber sur lui, je dois croire que ces regrets étaient sincères. Ginguené eut son audience le 11 du même mois, fit son discours et prit la direction des affaires, que je lui remis avec joie.

Libre de tous soins officiels, je voulus, avant de rentrer dans ma patrie, dont j'étais absent depuis plus de trois ans, mettre à profit quelques semaines d'un heureux loisir, pour faire une excursion dans les Alpes, dont j'étais si voisin.

Je partis de Turin le 15 germinal (4 avril), pour aller coucher chez le comte de Brusasco, avec lequel je m'étais lié pendant mon séjour en Piémont et qui habitait une jolie terre dont il portait le nom, à peu de distance de Crescentino, sur les bords du Pô. J'y passai deux jours très-agréables, dans la société de mon hôte, homme distingué par son esprit, et qui cultivait la musique avec succès. De là, je me mis en route avec le vénérable Molineri, excellent botaniste[1], l'un

1. Il était attaché, en qualité de premier jardinier, au jardin botanique du Valentin, près Turin.

des coopérateurs du célèbre Allioni pour la Flore du Piémont. Malgré son âge avancé, il avait consenti à m'accompagner dans mon excursion, et il me fut infiniment utile par les connaissances qu'il possédait en histoire naturelle et par l'habitude des montagnes que j'allais visiter et qu'il avait déjà parcourues plusieurs fois.

Nous remontâmes d'abord la vallée de la Doira-Baltea[1], depuis Ivrée jusqu'à Aoste, où nous arrivâmes le 19 germinal (8 avril), et, quoique la saison fût encore peu avancée, mon compagnon de voyage eut l'occasion de rencontrer et de me faire observer une foule de plantes rares que nous recueillîmes. La route qui traverse cette vallée était alors belle, bien entretenue et charmante par la variété des sites que la verdure naissante commençait à parer. Nous prîmes à Aoste des mulets pour nous rendre à Cormayeur, gros bourg situé au pied des pentes orientale et méridionale du mont Blanc et célèbre par ses sources d'eau minérale. Nous continuâmes à remonter la vallée de la Doira, en passant par Villeneuve d'Aoste[2], Avise, Lasalle et Morges.

Cormayeur, suivant l'estimation de M. de Saussure, est élevé de 625 toises au-dessus du niveau de la Méditerranée, c'est-à-dire à peu près au quart de la hauteur du mont Blanc. Je m'y établis pour quatre jours que j'employai à faire des courses dans les environs. Je pris, pour m'accompagner,

1. On donne, en Piémont, le nom de *doira* à tous les courants d'eau qui descendent du col de la Seigne et du col de Ferret, où commence le versant des eaux vers l'Adriatique.

2. Ce village est connu dans le pays sous le nom de capitale des crétins, du grand nombre de ces êtres disgraciés de la nature qui s'y trouvent.

J.-L. Jordany, dit Patience, habitant de Cormayeur, qui avait également servi de guide à M. de Saussure lors de ses voyages dans cette partie des Alpes. Sous sa conduite, nous visitâmes la vallée de Cormayeur, l'allée Blanche, la vallée de Ferret et le glacier de la Brenva, un des plus beaux des Alpes et auquel on parvient en traversant une belle forêt de mélèzes qui sert de ceinture à la partie inférieure du glacier. Après avoir passé sa moraine qui est très-élevée[1], nous le remontâmes assez loin, franchissant avec le secours de notre guide les nombreuses et profondes crevasses qui le sillonnent. Le mont Blanc était au nord sur nos têtes, mais les aiguilles qui l'accompagnent, particulièrement celle du Géant, au pied de laquelle nous nous trouvions, nous en cachaient la cime. Notre curiosité n'étant donc pas complétement satisfaite, nous résolûmes de gravir, dans une dernière course, une montagne à laquelle notre guide donnait le nom de Chicouri, située au nord-ouest de Cormayeur, et du sommet de laquelle on peut embraser d'un seul coup d'œil le mont Blanc et ses aiguilles. Nous nous mîmes en route le 24 germinal, une heure avant le lever du soleil, et nous parvînmes, par des sentiers escarpés dont notre guide connaissait parfaitement les détours, sur la cime de la montagne. Le soleil qui venait de se lever répandait une vive clarté sur le magnifique paysage qui nous environnait. Le sommet du mont Blanc, nuancé d'un rose vif, se découvrait à peine au-dessus des aiguilles les plus rapprochées de nous. Le glacier de la Brenva et celui de Miége étincelaient des

1. On nomme *moraine* un amas de pierres qui forme ordinairement l'enceinte extérieure des glaciers.

feux du soleil qu'ils réfléchissaient au delà de la vallée de Cormayeur et de l'allée Blanche qui nous en séparaient. Jamais spectacle plus imposant n'avait frappé mes regards.

Notre guide avait arrangé le plan de notre journée de manière à nous faire descendre, pour rentrer à Cormayeur, par la pente du Chicouri opposée à celle que nous avions suivie en montant, et à gagner l'extrémité de l'allée Blanche et la vallée qui la termine. Nous nous disposions à entreprendre cette descente, lorsque le vent, montant du fond de la vallée, en amoncelant les nuages, nous déroba peu à peu la vue des objets qui étaient au-dessous de nos pieds, tandis que le ciel au-dessus de nos têtes conservait toute sa sérénité. Mais bientôt ces nuages, continuant à s'élever, nous environnèrent de toutes parts et nous amenèrent la tourmente qu'ils portaient dans leur sein. Une neige fine et déliée comme une poussière fine et pénétrante couvrit en un instant le sol sur lequel nous marchions. La trace de nos pas, imprimée sur la neige ancienne, s'effaça; une bise qui coupait la respiration soufflait avec violence et nous faisait ressentir un malaise insupportable. Enfin, toutes les inégalités du terrain disparurent; l'obscurité, qui ne nous laissait pas porter nos regards au delà de cinquante pas, ne nous permettait plus de distinguer aucun des points qui auraient pu nous aider à retrouver notre chemin. Notre guide, malgré sa grande expérience, parut inquiet. Il renonça sur-le-champ au dessein qu'il avait formé de nous ramener par la pente septentrionale de la montagne, et il se mit en devoir de retourner par le même chemin que nous venions de faire. L'habitude qu'il avait des lieux et une sorte d'instinct lui avaient fait prendre la véritable direction, et nous avancions avec cou-

fiance lorsque tout à coup nous le vîmes disparaître dans une fondrière que la neige avait comblée sans avoir encore acquis assez de consistance pour porter le poids d'un homme. Nous accourûmes à son secours et parvînmes, non sans peine, à le retirer de la fondrière, qui, heureusement, était peu profonde [1]. Nous nous remîmes ensuite en route, nous aidant de nos bâtons pour descendre les pentes les plus rapides. Enfin, après avoir duré plus de deux heures, la tourmente s'apaisa : insensiblement les pointes des rochers, les cimes des montagnes, les sommets des arbres de la vallée reparurent, et nous achevâmes, sans courir de nouveaux périls, le trajet que nous avions à faire pour atteindre Cormayeur.

Le temps que je pouvais consacrer à mon voyage ne me permettait pas de renouveler la tentative qui venait d'échouer, je quittai Cormayeur le lendemain, 25 germinal (14 avril), pour revenir à Aoste. J'y pris un jour de repos et j'en repartis le 27 pour aller au grand Saint-Bernard.

En sortant d'Aoste, on voit encore des vignes et des champs cultivés ; mais, à mesure que l'on monte, la température devient froide, et nous nous estimâmes heureux d'arriver à Saint-Remy [2] et d'y trouver une excellente auberge et des poêles bien chauffés. Là, nous prîmes des guides pour gravir le Saint-Bernard par le chemin qui conduit au couvent. La

1. Notre petite caravane était composée de cinq personnes : Molineri, le guide Patience, un porteur chargé de quelques provisions, un domestique et moi.

2. Saint-Remy, situé à 1,604 mètres au-dessus du niveau de la mer, est le dernier village du Piémont; mais la limite du territoire des États du roi de Sardaigne et de la république du Valais est plus haut dans la montagne.

saison n'était pas favorable pour entreprendre cette montée : les neiges avaient disparu au fond de la vallée ; mais celles qui, pendant l'hiver, s'étaient amoncelées sur les pentes rapides de la montagne menaçaient d'avalanches. Nous nous trouvions positivement à l'époque de l'année où elles sont le plus fréquentes et où, par conséquent, le passage est le plus dangereux. Toutefois, la crainte de ce redoutable accident ne nous arrêta pas ; mais nous nous conformâmes aux conseils de nos guides de laisser nos mulets à Saint-Remy et de faire la route à pied. Ils nous recommandèrent aussi d'observer le plus profond silence, et nous suivîmes ainsi l'étroit sentier, marchant un à un sur une seule file. La distance de Saint-Remy au couvent du grand Saint-Bernard est d'environ deux lieues et demie que nous parcourûmes en trois heures. A une demi-lieue de distance de la vacherie où sont les derniers chalets de la route, on commence à apercevoir les bâtiments de l'hospice, ainsi que le lac situé à l'ouest de ces bâtiments et que nous avions à notre droite. Il était encore gelé en grande partie. L'aspect de ces lieux est à la fois triste et imposant. Aucun arbre, aucune végétation ne parait alors les rochers qui s'élèvent de toutes parts et dont les pointes noires se détachaient sur la neige presque éternelle qui remplit les intervalles de l'un à l'autre [1] et qui n'avait pas encore commencé à foudre. Un jardin peu étendu, exposé au midi sous les murs de l'hospice et cultivé avec peine, donne quelques plantes légumineuses qui croissent à regret pendant l'été. Ce sont les seuls végétaux qu'on re-

1. L'hospice du Saint-Bernard est situé sur la limite des neiges perpétuelles, limite qui, dans les Alpes, est entre 13 et 1,400 toises d'élévation au-dessus du niveau de la mer.

cueille en ce désert. Toutes les provisions, même le bois de chauffage, arrivent à l'hospice à dos de mulet et viennent du Valais et du Piémont.

Je fus parfaitement accueilli par les religieux hospitaliers qui habitent le couvent. Dans la salle où nous mangions, le baromètre était de quelques lignes au-dessous de douze pouces, observation qui se trouve assez d'accord avec celles qui ont été faites plus exactement pour déterminer la hauteur du passage du grand Saint-Bernard. En effet, suivant l'estimation de M. de Saussure, le couvent est élevé de 1,257 toises au-dessus du niveau de la mer, et le passage au point culminant, selon l'*Annuaire du bureau des longitudes*, de 2,491 mètres.

Je visitai en détail l'hospice, qu'une humanité éclairée a fondé, et j'y passai la nuit. Le lendemain matin, nous redescendîmes dans le même ordre que la veille et avec les mêmes précautions, au village de Saint-Remy. Le 28 germinal au soir, j'étais de retour à Aoste, satisfait d'avoir si heureusement terminé un voyage dont on exagérait encore en ce temps les difficultés et les dangers. On ne soupçonnait pas alors que, quatre ans plus tard, cette même route, regardée comme à peine praticable pour des mulets, serait franchie par une puissante armée, qu'une artillerie nombreuse serait transportée par cet étroit sentier suspendu sur des précipices, et que la plus formidable barrière de l'Italie s'abaisserait ainsi devant le génie du plus grand capitaine des temps modernes et l'audacieuse intrépidité du soldat français.

Je me proposais de retourner immédiatement à Turin ; mais, pressé par les instances de l'intendant de la province d'Aoste, qui m'avait reçu avec la plus grande urbanité et

m'avait procuré toutes les facilités désirables pour le succès de mes courses, je me déterminai à faire avec lui une excursion de trois jours dans la vallée de Cognes, pour visiter les mines de fer situées sur une des pentes du mont Iseran, qui barre cette vallée.

Quoique moins fréquentée par les voyageurs que les autres vallées des Alpes, celle de Cognes est cependant une des plus pittoresques. Nous suivîmes, en le remontant, un torrent qui descend du mont Iseran, et vient se jeter, près d'Aoste, dans la Doira. Les bords de ce torrent sont boisés et offrent la plus belle et la plus riche végétation des Alpes. Les plantes les plus rares s'y trouvent à chaque pas ; mon compagnon Molineri y recueillit la *linnæa borealis*, le *rhododendron ferrugineum*, l'*artemisia glacialis* et autres, dont mon goût pour la botanique me rendit la rencontre très-précieuse. Nous arrivâmes ainsi par une route, qu'une suite d'aspects charmants et d'observations piquantes rendit infiniment agréable, au village de Cognes, où nous passâmes la nuit. Le lendemain de grand matin, nous nous rendîmes aux mines de fer. Ces mines sont exploitées à ciel ouvert et consistent en un groupe de rocs entièrement composés de fer spathique ou carbonate de fer, qu'on détache en gros fragments. On fait rouler en bas ces fragments jusqu'à l'emplacement où les usines sont établies sur le torrent qui arrose la vallée de Cognes. Toute la masse de la montagne est formée de la substance même du minerai, et elle est si considérable que son exploitation pourrait suffire à une immense consommation. Mais la grande élévation du site, qu'on peut évaluer à plus de mille toises au-dessus du niveau de la mer, et l'impossibilité d'y travailler pendant la majeure partie de

l'année, en diminuent de beaucoup les produits. Depuis Cognes jusqu'aux mines, la route est fort raide et la végétation s'efface insensiblement. Quelques plantes sèches, quelques bouleaux rabougris paraissent encore de temps à autre. Enfin, l'*arenaria biflora*, que Molineri regardait comme la dernière plante qui naisse sur les sommets des Alpes avant d'atteindre la région des neiges perpétuelles, disparaît elle-même.

Après cette course, nous redescendîmes à Cognes. De là, je revins à Aoste et j'en repartis immédiatement pour Turin, où j'arrivai le 2 floréal (20 avril). Je ne m'y arrêtai que quelques heures et me mis sur-le-champ en route pour retourner à Paris.

Je ne veux cependant pas quitter l'Italie, sans donner ici une idée de la situation dans laquelle je laissais cette belle contrée, et un aperçu des événements qui suivirent de près mon départ. Quoique je n'eusse plus aucun caractère public, les notes que j'emportais avec moi, quelques correspondances confidentielles qui survécurent à mes fonctions, l'intérêt dont je ne pouvais me défaire pour un pays auquel je m'étais si vivement attaché; enfin, le désir de justifier la conduite que j'y avais tenue, ont mis entre mes mains des renseignements propres à éclairer sur les causes des désastres qui succédèrent si rapidement à nos triomphes, et c'est ici le lieu de faire connaître ces événements.

Je commencerai par le Piémont. Le début de Ginguené avait alarmé le cabinet de Turin, et les premiers rapports avaient été peu faciles. Une négociation, au moins inconvenante, s'était ouverte au sujet de la présentation de madame Ginguené, qui, comme je l'ai dit plus haut, se refusait à

venir à la cour avec le costume d'usage et exigeait cependant qu'on la reçût. Toutefois, Ginguené l'avait emporté : la présentation avait eu lieu, et, lorsque je le vis à mon passage à Turin, après ma course dans les Alpes, je le trouvai satisfait et glorieux de ce succès. Mais la joie de ce triomphe était bien tempérée par la difficulté de la position où il se trouvait. Des troubles éclataient de toutes parts dans le Piémont, et Brune, qui, depuis deux mois, commandait l'armée d'Italie, fort éloigné de suivre les principes adoptés par Bonaparte, ne paraissait nullement dans l'intention de s'opposer efficacement à ces mouvements. Le foyer d'insurrection fut d'abord à Carosio, petit pays appartenant au Piémont, mais enclavé dans le territoire de la nouvelle république ligurienne, qui venait de s'élever sur les ruines de l'ancienne oligarchie de Gênes. Cette révolte était conduite par un nommé Trombetta, Piémontais d'origine, mais qui avait pris l'uniforme français et se qualifiait même d'agent de la république française. Malgré les protestations des directoires cisalpin et ligurien, il était évident que ni l'un ni l'autre n'observaient une stricte neutralité, et que cet esprit de prosélytisme, qui faisait chaque jour de nouveaux progrès, portait ces deux gouvernements à favoriser des troubles qui devaient amener la destruction d'un État monarchique, dont l'existence au milieu de tant de républiques leur semblait une sorte de contre-sens politique. M. de Balbi se plaignit avec chaleur, à Paris, des intentions hostiles qui se manifestaient ouvertement contre le Piémont, tant à Milan qu'à Gênes, et certes il avait raison de voir dans ces deux gouvernements les plus grands ennemis de sa patrie. Mais ses plaintes ne furent pas écoutées. Le directoire de la république française,

loin de s'alarmer de ces mouvements, en attendait impatiemment les conséquences et se disposait à en profiter.

Cependant, les premières tentatives des insurgés furent repoussées par les troupes que le gouvernement piémontais fit marcher contre eux. Mais, après quelques échecs, ces tentatives se renouvelèrent avec plus de violence, et les factieux parvinrent à s'établir et à se maintenir dans le village de Carosio. De là, ils traversaient le territoire ligurien, qui leur était ouvert et sur lequel les troupes du roi ne pouvaient les suivre, pour porter le feu de la révolte sur d'autres points du Piémont. En même temps, des rassemblements formés à Milan inquiétaient la frontière du côté du lac Majeur. Ces mouvements insurrectionnels étaient fomentés par des libelles outrageants pour le roi de Sardaigne et par des proclamations qui annonçaient clairement que leurs auteurs étaient protégés par la France. Voici l'extrait assez curieux d'une de ces proclamations :

« Le gouvernement français, pour hâter la paix et le triomphe de la grande armée, a dû provisoirement regarder les rois comme les représentants de leurs sujets. Cette supposition, illégitime, mais nécessaire pour entamer les négociations, est aujourd'hui évidemment circonscrite et limitée. Protéger les faibles, n'est-ce pas un moyen de les épuiser? L'alliance du roi de Sardaigne avec la république française a été réellement l'acte d'abdication morale de sa souveraineté. »

Il faut convenir que les auteurs de ces écrits raisonnaient fort bien. Ce qu'ils disaient était la véritable pensée du directoire exécutif, tel que le 18 fructidor l'avait fait.

Tous les griefs de la cour de Turin, dont ces détails donnent une idée suffisante, étaient exposés à Paris par l'am-

bassadeur sarde, et, dans les notes qu'il adressait au gouvernement français, il ne faisait aucune mention de Ginguené. Il est vrai que celui-ci paraissait n'exercer aucune influence sur les généraux de l'armée d'Italie, qui, chaque jour, se prononçaient plus ouvertement en faveur des insurgés et les appuyaient partout presque ostensiblement. Ces plaintes restèrent longtemps sans réponse. Enfin, le 1er prairial an VI (20 mai 1798), M. de Talleyrand en fit une aux notes pressantes de M. de Balbi.

Le ministre commence, à la vérité, par désavouer toute participation aux mouvements qui ont eu lieu en Piémont, et proteste que les Français n'y ont aucune part. Mais, en même temps, il déclare qu'il a la certitude que ceux des sujets piémontais qui se sont engagés dans cette insurrection n'ont été qu'égarés, et qu'à l'instant où ils seront avertis qu'ils sont les instruments aveugles du crime, ils s'empresseraient de rentrer dans l'ordre. « En conséquence, ajoute-t-il, l'ambassadeur de France, près le roi de Sardaigne, est chargé d'abord de demander, au nom du Directoire exécutif, une amnistie prompte et entière en faveur des insurgés du Piémont qui ont pris les armes. Ensuite, il pressera le gouvernement sarde d'employer ses forces contre les rassemblements de *berbets* qui pourraient encore exister dans le pays[1].

» A ces conditions, le gouvernement français promet d'exercer toute son influence sur les républiques cisalpine et ligurienne, pour les contenir dans le repos et dans les limites territoriales qui leur ont été assignées. »

1. Ces *berbets* étaient des brigands sans doute, mais dans ce moment ils soutenaient la cause du roi.

On remarquera que cette lettre presque dérisoire et qui contient une si étrange doctrine est du même ministre qui, quatre mois auparavant, m'avait blâmé d'avoir intercédé pour arrêter le cours des cruautés inouïes, exercées alors contre des sujets sardes beaucoup moins coupables que les insurgés piémontais.

Quoi qu'il en soit, la cour de Turin, poussée à bout, donna l'ordre à son ambassadeur à Paris de signer toute convention, de quelque nature qu'elle fût, pour mettre un terme à l'insurrection. Mais le gouvernement français se refusa à suivre directement cette négociation et la renvoya à Ginguené, malgré l'extrême répugnance que montrait le ministre sarde pour traiter avec cet ambassadeur.

Ginguené, investi du pouvoir d'entamer la négociation, après avoir été se concerter à Milan avec le général Brune, remit, le 5 prairial (24 mai), à M. de Prioca, une note qui, dans le style dont elle était conçue et dans les exigences hautaines qu'elle contenait, outrepassait de beaucoup les instructions envoyées de Paris. On y reconnaît le langage d'un homme qui ne peut dissimuler sa satisfaction, en se voyant autorisé à contenter le sentiment de haine qu'il nourrissait contre le cabinet de Turin ; et, ce qu'il y a de plus singulier et de plus contraire aux usages diplomatiques, Ginguené s'empressa d'envoyer une copie de sa note aux ambassadeurs de France à Naples, Milan et Gênes. Il écrivit même confidentiellement à M. de Talleyrand pour l'engager à la faire imprimer dans les journaux français : tant il croyait sa réputation littéraire et républicaine attachée à cette production.

Le gouvernement sarde, justement choqué du ton de cette

communication, envoya un courrier à Paris pour renouveler la demande qu'il avait déjà faite, d'y continuer la négociation, sans obtenir plus de succès. A mesure que la situation intérieure du Piémont devenait plus critique par les insurrections qui éclataient de toutes parts, le directoire exécutif devenait plus exigeant. Enfin, après avoir obtenu l'amnistie, il demanda que la citadelle de Turin fût occupée par une garnison française, et cette demande, soutenue par une succession de notes diplomatiques, plus violentes les unes que les autres, fut enfin accordée dans une conférence qui eut lieu le 8 messidor (25 juin) entre Ginguené et M. de Prioca. Cependant, le traité qui régla les conditions de cette occupation ne fut pas signé à Turin, mais à Milan, entre le général Brune et M de Saint-Marsan [1].

Ici finit l'existence politique du roi de Sardaigne; en livrant sa capitale, il avait cessé de régner.

L'occupation de la citadelle de Turin excita au plus haut degré la haine des Piémontais contre les Français, et le parti patriote, au lieu d'être renforcé par cet événement, s'en trouva diminué. Tout ce qu'il pouvait compter d'hommes généreux et d'une âme élevée, blessé dans l'honneur national, s'en éloigna, et bientôt il ne se trouva plus composé que d'intrigants et de factieux qui attendaient leur fortune des malheurs et des humiliations de leur patrie. Ces sentiments d'une haine si profonde et si juste ne pouvaient rester enfermés : dans mille circonstances, ils se développaient et amenaient des résolutions désespérées en des rencontres qui souvent coûtèrent la vie à des Français traversant isolément

1. Les troupes françaises entrèrent à Turin le 15 messidor an VI (3 juillet 1798).

le Piémont. Ginguené redoublait alors de notes menaçantes : il exigeait que le gouvernement sarde fît cesser cette disposition hostile des esprits, que les employés civils se montrassent bienveillants envers les Français, et, pour y parvenir, il demandait la destitution de plusieurs d'entre eux. Enfin, il voulait que l'archevêque de Turin publiât une lettre pastorale pour engager ses diocésains à bien vivre avec les Français. Comment un homme d'un esprit éclairé ne sentait-il pas le ridicule de ces démarches? Est-il donc au pouvoir des gouvernements de changer subitement l'esprit et l'opinion des peuples? La violation de tous les principes, commise en pleine paix et envers un allié, par l'occupation de sa capitale; la conduite hautaine et irréligieuse des Français au milieu d'une population attachée aux cérémonies du culte, pouvaient-elle avoir d'autre résultat que la haine des Piémontais? Si cette violation était politiquement nécessaire, si l'occupation de la citadelle de Turin était une mesure militaire devenue indispensable, il fallait savoir en braver les résultats, regarder comme une conséquence prévue la haine qu'elle excitait, se défendre contre elle et se tenir en état d'en paralyser les effets ; mais demander au gouvernement insulté de la faire cesser était une véritable niaiserie.

Du reste, il paraît que le directoire exécutif, quoiqu'il se trouvât bien, au fond, de ce qui se passait en Piémont, aurait voulu dans les manières de Ginguené plus de souplesse et de dissimulation. Insensiblement il lui retira sa confiance, et un événement, auquel cependant il était étranger, acheva de la lui faire perdre entièrement.

La fête de la Vierge, qui tombe au 8 septembre est, de temps immémorial, célébrée à Turin avec la plus grande so-

lennité. De nombreuses salves d'artillerie l'annoncent; une procession pompeuse parcourt les rues; enfin, cette fête est toujours attendue avec impatience, et le peuple y prend la plus grande part. On craignait avec raison que la présence des soldats français dans la ville, le peu d'égards qu'ils auraient montré pour ces cérémonies n'occasionnassent des rixes sanglantes. Le général commandant la citadelle, d'accord avec l'ambassadeur de France, fit donc consigner la garnison dans la citadelle, et pendant la journée du 8 septembre aucun soldat français ne parut dans les rues de Turin. Mais, huit jours après, le dimanche 16 septembre (30 fructidor), on vit sortir le soir de la citadelle un assez grand nombre d'officiers et de soldats français, masqués, les uns en femmes ou en habits ridicules de cour ou de ville, les autres en jockeys, tous placés dans des voitures découvertes et qui parcoururent la ville. Cette scandaleuse mascarade, dont le but était de se moquer de la solennité qui avait eu lieu à la fête de la Vierge, se porta sur les promenades publiques, aux environs des églises, troubla le culte et compromit gravement la tranquillité publique. La garnison piémontaise prit les armes et l'on put craindre pendant quelques instants qu'il ne s'engageât un combat sanglant entre elle et les Français. Cette honteuse farce fut désavouée par le général et par l'ambassadeur, mais l'effet n'en fut pas moins funeste. Elle acheva d'aliéner les esprits, d'envenimer les haines et donna de l'avantage au gouvernement sarde.

Enfin, il restera toujours inexplicable comment les généraux français qui étaient à Turin et surtout le commandant de la citadelle n'ont point été instruits d'un projet dont l'exécution demandait de nombreux préparatifs, et le tort d'y

avoir accédé ou, du moins, d'avoir fermé volontairement les yeux sur ce qui se passait, leur sera toujours justement imputé.

Cet événement marqua d'une triste manière les derniers jours de la mission de Ginguené. Il fut rappelé le 2 vendémiaire an VII (23 septembre 1798).

Peu de temps avant son départ, madame la comtesse d'Artois, qui jusque-là était restée, sans être inquiétée, à Turin, avait été obligée de quitter cette ville.

Tels sont les principaux événements qui se succédèrent en Piémont depuis mon départ jusqu'au commencement de l'an VII. Ceux qui suivirent et terminèrent tout à fait le drame par l'expulsion du roi et son exil en Sardaigne appartiennent à un autre ordre de faits et me sont étrangers.

Quant au reste de l'Italie, au moment du départ de Bonaparte, la conduite politique des généraux et des agents diplomatiques prit partout une direction à peu près semblable à celle qu'elle avait prise en Piémont. M..., ayant succédé à Berthier dans le commandement de l'armée qui occupait Rome, s'y conduisit de telle façon que les troupes françaises, privées de solde, au milieu des richesses immenses qu'il s'appropriait, se révoltèrent et refusèrent de le reconnaître plus longtemps pour leur commandant. Ses concussions, ses rapines, sa honteuse avidité flétrissaient les lauriers dont il s'était couvert, au moment même où le départ de Bonaparte lui laissait le champ libre, pour éclipser la gloire de son illustre rival et l'emporter sur le seul général qui pût lui disputer la palme du talent militaire.

La nouvelle république romaine, fondée sous de si tristes auspices, n'eut qu'une existence éphémère.

Naples, où Garat avait déployé les mêmes principes et les

mêmes formes de communications diplomatiques que Ginguené à Turin, commençait à s'agiter et préludait à cette révolution qui, peu de temps après, éclata, brilla quelques instants et finit sur les sanglants échafauds dressés par le cardinal Ruffo et par les tragiques scènes de vengeance qu'une reine irritée imagina et que Nelson, pour plaire à une femme, se chargea de faire exécuter.

A Milan, Trouvé, patriote turbulent, insatiable de novations, mais faible et sans talent; Belleville, à Gênes, non moins ardent, mais supérieur par la noblesse de ses sentiments et la solidité de ses principes, échauffaient, animaient les mouvements révolutionnaires, décomposaient tous les liens de la société et forçaient les peuples au républicanisme, comme jadis des fanatiques incendiaires forçaient les nations au catholicisme. Mais, comme aucune de ces innovations n'était appuyée ni sur le changement des mœurs, ni sur de nouvelles opinions acquises et fortement établies, tout cet échafaudage s'écroula dans un instant, dès que la fortune des armes nous devint contraire, et nous ne recueillîmes de tant de triomphes, de tant de victoires éclatantes que la haine et l'aversion des peuples. Cette brillante conquête nous échappa en moins de temps que nous n'en avions employé à la faire, et il fallut que le premier vainqueur de l'Italie revînt des rives du Nil, pour la remettre sous le joug qu'il lui avait imposé; comme s'il avait été dans la destinée de cette belle contrée de ne se soumettre qu'à lui.

CHAPITRE VIII

L'auteur arrive à Paris. — Changements qu'il trouve dans les mœurs et les habitudes de la société parisienne. — Il est mal accueilli par les membres du Directoire et par le monde qui remplit leurs salons. — Il voit Bonaparte. — Motifs qui portent le général à entreprendre l'expédition d'Égypte. — Émeute populaire à Vienne, à la suite de laquelle la légation de France quitte cette capitale. — Le Directoire, craignant que la guerre avec l'Autriche n'éclate de nouveau, se jette dans les bras de Bonaparte et se détermine à l'envoyer à Rastadt. — Les dangers dont le menacent les projets ambitieux du général le font revenir sur cette résolution, et Bonaparte part immédiatement pour s'embarquer à Toulon. — L'auteur est appelé à faire partie d'un conseil formé pour les affaires contentieuses du département de l'intérieur. — Impéritie du Directoire dans la conduite des affaires publiques. — Revers des armées françaises. — Renversement partiel du Directoire et changement ministériel. — L'auteur accompagne en Hollande Deforgues, nommé ministre plénipotentiaire près la république batave. — En passant à Morfontaine, il apprend que les frères Bonaparte avaient fait passer au général un avis tendant à le faire revenir en France. — Deforgues et l'auteur dirigeant leur route par Lille, Bruges, Anvers, Rotterdam, Amsterdam et Harlem, arrivent à Alkmaer, quartier général de Brune. — Situation des affaires militaires en Hollande. — Les voyageurs se rendent à la Haye. — État politique du pays. — Capitulation du duc d'York et évacuation du territoire de la république batave par l'armée anglo-russe.

Malgré les tristes pressentiments qui préoccupaient mon esprit et qui, comme on vient de le voir, ne furent que trop

tôt justifiés, je quittai l'Italie avec regret, et ce ne fut pas sans peine que, du haut du mont Cenis, je vis disparaître à mes yeux les dernières plaines du Piémont et ce beau pays qu'alors je n'espérais plus revoir. J'arrivai à Paris le 6 floréal an VI (25 avril 1798). Quel changement s'était opéré pendant une absence de trois années! Aux formes plus que simples, au langage grossier de la République sous la Convention, avaient succédé et la politesse dans les expressions et la recherche dans les manières et les vêtements. On ne se tutoyait plus, on ne portait plus de carmagnoles; les femmes surtout étaient revenues avec un vif empressement à leurs anciens goûts: la mode avait rétabli son empire, et la passion pour l'antique, plus que la décence, en dictait les arrêts. Ce n'était cependant pas encore le luxe et la magnificence des cours : nous avions quelques pas de plus à faire pour y revenir. Les habitudes se ressentaient toujours des mœurs sauvages que nous quittions et du mépris des convenances que nous avions si longtemps professé. La société n'était pas encore formée; aucune séparation ne s'était encore établie dans les différentes classes qui la composaient. Il y avait confusion, et les salons se remplissaient indifféremment de fournisseurs et de généraux, de savants et de chevaliers d'industrie, de femmes galantes et de femmes de l'ancienne noblesse, de patriotes et d'émigrés rentrés. Une seule idée, commune à tous, occupait et réunissait tant d'êtres d'origine et d'éducation si différentes : le désir de gagner de l'argent, et tout moyen était bon pour réussir à s'en procurer. Une femme, mise avec la plus grande élégance, ne dédaignait pas de traiter une affaire de fournitures et se chargeait de présenter les échantillons de la marchandise sur laquelle elle avait établi

sa spéculation ou celle de son protégé : et, dans ces temps, la protection ne s'obtenait que par le partage des bénéfices.

Les cinq membres du directoire exécutif tenaient au Luxembourg chacun une cour séparée. Ils avaient leurs jours de réception, leur cercle particulier, leurs courtisans. Mais, de tous, celui qui jouait le plus grand rôle et qui, dans ses manières, cherchait le plus à se rapprocher des grands seigneurs de l'ancien régime, était Barras. Il avait des chevaux, des chiens, des maîtresses, des formes hautaines et brusques, et c'était merveille de voir ces fiers républicains, ces Aristides, ces Brutus de la Convention, venir se prosterner devant cette nouvelle idole et adorer ses goûts.

J'allai comme les autres faire ma cour au Luxembourg, mais j'eus peu à me louer de l'accueil que j'y reçus. Merlin, qui avait dans son département les relations extérieures et de qui je cherchais à apprendre les causes de mon rappel, me répondit diplomatiquement et me renvoya à son ministre Talleyrand. A l'exception de François de Neufchâteau, qui m'accueillit avec obligeance et m'invita à dîner, les autres directeurs, ou ne me parlèrent pas, ou daignèrent à peine me regarder. Du moment que l'on vit que je n'étais plus en faveur, tous ceux qui se trouvaient dans les salons et que j'avais connus autrefois me tournèrent également le dos. Je me convainquis donc que j'étais tout à fait en disgrâce et je renonçai dès lors à ces fatigantes et inutiles visites. J'allai seulement, comme Merlin m'avait engagé à le faire, trouver Talleyrand. J'en fus reçu avec urbanité, sans néanmoins en obtenir sur ma destinée plus de clarté que je n'en avais pu tirer de son directeur. Il me demanda, pour la forme, un mémoire sur ma mission et sur l'état du pays que je quittais. Je

lui promis de le faire; mais, persuadé qu'il ne le lirait pas et que c'eût été peine perdue, je m'épargnai cette tâche, et je fis bien, car je n'ai plus entendu parler ni du ministre, ni du mémoire.

Au moment où j'arrivai à Paris, Bonaparte s'y trouvait encore. Je le vis plusieurs fois avant son départ, et je le retrouvai très-amical pour moi. Il me témoigna la même confiance qu'il m'avait montrée en Italie, et, dans les entretiens que nous eûmes ensemble, je puisai quelques lumières sur les circonstances qui le déterminèrent à entreprendre l'expédition d'Égypte. Je vais les développer ici.

Bonaparte avait quitté l'Italie mécontent de la paix qu'il avait conclue à Campo-Formio, et qu'il n'avait signée que dans le moment de dépit que lui causa la nomination d'Augereau au commandement de l'armée d'Allemagne. Les conditions de cette paix étaient, — il ne l'ignorait pas, — tout à fait impolitiques, extrêmement défavorables pour le présent et plus encore pour l'avenir. Suivant ce qu'il me dit à Turin, il se rendait à Rastadt avec l'espoir d'améliorer son ouvrage. Mais ses préventions contre les plénipotentiaires Treilhard et Bonnier, qu'il trouva au congrès, et, peut-être plus encore, les divisions scandaleuses qui régnaient entre ces deux négociateurs l'empêchèrent de réussir, et il revint à Paris, uniquement occupé de l'idée d'une descente en Angleterre.

La tournée qu'il fit sur les côtes de la Manche et de l'Océan, et les observations de quelques hommes éclairés qu'il rencontra dans sa route[1], le déterminèrent à renoncer

1. A son passage à Calais, il interrogea très-curieusement M. Gallois, qui revenait d'Angleterre. Ses réponses ne contribuèrent pas peu

cution, du moins pour le moment, lui paraissait impossible. Mais, ce projet ayant été abandonné par lui, l'impatience de sa position, les dangers qu'il croyait courir à Paris, son mécontentement du Directoire, qui, de son côté, redoutait les prétentions de ce favori de la victoire, lui firent sentir la nécessité de continuer à jouer un rôle isolé et d'aller chercher à la tête d'une armée, une indépendance dont le pouvoir absolu qu'il s'était arrogé en Italie lui avait fait contracter l'habitude et le besoin. Enfin, il fallait éblouir le monde par de nouveaux exploits et préparer la France, en portant la gloire de la nation au plus haut degré qu'elle pût atteindre. C'est alors que le projet de l'expédition d'Égypte, dont la première idée était issue du cerveau de Monge pendant son séjour à Passeriano [1], prit quelque consistance et que l'on s'occupa de le réaliser. Bonaparte s'y livra avec la plus vive ardeur. Il entraîna, par l'ascendant de sa réputation et par ses discours animés, le gouvernement, qui, d'ailleurs, le voyait avec plaisir, à quelque prix que ce fût, s'éloigner de la France. Il séduisit avec plus de facilité encore les hommes avides de gloire et amoureux d'entreprises hardies. Toutes les dispositions préliminaires furent dictées par lui, les arrêtés du Directoire, minutés de sa main et recopiés par François de Neufchâteau, qui, comme le plus jeune des directeurs, remplaçait le secrétaire Lagarde, qu'on n'avait pas mis du secret. Enfin, tout fut son ouvrage, et ce serait à tort qu'on accuserait le gouvernement de cette époque d'une entreprise dont

à détourner Bonaparte d'une entreprise aussi hasardée, et qui, manquée, eût compromis toute sa gloire.

1. Près d'Udine, où Monge se trouvait avec Bonaparte pendant les négociations du traité de Campo-Formio.

les suites furent si funestes. Plans, projets, combinaisons politiques et militaires, tout appartient à Bonaparte : le reproche à faire au Directoire est d'y avoir consenti.

Pendant que tout se préparait ainsi, avec l'affectation du mystère plutôt qu'avec un véritable secret, le fâcheux incident eut lieu, à la suite duquel Bernadotte, avec la légation française, quitta Vienne, après deux mois de séjour[1]. A peine ce malheureux événement fut-il connu à Paris, que le Directoire, craignant qu'il n'entraînât de nouvelles hostilités et sentant toute l'utilité dont Bonaparte pouvait être dans une telle conjoncture, se jeta tout à fait dans ses bras. Un arrêté, pris spontanément, remit au général les pouvoirs les plus étendus, et le chargea du soin de tout réparer.

C'est à cette époque que j'arrivais à Paris de retour de Turin.

Je trouvai Bonaparte content de lui-même et de sa position. Il se plaignit à moi très-amèrement de ce qu'il appelait les fautes de Bernadotte. « Voyez, — me disait-il, — ce qu'elles nous coûtent : il faut renoncer à la plus grande expédition que j'aie méditée, pour retourner à Rastadt, et abandonner un plan dont l'exécution pouvait changer tous les rapports politiques de l'Europe. » — Mais à travers ce feint ressentiment, il me fut facile de démêler qu'une satisfaction réelle

1. Bernadotte ayant fait élever sur la porte de la maison qu'il habitait, comme ambassadeur de France, un drapeau tricolore, la populace de Vienne se souleva, et il s'ensuivit une émeute qui, ayant compromis la sûreté de l'ambassadeur et des autres Français, détermina la légation à se retirer. On prétend que Bernadotte ne prit la résolution d'arborer les couleurs nationales que d'après une lettre de reproche que le Directoire lui avait écrite à ce sujet.

l'emportait sur les regrets qu'il manifestait. En effet, le Directoire, en le chargeant des négociations que l'événement de Vienne allait faire entamer, le replaçait dans la position où il désirait se trouver : le sort de la France et de son gouvernement était encore une fois remis entre ses mains. Arbitre de la paix et de la guerre, il commandait l'une ou faisait l'autre, selon que ses intérêts lui rendaient la paix ou la guerre nécessaire. Enfin, vainqueur de nouveau de l'Autriche ou pacificateur adoré, il revenait à Paris avec une puissance accrue de tout ce que ces titres lui eussent donné de force morale sur l'esprit de la nation, et il exécutait alors ce qu'il fit plus tard au 18 brumaire.

Mais, soit qu'il ne cachât pas avec assez de soin ses projets et ses espérances, soit que le Directoire eût entrevu une partie des dangers qu'il amassait lui-même sur son existence, soit enfin qu'une lettre écrite par Bonaparte à M. de Cobentzl[1] eût suffisamment éclairé les membres du Directoire sur le rôle que voulait jouer celui dont ils recherchaient l'appui, le gouvernement revint sur ses pas. Il fut décidé que Bonaparte n'irait pas à Rastadt, et que François de Neufchâteau, qui devait sortir du Directoire dans un mois[2], serait chargé des

1. Cette lettre fut écrite sans l'aveu du Directoire. Elle parlait très-peu de l'affaire de Bernadotte, mais beaucoup de la nécessité d'un nouvel arrangement propre à terminer les difficultés que le traité de Campo-Formio avait fait naître. Ainsi la paix ou la guerre était remise en question, et c'était là le véritable but que se proposait Bonaparte.

2. Dans les cinq premières années de la constitution de l'an III, ce changement devait avoir lieu par le sort; mais il avait été convenu à l'avance que le sort tomberait sur François de Neufchâteau, qui eut, en dédommagement, le ministère de l'intérieur.

négociations. Barras fut désigné pour faire part à Bonaparte de ce changement de résolution, et la manière dont il s'acquitta de cette commission est sans doute une des causes de la haine que Bonaparte, depuis cette époque, a conservée contre lui.

Quant aux détails de l'entrevue, je les ignore; mais voici ce dont je fus témoin.

J'étais chez Bonaparte dans la soirée du 16 floréal. Il m'avait beaucoup entretenu de son voyage à Rastadt; l'expédition d'Égypte semblait entièrement oubliée. Il nous parlait même de la manière de vivre qu'il adopterait à son retour d'Allemagne. En ce moment, Barras entre dans le salon, l'air extrêmement sombre. Il prend peu de part à la conversation, et, après quelques instants de silence, il passe avec Bonaparte dans le cabinet voisin.

L'entretien dura à peine un quart d'heure. Barras sort le premier et quitte le salon, ayant à peine échangé deux mots avec madame Bonaparte. Le général reparaît après lui, ne dit rien à personne et rentre de nouveau dans son cabinet, dont il ferme brusquement la porte sur lui. Dans la nuit, il partit pour Toulon, et je ne l'ai plus revu qu'après le 18 brumaire.

Cette anecdote me paraît tout expliquer, et, en réfléchissant sur ce qui s'est passé sous mes yeux, je n'ai pu voir dans cette expédition d'Égypte, dont la fin fut si malheureuse et qui porta un coup si funeste à notre marine, sacrifiée par le Directoire, au désir de se débarrasser d'un homme qu'il n'avait pas le courage d'attaquer de front, je n'y puis voir, dis-je, qu'une nouvelle preuve des maux incalculables qu'attirent sur les peuples les haines privées et les prétentions exagé-

rées des hommes que le hasard ou une fatale célébrité a placés à leur tête.

Au surplus, Bonaparte, à qui il ne restait peut-être que l'alternative d'entreprendre cette expédition ou de se perdre tout à fait, ne se dissimulait pas les dangers qu'il allait courir, quoique, au moment de son départ, il se flattât que les démarches faites à Constantinople en écarteraient une partie et que l'on parviendrait à faire consentir la Porte à l'occupation de l'Égypte par la France. C'était sans doute une grande erreur, et je ne croirai jamais que Talleyrand, qui, plus que personne, rassurait Bonaparte sur ce point, la partageât sincèrement. Cependant, comme Bonaparte cherchait ordinairement à engager personnellement les hommes dont il adoptait les idées dans les hasards qu'elles pouvaient faire naître, afin de trouver une garantie contre la perfidie ou l'abandon, il n'avait pas oublié d'exiger que Talleyrand fût envoyé comme ambassadeur à Constantinople, et il partit convaincu que celui-ci serait à ce nouveau poste, avant que lui-même fût arrivé en Égypte. Mais, dans cette circonstance, il eut affaire à plus fin que lui. Talleyrand le laissa partir et, prévoyant les suites de l'expédition, resta tranquillement à Paris, où il continua à servir les passions et la politique des directeurs, jusqu'au moment où les fautes de ce gouvernement et les revers qui en furent la conséquence entraînèrent le ministre dans la chute du Directoire. C'est ainsi que Talleyrand se joua et de Bonaparte, qu'il ne soutint ni à Constantinople ni à Paris, et de François de Neufchâteau, qui n'avait consenti à sortir du directoire exécutif qu'avec la condition de remplacer Talleyrand, et qui fut obligé de se contenter du ministère de l'intérieur.

Le départ de Bonaparte me laissa à Paris entièrement isolé des affaires publiques. Je ne vis ni les directeurs ni les ministres, à qui mes rapports intimes avec le général me rendaient suspect. Je me liai alors plus particulièrement avec Joseph Bonaparte ; mais lui-même exerçait peu d'influence, et peut-être l'amitié qu'il me témoignait fut-elle une des raisons qui détournèrent le gouvernement de m'employer de nouveau. Cependant, le ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau, ayant formé près de lui un conseil qui devait lui donner son avis sur les affaires contentieuses de son département, j'en fus nommé membre.

Mais les événements se pressaient autour de moi et devaient bientôt me faire rentrer dans la carrière orageuse de la politique.

Le directoire exécutif, vainqueur de la représentation nationale décimée au 18 fructidor, débarrassé de Bonaparte qui avait si puissamment contribué au succès de cette funeste journée, n'avait pas su profiter de sa victoire. Depuis qu'il l'avait remportée, il marchait de fautes en fautes. Administration intérieure, politique, conduite de la guerre, tout fut marqué, à la fin de l'an VI et pendant les neuf premiers mois de l'an VII, au coin de la plus complète impéritie. La victoire avait tout à fait abandonné les drapeaux français, et, malgré quelques succès partiels, remportés par les généraux Championnet et Joubert, l'arrivée de l'armée de Souvorov, la reddition de Mantoue et la défaite de l'armée de Macdonald sur la Trebia nous avaient fait perdre l'Italie. La guerre était déclarée de nouveau à l'Autriche [1], le congrès de Ras-

1 Le 22 ventôse an VII (12 mars 1799).

tadt dissous et sa fin marquée par une épouvantable catastrophe, l'assassinat des ministres français, Bonnier, Roberjot et Jean Debry : événement dont les causes ne sont pas encore très-complétement éclaircies à l'heure qu'il est. Le début de la campagne contre l'Autriche avait été malheureux, et la retraite du général Jourdan devant les forces supérieures de l'archiduc Charles, retraite estimée des gens de guerre, mais fatale à la France, nous réduisait à une périlleuse défensive. La Suisse était envahie par les Russes et les Autrichiens, que Masséna et Lecourbe contenaient à peine. Les antiques frontières de la France se voyaient déjà menacées, et l'insurrection s'était relevée dans la Vendée et les autres départements de l'Ouest. Tant de revers, tant de malheurs, tant de fausses combinaisons avaient aigri les esprits, et le Directoire, assailli par les plaintes et les clameurs de tous les partis, ne put tenir tête à l'orage. Le Corps législatif, appuyé sur l'opinion publique et sur la faveur d'un club de nouveaux jacobins qui se réunissaient au manége des Tuileries[1], prit sa revanche du 18 fructidor, renversa à son tour trois directeurs et, portant ainsi de nouveaux coups à la constitution de l'an III, prépara sa chute complète.

Les trois directeurs chassés, Merlin, Lareveillère-Lepaux et Treilhard, furent remplacés par Gohier, Roger-Ducos et le général Moulin, hommes inconnus jusqu'alors. Barras et Sieyès restèrent. Le renversement du directoire entraîna celui d'une partie du ministère : Cambacérès eut le porte-

1. C'est du lieu où il tenait ses séances, que ce club, pendant les sept ou huit mois de son existence, a été connu sous le nom de *Club du Manége*.

feuille de la justice, Quinette celui de l'intérieur, Reinhart, mon ancien collègue aux affaires étrangères, remplaça Talleyrand à ce ministère, et enfin Bernadotte fut ministre de la guerre[1].

Le départ de François de Neufchâteau amena promptement la suppression du conseil dont je faisais partie. Cependant, comme Bernadotte était le beau-frère de Joseph Bonaparte, avec qui je n'avais cessé d'entretenir des relations amicales, ce dernier imagina de me faire rentrer dans le département de la guerre et me proposa à son beau-frère pour la place de secrétaire général du département. Mais Bernadotte, à cette époque tout à fait dévoué aux nouveaux jacobins et entouré des membres les plus violents du club du Manége auquel il prodigua tous les emplois de son ministère, ne me trouva pas assez patriote pour être placé près de lui et se refusa aux instances de Joseph Bonaparte.

Cette situation fâcheuse durait depuis quatre mois, lorsque j'en fus tiré par un accident qui me fit de nouveau quitter Paris.

Deforgues, dont j'ai eu l'occasion de parler au deuxième chapitre de ces mémoires et à qui je devais d'être entré dans la carrière diplomatique, fut nommé, au mois de vendémiaire an VIII, ministre plénipotentiaire près de la république batave, où il devait d'abord être associé et ensuite succéder à Florent-Guyot, qui remplissait déjà des fonctions semblables à la Haye. Deforgues m'offrit, de l'aveu du Directoire, de l'accompagner dans cette mission, mais sans carac-

1. Cette petite révolution politique s'opéra du 27 au 30 prairial an VII (15 à 18 juin 1799).

tère ostensible. Une lettre du ministre des relations extérieures me chargeait seulement d'une négociation financière que je devais suivre à Amsterdam, pour faire rentrer en France les rescriptions bataves qui nous appartenaient, en payement des contributions convenues entre les deux États, et qui avaient été déposées dans cette ville.

Je saisis avec empressement cette occasion de sortir de la position pénible où je me trouvais, et j'acceptai l'offre de Deforgues et la mission que me donnait le ministre des relations extérieures. Bernadotte, qui n'était pas resté longtemps d'accord avec le directoire exécutif, avait déjà quitté le ministère de la guerre, où il avait été placé par Dubois-Crancé, plus patriote encore que lui, mais qui n'avait pas les mêmes préventions contre moi.

Je partis de Paris le 13 vendémiaire an VIII (5 octobre 1799), au moment où l'on y recevait la nouvelle de la victoire, ou, pour mieux dire, des victoires successives, remportées sur les Russes par Masséna pendant quatorze jours de combats aux portes de Zurich : journées mémorables où Masséna déploya les plus grands talents militaires.

Jamais succès ne fut plus disputé, et jamais aussi il ne fut plus nécessaire. La France était envahie, si Masséna était battu.

Je m'arrêtai, en passant, à Morfontaine chez Joseph Bonaparte. Il approuva les motifs qui me déterminaient à quitter Paris ; mais, en même temps, il me laissa voir qu'il espérait que mon absence ne serait pas longue et que le retour de son frère en serait le terme. C'est alors qu'il m'apprit qu'on avait trouvé les moyens de faire passer au général un avis de la situation de la France et même un ordre de revenir,

qu'on avait fait signer au Directoire avec d'autres papiers, sans qu'il s'en doutât. Un Grec, nommé Bourbaki, attaché depuis longtemps à la famille Bonaparte, s'était chargé de faire parvenir en Égypte l'avis et l'ordre, au moyen de vingt-quatre mille francs qui lui avaient été remis. Les deux frères, Lucien et Joseph Bonaparte, qui avaient conçu et exécuté ce dessein, attendaient avec impatience des nouvelles du résultat. Je ne pouvais répondre à cette confidence que par mes vœux pour le succès. Je regardais en ce moment le retour de Bonaparte comme l'événement le plus heureux pour ma patrie. Lui seul me paraissait en état de la sauver de la ruine qui la menaçait, et, en remontant en voiture, j'emportais au moins quelque lueur d'espérance qui me consolait de l'obligation où j'étais de m'éloigner de ma famille et de la France.

Nous dirigeâmes notre route par Lille, Menin et Bruges, d'où nous avions le projet de passer en Zélande ; mais Deforgues, pressé d'arriver en Hollande, ayant renoncé à ce dessein, nous traversâmes l'Escaut à la tête de Flandre, pour nous rendre à Anvers, où nous nous arrêtâmes un jour. Malgré l'appareil qu'on avait mis à l'ouverture de l'Escaut, la ville était toujours déserte et sans commerce, et rien n'annonçait qu'elle dût reprendre son ancienne splendeur.

Nous quittâmes Anvers le 18 vendémiaire (9 octobre), pour nous rendre à Helvoetsluys, où nous arrivâmes après une journée très-fatigante, à dix heures du soir. Helvoetsluys est situé sur le Bies-Bosch, et, comme le vent et la marée étaient favorables, nous nous embarquâmes dans la nuit sur un bateau ponté qui nous conduisit en six heures à Rotterdam. J'avais déjà fait, dans l'année 1788, un voyage de curiosité en

Hollande, mais je n'en contemplai pas moins avec un plaisir nouveau l'aspect de cette ville, tel qu'il se présente lorsqu'on y aborde par la Meuse. On a beaucoup vanté l'arrivée à Venise par les lagunes : je pouvais alors comparer les deux points de vue, qui, sous quelques rapports, ont beaucoup d'analogie, et je ne balançai pas à donner la préférence à celui de Rotterdam.

De Rotterdam, nous n'avions que quelques lieues à faire pour nous rendre directement à la Haye. Mais, Deforgues mettant beaucoup d'importance à voir, avant de faire connaître officiellement sa mission, le général Brune, qui en ce moment se trouvait à l'extrémité de la Nord-Hollande, nous évitâmes la Haye, et nous nous rendîmes par terre à Gouda et de là à Amsterdam. C'est en parcourant cette route, que l'on peut se faire une juste idée de la Hollande. Rien n'égale le charme du coup d'œil; la vue se repose avec délices sur ces prairies d'un vert éclatant et couvertes de bestiaux, sur ces canaux qui serpentent de toutes parts, animés par des barques continuellement en mouvement. Tandis que la pensée s'égaye au milieu de ce riche et riant tableau d'abondance et de paix, qui, malgré son uniformité, paraît toujours séduisant, l'imagination s'effraye des travaux qu'il a fallu entreprendre, des victoires qu'il a fallu remporter sur la nature, pour arracher du sein des eaux ce terrain à demi noyé, et changer en jardins délicieux, en fertiles pâturages, des marais infects et inhabitables. Miracles de l'art et nobles produits de la liberté, ces utiles monuments l'emportent de beaucoup, au jugement de l'ami de l'humanité, sur les merveilles que l'antiquité a enfantées.

Nous couchâmes à Amsterdam, et le lendemain, 20 vendé-

miaire (12 octobre), nous en partîmes de grand matin, pour nous rendre, en passant par Harlem, à Alkmaer dans la Hollande septentrionale ou West-Frise, où se trouvait le quartier général de l'armée française.

La route d'Amsterdam à Harlem le long du canal est très-belle. A moitié chemin entre ces deux villes, on trouve les écluses qui établissent la communication entre le lac de Harlem et le golfe nommé Het Y [1]. Les eaux de ce golfe sont, dans les hautes marées, plus élevées que le sol environnant, et c'est pour contenir cette masse d'eau qui inonderait toute la Hollande, que l'art de la construction des digues a développé toutes ses ressources. Ces digues présentent à l'œil une large ceinture qui suit et dessine tous les contours du golfe. Elle sont fermées dans la partie inférieure par un clayonnage sur lequel s'appuie une levée en terre qui est soutenue par de forts pilotis distribués à de petits intervalles les uns des autres. Les écluses sont au nombre de quatre, placées deux à deux parallèlement. Ainsi deux s'ouvrent sur Het Y et deux sur le lac de Harlem. Le sas intermédiaire a vingt toises de long sur six de large environ. L'eau de la mer bat continuellement cette barrière, et les flots qui semblent menacer d'engloutir le terrain inférieur viennent depuis trois siècles se briser contre elle, sans avoir pu la renverser. Dans les marées descendantes, le niveau des eaux de Het Y se trouve inférieur à celui du lac de Harlem, et

1. Het Y, proprement l'*i* grec, à cause de sa forme, est une masse d'eau qui sort du Zuyderzée, avec lequel elle communique par le détroit de Pampus et par un canal sur lequel Amsterdam est bâti. On donne aussi à ce canal le nom de rivière. Het Y s'étend au loin dans les terres, et prend alors le nom de *breite-wasser*, eau large.

l'on peut alors ouvrir la communication, pour verser dans la mer l'excédant du lac et diminuer le volume des eaux qu'il contient.

Après avoir admiré ce hardi et magnifique ouvrage, nous continuâmes notre route par Harlem, Beverwick et Castricum, traversant le champ de bataille où, quelques jours auparavant, les Français avaient remporté une victoire décisive sur les Anglais et les Russes réunis. Enfin, nous arrivâmes le 20 vendémiaire au soir à Alkmaer.

Voici quelle était en ce moment la situation des affaires militaires.

Les Anglais avaient paru sur les côtes de la Hollande, vers la pointe du Helder, au milieu du mois d'août 1799, et s'étaient emparés de la flotte batave stationnée au Texel et dont les équipages, séduits à l'avance, s'étaient révoltés. Ils avaient en même temps opéré un débarquement, et, malgré quelque résistance que leur avait opposée le général Daendels à la tête des troupes bataves, ils avaient pris position dans le Zype [1]. Sur ces entrefaites, le général Brune, envoyé par le Directoire, était arrivé, le 17 fructidor an VII (3 septembre 1799), à Alkamaer et avait pris le commandement des troupes françaises et bataves. Mais, les divisions qui devaientt ormer son armée étant encore en arrière, il n'avait pu rien entreprendre et s'était borné à contenir l'ennemi. Cependant, l'armée anglaise, ayant reçu vers le milieu de septembre, par la

1. Grand espace de terrain dans le Nord-Hollande, autrefois inculte, mais devenu fertile par les travaux des Hollandais. Les canaux et les chemins qui bornent ou traversent en tous sens cette espèce d'île, sont des retranchements naturels qui la rendent presque inexpugnable.

première division des troupes russes, composée de douze à treize mille hommes, des renforts, se trouva forte de trente à trente-cinq mille hommes. Elle était commandée par le duc d'York, qui se détermina à attaquer le général Brune avant qu'il eût été joint par les secours qu'il attendait de la Belgique. L'affaire eut lieu le troisième jour complémentaire an VII (19 septembre 1799), dans les environs de Bergen. Le succès fut douteux, et, après la bataille, les deux armées reprirent les mêmes positions qu'elles avaient occupées la veille. Les Anglais se retranchèrent de nouveau dans le Zype, où ils attendirent l'arrivée de la seconde division russe. De son côté, le général Brune fortifiait ses positions et se tenait sur la défensive.

Les deux armées restèrent ainsi en présence jusqu'au 11 vendémiaire (3 octobre), jour auquel le duc d'York fit une attaque générale contre les Français et les Bataves. Le général Brune évacua Alkmaer et se retira sur une position excellente, établissant son quartier général à Beverwick, à trois lieues de Harlem, où, ayant reçu du 12 au 13 vendémiaire des renforts considérables, il se maintint sur la défensive. Enfin, le 14 vendémiaire, le duc d'York, n'ayant pu attirer son ennemi hors de sa position, fit une attaque désespérée sur toute la ligne occupée par l'armée gallo-batave. L'affaire, qui eut lieu entre Beverwick et Castricum, fut très-meurtrière et peu décisive, depuis le point du jour jusqu'à l'entrée de la nuit où, Brune ayant lui-même chargé à la tête de quelques colonnes, les Anglais cédèrent enfin le champ de bataille. Mais il s'en fallut de beaucoup que, dans le moment, on connût tous les avantages de la journée. Les premiers rapports du général se bornaient à annoncer qu'il

avait repoussé l'ennemi et fait quinze cents prisonniers. Ce fut le lendemain seulement que l'on put apprécier les brillants résultats de la victoire. L'ennemi abondonna toutes les positions qu'il avait prises peu de jours auparavant et alla se cacher encore une fois dans ses retranchements du Zype, après avoir évacué Alkmaer et toutes les villes de la Nord-Hollande. Les Français et les Bataves y rentrèrent le 16 vendémiaire et s'emparèrent même de divers points qu'ils n'avaient pas occupés avant leur retraite et qui resserraient davantage l'ennemi.

Telle était la position des armées, lorsque nous vîmes le général Brune à Alkmaer. Il était plein d'espoir et de confiance sur les suites de la campagne et ne doutait pas un instant du succès de nos armes. Il hésitait seulement à attaquer l'ennemi dans les retranchements formidables où il s'était établi et qui devaient coûter beaucoup de sang, si l'on entreprenait de les forcer. D'après cette considération, il pensait qu'il convenait d'examiner s'il n'était pas préférable d'attendre que la difficulté de subsister et l'approche de la mauvaise saison, qui bientôt l'empêcherait de s'embarquer, décidassent le duc d'York à capituler.

Du reste, le général se montra mal disposé pour le gouvernement batave. Il paraissait ne pas douter que quelques-uns de ses membres ne se fussent entendus avec les Anglais, et il en citait pour preuve la confiance que le duc d'York avait témoignée dans les dispositions de ces magistrats et qui, selon lui, avait déterminé les Anglais à entreprendre l'expédition.

Nous repartîmes d'Alkmaer le 21 vendémiaire, et le lendemain nous étions rendus à la Haye.

Pour l'intelligence des faits dont j'ai été témoin pendant mon séjour dans cette ville et que je vais avoir à rapporter, il est nécessaire de faire connaître ici succinctement l'état politique du pays.

La Hollande avait été conquise par les armes françaises au milieu de l'hiver de 1794 à 1795. Pichegru était entré dans Amsterdam, le 21 nivôse an III (10 janvier 1795). Le stathouder avait fui ; les Anglais s'étaient rembarqués, et toute la Hollande, livrée à elle-même, avait fini par adopter, à l'imitation de la France, une constitution républicaine. Mais cette constitution s'était établie lentement. Les habitudes des Hollandais, plus phlegmatiques que nous, les obstacles élevés par les partisans de la maison d'Orange et du système fédératif, encore nombreux et très-puissants, avaient prolongé pendant plus de deux années les discussions sur la rédaction de la constitution. Deux assemblées nationales s'étaient successivement réunies dans les années 1795, 1796 et 1797, et leur travail, soumis à l'approbation du peuple batave, avait été rejeté. L'administration publique qui subsistait provisoirement sous le nom d'états généraux ou d'assemblée nationale se trouvait ainsi presque entièrement paralysée, et cette sorte d'anarchie, qu'entretenaient avec soin les ennemis des Français, livrait le pays aux invasions étrangères, au moment où la crainte du renouvellement des hostilités en Allemagne ne nous permettait pas d'entretenir dans la Hollande des forces suffisantes pour la défendre.

Dans cette situation périlleuse, le directoire exécutif de Paris, qui ne savait procéder que par des mouvements désordonnés, ne trouva d'autre expédient que celui de prépa-

rer et d'exécuter un coup d'État qui, semblable par ses résultats au 18 fructidor en France, renversât le parti stathoudérien et fédéraliste et remît le pouvoir aux mains de ceux qu'on appelait alors *les patriotes*.

Ce coup d'État eut lieu le 22 janvier 1798 (3 pluviôse an VI). A la suite d'une sorte d'insurrection populaire, les principaux membres du gouvernement provisoire et vingt-deux députés de l'assemblée nationale furent arrêtés, les règlements des derniers états généraux annulés, l'unité et l'indivisibilité de la république batave proclamée, et l'assemblée nationale prit le titre d'assemblée constituante. A l'exemple de ce qui se passait dans la capitale, les administrations provinciales et les municipalités furent renouvelées, les fédéralistes exilés et le parti patriote partout triomphant. La nouvelle assemblée constituante mit autant de célérité dans sa marche que celles qui l'avaient précédée avaient mis de lenteur dans la leur. Un directoire exécutif fut nommé, et en deux mois de temps une nouvelle constitution rédigée. Adoptée le 17 mars (27 ventôse), elle fut soumise à la sanction du peuple batave, qui, réuni le 23 avril (4 floréal) en assemblées primaires, la revêtit de son approbation. Cette constitution était tout à fait calquée sur celle qui régissait la France : un corps législatif divisé en deux chambres et composé, à sa première formation, des deux tiers des membres de l'assemblée constituante ; un directoire exécutif et des ministres, etc. Une fête générale, célébrée le 19 mai 1798 (30 floréal an VI), marqua la mise en activité des nouvelles institutions. Mais, malgré ces démonstrations apparentes de satisfaction universelle, les partis n'étaient nullement réconciliés. Les soi-disant patriotes, dès qu'ils

eurent saisi le pouvoir, en abusèrent, écartèrent des emplois et poursuivirent tous ceux qui ne partageaient pas exclusivement leurs opinions et excitèrent de toutes parts un mécontentement que leur conduite justifiait. Ils s'aliénèrent particulièrement le général Daendels, homme d'un esprit entreprenant, qui jouissait d'une réputation militaire méritée qu'il avait acquise en servant sous Pichegru et Moreau. Ce général parut d'abord applaudir à la journée du 22 janvier; mais, lorsqu'il vit tout le pouvoir tomber dans les mains d'hommes dont il était loin de partager le fanatisme républicain, il devint l'ennemi du gouvernement et prit une attitude si menaçante, que le directoire batave résolut de le faire arrêter. Instruit de ce projet, Daendels prit la fuite et se rendit à Paris. Là, il sut s'insinuer dans la faveur des directeurs, décria près d'eux le gouvernement de sa patrie, et réussit à leur faire approuver le plan qu'il avait conçu pour le renverser et lui en substituer un plus analogue à ses vues personnelles. Muni de l'assurance de n'être pas désavoué par la France, le général retourne à la Haye, attire dans son parti cinq des ministres du directoire et, à la tête de quelques grenadiers qu'il réunit sous ses ordres, le 12 juin (24 prairial), fait investir le directoire en plein jour et en tient les membres en arrestation. Le changement le plus complet dans le gouvernement et dans l'administration fut la suite de ce coup hardi. Un nouveau directoire fut formé; Daendels se trouva naturellement placé à la tête de l'armée batave, et le parti patriote exagéré fut comprimé. Ainsi le pouvoir passa dans les mains d'hommes moins fanatiques et plus en état de manier les affaires publiques, mais qui n'en furent pas moins obligés, comme leurs prédéces-

seurs, de recourir à des mesures violentes pour maintenir leur autorité.

Plus d'une année s'était écoulée depuis cette dernière révolution, lorsque l'expédition contre la Hollande, projetée par les Anglais, fut mise à exécution. Dès que l'on eut connaissance de leur apparition sur les côtes, le parti patriote ne manqua pas de répandre le bruit que cette tentative n'avait lieu que par suite des intelligences que les Anglais s'étaient ménagées près des membres du gouvernement et dans l'intérieur du pays, qu'ils se flattaient de trouver favorablement disposé. Et, en effet, on ne peut douter que les Anglais ne comptassent sur ces intelligences. Leur conduite, de même que la révolte des équipages de la flotte hollandaise, qui se livra à eux sans avoir brûlé une amorce, prouve qu'ils avaient employé des moyens de séduction et qu'ils en espéraient d'heureux résultats. Cependant, il faut rendre justice aux autorités bataves : elles montrèrent dans cette circonstance critique plus de fermeté et de décision qu'on n'en attendait ; le général Daendels surtout, que le parti patriote accusa dans le temps d'avoir dégarni le Helder pour livrer la flotte aux Anglais, se conduisit avec beaucoup de résolution et de courage dans les premiers combats contre l'ennemi qu'il était hors d'état de repousser, mais qu'il sut tenir en respect jusqu'à l'arrivée du général Brune. Bientôt après, la victoire de Beverwick, en dissipant les craintes ou les espérances que la présence des Anglais fit naître dans le pays, selon les intérêts divers qui mettaient alors les esprits en mouvement, avait raffermi le gouvernement et réunit, du moins en apparence, les partis. Le directoire avait pris de la confiance, mais il commençait à sentir les avantages

que donnaient au général français ses succès militaires, et il se voyait plus que jamais dans la dépendance de la France. D'un autre côté, le général Daendels, dont ce directoire était pourtant l'ouvrage, devenait, par ses prétentions excessives, de jour en jour plus redoutable pour lui, et la reconnaissance pour ses bienfaits était fort pénible pour le gouvernement.

Les affaires étaient dans cette situation, lorsque nous arrivâmes à la Haye. Le but de la mission donnée à Deforgues n'était pas bien déterminé. Au moment du débarquement des Anglais en Hollande, le directoire français, inquiet des suites de cette agression et peu confiant dans les talents et le dévouement de Florent-Guyot, qu'il avait cependant, quelques mois auparavant, nommé ministre plénipotentiaire à la Haye, imagina de lui donner un collègue sur lequel il croyait pouvoir mieux compter et qui, portant le même titre et revêtu des mêmes attributions, imprimerait à la conduite des affaires une direction conforme aux vues du gouvernement français. On ne pouvait rien concevoir de plus extravagant. Il était évident que les deux ministres ne s'entendraient point, et que celui qui, jusque-là, avait exercé ses fonctions avec indépendance ne consentirait jamais à se soumettre aux instructions du nouveau venu. Je ne fus donc nullement étonné de voir ce plan complétement échouer. Florent-Guyot nous accueillit très-mal; il s'engagea entre lui et Deforgues une longue discussion dans laquelle le premier se répandit en plaintes amères sur l'injure qu'il recevait, refusa d'entrer dans aucune espèce d'accommodement et nous laissa assez embarrassés nous-mêmes de notre position. Dès le lendemain de notre arrivée à la Haye, j'écrivis donc à

Reinhart que, de toute nécessité, il fallait rappeler l'un des deux ministres. Mais, en attendant la réponse, nous ne pouvions rester dans l'inaction. Deforgues présenta ses lettres de créance et vit les membres du directoire batave, qui, ne concevant rien à cette anomalie diplomatique, ne savaient auquel des deux ministres ils devaient s'en rapporter. Heureusement, les circonstances avaient changé et les craintes sur les progrès des armes anglaises s'étaient déjà presque entièrement évanouies. Ainsi notre mission devenait à peu près sans objet ; il n'en restait que le ridicule.

Bientôt même le danger disparut tout à fait. Le général Brune venait de conclure avec le duc d'York une capitulation, en vertu de laquelle l'armée anglo-russe devait se rembarquer et évacuer les terres, côtes, îles et mers de la république batave dans le délai de quinze jours [1]. Brune avait demandé, comme une des conditions, la restitution de la flotte batave ; mais le duc d'York ne s'était pas cru autorisé à stipuler cette restitution et s'était borné à promettre ses bons offices près du gouvernement anglais, intervention dont on ne devait attendre aucun succès. Quoi qu'il en fût, la capitulation, avantageuse sur tous les points, mettait un terme à la guerre, délivrait le territoire de la Hollande d'un ennemi redoutable, couvrait de honte les Anglais et ruinait leur crédit dans le pays. C'était un assez beau résultat et rien ne manquait à la gloire du général français.

Il s'empressa de venir à la Haye jouir de son triomphe.

1. Cette capitulation fut signée à Alkmaer, le 26 vendémiaire an VIII (18 octobre 1799), entre le général de brigade Rostolan et le général-major Knox. On en trouve le texte dans *le Moniteur* du 5 brumaire an VIII.

Les drapeaux conquis à la bataille de Beverwich furent présentés en grande pompe au directoire batave, on célébra des fêtes publiques; Brune, reçu avec un magnifique appareil par le gouvernement batave, fut comblé d'honneurs et de distinctions flatteuses. Mais, en échappant aux armées anglaises et russes, la république batave retombait sous un joug non moins pesant. La victoire avait rendu les Français maîtres absolus du pays, et le général victorieux demandait beaucoup d'argent et se plaignait toujours de n'en recevoir pas assez. Il dic'ait impérieusement des lois auxquelles il fallait obéir; et, malgré toute la déférence à ses volontés, son mécontentement envers le directoire croissait avec ses exigences. Dans plusieurs conversations que j'ai eues avec le président Van Hoff, j'ai pu m'apercevoir combien cette dépendance était insupportable et nous aliénait l'esprit des habitants, déjà si mal disposés pour nous. Cependant, loin d'être blâmé à Paris, le général était plutôt encouragé à multiplier ses prétentions qu'à les restreindre. Il avait fait adopter au directoire français ses préventions contre une partie des membres du gouvernement batave et particulièrement contre le ministre des affaires étrangères, Van der Goes. A la vérité, Renhart, qui, en faisant rappeler Florent-Guyot, avait rendu plus facile notre position et augmenté notre influence, nous écrivait dans un sens plus pacifique; mais Brune ne tenait aucun compte de nos avis et riait de notre modération. En définitive, il l'emporta complétement, et nous reçûmes, le 11 brumaire (10 novembre), des ordres du Directoire pour demander la destitution des quatre ministres : Van der Goes, des relations extérieures; Pyman, de la guerre; Spoores, de la marine, et Gogel, des finances. Tous les quatre

déplaisaient au parti patriote, qui ne pouvait leur pardonner la part qu'ils avaient eue à la révolution du 12 juin 1798. Ils étaient cependant hommes de mérite; Gogel, surtout, jouissait d'une grande réputation comme financier et passait pour connaître parfaitement les ressources de la Hollande. Il était facile de voir, par cette démarche du directoire exécutif de Paris, que, depuis le 30 prairial et l'expulsion de Merlin, Treilhard et Lareveillère-Lepaux, le gouvernement, mené par les nouveaux jacobins du club du Manége, s'appuyait exclusivement sur le parti patriote exagéré et voulait également le mettre sur pied dans la république batave, en défaisant ce qui avait été fait au 12 juin 1798. Daendels, qui, à cette époque, se trouvait à la Haye, avait perdu toute influence, et Brune ne lui laissait aucune espérance de la reprendre.

Ainsi tout annonçait une nouvelle crise dans le gouvernement batave, et elle aurait infailliblement eu lieu avec le secours de Brune, si les événements qui se passaient en ce moment à Paris, et dont on était loin de se douter à la Haye, n'eussent prévenu cette troisième révolution.

CHAPITRE IX

La nouvelle de la révolution des 18 et 19 brumaire arrive à la Haye. — L'auteur, appelé à Paris pour y remplir les fonctions de secrétaire général du ministère de la guerre, quitte la Haye. — Physionomie de Paris. — Récit des événements de brumaire. — Entretien de l'auteur avec Bonaparte. — Plan de constitution de Sieyès rejeté. — Adoption de la constitution de l'an VIII. — L'auteur est nommé membre du Tribunat. — Nature de cette institution. — Esprit d'opposition qui s'y développe mal à propos. — Accroissement rapide de l'autorité et de la puissance du premier consul, qui se rapproche de plus en plus des formes monarchiques. — Bruits de conspiration qui servent de prétexte à des mesures arbitraires. — Querelle violente entre Fouché et Lucien Bonaparte en présence du premier consul. — Système de fusion des partis que le premier consul suit avec succès.

Nous avions appris, dès le 25 vendémiaire (15 octobre), le débarquement de Bonaparte le 16 du même mois. Cette nouvelle, d'après ce qui m'était connu des démarches de sa famille, ne m'avait pas surpris. Je calculais les chances d'un grand changement que pouvait amener ce retour inopiné pour le public. Cependant, aucune lettre, aucune nouvelle venant de Paris ne nous éclairaient, et le directoire batave

était ou du moins paraissait être dans la même ignorance. Brune avait seulement reçu une lettre de Bonaparte qu'il nous montra. Dans cette lettre, entre autres choses, Bonaparte se félicitait « d'avoir retrouvé *un de ses lieutenants* à la tête d'une armée victorieuse. » L'expression avait fortement scandalisé Brune ; et, en effet, qu'eût dit de plus César? et, si nous en étions déjà à compter un César dans notre république, elle était bien malade. Rien néanmoins n'avait encore transpiré, et j'étais chaque jour plus étonné d'un calme que je ne pouvais m'expliquer. Enfin, le 22 brumaire (13 novembre), nous eûmes à sept heures du matin la visite du président du directoire batave. Un courrier arrivé dans la nuit lui avait apporté la nouvelle des événements des 18 et 19 brumaire. Mais le peu de lumières que nous fournissaient les papiers publics, qui ne dépassaient pas la date du 19, les communications réservées du président, qui ne voulait pas trop s'avancer, ne nous permettaient pas de porter un jugement sur la nature de ces événements, et nous ne savions si nous devions nous en réjouir ou nous en alarmer. Tout ce que j'apercevais clairement, c'est que Bonaparte devenait l'arbitre des destinées de la France et que, s'il nous tirait de l'anarchie et de l'avilissement où le Directoire et les conseils législatifs l'avaient laissée tomber, il était à craindre, d'après les sentiments que je lui connaissais, qu'il ne fît payer à la France ce grand service au prix de sa liberté.

Quant au président qui nous portait ces nouvelles, malgré toute sa circonspection, on démêlait facilement combien il était satisfait du mouvement qui, en plaçant Bonaparte à la tête du gouvernement français, sauvait celui de la république batave des dangers qu'il courait. Brune, au contraire, que

nous vîmes ensuite, se montra fort inquiet ; dans l'incertitude du parti qui devait triompher, il crut devoir se mettre en mesure de se porter avec son armée d'un côté ou de l'autre et donna sur-le-champ l'ordre d'arrêter la marche de quelques demi-brigades qui, devenues inutiles depuis le rembarquement des Anglais, retournaient en France. Mais cette velléité d'opposition ne fut que passagère. Une révolution qui mettait les pouvoirs politiques aux mains militaires convenait trop aux généraux pour être combattue par eux, et, quelques jours après, Brune, mieux instruit, protesta de son dévouement à Bonaparte et le servit franchement.

Nous passâmes la journée du 23 brumaire dans une grande anxiété. Enfin, le soir, des nouvelles détaillées arrivèrent, et la première impression qu'elles firent sur moi fut, je l'avoue, très-pénible. Je voyais le Corps législatif honteusement chassé, la constitution de l'an III complétement renversée et la liberté gravement menacée. Cependant, les noms des hommes qui avaient été les agents ou les confidents de cette révolution et dont je connaissais les principes me rassuraient ; je ne pouvais me figurer qu'ils eussent prêté leur appui à l'homme qui s'en serait déclaré l'ennemi. Je flottais donc dans cette agitation d'esprit qu'excitent toujours des événements mal connus, lorsque je reçus un courrier du général Berthier, qui, venant d'être nommé ministre de la guerre, m'appelait auprès de lui pour remplir cette même place de secrétaire général que le patriote Bernadotte m'avait refusée quelques mois auparavant. Je me déterminai facilement à accepter cette offre, quoique je ne pusse encore me faire une idée bien exacte de ce qui venait de se passer ni en porter un jugement raisonné. Brune me remit une lettre

pour Berthier et m'en dit assez pour me faire voir qu'il avait déjà renoncé à ses projets belliqueux. Je vis M. Van Hoff, le président du directoire batave. Il espérait beaucoup du nouvel ordre de choses qni se préparait, et se flattait qu'il le débarrasserait de Brune et de Deforgues. qu'il redoutait également. Je rendis visite aussi à M. Van der Goes, ministre des affaires étrangères, contre lequel le gouvernement français avait plus de préventions et dont il exigeait le plus impérieusement la destitution. Van der Goes mit beaucoup de modération dans ses plaintes sur la persécution injuste qu'il avait éprouvée, mais en même temps il se montra tout à fait rassuré sur les suites qu'elle pouvait avoir. Rien n'était venu pour le gouvernement batave plus à propos que le 18 brumaire[1], et il le sentait bien profondément. Je laissai, au contraire, Deforgues affligé de mon départ et très-inquiet de son avenir. Cette inquiétude était fondée, car peu de temps après il fut rappelé de la Haye et remplacé par Sémonville.

Je me mis en route le 26 brumaire (17 novembre), quittant la Hollande avec le regret de n'avoir pas pu mieux la connaître. Le peu de temps que j'y passai dans ce second voyage m'avait confirmé daus l'opinion que je m'étais faite de l'excellente moralité de ses habitants et des vertus domestiques qui y règnent généralement. J'avais vu avec peine la conduite que le gouvernement français suivait à l'égard d'un pays qui lui offrait de si précieuses ressources et dont il était possible de conquérir l'affection. Mais il l'avait livré

1. On devrait plutôt dire le 19 brumaire, car c'est dans cette journée seulement que la révolution eut lieu. Il ne s'est rien passé de décisif la veille.

en proie aux intrigants, l'avait durement soumis à l'autorité militaire et s'était fait haïr. Ce n'était donc que la force qui retenait la Hollande dans ses liens avec la France; aucun autre point de contact n'avait été touché. Le directoire de Paris, qui l'avait accablée de son despotisme, n'existait plus et son plus grand ennemi était abattu : devait-elle être plus heureuse, plus indépendante sous le nouveau pouvoir qui venait de s'élever en France? Le cours du temps a résolu négativement cette question.

Impatient d'éclaircir les idées confuses qui m'obsédaient, je hâtai autant que possible mon retour à Paris, où j'arrivai le 1er frimaire (22 novembre). L'aspect de la ville me parut fort calme ; la satisfaction et l'espérance se manifestaient sur toutes les figures ; on attendait beaucoup de la révolution qui venait de s'opérer. Mais je fus surpris de voir qu'on variait infiniment sur ces causes et même sur les faits qui avaient eu lieu. Je mis donc tous mes soins à pénétrer le mystère dans lequel on semblait se renfermer. Cette connaissance m'était indispensable pour dissiper mes incertitudes et régler ma conduite. Mon ami Gallois me rendit ce service. Témoin oculaire des événements, observateur profond et sans passion, il a pu les juger mieux que personne. Je vais donc donner ici son récit, qui est sans doute très-exact et parfaitement impartial.

Bonaparte, arrivé en France, voulut se mettre à l'abri du danger que l'inaction, dans laquelle il avait vécu à son premier voyage à Paris, lui avait fait courir avant son départ pour l'Égypte. Il se trouvait dans des conjonctures favorables à ses projets. Le Directoire, pour ainsi dire, n'existait plus : les hommes ineptes et obscurs qu'on y avait appelés

après le 30 prairial n'inspiraient ni respect ni crainte. Barras, déshonoré sans ressource, achevait un règne trop longtemps usurpé. Sieyès seul avait un parti ; mais, pressé de faire adopter le plan de constitution qu'il avait conçu, il souhaitait ardemment une révolution qui lui permît de produire son ouvrage au grand jour. Talleyrand entreprit de rapprocher les deux hommes qui, tendant à des buts bien différents, se trouvaient cependant d'accord sur un point, celui du renversement de l'ordre de choses existant. Il dit à Bonaparte : « Vous voulez du pouvoir, et Sieyès veut une nouvelle constitution ; unissez-vous pour détruire ce qui est, puisque ce qui est, est un obstacle pour tous deux. » Il dit à Sieyès : « Vous voulez mettre en action les plans que vous avez enfantés, et Bonaparte ne veut qu'une garantie contre les jacobins et un poste dans lequel il soit à l'abri de leurs coups. Unissez-vous à lui, il vous donnera les moyens d'exécution qui vous manquent, et vous lui assurerez la place qu'il cherche. »

Les premières paroles données, il s'établit un comité composé de Bonaparte, Sieyès, Talleyrand, Rœderer, Cabanis, Lucien Bonaparte et Regnier, du conseil des anciens. C'est dans ce comité que les éléments de la révolution de brumaire furent débattus et arrêtés. Quand les premières mesures à prendre furent convenues, on y appela quelques confidents, du nombre desquels furent Volney et Boulay (de la Meurthe). Il fut ensuite décidé qu'on ferait part de ce qui avait été arrêté à la commission des inspecteurs du Conseil des anciens. Mais il faut bien remarquer que ceux-ci ne furent pas mis dans le secret du plan en son entier : on ne leur parla que de la nécessité d'écraser les jacobins, qui devenaient chaque jour plus dangereux, et ce fut uniquement dans cette

vue qu'ils consentirent au projet de transférer le Corps législatif hors de Paris. Le même motif entraîna la commission des inspecteurs du Conseil des cinq-cents. Le but véritable, le changement de constitution, fut caché à tous ceux qui ne faisaient pas partie du comité.

On connaît parfaitement ce qui se passa le 18 brumaire. La proposition de transférer le Corps législatif à Saint-Cloud, faite au Conseil des anciens, fut adoptée. Le commandement de la force armée fut remis à Bonaparte. Le général Moreau accepta du service sous ses ordres. D'autres dispositions furent encore prises, mais cette journée n'était en quelque sorte que préparatoire. Celle du lendemain, 19 brumaire, qui fut décisive, est beaucoup plus importante, et les détails en sont moins exactement connus, parce que le parti vainqueur était fortement intéressé à en dissimuler un grand nombre.

Suivant la résolution prise le 18 brumaire, le Conseil des cinq-cents était convoqué à Saint-Cloud pour le 19. La réunion était fixée à neuf heures du matin. Si à cette heure les députés qui arrivaient par les petites voitures des environs de Paris eussent trouvé le local préparé et la séance ouverte, nul doute que, ces députés n'ayant pas eu le loisir de se concerter, les mesures qui devaient être proposées n'eussent été adoptées sans difficulté. Les chefs et les meneurs de l'assemblée n'avaient à agir que sur des individus isolés qui, ignorant jusqu'où pouvaient aller les moyens préparés pour forcer leur consentement, n'auraient vu que le danger et l'inutilité de la résistance. Mais il en fut autrement, et, par une négligence inexplicable, rien n'était prêt à l'heure indiquée. Les députés se dispersèrent alors dans les jardins, des

groupes se formèrent, on s'interrogea réciproquement; on se demanda quel était le motif de ce déplacement extraordinaire, et bientôt le bruit se répandit que le but caché de cette mesure était un changement de constitution. Chacun, dès ce moment, vit avec effroi les conséquences d'un si grand bouleversement, et la crainte de perdre une douce existence, résultat inévitable d'un tel mouvement et qu'un grand nombre de députés n'envisageaient qu'avec chagrin, réunit à la minorité jocobine du Conseil des cinq-cents tous ceux qui n'étaient pas dans le secret.

Dans cette disposition des esprits, l'aspect de l'assemblée, au moment où s'ouvrit la séance, fut tout différent de ce que l'on avait attendu. Émile Gaudin, qui, le premier, parut à la tribune, fut hué, et les cris de «Vive la constitution de l'an III!» interrompirent son discours. Grandmaison, un des membres les plus exagérés du Conseil, profitant de ce mouvement, proposa de constater par un serment individuel le sentiment que l'assemblée venait de manifester spontanément. Le serment fut prêté par tous les membres, par Lucien Bonaparte lui-même [1], à la grande surprise de ceux qui, étant dans la confidence du plan, voyaient s'évanouir en ce moment toutes les espérances qu'ils avaient conçues. Il fut même facile de remarquer l'étonnement et l'inquiétude qui se peignaient sur les physionomies altérées de Maret, de Laborie [2] et d'autres qui étaient accourus à Saint-Cloud.

Mais ce fut précisément la durée de l'appel nominal qu'entraîna la prestation du serment, qui donna aux auteurs du

1. Il présidait le Conseil des cinq-cents.
2. Un des confidents de Talleyrand.

plan le temps de se rallier. Un délai de deux heures était beaucoup pour eux dans une telle circonstance, et ils en profitèrent pour tenter quelque chose. Bonaparte se décida à entrer dans l'assemblée; mais à peine parut-il, que les cris de *Hors la loi!* se firent entendre avec fureur. « Que veut cet homme? s'écriait-on de toutes parts ; de quel droit entre-t-il ici ? » Ces cris et particulièrement les mots *hors la loi*, parurent faire une profonde impression sur Bonaparte : il se retira pâle et défait. Sa retraite accrut l'audace du parti contraire, qui se trouvait alors former une grande majorité et auquel la minorité, tremblante et abandonnée, livra le champ de bataille. Les motions les plus violentes se succédaient et furent décrétées immédiatement. Lucien Bonaparte, réduit à faire l'apologie de son frère et à l'excuser sur l'importance de ses services passés, était sans force et sans moyen pour arrêter le torrent qui entraînait l'assemblée. C'est à cette situation critique qu'il fut arraché par un piquet de grenadiers, qui vint le prendre au bureau et le conduisit dehors.

Lucien, arrivé dans la cour extérieure du château, où les troupes étaient rassemblées et sous les armes, déclara que la force seule pouvait achever ce qu'on avait commencé, et qu'il fallait ou périr ou employer cette dernière ressource. Il monte sur un cheval, harangue avec véhémence les soldats, peint avec chaleur les poignards levés sur son frère [1], et, profitant d'un moment d'enthousiasme qu'il avait su exciter, il fait entrer dans la salle, à la suite de Murat, un bataillon de

1. Ceci n'était qu'une simple figure oratoire employée par Lucien. On en a fait par la suite une réalité, et l'on a prétendu qu'un Corse, qui se trouvait à Saint Cloud, avait détourné le coup que l'on voulait porter à Bonaparte.

grenadiers. La troupe marche au pas de charge, balaye en un instant l'assemblée, renverse le bureau et chasse les députés. Embarrassés dans leurs toges, leurs toques à la main, ils se dispersent dans les bois, où plusieurs d'entre eux, pour se dérober à la poursuite des soldats, laissent ces tristes marques d'une dignité à jamais éclipsée; spectacle à la fois ridicule et douloureux, affront ineffaçable, qui fut le signal de l'anéantissement pour longtemps d'une véritable représentation nationale.

Les troupes chargées de cette expédition, après avoir laissé dans l'intérieur de la salle un piquet de cinquante hommes, reparurent dans la cour, où elles furent couvertes d'applaudissements. Toutefois, ces marques d'approbation n'étaient pas unanimes : plusieurs des spectateurs virent avec regret applaudir une scène qui, peut-être nécessaire pour prévenir de plus grand maux, n'en était pas moins affligeante pour tout ami de la liberté. Des officiers généraux même témoignèrent leur mécontentement, et un peu plus tard les soldats eussent refusé d'obéir.

Quoi qu'il en soit, la victoire était acquise; il s'agissait maintenant d'en tirer parti. L'erreur dans laquelle on était tombé, en supposant que l'on pût, par le consentement de la majorité du Conseil des cinq-cents, donner une apparence de légalité aux changements projetés; les fautes de détail qui avaient été commises avaient tout déplacé, en obligeant de substituer la force à la marche régulière d'une délibération. De fait, il n'existait plus rien qu'un usurpateur, et cet usurpateur était Bonaparte. De quel œil pouvait-il être envisagé par toute la France? Quels dangers ce titre odieux ne pouvait-il pas lui faire courir!

On hésitait sur le parti à prendre, lorsque Joseph Bonaparte eut l'idée de rassembler les débris du Conseil des cinq-cents et de faire, dans cette assemblée tronquée, ce que l'on avait eu le projet de faire le matin dans l'assemblée complète. A neuf heures du soir, environ cinquante membres du Conseil des cinq-cents se réunirent; on appela cette fraction la majorité du Conseil. On fit la même chose pour le Conseil des anciens, et de cette assemblée mutilée sortirent les décrets qui furent publiés le lendemain, pour supprimer les Conseils abolir le Directoire et créer trois consuls.

Quand on compare ce récit avec ceux que contiennent *le Moniteur* et les journaux de l'époque, on voit jusqu'à quel point la vérité était altérée dans les publications officielles, et l'on conçoit en même temps les motifs de cette altération. On est frappé surtout du peu de part que Bonaparte a pris aux événements d'une journée qui a fondé son immense pouvoir. Du reste, bien que la vérité fût connue d'un grand nombre de témoins, ou soupçonnée par beaucoup de personnes, le succès, lorsque j'arrivai à Paris, avait tout justifié. Le mépris dans lequel le Directoire était tombé, la crainte de rentrer sous l'empire des jacobins, les espérances que faisaient concevoir les talents de Bonaparte et l'illustration qu'il avait acquise, rendaient généralement les habitants de Paris très-indulgents sur les moyens qui avaient amené un résultat dont on attendait, et plus de bonheur, et plus de gloire. Ainsi je trouvai tout ce qu'il y avait d'hommes amis de leur pays, ralliés autour de Bonaparte. La foule se précipitait au Luxembourg, qu'il habitait : on voyait déjà en lui la source de la fortune et des honneurs, et chacun cherchait à s'en approcher pour y puiser.

Je vis Bonaparte le 4 frimaire (25 novembre). Il m'embrassa très-cordialement et me reçut avec la même affection qu'il m'avait montrée jadis. Je trouvai sa conversation plus ferme, plus nourrie qu'elle n'était autrefois : il me parut avoir beaucoup gagné. Son âme, naturellement forte, s'était raidie dans les épreuves de la périlleuse expédition d'Égypte, et son énergie s'était accrue. Comme il connaissait mes opinions, il me montra la ferme résolution de respecter la liberté publique; mais en même temps il insistait sur la nécessité de créer une magistrature plus nerveuse que celle qui venait d'être renversée et inclinait principalement vers tout ce qui pouvait tendre à centraliser le pouvoir. Du reste, il était moins brusque et cherchait à mettre une certaine grâce dans ses discours, quoique souvent son impatience naturelle se fît sentir encore.

Notre entretien roula presque entièrement sur le nouveau projet de constitution dont s'occupaient alors les commissions composées d'un certain nombre de membres des Conseils des cinq-cents et des anciens. Il me parut nullement satisfait de la marche des délibérations. Il trouvait peu convenable la part qu'on lui faisait dans le gouvernement et s'était déterminé à donner une autre direction à ces délibérations.

J'appris en effet, peu de jours après, que le plan de cette constitution, produit du cerveau de Sieyès, n'avait pas eu tout le succès que son auteur s'en était promis. Mais, par les richesses dont on le combla, il fut amplement dédommagé de l'échec qu'éprouva sa vanité. Dans le partage d'une somme de six cent mille francs qui se trouvait dans la caisse du Directoire au moment de son renversement, Sieyès eut

trois cent cinquante mille francs [1] et Bonaparte lui fit, de plus, présent de la terre de Crône [2]. A ce prix, il se consola des mutilations que subit son ouvrage, dont je crois cependant devoir donner ici une esquisse, telle que Regnault de Saint-Jean-d'Angely me l'a communiquée dans le temps. Les idées qu'on y trouve sont assez curieuses pour n'être pas oubliées.

Cinq autorités régissent la République :

1° L'autorité législative,

2° L'autorité gouvernante,.

3° L'autorité exécutive,

4° L'autorité administrative,

5° L'autorité judiciaire.

I. *Autorité législative.*

Pour composer l'autorité législative, le territoire de la République est supposé divisé en grandes communes [3]. Le dixième de leur population forme les notables communaux. C'est parmi eux que les administrateurs communaux sont choisis.

1. Voici la distribution de cette somme : Sieyès, 350,000 fr.; Roger Ducos, 150,000 fr., et Lagarde, secrétaire général, 100,000 fr.

2. Le poëte Lebrun fit à ce sujet cette épigramme :

> Sieyès à Bonaparte avait promis un trône,
> Sous ses débris brillants voulant l'ensevelir;
> Bonaparte à Sieyès a fait présent de Crône
> Pour le payer et l'avilir.

3. Ces communes devaient être à peu près ce qu'ont été depuis les sous-préfectures.

Quatre de ces communes forment un département. Le dixième des notables de quatre communes réunies forme les notables de département. Parmi eux sont pris les administrateurs de département.

Enfin, les notables de département, réunis et réduits au dixième, donnent les notables de la nation. Ils choisissent le pouvoir législatif parmi les notables seuls.

Le pouvoir législatif se compose de deux chambres, l'une appelée sénat, l'autre tribunat.

Aucune des deux chambres ne discute. Lorsque les consuls proposent une loi, ils peuvent envoyer au tribunat trois de leurs conseillers d'État, qui discutent ce projet devant l'assemblée contradictoirement avec trois tribuns qu'elle a nommés préalablement. Après la discussion, le tribunat prononce. La loi est envoyée ensuite au sénat, devant lequel elle est une seconde fois discutée par les trois conseillers d'État et les trois tribuns. Le sénat admet ou rejette au scrutin secret la loi proposée.

II. *Autorité gouvernante.*

L'autorité gouvernante est composée de deux consuls, l'un pour l'intérieur, l'autre pour l'extérieur. Ils ont un conseil d'État dont ils nomment les membres.

L'intérieur comprend tout ce qui tient à l'administration du pays : finances, impositions, commerce, instruction publique, économie, etc.

L'extérieur comprend l'armée de terre, la marine, la politique.

Les consuls sont nommés par un magistrat désigné sous

le nom de grand électeur, qui peut les destituer à volonté.

Le grand électeur n'a aucune action sur le gouvernement que par la nomination et la destitution des consuls. C'est à quoi se réduisent ses fonctions. Du reste, il est environné d'un grand éclat ; il est le chef d'un corps de magistrats désigné sous le nom de conservateurs, et il est nommé par eux, comme on le verra plus bas.

Ces conservateurs, au nombre de cent, sont pris dans la classe la plus riche de la société. Ils doivent avoir cent mille livres de rente en fonds de terre. Ils ont une garde et de grands droits honorifiques.

Sur les cent places de conservateurs, vingt doivent être vacantes. Elles sont destinées à retirer des fonctions tribunitienne et sénatoriale tout individu qui, par son ambition et ses talents, porterait ombrage à la liberté et menacerait de renverser les institutions. Les membres des deux chambres, appelés par cette sorte d'ostracisme au corps des conservateurs, peuvent refuser d'y entrer, mais ils ne peuvent opter : dès ce moment, leurs fonctions législatives ont cessé.

Le grand électeur est à vie et nommé au scrutin par les conservateurs.

On fait, la première année, six scrutins, indépendamment de celui qui aura produit la première nomination. Ces six scrutins sont secrets et déposés chacun dans une urne fermée. Chaque année, le corps des conservateurs en fait un nouveau, et un des anciens est annulé, de manière qu'il n'en subsiste jamais que six. Ces six scrutins perpétuellement existants servent au remplacement du grand électeur en cas de mort ou en cas qu'il soit rappelé au rang de simple conservateur par un acte de la volonté du corps des conservateurs.

III. *Autorité exécutive.*

L'autorité exécutive est confiée à des ministres de l'intérieur et de l'extérieur, dépendant des consuls de l'intérieur et de l'extérieur.

Les ministres de l'intérieur sont au nombre de six et ceux de l'extérieur au nombre de quatre.

Pour l'intérieur : les ministres 1° de la justice, 2° de la police, 3° des finances, 4° du trésor public, 5° de l'administration intérieure et des travaux publics, 6° du commerce.

Pour l'extérieur : les ministres 1° de la guerre, 2° de la marine, 3° des relations extérieures, et 4° des colonies. Dans cette dernière dénomination sont compris, non-seulement les colonies proprement dites, mais encore les conquêtes et les départements réunis. Chaque ministre a un délégué spécial dans chaque département.

IV. *Autorité administrative.*

L'autorité administrative comprend l'administration départementale, communale et municipale. Elle règle la répartition et la perception des contributions publiques.

V. *Autorité judiciaire.*

Les tribunaux et la justice.

. . . .

Tel était le projet présenté par Sieyès à la commission chargée de la rédaction d'une nouvelle constitution. Il était

facile de présager quel devait en être le sort. C'est une rêverie métaphysique, une sorte de machine montée qui suppose chez les hommes une absence entière de passions et de volonté. Comment concevoir un grand électeur qui se contente du simple rôle qui lui est assigné, sans se mêler en aucune manière de l'administration publique, et deux consuls qui pouvaient être destitués par un magistrat qui ne saurait être juge de leur conduite et de leurs desseins, puisqu'il n'en devait jamais avoir connaissance ? Les six urnes contenant des scrutins dont une partie devait s'annuler et se renouveler chaque année, pour éviter l'hérédité ou les intrigues d'une élection, n'étaient qu'un moyen d'éluder la difficulté sans la résoudre, et avait, de plus, le grave inconvénient de prêter au ridicule, et rien ne résiste en France au ridicule.

Aussi l'impossibilité de l'exécution frappa tous les esprits. Bonaparte, à qui l'on destinait le poste de grand électeur, n'était pas homme à s'arranger d'un tel rôle. Celui de consul ne lui convenait pas mieux. Jamais il n'aurait consenti à dépendre de la volonté ou du caprice d'un autre. C'est du pouvoir réel qu'il lui fallait, et non pas de l'éclat sans pouvoir : il savait bien qu'une fois l'autorité dans ses mains, l'éclat ne lui manquerait pas.

Dès que le rejet du plan de Sieyès fut résolu, il fallut lui en substituer un autre, et la constitution dite de l'an VIII fut adoptée. Mais ce qu'il y eut de fâcheux, c'est que les commissions travaillaient sur le canevas que Sieyès avait fourni. Leur ouvrage porta donc partout l'empreinte et du type original et de l'influence qu'exerçait sur elles le vainqueur de la journée du 18 brumaire. Un premier consul remplaça le grand électeur, un sénat le corps des conservateurs, et la

partie la plus vicieuse du plan, celle qui condamnait le corps législatif à un silence absolu, ne manqua pas d'être conservée. De cette funeste conception on peut dater le renversement des barrières qui auraient pu arrêter l'envahissement du despotisme en France.

Néanmoins, la légèreté du caractère français, d'une part, et, de l'autre, la crainte de retomber sous le joug des jacobins, crainte dont le nouvel acte social et le caractère bien connu de Bonaparte garantissaient la nation, firent que cette constitution, quelque imparfaite, quelque dangereuse qu'elle fût pour la liberté publique, fut adoptée avec empressement et avec joie. Elle se discuta, se décida et fut présentée à la sanction du peuple en moins de six semaines, et dans le mois de nivôse an VIII (janvier 1800), tous les corps institués étaient en fonctions. Bonaparte, premier consul, occupait avec le troisième consul Lebrun, les Tuileries, et le second, Cambacérès, habitait un hôtel sur la place du Carrousel.

L'établissement de la constitution de l'an VIII me fit entrer dans une carrière nouvelle. Après avoir rempli pendant deux mois les fonctions de secrétaire général de la guerre, je fus nommé membre du tribunat, et j'assistai, en cette qualité, à la première séance de ce corps, qui eut lieu le 11 nivôse (1er janvier).

Le tribunat était la seule garantie de la liberté publique, et son institution avait échappé par une sorte de miracle à la faux qui venait de couper les racines du système représentatif. C'était l'opposition organisée et l'adversaire légal du gouvernement. Mais plus cette opposition pouvait, avec le temps, devenir tutélaire, plus elle avait besoin de prudence et de modération, pour se naturaliser et pour conquérir l'o-

pinion publique. Or, dans le moment où le tribunat s'établissait, la nation était lasse des assemblées délibérantes, des discours et des discussions de tribune, et, au contraire, avide de gouvernement. Il lui en fallait un fort et puissant pour comprimer et le parti monarchique que le 18 fructidor n'avait pu détruire entièrement et le parti jacobin que le club du Manége, Bernadotte et Jourdan [1] avaient relevé quelques mois auparavant. L'opinion inclinait donc évidemment en faveur du gouvernement, et l'opposition devait, dans le premier moment, être envisagée par elle comme servant l'un ou l'autre de ces deux partis, et non comme un tempérament utile du pouvoir gouvernant et de ses excès. Mais la composition du tribunat, quoiqu'il comptât dans son sein plusieurs hommes très-éclairés et bien intentionnés, n'était pas combinée de telle sorte qu'il pût adopter cette marche prudente et réfléchie qui pouvait seule le mener au but vers lequel il devait tendre. La majeure partie des membres avait été prise dans les conseils des anciens et des cinq-cents [2], et la journée de Saint-Cloud était trop récente pour que le ressentiment de l'injure faite à la représentation nationale n'existât pas encore dans toute sa force et ne se reportât naturellement sur celui qui en était l'auteur. Parmi les nouveaux membres (j'appelle de ce nom ceux qui, comme

1. Le général Jourdan, comme membre du conseil des cinq-cents, avait pris une part très-active à la journée du 30 prairial, qui avait écarté trois membres du Directoire, et s'était également prononcé contre le 18 brumaire. Il avait été du nombre des membres du conseil éliminés le 19 brumaire.

2. Sur cent membres du tribunat, il s'en trouvait soixante-neuf qui avaient fait partie de l'un ou de l'autre de ces deux conseils.

moi, n'avaient été d'aucune assemblée législative), il y avait un désir de se distinguer et de briller, et ce sentiment pouvait en égarer quelques-uns; cependant, les idées modérées prévalaient généralement parmi eux, et les esprits sains connaissaient le danger qu'il y avait de débuter par une lutte avec le gouvernement, dans laquelle le public eût été pour celui-ci. Ils sentaient que le temps seul pouvait rendre fort le tribunat et que ce n'était qu'en se taisant d'abord qu'on acquerrait le droit de parler un jour et de se faire écouter.

Mais, quels que fussent les efforts de la partie modérée du tribunat, elle ne put prévenir les écarts qui signalèrent son début dans la carrière politique. Dès la première séance, Duveyrier prononça un discours dans lequel, en invitant l'assemblée à ne jamais oublier dans quel local elle était placée [1], il lui rappelait, que dans cette enceinte, la Révolution avait pris naissance, et l'engageait à puiser dans ce souvenir l'énergie nécessaire pour s'opposer à la tyrannie si elle venait à renaître. Cette invocation, qui semblait justifier les excès de 1789 et en présager de nouveaux, fut très-mal accueillie et excita des soupçons sur l'esprit qui allait se développer dans le tribunat. Cette attaque, plus inconsidérée que dangereuse, fut suivie, bientôt après, d'une autre plus sérieuse et dont le gouvernement parut bien plus alarmé. Les consuls venaient d'envoyer au tribunat le projet de loi destiné à régler les rapports entre eux et le corps législatif, sur le mode de présentation des projets de loi et les délais dans esquels le tribunat devait en prononcer le rejet ou l'adoption.

1. Le Palais-Royal, qui prit alors le nom de Palais du Tribunat.

La commission chargée de l'examen de cette proposition et dont j'étais membre avait été d'avis de l'adoption, quoiqu'elle eût aperçu que le gouvernement s'y réservait des avantages qui tendaient à augmenter son influence. Mais, d'une part, l'inconvénient de laisser au tribunat le pouvoir monstrueux de paralyser toutes les mesures politiques, en lui accordant la faculté de différer, aussi longtemps qu'il le voudrait, la discussion des projets de loi, et, de l'autre, la nécessité de régler le plus tôt possible un point de difficulté qui devait être réglé avant tout, avaient entraîné l'opinion de la commission, et le rapport fut favorable. La discussion s'était engagée sur ce rapport, lorsque, dans la séance du 15 nivôse (5 janvier), Benjamin Constant prononça un discours qui, en faisant ressortir tous les inconvénients du projet, ne ménageait pas le gouvernement dont il émanait et faisait tomber sur son chef une partie des reproches. Le lendemain, Riouffe répondit à Benjamin Constant et passa à l'excès contraire. Sa réplique contenait un éloge pompeux du premier consul, exprimé en termes si exagérés, que l'orateur fut interrompu et obligé de rentrer dans la question. L'attaque de Benjamin Constant et la défense maladroite de Riouffe excitèrent le vif mécontentement du premier consul, et ayant eu, quelques jours après, l'occasion de le voir, je le trouvai très-irrité. J'essayai vainement de tempérer cette irritation, en faisant l'apologie de Benjamin Constant, dont les talents, déjà si marqués et pouvant être si utiles à la chose publique et au gouvernement, méritaient d'être ménagés. Il ne m'écouta pas. « Je ne dois, — me répéta-t-il plusieurs fois, — je ne dois que du fer à mes ennemis. » Et, en effet, il prit dès lors en haine cet orateur célèbre, dont la renommée s'accrut

par la persécution, et ne se réconcilia avec lui que quinze ans plus tard, au retour de l'île d'Elbe. Du reste, la mésaventure de Riouffe ne nuisit pas à sa fortune, et le premier consul, en le nommant à une des premières préfectures de France, celle de Dijon, prouva qu'en fait d'éloges l'excès, quoique maladroit, n'est jamais un tort inexcusable, même aux yeux des grands hommes.

Ainsi, dès l'origine de l'établissement de la constitution de l'an VIII, des germes de dissension se manifestèrent entre les deux pouvoirs qui devaient se balancer. Le tribunat, par une attaque prématurée contre le gouvernement, perdit, dès son début, la faveur de l'opinion publique qui ne vit en lui que les débris des assemblées législatives antérieures, héritant de l'esprit qui avait si souvent égaré ces assemblées et menaçant de continuer la Révolution dont chacun était las. Le gouvernement, au contraire, gagnait en autorité tout ce que perdait son antagoniste. Plus il s'éloignait des formes démocratiques pour se rapprocher des formes monarchiques, plus il plaisait et plus il obtenait d'ascendant. Le premier consul était un homme parfaitement disposé, par ses vues secrètes et son penchant pour le pouvoir, à profiter de cette tendance des esprits. Par des nuances d'abord insensibles, mais qui chaque jour devinrent plus tranchantes, il s'écarta des mœurs républicaines. Dès le commencement il s'était isolé des autres consuls. Une grande partie des actes du gouvernement portaient son nom seul. Bientôt le palais qu'il habitait prit un aspect nouveau. L'accès en avait été d'abord ouvert à tous les grands fonctionnaires publics; par la suite, ces communications furent interdites; il fallut des formalités pour obtenir une audience; un cérémonial d'étiquette

s'introduisit, et, si on en murmurait tout bas, le besoin d'approcher le magistrat, source de toutes les faveurs et dont la puissance s'augmentait de jour en jour, faisait qu'on s'y soumettait d'assez bonne grâce. D'ailleurs, du moment que les hommes qui guettent les faiblesses des gouvernements pour en profiter s'aperçurent du goût du premier consul pour les jouissances de la vanité, il ne manquèrent pas d'applaudir à ce penchant et de le cultiver. « Rien, — lui disaient-ils, — ne répond mieux aux habitudes des Français, qui ont toujours aimé l'appareil et la pompe autour du pouvoir. Si la Révolution a fait violence à ces habitudes, elle ne les a point détruites, et elles renaitront naturellement de toutes parts. » Bonaparte n'eut donc aucune peine à nous faire subir ces nouveautés ; nous allions au-devant de ses désirs, et, dès qu'il voulut avoir une cour, les courtisans ne lui manquèrent pas.

Pour mon compte, je m'aperçus, dès les premiers mois qui suivirent l'établissement des nouvelles institutions, du changement de scène. J'avais conservé avec le premier consul des relations assez intimes que le souvenir de notre ancienne liaison en Italie avait maintenues. Mais elles durèrent peu. Je ne vis plus Bonaparte que de loin, et cette sorte de familiarité qui avait existé entre nous disparut insensiblement.

Il ne faut cependant pas croire que, s'endormant au milieu des jouissances que la flexibilité du caractère français lui ménageait si aisément, il négligeât les affaires publiques. Son infatigable activité se déployait plus que jamais. Il obtenait presque toutes les lois qu'il avait demandées au corps législatif, et la plus importante de toutes, celle qui abolissait les administrations de départements pour leur

substituer l'établissement des préfectures, fut adoptée sur le rapport même de Daunou[1]. Cette loi, en concentrant l'autorité administrative dans les mains de préfets et de sous-préfets nommés par le chef du gouvernement, anéantit de fait le système républicain. La police, les finances et l'administration passèrent des délégués du peuple à des agents nommés et destituables à volonté par le gouvernement. Il fallut lui plaire et le servir en tout, pour conserver des places brillantes ou lucratives, et cette institution des préfectures a si bien servi le pouvoir, qu'elle a survécu à toutes les autres et traversé tous les gouvernements qui se sont succédé depuis lors.

Ces succès obtenus par le premier consul étaient cependant de temps à autre traversés par des embarras à l'intérieur et à l'extérieur, des bruits de conspiration et la crainte de la reprise des hostilités. Les inquiétudes que donnaient les bruits de conspiration étaient peut-être plutôt affectées que réelles. Toutefois, il serait difficile de croire que ces rumeurs fussent dénuées de toute espèce de fondement. On plaçait à la tête de la prétendue conspiration Bernadotte et Lucien Bonaparte lui-même. L'amour-propre excessif du premier, qui, par l'influence de Joseph Bonaparte, avait été nommé conseiller d'État, quoiqu'il se fût ouvertement prononcé contre le 18 brumaire, pouvait bien faire croire qu'il se fût livré aux impulsions du parti jacobin, qui le regardait toujours comme son plus ferme appui. Il n'était pas dangereux par lui-même, mais il pouvait le devenir dans un mouvement, comme instrument des autres. Quant à Lucien Bonaparte,

1. La loi est du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800). Elle était en partie l'ouvrage de Rœderer.

qui était ministre de l'intérieur, il est vrai que l'immoralité politique, l'improbité civile de son administration, les concussions honteuses, la cupidité insatiable des agents dont il était entouré faisaient beaucoup de tort au gouvernement de son frère; mais comment croire à ce que l'on disait de ses projets et de son désir de se mettre à la tête du parti mécontent? Assurément, il ne pouvait alors rien vouloir de plus que ce qu'il avait, et il se trompait singulièrement, en supposant que son nom seul eût assez d'influence pour lui faire jouer un rôle isolé.

Du reste, ces bruits de conspiration, quoique peu fondés, servirent de prétexte à diverses mesures arbitraires. On supprima plusieurs journaux dont l'esprit trop libre déplaisait au gouvernement[1]. Il fut question d'exil, de bannissement des hommes qui, dans le cours de la Révolution, avaient marqué par leurs opinions et que l'on regardait comme les chefs du parti jacobin, tels que Raisson, Vatar et autres qui eurent l'ordre de s'éloigner de Paris. Madame de Stael fut également menacée. Elle était l'appui de Benjamin Constant, qui s'était trop ouvertement prononcé contre le premier consul pour ne pas envelopper son amie dans sa disgrâce. Fouché, à la tête de la police, secondait merveilleusement les dispositions du chef du gouvernement. Il faisait alors profession d'un zèle infatigable, d'un dévouement à toute épreuve, et ses anciens amis, quoiqu'il les protégeât sous main, n'étaient pas, en apparence, plus épargnés que

1. Les journaux supprimés le 18 germinal (7 avril), et rétablis depuis, étaient au nombre de trois : le *Journal des Hommes libres*, le *Bien informé* et le *Journal des Défenseurs de la patrie*.

les autres. Il eut en ce temps (18 germinal) une scène assez vive avec Lucien Bonaparte, en présence du premier consul. La querelle s'était allumée au sujet de la prétendue conspiration ; des mots piquants furent proférés de part et d'autre, et Fouché alla jusqu'à dire : « Je ferais arrêter le ministre de l'intérieur lui-même, si j'apprenais qu'il conspirât. » A la suite de cette altercation qui redoubla la confiance du premier consul dans Fouché, il fut question d'éloigner Lucien du ministère, et l'on parla beaucoup de son remplacement. Mais les services qu'il avait rendus le 19 brumaire étaient trop récents encore pour qu'on osât en venir à cette extrémité. On aurait cru le premier consul ingrat, et cette résolution fut ajournée. Néanmoins, c'est de ce temps que date la dissension qui, peu après, se manifesta entre les deux frères et finit par faire naître cette haine violente qui les sépara si longtemps et que les revers éprouvés par la famille purent à peine éteindre.

C'est également à cette époque que Bonaparte établit ce système de fusion entre les divers partis, système dont il se servit si habilement et qui devint la pierre fondamentale de sa puissance. Il alla chercher avec la plus grande sagacité les hommes de talent qu'il employait partout où il les trouvait. Également ennemi des partisans de l'ancienne dynastie, des jacobins et même de ceux qui, dans la suite, portèrent le nom de *parti libéral*, il prit indifféremment, parmi les hommes de ces trois classes, tous ses agents. Préfets, juges, administrateurs, financiers en furent tirés. On murmura beaucoup. Les auteurs et les acteurs des journées de brumaire, qui se croyaient des droits exclusifs à ces places, furent blessés de se voir obligés de les partager avec ceux qu'ils

avaient eu à combattre et qu'ils avaient vaincus. Ils ne virent donc qu'avec une extrême mauvaise humeur M. Dufrêne, royaliste avoué, chargé du trésor public, quoique sa probité et ses talents justifiassent ce choix; Carnot, placé à la tête du ministère de la guerre, et Merlin de Douai, nommé substitut du commissaire du gouvernement près le tribunal de cassation. Les deux premières nominations étaient cependant applaudies par tous les hommes impartiaux, mais la dernière excitait un mécontentement universel. L'auteur de la loi des suspects, appelé à des fonctions si éminentes et qui peuvent avoir une si grande influence sur l'honneur, la fortune et la vie même des citoyens, effrayait, et à juste titre, tous les esprits[1]. D'autres choix, pour des emplois plus obscurs, ne déplaisaient pas moins, et l'on avait de la peine à s'accoutumer à voir, suivant l'expression piquante de M. de Ségur, le gouvernement saupoudrer de jacobins toutes les fonctions publiques. Mais le premier consul s'éleva au-dessus de toutes ces timides considérations, et la suite a prouvé qu'il avait raison, du moins tant que la fortune lui fut favorable. Il aplanit ainsi toutes les aspérités politiques qui s'étaient élevées sur le sol de la France, rendit ceux qu'il employait suspects au parti d'où il les tirait, et affaiblit de cette manière tous les partis. Enfin, en jetant, pour ainsi

1. Il paraît que la reconnaissance entrait pour quelque chose dans cette nomination. Ce fut Merlin, membre du Directoire, qui, le 30 prairial an VII, avait proposé de rappeler Bonaparte, alors en Égypte. L'arrêté même en avait été pris sur sa proposition, mais n'avait pas été envoyé. Ce n'est qu'une ampliation de cet arrêté que la famille parvint à se procurer et qu'elle fit passer en Égypte, comme je l'ai dit plus haut.

dire, dans un même moule tous les hommes qu'il appelait au maniement des affaires, il n'en fit sortir que des subordonnés assouplis, rivalisant de dévouement et prêts à exécuter sans discussion tout ce qu'il leur prescrirait ; mais aussi il les rendit propres à ne servir que sa puissance, et, lorsque la puissance passa dans d'autres mains, ils la suivirent et devinrent les plus dociles instruments de la ruine de celui qui, les ayant élevés si haut, leur avait donné cette éducation corruptrice de tous les nobles sentiments.

CHAPITRE X

Les négociations de paix avec l'Autriche rompues et la reprise des hostilités résolue. — Le premier consul s'applique à faire croire à son attachement à la constitution et à rassurer les amis de la liberté. — Il part pour se mettre à la tête de l'armée. — Ses victoires. — Dispositions des esprits à Paris après le départ du premier consul. — Bruits sur des changements à apporter à la constitution en faveur de la puissance du premier consul, et à l'effet d'y introduire le principe de l'hérédité. — Discussion sur les conséquences de la mort éventuelle du premier consul. — La nouvelle de la victoire de Marengo y coupe court et cause des transports de joie à Paris. — Belle position du premier consul. — Son retour à Paris. — Ouverture de négociations de paix avec l'Autriche. — Dispositions peu pacifiques des deux parties belligérantes. — Les véritables desseins du premier consul se décèlent de plus en plus clairement. — Ses soins pour s'attacher l'armée. — Condamnation arbitraire du général Latour-Foissac. — Modification des lois concernant les émigrés. — Manifestation des sentiments du premier consul en matière de religion. — Démarches pour amener un accommodement avec le pape. — L'idée de l'hérédité fait des progrès dans les esprits. — Le palais de Saint-Cloud mis à la disposition du gouvernement. — Grande influence de Cambacérès et de Talleyrand sur l'esprit du premier consul. — L'auteur est nommé conseiller d'État.

L'établissement du système qu'avait adopté le gouvernement ne dépendait pas uniquement de son habileté et de notre faiblesse : il fallait que de nouveaux succès, en rappe-

lant la victoire à nos drapeaux, rendissent à Bonaparte cet éclat que l'expédition de l'Égypte avait obscurci plutôt qu'augmenté, et à la nation la gloire qui seule pouvait l'éblouir et lui cacher les chaînes qu'on s'apprêtait à lui forger. La guerre était donc nécessaire, et il fallait qu'elle fût heureuse. Ici, la fortune et les talents ne manquèrent pas, pour cimenter l'autorité du vainqueur et ensevelir nos dernières libertés sous le faix des lauriers.

Jusque vers la moitié du mois de germinal an VIII (avril 1800), des négociations de paix avaient été suivies avec l'Autriche, mais moins dans l'espoir d'arriver à une heureuse conclusion que dans le désir de gagner du temps pour se préparer à entrer en campagne. A l'époque que je viens de citer, ces négociations étaient rompues et la guerre résolue. Berthier avait quitté le ministère et se rendait à l'armée qui se rassemblait alors aux environs de Dijon et ne portait encore que le modeste nom d'armée de réserve. Bonaparte paraissait hésiter, ou du moins affectait d'hésiter à quitter Paris. Dans une conversation que j'eus avec lui le 6 germinal, il m'assura que son intention n'était pas de s'éloigner de Paris et que, s'il le quittait momentanément, ce serait pour une simple revue, après laquelle il y reviendrait. « Je ne veux pas, — me dit-il, — faire le général. » Je l'affermis, autant qu'il était en mon pouvoir, dans cette résolution; mais je ne fus pas longtemps à m'apercevoir qu'elle était feinte et que déjà une détermination tout opposée était prise. Le premier consul sentait que sa présence était nécessaire pour assurer le succès d'une campagne difficile, et surtout il ne voulait pas en laisser la gloire à qui que ce fût. Du reste, dans cette conversation et dans deux autres que j'eus avec lui le 8 et

le 29 germinal, il s'étudia à manifester le plus vif attachement aux nouvelles institutions et chercha à me rassurer sur tous les projets qu'il m'avait laissé entrevoir en Italie et que je ne pouvais encore lui supposer. Et en effet, il me persuadait presque. D'ailleurs, comment n'aurais-je pas cru son ambition satisfaite du pouvoir qu'il avait atteint et que lui garantissait une constitution qu'il avait, en quelque sorte, façonnée à sa taille? « Il n'y a que trois manières, — me dit-il, — de se placer à la tête du gouvernement d'une nation : la naissance, le droit de conquête et une constitution avouée et reconnue. La naissance ne m'a pas porté à la place que j'occupe; je ne veux jamais paraître la devoir à la conquête : il n'y a donc qu'une constitution qui puisse me l'assurer, et je ne suis rien si celle qui me donne cette place n'est pas maintenue. Il ne peut donc jamais être de mon intérêt qu'elle s'altère ou que sa marche n'ait pas toute liberté possible. Que le tribunat reste[1] ! autrement, on croirait, ou que le gouvernement redoute sa permanence, ou que son institution est indifférente à l'ordre de chose actuel : ce qu'on ne pourrait supposer sans saper les fondements de la constitution qui nous régit et qui, seule, peut me maintenir où je suis. »

Je le retrouvai encore animé des mêmes sentiments, ou du moins il se plaisait à en renouveler l'expression, le 26 germinal, dans un entretien qui roula particulièrement sur les choix à faire pour remplacer des membres du tribunat, qui

1. Il avait été question de l'ajourner après la session du corps législatif, et j'avais été, avec plusieurs de mes collègues, d'avis qu'il devait continuer ses fonctions, même pendant les vacances du corps législatif.

avaient accepté des préfectures. Il parut désirer faire tomber ces choix sur des hommes qui eussent quelques moyens de tribune plutôt que de simples talents utiles dans les discussions des lois et dans le travail des commissions. D'après l'irritation que lui avaient causée les discours de Duveyrier et de Benjamin Constant lors des premières séances du tribunat, je m'étonnais de cette opinion, et je lui rappelais qu'alors tous les bons esprits, et lui-même, avaient vu avec peine le tribunat rentrer dans les habitudes des précédentes assemblées législatives, et se laisser mener par des déclamations de tribune. « Vous avez raison, me répondit-il, pour les temps ordinaires. Mais il peut encore se trouver des circonstances où il serait indispensable que le tribunat, pour sauver la chose publique, sût déployer une énergie et une vigueur dont la manifestation, lors même que ces qualités seraient communes à beaucoup de membres, ne peut cependant appartenir qu'à ceux qui ont l'habitude de la tribune. Puis, ajouta-t-il d'un ton solennel, comme républicain, il faut tout prévoir, le cas, par exemple, où je viendrais à manquer. » Cette réflexion, soit qu'elle fût faite sans préméditation, soit qu'elle fût le résultat d'un calcul, fit sur moi une forte impression, et l'avenir si incertain, si obscur, qui suivrait un tel événement, frappa vivement mon esprit. « Je n'ai pas, lui répondis-je, osé fixer un instant ma pensée sur une telle hypothèse, et, par conséquent, je ne puis vous dire ce que je croirais utile de faire si elle se réalisait, ni dans quel sens il nous conviendrait d'agir. — Il est nécessaire cependant, répliqua le premier consul en souriant, il est nécessaire d'y penser mûrement. »

C'est par de semblables discours, adressés à ceux qui l'approchaient, qu'il cherchait à la fois à rassurer les nombreux

amis de la liberté sur les alarmes qu'ils avaient conçues, et à faire envisager avec effroi les dangers que sa mort ferait courir à toute la France. Il se plaisait aussi à attribuer ses succès à sa fortune. Ces idées de fatalisme et de prédestination qu'il avait introduites dans ses proclamations en Égypte, il cherchait à les répandre autour de lui, et, comme il y croyait, il aurait voulu y faire croire les autres : « César, disait-il à quelques personnes qui se trouvaient chez lui, le 9 floréal (29 avril), César avait bien raison de citer sa fortune et de paraître y croire. C'est un moyen d'agir sur l'imagination de tous, sans blesser l'amour-propre de personne. » Le même jour, en s'adressant à Gallois et à Volney : « Quelle crainte peut-on concevoir de mon ambition? Je ne suis au fait qu'un magistrat de la République; je n'agis que sur les imaginations de la nation; lorsque ce moyen me manquera, je ne serai plus rien, et un autre me succédera. »

Cependant, l'armée, rassemblée sous les murs de Dijon, s'était mise en mouvement, et s'avançait par la vallée du Rhône. Toutes les dispositions étaient faites pour la campagne; il ne manquait plus que le chef qui devait la diriger, et il ne se fit pas attendre. Bonaparte quitta Paris le 16 floréal (6 mai) au matin.

Je ne le suivrai pas dans cette merveilleuse expédition, dont la hardiesse et le succès dépassent tout ce que pouvait enfanter l'imagination, et qui a été décrite et commentée dans tous les sens. N'en ayant pas été témoin, et ne voulant parler dans ces mémoires que de ce que j'ai vu ou entendu moi-même, je dirai ici seulement ce qui se passait à Paris, tandis que la plus audacieuse entreprise militaire décidait de nos destinées.

Le départ du premier consul produisit une sensation générale et dans des sens divers, suivant les opinions. Ses ennemis, et leur nombre augmentait tous les jours, espéraient des revers et se flattaient que des défaites lui arracheraient le pouvoir; mais ils attendaient en silence l'issue de la campagne. Ses partisans, qui comptaient sur des succès, ne doutaient pas que la victoire n'accrût son autorité, et, croyant déjà la partager ou la faire tourner au profit de leur ambition et de leur vanité, annonçaient hautement le projet d'altérer la constitution en faveur du pouvoir, et d'y introduire l'hérédité comme principe. Ces bruits, dans le premier moment, parurent répandus à dessein; on crut qu'ils étaient le produit de la malveillance, et voici comme j'en parlais dans mes notes le 23 floréal (13 mai), huit jours seulement après le départ du premier consul pour l'armée.

« On paraît, écrivais-je alors, ne pas douter que ces rumeurs n'aient pour but de jeter de la défaveur et une sorte de ridicule sur Bonaparte et sur sa famille; mais, moi qui connais l'homme et ses projets, qui sais qu'aucun nom ne l'effrayera, j'y attache plus d'importance, et j'ai pensé que la question méritait d'être agitée sérieusement dans notre réunion [1]. En la discutant, nous avons été amené à conclure que, dans l'état actuel de l'opinion, il ne serait pas surprenant que l'on hasardât avec succès cette innovation, et que, si l'idée en était entrée dans la tête de Bonaparte, comme je suis assez disposé à le croire, elle serait aussitôt accueillie, et nous ne manquerions pas de penseurs et de faiseurs

1. Cette réunion, qui avait lieu le 3 de chaque décadi, se composait des sénateurs Cabanis, Lenoir-Laroche, Garat, et des tribuns Adet, Girardin, Béranger, Lebreton, Gallois et moi.

de constitutions qui se chargeraient de démontrer qu'elle est compatible avec un système de gouvernement démocratique, car c'est merveille aujourd'hui comme nous savons changer les choses, tout en leur conservant leur ancien nom.

» Je crois donc utile pour mes souvenirs, de consigner ici les points fondamentaux de ce plan comme il m'a été expliqué. On y trouvera une imitation assez exacte du gouvernement anglais.

» Un premier magistrat auquel on conservera le nom actuel de consul, ou qui en prendra un autre, peu importe. La dignité héréditaire dans sa famille.

» Un sénat ou chambre haute, composée des sénateurs actuels et en partie de quelques membres de la minorité de la noblesse aux états généraux. Leur dignité également à vie et héréditaire.

» Un corps législatif ou chambre des communes, dans laquelle on fondrait le tribunat et le corps législatif actuel, mais dont les membres seraient élus et amovibles.

» Tels sont les matériaux de la cinquième constitution qui nous attend. Et qui osera dire que tout cela n'aura pas lieu? Ce n'est pas moi. En fait de constitution, je suis devenu crédule, et en vérité la distance est moins grande de ce qui existe aujourd'hui à un pareil changement, de ce qui était avant le 18 brumaire à ce qui l'a suivi. »

Ainsi, sans aucun doute, les plans qui ont été réalisés depuis, remontent bien au delà de l'époque où ils furent produits au grand jour; et, loin que les premiers aperçus jetés dans le public fussent le résultat de la malveillance, ils étaient, au contraire, une manœuvre habile dans le dessein

d'accoutumer de bonne heure les oreilles républicaines à ce mot d'hérédité, si antipathique pour elles.

Mais, si le temps n'était pas encore venu de fonder ce nouveau système, et si l'on pouvait, en 1800, regarder cette question comme purement spéculative, il en était une autre qui se rattachait à celle-ci, mais beaucoup plus pressante et tout à fait, comme on dit, à l'ordre du jour; question que le premier consul, quelques jours avant de s'éloigner de Paris, avait soulevée lui-même, et qui occupait presque exclusivement les esprits : « Que ferait-on si Bonaparte venait à mourir? Quel successeur lui donnerait-on? »

Aucun parti ne pouvait être indifférent à la solution de ces questions. Amis et ennemis de Bonaparte, républicains et royalistes devaient prendre part à cette discussion, et tous les hommes jouissant de quelque influence s'y livraient. Pour mon compte, je n'y restai pas tout à fait étranger.

Ma liaison avec Joseph Bonaparte était devenue chaque jour plus intime. La douceur de son caractère, son esprit aimable, le prix qu'il attachait à l'amitié, lui avaient conquis mon affection, à une époque où j'étais loin de prévoir ou seulement de soupçonner l'influence que cette liaison pouvait exercer sur mon avenir. J'étais parti de Paris le 29 floréal (19 mai), pour aller passer quelques jours dans cette belle terre de Morfontaine que Joseph Bonaparte habitait et qu'il s'appliquait à embellir. Là, nos entretiens se tournèrent le plus souvent sur notre situation politique. Joseph venait d'être nommé conseiller d'État, et je supposais que cette nomination avait eu pour principal objet d'assurer au premier consul plus d'influence sur les délibérations de ce corps. — « Détrompez-vous, me dit-il, mon frère n'avait.

sous ce rapport aucun intérêt à me faire entrer au conseil d'État : le dévouement de tous ceux qui le composent est tel, qu'on ne pourrait le désirer plus prononcé. Mais j'ai dû prévoir l'avenir et calculer la chance funeste de la mort du général. Puisqu'il ne m'est plus permis de n'être rien, et qu'avec le nom que je porte je ne puis vivre dans l'obscurité que j'aurais préférée à tout, j'ai cru qu'il était bon pour moi d'être quelque chose, dans le cas où un semblable malheur aurait lieu, et de me ménager à l'avance une influence dont ma famille et moi aurions un si grand besoin. »

De là, nous fûmes conduits à parler des suites que pourrait entraîner cet événement. « Mon frère, — reprit Joseph Bonaparte, — pense qu'il ne devrait pas être remplacé par un militaire. « Déjà, me disait-il, j'ai besoin d'une extrême » habileté pour contenir cette foule impatiente et enor- » gueillie de généraux qui ambitionnent le poste brillant que » j'occupe. Quel est l'homme qui, après moi, pourrait com- » mander à tant de passions ? Je vous le dis : si je meurs » avant que deux années d'existence de l'ordre actuel aient » pu le consolider, vous aurez à ma mort une nouvelle » convention. »

Ce premier entretien, quoiqu'il me donnât beaucoup à penser, n'était cependant que le prélude de celui qui devait suivre et entrer plus avant dans la question.

Girardin, mon collègue au tribunat, était aussi venu à Morfontaine, et ce fut entre nous deux et Joseph Bonaparte que s'engagea, le 11 prairial (31 mai), une discussion sur le sujet qui nous occupait.

Joseph Bonaparte commença par nous demander si nous avions connaissance d'une réunion que les partisans de Sieyès

avait formée, et, sur notre réponse négative, il nous donna à ce sujet les détails suivants :

« Les membres des deux commissions législatives qui succédèrent à la représentation nationale, anéantie par les journées des 18 et 19 brumaire, se sont rassemblés, il y a quelques jours, à l'exception cependant de Boulay (de la Meurthe), de Lucien Bonaparte et de plusieurs autres membres qui ne furent pas convoqués La question agitée dans cette réunion était celle-ci : « Que faudrait-il faire si Bona-» parte périssait à la tête de l'armée qu'il commande et qui, » du moment où elle a franchi les Alpes, est entrée réelle-» ment en campagne? »

Et, pour préciser la situation dans laquelle on se trouverait, on supposa que l'événement avait eu lieu et qu'on en recevait à l'instant la nouvelle. On demanda quel parti il fallait prendre.

« Tous, en premier lieu, furent d'accord qu'il importait particulièrement que la constitution fût maintenue et que, puisqu'elle donnait à chacun d'eux une existence et une sorte de bien-être qu'il ne pouvait raisonnablement attendre d'un nouveau changement, il fallait prendre pour base de la discussion la conservation de l'ordre de choses actuel. Tout se réduisait donc au choix du successeur de Bonaparte.

» On proposa successivement plusieurs candidats. Moreau fut le premier sur lequel on jeta les yeux, mais il ne fut pas accueilli. A la vérité, il avait en sa faveur de grands talents militaires. Victorieux en ce moment, il pouvait, autant peut-être que Bonaparte, commander la paix par des succès ; mais quelle garantie offrait-il à ceux qui avaient fait partie

de la Convention, qui avaient voté la mort du roi? Patriote plus qu'incertain dans ses principes et dans sa conduite, suspect de connivence avec Pichegru à l'époque du 18 fructidor, il pouvait, au premier choc, trahir les intérêts qu'on lui aurait confiés, traiter avec l'étranger, ou enfin jouer le rôle de Monk, rôle assez tentant pour un caractère comme le sien et qui semblait convenir, mieux que tout autre, aux opinions vacillantes qu'il avait manifestées jusqu'ici.

» Brune fut produit ensuite. Mais une foule d'objections dans un sens inverse furent développées contre lui. Brune, complice des excès de la Révolution, ne pouvait réunir à lui que les restes d'un parti exagéré et odieux à la portion saine de la nation.

» L'un et l'autre furent donc écartés par des motifs qui, différents dans leur origine, avaient cependant la même cause : la crainte d'un résultat désavantageux pour ceux qui délibéraient.

» Enfin, Carnot fut nommé, et il paraît que les esprits étaient déjà si bien disposés pour lui, que cette proposition fut moins combattue que fortifiée par toutes les raisons que l'on s'empressa d'accumuler en sa faveur. Carnot, disait-on, avait voté la mort du roi : les partisans de Sieyès voyaient dans ce vote une garantie suffisante pour eux. Il avait été déporté au 18 fructidor : tout le parti modéré se ralliait à lui. Il jouissait d'une grande réputation de talents militaires : l'armée le verrait avec plaisir à la tête du gouvernement. Moreau dont il est l'ami, Moreau qu'il a nommé le Fabius de la France, lui répondait des forces qu'il commandait et balançait les mécontements de l'armée d'Italie et des Bonaparte. Enfin il avait soutenu les jacobins après le 9 ther-

midor et fait cause commune avec Barrère, Collot et Billaud-Varennes : leurs partisans se rattachaient à lui.

» Tant de convenances réciproques, tant de garanties données à tous les partis plaçaient donc Carnot dans une position unique. Son élévation au pouvoir était rassurante pour tous, sans être alarmante pour personne.

» Echasseriaux[1] appuya particulièrement ces idées. D'autres encore discoururent plus ou moins longuement, et enfin les opinions, déjà formées, sans doute, avant la discussion, ne firent qu'achever de se fixer. Il fut arrêté qu'on se réunirait de nouveau, et l'on parla même d'appeler Lucien Bonaparte à cette nouvelle conférence. On lui avait de grandes obligations : lui seul avait soutenu dans le nouvel ordre de choses le parti patriote; c'était lui qui, par son influence, avait porté ce parti aux places dépendantes du ministère de l'intérieur et qui le défendait chaque jour contre les attaques sans cesse réitérées. Il n'était pas comme son frère Joseph, qui, sous une feinte modération, sous une nullité apparente, cachait une âme ardente et une ambition démesurée. Il paraît cependant que l'on se sépara sans rien décider sur ce dernier point. »

Tel fut le récit de Joseph Bonaparte, et, après l'avoir terminé, il semblait attendre que nous lui fissions part des sentiments qu'il avait fait naître en nous.

Nous étions, Girardin et moi, peu préparés à une pareille confidence. Cependant, d'accord au fond sur les principes, nous nous réunîmes pour faire sentir à Joseph Bonaparte combien le projet, qui, dans la réunion dont il nous avait

1. Ancien membre du conseil des cinq-cents, devenu tribun.

parlé, semblait avoir obtenu la préférence, était contraire à ses intérêts, surtout étant formé à son insu et sans qu'on parût seulement redouter que sa famille pût s'y opposer, ou croire du moins que son consentement fût nécessaire pour en assurer le succès.

« Carnot, — disions-nous, — était à la vérité l'ennemi de Sieyès et offrait, sous ce rapport, quelque avantage aux Bonaparte ; mais comment croire que cette haine ne serait pas dissimulée ou bientôt même éteinte, quand il s'agirait d'un si grand intérêt, celui de recueillir une si brillante succession? Comment croire surtout que, parvenu à un si haut degré d'élévation, Carnot conservât quelque influence aux héritiers du nom de Bonaparte, les seuls qu'il eût à redouter dans la carrière ouverte devant lui? D'ailleurs, les différends qui existaient entre Carnot et le parti conventionnel n'étaient qu'individuels; un même principe, la crainte d'un danger commun, les réunissait, et les conventionnels l'avaient parfaitement senti. Le comité de salut public se reformait naturellement, et, tout en faisant l'honneur à Carnot de le séparer de ce comité dans l'imputation des crimes qu'on avait eu à lui reprocher pendant la domination de Robespierre, c'était aller trop loin que de croire qu'il y fût totalement étranger.

» Sa conduite dans l'affaire de Billaud et de Barrère prouvait évidemment que, s'il n'était pas sanguinaire comme eux, il était au moins l'apologiste de leurs actions et cherchait à les justifier par l'empire des conjectures. On devait donc craindre que Carnot, placé au poste suprême, ne ramenât, peut-être malgré lui, les hommes de la Convention avec leurs principes, retour qui serait également funeste et pour la li-

berté et pour le repos de la France, qui commençait à respirer du joug qu'elle avait porté trop longtemps. »

Ainsi les objections se pressaient; mais, en les présentant, nous ne savions qui proposer. Nous connaissions le vide immense qui se trouvait dans la constitution de l'an VIII. Elle n'avait, en effet, rien prévu sur le mode de remplacement des premiers magistrats de la République et se bornait à établir qu'ils seraient pris dans la liste des notables nationaux, sans indiquer ni comment cette liste se formerait ni de quelle manière l'élection aurait lieu. A mesure donc que nous nous convainquions que les institutions qui nous régissaient n'offraient aucun moyen de nous garantir contre les conséquences de la mort de Bonaparte, l'avenir de notre patrie se présentait à nos yeux sous le plus triste aspect.

Ces premières réflexions nous amenèrent à croire que ce vide avait été calculé, que la nécessité de le remplir serait reconnue un jour, mais qu'on se garderait bien d'y pourvoir avant l'époque où les esprits auraient été amenés insensiblement à ne pas reculer, d'abord devant le pouvoir à vie, moyen provisoire d'éloigner les chances d'élection, et ensuite devant l'hérédité, mode plus simple d'écarter tout à fait le danger et auquel le premier pas mènerait infailliblement. Nous sentions si bien nous-mêmes que c'était là le but vers lequel nous avions marché sans nous en apercevoir, que, dans la suite de l'entretien dont je rappelle ici les principales circonstances, nous nous arrêtâmes enfin à ce résultat : que le choix du successeur du premier consul ne saurait définitivement flotter qu'entre Moreau, Carnot et les frères Joseph et Lucien Bonaparte.

Or, il était évident que les deux derniers candidats ne

pouvaient être produits qu'à la faveur de leur nom; c'était donc déjà reconnaître une famille privilégiée. De cette reconnaissance à l'hérédité il n'y avait pas loin. Et, cependant, dans quel moment ces idées si nouvelles étaient-elles mises en avant! Lorsque, des deux frères qui pouvaient élever des prétentions à cet héritage, le second, celui qui développait le plus d'énergie et de talents politiques et qui s'était déjà fait un nom dans la Révolution, nous inspirait tant d'éloignement par son immoralité, et l'aîné plus estimable, mais plus inconnu, n'avait pu encore conquérir une part dans l'opinion publique. Mais nous subissions les inconvénients d'un système de gouvernement vicieux dans son essence et qui, n'étant ni monarchie ni république, avait cependant les défauts de l'une et de l'autre, sans en avoir précisément aucun des avantages.

Ainsi, tout ce qui nous restait, à Girardin et à moi, de notre discussion et des détails dont Joseph Bonaparte nous avait informés, c'était la certitude que, si la mort du premier consul arrivait au moment où nous nous occupions de ces questions, personne ne pouvait prévoir les résultats de cet événement, et qu'il était impossible d'échapper aux divisions intestines, aux malheurs dont il serait l'occasion; mais qu'au contraire, si Bonaparte revenait vainqueur, si son existence se prolongeait, la constitution serait modifiée et qu'il serait grandement à craindre qu'elle ne le fût pas dans le sens le plus favorable à la liberté.

Nous ne restâmes pas longtemps dans l'incertitude. Tandis que tous les partis s'agitaient à Paris et s'épuisaient en calculs et en projets sur l'héritage entier ou sur le partage de la succession de Bonaparte, il marchait de succès en succès, et

la nouvelle de la victoire de Marengo qui arriva à Paris le 2 messidor (20 juin), en faisant rentrer dans le néant toutes ces conceptions, ne laissa plus subsister qu'un sentiment universel d'étonnement et d'admiration. Jamais l'orgueil national n'avait été plus flatté, jamais plus d'espérance de bonheur n'avait pénétré dans les âmes et jamais la nation ne s'était montrée plus disposée à la reconnaissance envers l'homme à qui elle devait tant de gloire et dont elle attendait alors, comme le plus grand des bienfaits, la paix, une paix solide, donnée par la victoire. Pendant deux jours, Paris fut exactement dans l'ivresse. Les illuminations furent générales et spontanées. Le sénat et le tribunat se rassemblèrent extraordinairement, pour recevoir les messages qui leur étaient adressés par les consuls, annonçant officiellement cette grande victoire, et ces messages furent couverts d'applaudissements. Les haines, les divisions politiques semblaient éteintes ou du moins suspendues. Toutes les craintes disparurent et l'on ne regrettait plus d'avoir confié tant de pouvoir à un homme qui en faisait un si noble usage. Un triomphe si grand, si inattendu, justifiait tout.

Il y avait longtemps que la France ne s'était trouvée dans une position aussi favorable que celle où la plaçait la victoire de Marengo. A l'extérieur, elle avait reconquis sa gloire militaire. L'armée autrichienne avait demandé et obtenu un armistice. Des négociations pour une paix définitive allaient s'ouvrir, et, si nous n'abusions pas de la victoire par des prétentions exagérées, la paix continentale était infaillible. A l'intérieur, le jacobinisme était détruit, les partisans de l'ancienne dynastie abattus; les pensées libérales pouvaient se manifester hautement, et, malgré quelques atteintes portées

par Lucien Bonaparte à la liberté de la presse, cette garantie tutélaire des institutions populaires se maintenait contre les attaques dont elle avait été l'objet. L'irréligion publiquement professée et l'affectation d'un cynisme repoussant avaient disparu, sans que les prêtres, libres de remplir leurs fonctions, eussent repris une dangereuse influence. Aucun culte n'avait obtenu de préférence ni ne recevait de salaire de l'État. On avait senti la nécessité d'un gouvernement fort, sans avoir encore à rougir d'un asservissement humiliant. La confiance renaissante de toutes parts avait ramené le crédit. La gloire militaire ne pesait pas encore sur les citoyens, parce que soldats et officiers sortaient indistinctement de tous les rangs de la société et revenaient s'y confondre sans effort. L'armée appartenait à la patrie et, victorieuse, elle n'avait servi, du moins en apparence, que la patrie seule : elle ne s'était pas faite encore la propriété du chef de l'État. Les sciences, les lettres et les arts commençaient à refleurir et n'attendaient que la paix pour jeter un nouvel éclat. L'éducation publique était fondée sur d'excellents principes, et, laissant de côté toutes les questions épineuses, se bornait à donner à la patrie des citoyens éclairés et instruits. L'institution de l'École polytechnique avait atteint un haut degré de perfection. Des élèves formés par les Monge, les Laplace, les Lacroix, les Fourcroy et tant d'autres célèbres professeurs, étaient prêts tous les ans à peupler l'artillerie, le génie, les ponts et chaussées, et de jeunes savants, peu d'années après avoir écouté les leçons de leurs maîtres, allaient s'asseoir à côté d'eux dans les chaires du professorat.

Que lui manquait-il donc, pour assurer cette prospérité, pour donner à l'Europe l'exemple d'une grande nation régé-

nérée, jouissant de la liberté sans retomber dans la licence, triomphante sous des chefs habiles, sans devenir l'esclave de ces chefs, — que lui manquait-il ? un Washington. Si Bonaparte, revenant victorieux des champs de Marengo, eût pris pour modèle cet illustre citoyen, que ne pouvait-il pas alors pour le bonheur de la France, pour sa véritable gloire et même pour la durée de son autorité! Rien ne lui résistait, il pouvait tout ce qu'il aurait voulu. La tempête de la Révolution ayant balayé le terrain et renversé violemment tous les obstacles, le sol était ras et prêt à recevoir un solide édifice. Tout le mal avait été fait; il ne restait plus qu'à le faire oublier, en réparant par des lois sages et humaines les infortunes privées. Enfin, la nation ne demandait qu'à marcher en avant.

Mais, au lieu de seconder cet élan, on l'arrêta : l'homme de qui nos destinées commençaient à dépendre préféra nous ramener sur les traces du passé, et, malheureusement pour la France et pour lui-même, il ne fut que trop habile et trop bien servi dans cette entreprise.

Le premier consul arriva à Paris dans la nuit du 12 au 13 messidor (30 juin au 1er juillet), dix-huit jours après la bataille de Marengo. Les corps politiques de l'État, les magistrats, les administrateurs, enfin tout ce qu'il y avait dans la capitale d'hommes distingués par leurs emplois ou leur considération personnelle allèrent le féliciter. La foule remplit les appartements des Tuileries; les révérences, les éloges, les flatteries de tout genre furent prodigués : jamais vainqueur n'avait joui en France d'un plus grand triomphe [1].

1. Et cela était tout simple : on ne craignait pas, en louant le général, de déplaire au chef de l'État.

Chacun semblait se disputer à qui élèverait plus haut l'homme qu'il venait encenser et donnerait à la reconnaissance publique une expression plus emphatique et plus obséquieuse. Ainsi, la nation, dont tous ces flatteurs se disaient l'organe, semblait courir au-devant du joug, et, quelque juste que fût l'admiration qu'une si éclatante victoire dût inspirer, c'était franchir toutes les bornes que de concentrer cette admiration sur la seule personne du chef, sans faire aucune mention de l'armée qui l'avait si glorieusement secondé. A peine quelques mots se firent jour à travers tant de discours adulateurs, pour déplorer le sang que la victoire avait coûté et la perte de ce brave guerrier, de ce général Desaix que les Arabes en Égypte avaient surnommé le *sultan juste*, et qui avait perdu la vie sur le champ de bataille de Marengo. Le soir, de nouvelles illuminations, plus brillantes que les premières, manifestèrent au dehors du palais la joie publique.

Le premier consul mit à profit avec une grande habileté l'enthousiasme qu'il avait inspiré et usa sagement mais complétement des avantages que lui donnaient la souplesse et la flexibilité du caractère national. Comme, au milieu de toutes ces démonstrations de dévouement à sa personne, il démêlait parfaitement que le plus pressant besoin de la France était celui de la paix et qu'il ne devait, en grande partie, sa puissance qu'à l'opinion où l'on était qu'il la voulait et que lui seul pouvait la faire, il mit le plus grand empressement à seconder, du moins en apparence, le vœu public. Joseph Bonaparte, qui devait suivre les négociations, s'était rendu à Milan aussitôt après la nouvelle des premiers succès de l'armée française. Il arriva cependant trop tard :

la marche des événements avait été si rapide, qu'il ne put être chargé de traiter de l'armistice après la victoire de Marengo. Néanmoins, il était resté plusieurs jours à Milan après le départ de son frère, attendant quelques ouvertures de l'Autriche. Le premier consul avait écrit à l'empereur une lettre dans laquelle il lui rappelait combien sa conduite à l'égard de la maison d'Autriche, lors des préliminaires de Leoben et de la paix de Campo-Formio, avait été modérée. Il proposait de reprendre, sans négociations, les conditions de ce dernier traité et de les adopter de nouveau, ou bien de désigner un lieu où l'on pourrait ouvrir des négociations pour les modifier. Dans le cas où l'empereur se refuserait à l'une et l'autre de ces deux propositions, le premier consul déclarait qu'il se trouverait alors forcé, pour continuer la guerre, de lui donner une autre direction et de ne la faire que dans le but de porter la révolution en Allemagne. — L'Autriche ayant tardé de répondre à cette première ouverture, Joseph Bonaparte avait quitté Milan et était revenu à Paris le 15 messidor (4 juillet). Peu de jours après son retour, il fut chargé, conjointement avec les conseillers d'État Fleurieu et Rœderer, de traiter avec les trois commissaires des États-Unis d'Amérique qui venaient de débarquer en France, pour négocier le rétablissement de la paix entre les deux nations. On apprit aussi à cette époque la signature d'un armistice entre l'armée du général Moreau et celle du général Kray, et en même temps l'arrivée à Paris du comte Saint-Julien, chargé par l'empereur de traiter avec le gouvernement français. Joseph Bonaparte, qui était à Morfontaine, fut appelé à Paris, pour suivre les négociations avec cet envoyé.

Tout semblait donc prendre un aspect pacifique, et l'espérance de toucher au terme désiré de tant d'efforts et de tant de combats sanglants avait ranimé tous les esprits. Mais, pour ma part, je ne tardai pas d'être désabusé, et je vis bientôt que la conclusion de cette paix serait encore différée. M. de Saint-Julien était venu à Paris, persuadé qu'il importait tellement aux intérêts et à l'affermissement de l'autorité du premier consul de faire la paix, qu'il n'était pas de conditions auxquelles le gouvernement français ne se résignât pour atteindre ce but. Il fut infiniment surpris de le trouver dans des dispositions toutes différentes : non-seulement Bonaparte ne voulait se relâcher en rien des conditions du traité de Campo-Formio, mais il se montrait même plus exigeant. Enfin, d'après ce que Joseph Bonaparte me dit dans une conversation que j'eus avec lui à Morfontaine le 12 thermidor (31 juillet), j'entrevis aisément que cette paix était moins désirée par le premier consul qu'on ne le croyait généralement, et qu'il mettait plus d'importance à persuader à la France qu'il voulait la faire qu'à la conclure réellement. Son génie entreprenant s'élançait au delà du moment. Fidèle à ses premiers desseins, conçus en Italie, il jugeait que la guerre lui était encore nécessaire, et, portant ses vues sur l'avenir, il était loin de se regarder comme à l'extrémité de la carrière que la Révolution lui avait ouverte. — « Vous n'y entendez rien, — disait-il à son frère Joseph [1], qui l'entretenait de la nécessité de terminer avec des commissaires américains, — vous n'y entendez rien. D'ici à

1. Je rapporte ici les propres expressions que m'a répétées Joseph Bonaparte.

deux ans, nous serons les maîtres du monde. Que les rois fassent la paix : ils sont perdus; deux ans de prospérité en France anéantissent leur puissance. Qu'ils continuent la guerre : ils sont bien plus sûrement perdus. » — Puis, colorant cette sorte de prophétie politique d'une teinte de superstition qu'il mêlait à tout, il ajouta : « Il ne m'est rien arrivé encore que je n'aie prévu, et je suis le seul qui ne soit pas surpris de ce que j'ai fait. Je devine de même pour la suite, et j'arriverai de même où je me propose d'aller [1]. »

Avec de telles dispositions de part et d'autre, il n'était pas étonnant que les négociations n'eussent, pour le moment, aucun résultat. Le comte de Saint-Julien, sans avoir rien conclu, partit de Paris vers la moitié du mois de thermidor (premiers jours d'août) pour retourner à Vienne. Mais, comme l'Autriche, qui, avant d'entrer sérieusement en négociations, voulait tenter encore le sort d'une campagne en Allemagne, cherchait à gagner du temps pour se remettre des échecs

1. Ces idées de fatalisme paraissent avoir été plus ou moins communes aux membres de cette famille. Le père, M. Charles Bonaparte, est mort à trente-six ans, à Montpellier, des suites d'une très-longue maladie chronique. Joseph Bonaparte, qui était près de lui à ses derniers instants, l'a entendu, lorsque les accès du mal agissaient sur son cerveau, demander souvent son fils Napoléon. « Où est-il ? s'écria-t-il à plusieurs reprises ; où est mon fils Napoléon ? lui dont l'épée doit faire trembler les rois! lui qui changera la face de l'Europe! Il me défendrait de mes ennemis ; il me sauverait la vie ! » — Joseph Bonaparte, qui, dans la même conversation, me raconta cette anecdote ajouta : « Je rougis presque du récit que je vous fais, et je ne le ferais certes à aucun autre que vous. Mais la chose est constante. Il existe, d'ailleurs, un autre témoin de ce fait singulier, c'est Fesch, le frère de ma mère. Il fut, comme moi, témoin de la mort de mon père et pourra vous confirmer ce que je viens de vous dire. »

qu'elle avait éprouvés, et que, de l'autre côté, le premier consul voulait entretenir les espérances d'une paix si ardemment désirée par la France : les deux puissances s'accordèrent pour ouvrir un congrès à Lunéville et y transférer les négociations. Tout fut donc ajourné jusqu'à l'époque de l'ouverture de ce congrès, qui fut remise au commencement de l'hiver.

Tandis que, par cette marche habile, le premier consul calmait des inquiétudes que le renouvellement subit des hostilités eût éveillées, et flattait les penchants de la nation au moyen des négociations ouvertes avec les commissaires américains, négociations dont les progrès, quoique lents, promettaient cependant une heureuse issue, il imprimait au gouvernement et à l'administration une direction nouvelle qui, malgré le soin qu'il mettait à laisser l'opinion flottante, décelait déjà ses véritables desseins. Fort de l'enthousiasme qu'il avait inspiré, n'ayant, depuis la mort de Kléber, assassiné au Caire le 24 juin 1800 [1], plus de rival redoutable dans l'armée [2], il osa plus qu'il n'avait osé jusqu'alors. Il se donna, sous le nom de préfets du palais, des chambellans, donna à

1. Le premier consul se trouvait à Morfontaine, où il était venu passer quelques jours dans le mois de fructidor, lorsqu'il apprit cet événement. C'était pour lui une nouvelle faveur de la fortune, et Joseph ne me dissimula pas que son frère le considérait ainsi. Kléber était l'ennemi personnel de Bonaparte; il ne pouvait lui pardonner de l'avoir abandonné en Égypte, et, comme il jouissait d'une très-grande considération dans l'armée, il eût été, s'il revenait en France, un obstacle redoutable aux desseins du premier consul.

2. Masséna et Moreau, qui, après Bonaparte, avaient la plus grande réputation militaire, n'étaient pas en position de lui disputer le pouvoir. Le premier était repoussé par l'opinion pour des causes bien

sa femme quatre dames d'honneur, sous un titre moins ambitieux, et mit ainsi une nuance tranchée entre lui et les deux autres consuls. L'étiquette du palais des Tuileries devint de jour en jour plus pointilleuse, et les formes républicaines s'éffacèrent par degrés devant les formes monarchiques. En même temps, le premier consul redoublait de soins pour se concilier l'affection exclusive de l'armée et l'accoutumer à ne voir que lui comme rémunérateur des services militaires. L'institution des armes d'honneur le servit à merveille dans ce dessein. Comme le premier consul les décernait sans le concours de ses deux collègues et que lui seul signait les brevets, les soldats s'habituèrent aisément à ne reconnaître que lui comme chef et distributeur de toutes les grâces auxquelles ils pouvaient prétendre. Cette conviction, que la fortune de l'officier et du soldat dépendait uniquement de lui, fut l'origine de ce dévouement absolu que l'armée lui montra et dont il a su tirer de si grands avantages. Il ne négligea pas non plus de flatter les militaires par toutes les distinctions qui tendaient à les isoler du reste des citoyens. Il fit rendre les plus grands honneurs à la mémoire du général Desaix, lui fit ériger un monument dont les frais furent faits par une souscription volontaire qu'il encouragea et que le désir de lui plaire, autant que la reconnaissance pour les services de ce général, fit promptement remplir. Il mit le même soin à plaire à l'armée par les honneurs qu'il fit rendre également au brave Latour-d'Auvergne, premier grenadier de France,

connues; le second, faible de caractère, avait laissé passer le momen où il aurait pu se prononcer et tenter de renverser un pouvoir qui, plus tard, était trop bien affermi.

tué le 9 thermidor an VIII (28 juillet 1800), à la bataille de Neubourg. Mais le premier consul s'arrogeait aussi un plus dangereux pouvoir, en usurpant, avec le droit de répandre sur les militaires les grâces et les honneurs, celui de verser sur eux également le blâme et les condamnations : droit terrible qui ne doit jamais être exercé que par un tribunal légal. Le général Latour-Foissac avait rendu, le 9 thermidor an VII (27 juillet 1799), la place de Mantoue aux Autrichiens. La situation de la place, les progrès de l'ennemi, avaient-ils rendu cette capitulation nécessaire? C'était une question qu'un tribunal militaire pouvait seul décider. Déjà Bernadotte, ministre à cette époque, avait cru devoir convoquer un conseil de guerre, et le général inculpé avait publié un mémoire justificatif. Mais le premier consul, au lieu d'attendre la décision de ce conseil, prit l'initiative, et, par une simple lettre adressée au ministre de la guerre [1], prononça, sans procédure, sans jugement, la condamnation du général.

D'un autre côté, persistant dans le système de fusion qu'il avait adopté, il appelait aux fonctions publiques les plus importantes de l'État, les hommes dont les opinions et la conduite politique étaient les plus opposées. C'est ainsi que, le même jour, Barbé-Marbois, qui avait été déporté au 18 fructidor, fut appelé au conseil d'État; le général Jourdan, qui, s'étant prononcé contre le 18 brumaire, avait été exclu du conseil des cinq-cents, nommé ministre extraordinaire en Piémont [2], et Bernier, ancien membre de la Convention,

1. Elle est insérée dans *le Moniteur* du 6 thermidor.

2. Le général Jourdan, en acceptant cette place, fit une très-noble réponse, qui se trouve dans *le Moniteur* du 12 thermidor an VIII.

qui avait voté la mort du roi, et alors conseiller d'État, choisi pour président du conseil des prises. Pour compléter cette fusion politique, les lois sur les émigrés furent modifiées, les éliminations rendues plus faciles, et l'amnistie, accordée aux Vendéens, étendue aux départements voisins. Enfin, le premier consul, persuadé qu'il pourrait tirer un grand parti de la reconnaissance des prêtres et les associer un jour à ses desseins, chercha l'occasion de faire voir que, loin d'être ennemi des sentiments religieux, il était disposé à les ranimer en France. Il écrivit donc au préfet de la Vendée de lui envoyer douze des habitants des côtes de ce département qu'il voulait connaître, et, s'il se trouvait des prêtres qui pussent faire partie de cette députation, de les choisir de préférence. « Car, — ajoutait-il dans cette lettre remarquable, — j'aime et estime les prêtres qui sont bons Français et qui savent défendre la patrie contre ces éternels ennemis du nom français, *ces méchants hérétiques d'Anglais* [1]. » Cette première manifestation des sentiments de Bonaparte en matière de religion excita vivement l'attention. Elle fut louée par quelques-uns comme une politique habile, et blâmée par ceux qu'on appelait alors *les idéologues*. Mais ni ces louanges insidieuses, ni les clameurs de la philosophie n'arrêtèrent le premier consul dans sa marche. Quelques jours après (le 27 thermidor), j'appris par Joseph Bonaparte que son frère mettait un grand intérêt à ménager un accommodement avec le pape. Les ouvertures avaient été faites dans ce sens par l'intermédiaire de monsignor Gardoqui, auditeur de rote pour l'Espagne, et elles avaient été bien accueillies.

1. Voyez cette lettre dans *le Moniteur* du 8 thermidor an VIII.

On espérait qu'elles se termineraient par un arrangement en matière de religion, dans lequel on prendrait une sorte de *mezzo termine* qui conviendrait aux deux parties. Joseph Bonaparte m'annonça en même temps que, dans la supposition que l'on traitât avec Rome, il était désigné pour négocier et signer le traité. « Il est essentiel, — lui dit le premier consul quelques jours auparavant, — il est essentiel que vous puissiez effacer le souvenir de ce que vous avez fait contre la papauté, dont vous êtes regardé comme le destructeur[1]. Et, puisque vous ne pouvez pas avoir pour partisans dévoués les militaires, dès que vous n'avez pas suivi cette carrière ni pris part à leur gloire, il est nécessaire que vous vous assuriez d'un parti puissant, le seul qui soit en état de contrebalancer l'influence de l'armée, et ce parti se compose en France des prêtres et des catholiques. Voilà le résultat que vous obtiendrez certainement, en réconciliant le clergé français avec le pape. »

A ces diverses circonstances, qui fournissent quelques notions sur les idées qui occupaient alors le premier consul et que, dans la suite, il mit à exécution, j'ajouterai une anecdote qui se lie au même sujet. J'avais passé la soirée du 3 thermidor (22 juillet), chez Bonaparte, où je me trouvai avec le célèbre Laplace. Une assez longue conversation s'engagea entre nous trois, mais elle roula plus particulièrement sur des sujets de science que sur tout autre. Au milieu de l'entretien, le premier consul, frappé d'une réponse ou d'une objection de Laplace, en se tournant vers lui, l'apostropha

1. Le premier consul fait allusion ici aux événements de Rome du 6 nivôse an VI (26 décembre 1797), époque où Joseph Bonaparte y était ministre de la république française.

vivement : « Mais, citoyen Laplace, vous êtes donc athée ! »

Pendant que ces mouvements imprimés en divers sens à l'opinion publique tenaient les esprits continuellement en haleine, les bruits d'un changement dans la constitution se répandaient de nouveau, et, quoique le premier consul, dans le dîner d'apparat qu'il donna aux Tuileries pour célébrer l'anniversaire de la journée du 14 juillet, eût affecté de porter un toast « à l'anniversaire du 14 juillet et au peuple français, *notre souverain à tous !* » tout annonçait que ce dogme de la souveraineté du peuple, pris pour base des constitutions qui s'étaient succédé depuis 1789, touchait au terme de son existence. Dans toutes ses conversations confidentielles avec les membres du sénat et du tribunat, Bonaparte se plaignait du silence de la constitution sur le mode de procéder à l'élection d'un successeur du premier consul. « C'est un vide, — disait-il à Cabanis, le 12 thermidor, qui existe dans le pacte social actuel et qui doit être rempli. Si l'on veut assurer le repos de l'État, il est indispensable qu'il y ait toujours un consul désigné. Je suis le point de mire de tous les royalistes, de tous les jacobins ; chaque jour, ma vie est menacée, et elle le serait davantage, si, forcé de recommencer la guerre, je devais encore me mettre à la tête des armées. Quel serait, dans cette supposition, le sort de la France, et comment ne pas penser à prévenir les maux qui seraient l'inévitable suite d'un semblable événement ! »

Vingt jours plus tard (le 1er fructidor), pendant une promenade que je fis avec lui dans les jardins de la Malmaison, il m'entretint du même sujet, à l'occasion de la loi qui occupait alors le conseil d'État et devait régler le mode de la formation des listes d'éligibles pour les diverses fonctions pu-

bliques, selon la constitution de l'an VIII. La loi à faire présentait en effet de grandes difficultés, et la conception bizarre des notabilités, reste des plans de Sieyès, paraissait n'avoir été introduite dans nos institutions que pour faire sentir l'insuffisance de tous les moyens que l'on tentait de substituer à l'hérédité. Cependant, le premier consul semblait alors rejeter l'hérédité, « parce que, — me disait-il, — il la regardait comme impossible à établir, sans un corps intermédiaire qui participât à cet avantage, par conséquent, sans le retour d'une noblesse. Et ce retour blesserait trop d'opinions récemment établies et encore dans toute leur ferveur, pour pouvoir le tenter ». Il désirait donc que, dans ce moment, « on se bornât à faire, sur la formation des listes de notabilité, la meilleure loi possible. Si la discussion qui aurait lieu au tribunat en démontrait l'insuffisance, sans lui en substituer une autre qui fût praticable, il serait prouvé que la formation de ces listes était impossible. Dès que cette vérité serait reconnue, alors il semblerait permis, pour suppléer à cette loi, de recourir à des moyens étrangers à la constitution, changement que l'opinion publique appellerait, dans ce cas, elle-même, au lieu de le repousser. »

C'était, comme on voit, tourner autour de la difficulté, pour ramener toujours la question à son véritable but, celui de démontrer la nécessité de l'établissement de l'hérédité. Aussi, malgré l'apparente circonspection du premier consul et les scrupules qu'il manifestait, on ne se faisait pas faute d'aller au-devant de ce que l'on croyait son véritable désir, et l'on bâtissait le plan d'une nouvelle constitution sur les bases de l'hérédité, comme je les ai indiquées plus haut. On étendait seulement, pour capter leurs suffrages, cette préro-

gative sur la famille des deux autres consuls; ce qui était une extravagance, car on admettra bien l'hérédité dans un corps délibérant, tel qu'une chambre des pairs ou un sénat, ou dans un corps de noblesse, parce qu'elle ne transmet que des priviléges et des droits honorifiques ; mais, dans le pouvoir exécutif, l'hérédité ne peut se concevoir que pour un seul magistrat, pour celui qui est à la tête du gouvernement; et c'est par cette raison que l'hérédité du pouvoir exécutif constitue nécessairement la monarchie. Enfin, on commença déjà à parler du divorce de Bonaparte et à le marier avec diverses princesses. D'abord, il fut question de lui donner une infante d'Espagne; mais, comme il répondit à Volney qui plaisantait avec lui sur cette alliance : « Si j'étais dans le cas de me marier encore une fois, je n'irais pas chercher une femme dans une maison qui tombe en ruine, » on se retourna et on lui choisit dès lors une princesse d'Allemagne. On ne manqua pas aussi de remarquer qu'à cette même époque le premier consul réunissait un corps d'élite, composé de grenadiers et de chasseurs, noyau d'une future garde; qu'il avait nommé commandant de la place de Paris Junot et donné le commandement de l'artillerie à Marmont, deux de ses aides de camp les plus dévoués. On croyait quelque intention politique cachée sous ses mesures militaires; mais cette conjecture n'était pas fondée, comme j'ai eu l'occasion de m'en convaincre. Le soin de sa sûreté personnelle était le seul motif de ces dispositions, et les complots qui peu à peu éclatèrent contre la personne du premier consul prouvent suffisamment que ces précautions n'étaient pas inutiles.

D'ailleurs, en supposant qu'il eût voulu précipiter les chan-

gements qu'il effectua plus tard et qu'il était trop habile pour tenter avant d'avoir fait la paix et de s'être réconcilié le parti religieux par le rétablissement des anciennes relations entre la France et le pape, il n'aurait eu, pour les exécuter, aucun besoin de la présence d'une troupe dévouée. On courait au-devant de sa puissance; on l'aiguillonnait à s'en saisir. L'engouement était universel, et l'on se disputait sur les honneurs à décerner au premier consul, sur les témoignages de la reconnaissance publique à lui offrir. Peu de jours après son retour à Paris, la commune de Saint-Cloud adressa une pétition au tribunat, pour demander que le palais, les jardins et le domaine de Saint-Cloud fussent mis à la disposition du premier consul. Le tribunat se montrait assez disposé à accueillir cette pétition, que l'on croyait avoir été suggérée, en donnant toutefois à cette concession le caractère d'une récompense nationale et en échangeant le nom du palais de Saint-Cloud en celui de Marengo, à l'exemple de ce qui s'était fait en Angleterre pour Marlborough après la bataille de Blenheim. Mais le premier consul, que je vis le lendemain du jour où cette pétition avait été adressée au tribunat, se prononça pour le rejet de toute concession qui lui serait personnelle : « Non — me disait-il — que je pense que ce genre de récompense pour les généraux et les magistrats d'une grande nation ne doive pas être introduit en France, mais parce qu'il me semble qu'un pareil don, que je m'honorerais de recevoir de la nation, ne peut m'être offert que lorsque je cesserai d'exercer la magistrature dont je suis revêtu aujourd'hui. Et en effet, — ajouta-t-il, — de quelle utilité le don de Saint-Cloud me serait-il en ce moment, et de quelle manière pourrais-je en faire rédiger l'acte de con-

cession, puisqu'il ne saurait être que le résultat d'une loi et que toute proposition de loi m'est exclusivement attribuée par la constitution. Il faut donc se borner à mettre, d'une manière générale, le palais de Saint-Cloud à la disposition du gouvernement. » C'est ce qui eut lieu peu de temps après. Mais la pétition et la sensation qu'elle produisit, l'accueil fait à des idées si éloignées des principes républicains, qui, naguère, étaient hautement professés : tout annonçait la disposition intérieure des esprits. Et ce n'étaient pas seulement les amis *intéressés* du premier consul qui le poussaient vers la royauté (ses *véritables* amis et ceux de la patrie en étaient fort éloignés), mais ses ennemis les plus dangereux, les partisans de l'ancienne dynastie, l'y encourageaient également, persuadés qu'une fois la monarchie rétablie en France, il n'y aurait plus que le monarque parvenu à en chasser, ou, si on ne pouvait le renverser, à attendre sa mort, pour rendre aux anciens possesseurs le trône qu'il aurait relevé.

Ainsi, de même que, dix ans auparavant, le mouvement imprimé à la société la portait incessamment vers la destruction de toutes nos anciennes institutions, et qu'un besoin universel de changements et de novations se manifestait de toutes parts, de même, en 1800, tous ceux qui exerçaient quelque influence sur la nation tendaient à la faire revenir sur ses pas, et ce qui avait été autrefois fut donné alors pour modèle de ce qui devait être. Rien n'était bien que le passé, et l'on préludait à son rétablissement dans les formes du gouvernement par tout ce qu'on pouvait tenter immédiatement sans révolter trop ouvertement les habitudes contractées pendant le cours de la Révolution.

Deux personnes qui commencèrent en ce temps à exercer

une grande influence sur l'esprit du premier consul, parce qu'ils flattaient ses penchants, Cambacérès et Talleyrand, eurent alors la plus grande part à ses projets et aplanirent devant lui la route qu'il voulait suivre. Le premier lui répondit des anciens membres des assemblées législatives et de la magistrature que, par des faveurs, par des nominations aux places de l'administration et de la judicature, il façonna à cette marche rétrograde vers le passé; et, si quelques-uns se prêtaient encore de mauvaise grâce ou même se refusaient à cette séduction, la majeure partie abandonna sans peine, pour des honneurs et des richesses, les principes qu'ils avaient professés jusque-là. Le second, Talleyrand, se chargea de ramener la noblesse aux pieds du nouveau maître et eut encore bien moins de peine à réussir que n'en trouvait Cambacérès. Le salon de madame Bonaparte se remplit de nobles et d'émigrés rentrés. Aucune faveur offerte par Bonaparte ne fut repoussée, aucun emploi dédaigné, et ces messieurs semblaient seulement attendre que le premier consul montât sur le trône pour reprendre eux-mêmes leurs titres et les fonctions des anciennes charges qu'ils exerçaient à la cour de nos rois.

Secondé de l'un et de l'autre côté par cette double influence sur deux partis si opposés, le premier consul, se maintenant entre les deux sans les laisser, pour le moment, empiéter l'un sur l'autre, marchait avec plus de confiance vers son but, sans négliger cependant de s'occuper de l'administration publique avec une ardeur infatigable. Personne, jusqu'à lui, n'avait mis plus d'assiduité à l'établir sur des bases aussi solides que celles qu'il lui donna et qui font encore le fondement, non-seulement de l'administration qui subsiste au-

jourd'hui en France, mais de celles mêmes des divers pays où ses institutions ont pénétré. Dans le maniement de la fortune publique, il établit l'ordre le plus sévère, et si, dans le début de son autorité, il fut obligé de fermer les yeux sur les concussions des Talleyrand, des Lucien Bonaparte, des Bourrienne et des fripons subalternes qu'ils employaient, il ne les ignora pas; il sut les réprimer par degrés et même les punir.

Tel était l'état de la France à la fin de l'an VIII (septembre 1800). Dans le cours de cette année si féconde en événements, la nation s'était relevée de ses ruines et reparaissait, avec tout l'éclat de la gloire, sur la scène du monde. Au dehors, on la regardait de nouveau avec une craintive admiration. L'Europe pressentait déjà que ses destinées allaient dépendre de celles de la France, et que les destinées de la France dépendaient de l'homme extraordinaire qui s'était placé à sa tête. Aussi cet homme devint l'unique but de tous les complots, de toutes les conspirations. Il ne s'agissait plus de vaincre la France sur les champs de bataille; trop de chances défavorables faisaient redouter le combat : il s'agissait seulement de faire tomber l'homme qui la mettait en action, et sa chute livrait la France de nouveau à une anarchie qui achèverait sa ruine.

J'avais vu, comme on a pu s'en convaincre en lisant ce qui précède, la marche des événements d'assez près pour pouvoir en tirer les conséquences que je viens de déduire ici. L'amitié confiante de Joseph Bonaparte, des entretiens avec le premier consul, que le souvenir de notre ancienne liaison en Italie rendait encore de temps à autre accessible pour moi, m'avaient initié dans quelques secrets et m'avaient

donné le moyen de découvrir des ressorts cachés aux yeux de beaucoup d'autres. J'étais néanmoins resté en dehors du gouvernement jusqu'à la fin de l'an VIII, et, comme membre du tribunat, j'étais opposé plutôt qu'associé à ses actes.

Je vais changer de position. Le cinquième jour complémentaire de cette année (22 septembre), je reçus un billet de Cambacérès qui m'invitait à passer chez lui à huit heures du soir. Je m'y rendis. Il était chargé par le premier consul de m'annoncer que son intention était de m'appeler au conseil d'État pour le premier vendémiaire, et de savoir si cette place me convenait.

Les fonctions nouvelles qu'on m'offrait étant plus dans mes goûts et dans mes habitudes que celles que je quittais, j'acceptai avec empressement.

Cinq autres conseillers d'État furent nommés en même temps que moi : le général Gouvion-Saint-Cyr à la section de la guerre; Portalis et Thibaudeau à la section de législation; Français de Nantes et Shee, comme moi, à la section de l'intérieur. Du reste, on reconnait dans cette promotion, composée de citoyens pris dans des partis si différents, le même esprit de fusion qui guidait alors le premier consul dans ses nominations et dont j'ai déjà indiqué le but.

CHAPITRE XI

Signature du traité de paix avec les États-Unis d'Amérique. — Incident au sujet de la date de ce traité. — Part active que prend le premier consul aux délibérations du conseil d'État. — Le projet de loi sur la formation des listes d'éligibles abandonné. — Conspiration républicaine de Ceracchi, et ses conséquences. — Réforme des lois sur l'émigration. — Lettre de Louis XVIII au premier consul. — Arrivée de M. de Cobenzl pour entrer en négociations pour la paix. — Façons brusques du premier consul envers ce ministre, qui quitte Paris pour se rendre à Lunéville. — Dissensions entre le premier consul et son frère Lucien. — Violente dispute de ce dernier avec Fouché. — Le portefeuille de l'intérieur ôté à Lucien, qui est nommé ambassadeur à Madrid. — L'auteur destiné à une nouvelle mission en Corse. — Opinions émises par le premier consul dans les discussions engagées au conseil d'État.

La neuvième année de la République commença sous les plus heureux auspices. L'armistice avec l'Autriche prorogé pour quarante-cinq jours; la paix avec les Américains signée le 4 vendémiaire (26 septembre 1800); la prochaine ouverture du congrès de Lunéville; l'ordre donné au ministre de Russie à Berlin de traiter avec le nôtre, le général Beurnonville, et l'engouement qui avait saisi le czar Paul I[er] en faveur de Bonaparte, dont il parlait avec le plus vif enthousiasme; tout semblait concourir à ranimer les espérances d'une paix

prochaine et générale. Cette disposition des esprits rendit aussi brillante qu'animée la fête donnée à Morfontaine, pour célébrer la signature du traité qui venait d'être conclu avec les États-Unis. J'y assistai avec les commissaires américains, les consuls, les ministres, une foule de généraux, de tribuns et de membres du corps législatif. Entre autres personnages remarquables qui y furent invités se trouvait le général La Fayette, et cette attention de Joseph Bonaparte pour un si célèbre citoyen, fut généralement approuvée. La conclusion de cette paix donna aussi lieu à un incident particulier que je ne crois pas inutile de consigner ici.

Le traité avait été réellement signé à Morfontaine, où les conférences s'étaient continuées et terminées, et Joseph Bonaparte regrettait beaucoup que cet acte portât la date de Paris, au lieu de celle de Morfontaine, lieu qu'il affectionnait et auquel cette circonstance aurait donné une sorte de célébrité historique. Il me fit part de ses regrets, et après quelques moments de réflexion, nous conclûmes qu'on serait probablement encore à temps de faire le changement qu'il souhaitait, et je me chargeai d'en porter la proposition à Talleyrand. Un exprès que ce ministre avait fait partir pour le Havre y serait arrivé sans peine avant l'embarquement des commissaires américains, et, au moyen d'une lettre de M. Murray, ministre des États-Unis à Paris, qui avait négocié le traité, le changement de date aurait pu facilement s'opérer sur la copie de l'acte dont ils étaient porteurs.

Talleyrand, que je vis le 13 vendémiaire (5 octobre) à Auteuil, me parut au premier abord se prêter volontiers à cet arrangement; mais j'eus, par la suite, quelques raisons de croire que les bonnes dispositions qu'il me montrait n'étaient

pas tout à fait sincères. Quoi qu'il en soit, nous nous donnâmes rendez-vous pour le lendemain, et je me rendis avec lui aux Tuileries. Il entra chez le premier consul, et j'attendis dans un salon voisin du cabinet. J'y étais à peine resté cinq minutes, que Bonaparte, ouvrant lui-même la porte de son cabinet, me fit également entrer. L'entretien fut assez vif : il me dit que son frère avait manqué le moment, que les moments manqués ne se retrouvaient plus ; puis, prenant les choses de très-haut, que les occasions manquées étaient la cause du renversement des empires et des grandes révolutions. Qu'il eût été très-aise, ajouta-t-il, que la chose se fût faite telle que son frère la désirait, au moment de la signature du traité, mais qu'actuellement il ne consentirait jamais à la démarche proposée. J'essayai vainement de le faire changer de sentiment, et Talleyrand m'appuya, quoique faiblement. Cependant, le premier consul parut sentir toute l'inconvenance de l'intercession de son ministre pour une affaire qu'il aurait pu faire réussir lui-même, s'il l'avait voulu sincèrement, et, se tournant brusquement vers lui : « Pourquoi, lui dit-il, pourquoi donc êtes-vous venu m'en parler ? Il fallait le faire sans m'en rien dire ; je l'aurais, après, trouvé très-bon. » Talleyrand répondit, en balbutiant, qu'on le lui disait parce qu'il fallait qu'il sût tout, mais qu'il y avait des choses qu'il devait savoir sans être censé les savoir, et que celle-ci était du nombre. Malgré ce replâtrage, je vis qu'il n'y avait rien à faire, et je me retirai. Talleyrand, en me reconduisant, me cajola beaucoup ; il chercha surtout à me persuader que le premier consul ne pouvait voir dans la démarche que je venais de faire qu'une preuve de mon amitié pour son frère, et qu'au fond il m'en savait gré. Nous nous quittâmes et je

retournai à Morfontaine. Du reste, je n'ai rapporté cette anecdote, peu intéressante en elle-même, que parce qu'elle m'a amené à faire connaître un trait particulier du caractère de Bonaparte. On voit, par ce qu'il m'a dit, toute l'importance que, selon la maxime d'un des sages de la Grèce [1], il attachait à savoir saisir l'occasion, doctrine qui, pendant les plus brillantes années de sa carrière, a généralement dominé sa conduite et dont l'application l'a si bien servi.

De retour à Paris, où m'appelaient les nouveaux devoirs que j'avais à remplir, je suivis avec assiduité les séances du conseil d'Etat. J'assistai également à divers conseils d'administration où le premier consul m'appelait et qui quelquefois se prolongeaient très-avant dans la nuit. Aucune partie de l'administration ne lui était étrangère. Il entrait dans les moindres détails avec une sagacité merveilleuse, et, quoique toujours il ramenât tout à des idées générales, il n'y remontait qu'après avoir bien approfondi les premiers éléments des choses.

L'objet qui, à cette époque, occupait plus particulièrement le conseil d'État était la rédaction d'une loi pour la formation des listes d'éligibles qui, aux termes de la constitution, devait fournir les candidats pour les diverses fonctions publiques et même pour le remplacement des consuls. Mais plus on s'enfonçait dans cette discussion, moins on trouvait d'issue. Je fus chargé de ce travail, conjointement avec Rœderer, et nous étions parvenus à présenter un projet de loi dont nous ne nous dissimulions cependant pas les diffi-

1. Pittacus ; son mot était : *καιρὸν γνῶθι*, *occasionem nosce*. Le roi de Prusse appelait l'occasion *la mère des grands événements*.

cultés d'exécution. Je le lus au conseil d'État; on le fit imprimer, chacun l'étudia; mais, soit que je ne fusse pas parvenu à rendre clairement ce que mon collègue et moi avions conçu, soit que les détails de l'exécution parussent impraticables, soit enfin — ce que je croirais assez volontiers — que l'on ne fût pas fâché de multiplier ces difficultés, pour faire abandonner un système qui n'entrait nullement dans les vues secrètes du premier consul, on finit par y renoncer. Ainsi, quoique le plan fût d'abord adopté, Bonaparte ne l'ayant pas revêtu de sa sanction, on renvoya encore le tout à l'examen des sections de l'intérienr et de législation, pour réformer notre projet ou en proposer un autre. Mais les esprits étaient épuisés sur ce sujet; le temps se passa, et les événements qui se succédèrent depuis firent entièrement perdre de vue ce travail, qui expira avant d'avoir vu le jour.

Cependant, à mesure que la puissance du premier consul s'accroissait par un concours de circonstances que son génie faisait naître et que son activité tournait en même temps à l'avantage de la nation, par l'ordre qu'il introduisait dans toutes les branches de l'administration, et au profit de son autorité, par le soin qu'il mettait à ne faire découler ces bienfaits que de lui seul; ses ennemis se multipliaient et, persuadés plus que jamais qu'il suffisait de frapper un homme pour renverser d'un seul coup le gouvernement, aiguisaient dans l'ombre les poignards qu'ils se proposaient de diriger contre lui. Réunis dans un intérêt commun, les républicains exagérés et les partisans de l'ancienne dynastie, sans avoir aucun rapport entre eux, tramaient les mêmes conspirations et semblaient seulement se disputer à qui porterait d'abord les coups.

Les républicains furent les premiers. Quelques hommes exaltés formèrent le complot d'assassiner le premier consul à l'Opéra. Les détails de cette conspiration, qui fut découverte, et ceux du jugement et de la punition des coupables se trouvent dans les écrits du temps, et particulièrement dans une brochure publiée sous le titre de *Procès instruit par le tribunal criminel contre Demerville, Ceracchi et autres accusés*. Je me bornerai donc à rapporter quelques particularités de cet événement dont je fus instruit par le temps.

Les conjurés, au nombre de neuf, avant de mettre leur projet à exécution, voulurent en compter quatre de plus. Ils engagèrent à se réunir à eux un ancien militaire sur lequel ils croyaient pouvoir compter. Celui-ci feignit d'y consentir, leur amena trois autres mécontents qui n'étaient que des espions de la police, et le jour de l'exécution fut fixé au 13 vendémiaire (10 octobre). Les conjurés, armés de carabines, de pistolets et de poignards, devaient entourer le premier consul, au moment où il remonterait en voiture à la sortie de l'Opéra, le tuer, mettre le feu au théâtre, répandre avec profusion une proclamation rédigée au nom d'un comité insurrectionnel et compléter une nouvelle révolution dans le gouvernement.

Bonaparte fut informé de ces détails d'assez bonne heure dans la journée. Il convoqua les deux autres consuls, et, dans cette conférence, il fut décidé, contre l'avis de ceux-ci, que le premier consul irait toujours à l'Opéra, comme il en avait formé le projet [1]. Alors, les deux consuls résolurent de l'y accompagner. Les gardes furent doublées, et, pendant le spec-

1. On donnait la première représentation de l'opéra *les Horaces*.

tacle, qui se termina très paisiblement, un des principaux acteurs du complot, Ceracchi, Romain de naissance et sculpteur célèbre, fut arrêté avec un ou deux autres conjurés.

Ceracchi avoua tout dans l'interrogatoire qu'il subit devant le ministre de la police. Il convint de son projet et dit que son intention était d'assassiner Bonaparte, qu'il haïssait comme l'oppresseur de sa patrie; enfin, il montra dans ses réponses une exaltation violente et un fanatisme voisin de la démence. Il indiqua le secrétaire de Barrère comme celui qui avait distribué aux conjurés des armes et de l'argent. Chacun avait reçu une paire de pistolets, un poignard, avec vingt louis en or; et, en effet, armes et or se trouvèrent, ainsi que Ceracchi l'avait indiqué, sur ceux qui furent arrêtés. Du reste, — a-t-il ajouté, — il ne devait pas lui-même porter le coup, mais on le reconnaissait pour le chef des conjurés, et il s'était placé au-dessus de la loge du premier consul, pour donner les signaux. Inquiet de ne pas voir paraître son monde, il descendit de la loge où il était et fut arrêté dans l'escalier [1].

On envoya chez Barrère, pour arrêter son secrétaire, mais on ne le trouva pas : il était depuis deux jours à la campagne, et l'on se détermina, quoique avec répugnance de la part de Bonaparte, à arrêter Barrère lui-même. Cette mesure fut prise à la suite d'une démarche assez singulière que Barrère avait faite la veille. Il était allé chez Junot, pour le prévenir qu'on tramait quelque complot contre la vie du premier

1. Je n'avais pas connu personnellement Ceracchi pendant mon séjour en Italie, mais j'en avais entendu beaucoup parler. Il avait un talent très-remarquable en sculpture.

consul et qu'il fallait se tenir sur ses gardes; mais il ne s'était pas expliqué davantage. Après l'événement, on ne vit dans cette demi-confidence qu'une manière adroite de se mettre à couvert des soupçons, si le projet ne réussissait pas, puisqu'il n'en avait pas dit assez pour le faire manquer. On crut donc, dans le premier moment, que Barrère était parfaitement instruit du complot; mais l'arrestation de son ancien secrétaire, nommé Demerville, de Joseph Arena [1] et de Topino-Lebrun [2], arrestation qui eut lieu quelques jours après, dissipa tous les soupçons qui s'étaient élevés contre Barrère, et il fut immédiatement remis en liberté. Plusieurs personnages furent également compromis, et particulièrement divers réfugiés italiens, tels que le duc de Bonnelli et le prince de Santa-Croce. Madame Visconti, dont la maison était le point de réunion de tous les Italiens, reçut, malgré sa liaison intime avec Berthier, l'ordre de sortir de Paris. On avait remarqué que, le jour où le complot devait éclater, elle était allée à l'Opéra, donnant le bras à Salicetti [3], qui, invité ce jour-là à dîner chez Joseph Bonaparte, s'en était excusé sur un motif assez frivole. Enfin, la démission du ministère de la guerre, envoyée par Carnot deux jours avant l'événement qui menaça la vie du premier consul, donna également lieu à quelques réflexions que le caractère bien connu de ce général aurait dû prévenir. Mais bientôt tous

1. Il était Corse et ennemi personnel de Bonaparte. Je l'avais vu en Corse. Il avait des moyens, une grande activité d'esprit et de la décision dans le caractère.

2. Peintre, élève de David, et qui avait été l'un des jurés du tribunal révolutionnaire sous Robespierre.

3. Salicetti était très-lié avec Joseph Arena.

ces soupçons s'évanouirent devant la lumière que l'instruction du procès répandit sur le complot [1]. Les seuls véritables coupables furent poursuivis, et, après une longue procédure qui dura plus de trois mois, portèrent leurs têtes sur l'échafaud.

Les suites de cette conspiration furent, comme il arrive toujours dans de semblables occurrences, plus favorables que nuisibles à l'autorité du premier consul et contribuèrent à affermir sa puissance au lieu de l'ébranler. Le conseil d'État se rendit en corps aux Tuileries, pour témoigner tout l'intérêt qu'il avait pris aux dangers que le chef du gouvernement venait de courir. Le tribunat imita cet exemple et alla au-devant des propositions qui pourraient lui être faites au sujet des précautions à prendre contre le retour de ces sortes d'attentats. Ce fut effectivement alors qu'on étendit les attributions du préfet de police de Paris au delà de cette capitale et particulièrement sur la commune de Saint-Cloud, et que l'action de la police, qui, dans cette conjoncture, avait fait preuve de talent, de dévouement et d'activité, prit une plus grand importance et devint un des plus puissants auxiliaires du gouvernement. Cette époque fut aussi celle où Fouché s'affermit plus que jamais dans la confiance du premier consul; elle est l'origine du pouvoir que ce ministre exerça constamment sur son esprit, pouvoir dont Bonaparte ne put jamais s'affranchir entièrement, quelles que fussent les nombreuses oc-

1. Bonaparte hésita quelque temps à faire instruire juridiquement le procès des conspirateurs. Il redoutait la publicité de la défense et les aveux mêmes des coupables, qui s'honoraient de leur action et se donnaient pour vengeurs de la liberté opprimée.

casions qu'il ait eues de se convaincre de ses infidélités et de ses trahisons.

Le complot de Ceracchi et de ses complices, tous sortis de la classe des révolutionnaires exagérés, contribua aussi beaucoup à persuader le premier consul que ses plus grands et ses plus dangereux ennemis étaient dans ce parti; que c'était par conséquent contre les restes des jacobins et des terroristes qu'il devait principalement s'armer. Les émigrés, les partisans de l'ancienne dynastie cessèrent de lui paraître redoutables, et il crut se les assurer entièrement en se relâchant en leur faveur de la rigueur des lois sur l'émigration. Dans ce dessein, il fit discuter au conseil d'État le célèbre arrêté du 28 vendémiaire an IX (20 octobre 1800), dont l'effet fut de renverser toute cette ancienne et terrible législation qui subsistait depuis 1793, et qui avait causé tant d'infortunes privées. Les nouvelles dispositions, qui dans les débats au conseil d'État ne rencontrèrent aucune opposition sérieuse, prouvaient que le gouvernement, lorsque dans ce grand acte de justice il n'écoutait que la voix de la modération et de l'équité, était en même temps persuadé qu'en rouvrant les portes de la France aux émigrés, il n'y faisait pas rentrer des ennemis, et qu'à cet égard il était dans une parfaite sécurité. Indépendamment de la confiance que lui inspirait une reconnaissance sur laquelle il comptait, rien n'était plus propre à rassurer le premier consul qu'une circonstance singulière que je vais rapporter, et qui, si elle est exacte, comme j'ai tout lieu de le croire, devait avoir contribué à déterminer la direction que Bonaparte suivait alors à l'égard des émigrés. La voici telle que je l'ai écrite le jour même où elle nous fut confiée, à Girardin et à moi, par Joseph Bonaparte.

De confidence en confidence, Joseph Bonaparte a été amené à nous en faire une assez singulière : « Il y a environ trois mois, nous a-t-il dit, que le premier consul a reçu du prétendant (Louis XVIII) une lettre de quatre pages, écrite tout entière de sa main. Elle contient une espèce de renonciation à la royauté ; mais, en même temps, on engage Bonaparte à réfléchir si, après avoir fait tant de bien à la France, il ne serait pas de sa grandeur, de sa générosité, de son humanité même, de rappeler à la succession du pouvoir souverain le véritable héritier de cette ancienne monarchie, et de lui assurer la place que laisserait vacante la mort du chef actuel du gouvernement. Du reste, cette même lettre contient beaucoup d'éloges de notre premier magistrat, et annonce en outre que des ordres ont été donnés à tous les royalistes qui habitent le sol de la France, de demeurer tout à fait tranquilles et de ne rien concevoir ni tenter contre le gouvernement actuel. »

Joseph Bonaparte avait vu la lettre, mais il ne l'avait pas en sa possession. Je ne l'ai donc pas vue moi-même ; mais ce que je puis affirmer, c'est que, si la fausseté de cette anecdote était démontrée, on ne pourrait pas l'attribuer à celui qui nous l'apprenait.

Quoi qu'il en soit, après le trouble passager qu'avait produit le complot qui venait d'échouer, les affaires reprirent plus d'activité que jamais. Les séances du conseil d'État devinrent de jour en jour plus intéressantes par la variété des discussions qui s'y élevaient sur diverses parties de l'administration. Au milieu de ce mouvement général, je me trouvai plus occupé que je ne l'avais encore été. Le premier consul me nomma l'un des rapporteurs adjoints du conseiller

d'État chargé des domaines nationaux, et, en cette qualité, je pus contribuer à quelques actes de justice envers plusieurs citoyens dépouillés de leurs propriétés par une fausse appliplication des lois sur l'émigration. Peu de temps après, je fus également chargé, avec cinq de mes collègues, des éliminations à faire sur la liste des émigrés, en vertu de l'arrêté du 28 vendémiaire, dont j'ai parlé plus haut.

La nouvelle de l'arrivée du comte de Cobenzl, ministre d'Autriche, au congrès de Lunéville, nouvelle qui se répandit dans les premiers jours de brumaire (fin d'octobre), vint ajouter au contentement général que les derniers actes du gouvernement avaient fait naître. Aussitôt que Joseph Bonaparte fut instruit du voyage du négociateur autrichien, il partit pour aller le joindre à Lunéville. Mais il le rencontra en route, venant à Paris sans s'être arrêté à Lunéville. Les deux ministres se mirent dans la même voiture, et Joseph Bonaparte, retournant sur ses pas, revint avec M. de Cobenzl à Paris. Ils y arrivèrent ensemble le 8 brumaire (30 octobre). Cette démarche amicale et la confiance qui semblait s'être déjà établie réciproquement entre les deux négociateurs parurent d'un heureux augure pour l'issue des conférences. Mais je fus, pour ma part, assez promptement détrompé par quelques mots que me dit Joseph Bonaparte. M. de Cobenzl était venu sans aucune autorisation positive de sa cour, et le voyage de M. de Lucchesini, ministre de Prusse, qui était venu directement à Paris, sans s'arrêter à Lunéville, l'avait seul déterminé à s'y rendre également lui-même. Du reste, quoique accueilli avec un empressement qui excita la jalousie de M. de Lucchesini, il se repentit promptement de son voyage à Paris. Lorsqu'il s'y résolut, il ignorait l'invasion de

la Toscane par les armées françaises, invasion qu'il n'apprit qu'à Paris et qui rendait assez embarrassante sa présence dans cette capitale. Au fond, les affaires n'étaient pas aussi avancées qu'on s'en flattait et que le premier consul se plaisait à le laisser croire. M. de Cobenzl annonçait formellement qu'il n'avait de pouvoirs que pour traiter en commun avec l'Angleterre ; Joseph Bonaparte répondait que, de son côté, il n'en avait que pour traiter séparément, et qu'il se refuserait à toute communication avec sir Thomas Grenville, que l'Angleterre avait désigné, à moins qu'un armistice maritime ne fût conclu, comme préalable nécessaire à l'admission du négociateur anglais. La question se compliquait aussi par l'intervention de M. de Lucchesini, organe du cabinet de Saint-Pétersbourg, qui insistait fortement sur le rétablissement intégral du roi de Sardaigne. On craignait que cette insistance de la part de Paul Ier n'entravât la marche des négociations. Bonaparte, ayant déjà disposé en quelque sorte du Piémont[1], ne pouvait revenir sur ce fait très-récent et se bornait à laisser quelque espoir d'un dédommagement en Italie pour le roi de Sardaigne, arrangement qui présentait de grandes difficultés et qui était même jusqu'à un certain point impraticable, tant qu'on maintiendrait la république cisalpine, qui venait d'être rétablie après la victoire de Marengo. Ainsi, ceux qui se trouvaient plus ou moins initiés dans les secrets du gouvernement prévoyaient la reprise des hostilités et de-

1. Par un arrêté du 30 fructidor an VIII (17 septembre 1800), le premier consul avait réuni à la république cisalpine toute la partie du Piémont située au delà de la Sesia. Il n'avait pas prononcé sur le sort du reste du pays, mais il était évident qu'il ne consentirait jamais à le rendre à ses anciens maîtres.

meuraient convaincus que les négociations de Lunéville ne marcheraient que lorsque le sort de la campagne qui allait s'ouvrir se serait prononcé en faveur de la France ou de l'Autriche.

Le séjour du comte de Cobenzl à Paris ne se prolongea donc pas au delà de quelques jours. Il repartit pour Lunéville le 18 brumaire (9 novembre), et Joseph Bonaparte se mit en route le même jour, pour s'y rendre de son côté. Cette détermination fut prise à la suite d'une discussion assez vive, en présence de Joseph Bonaparte, entre le premier consul et M. de Cobenzl, et dans laquelle toute négociation faillit se rompre sans retour. La difficulté principale qui s'était élevée naissait du refus formel de M. de Cobenzl de traiter sans le concours de l'Angleterre, tandis que la France insistait, au contraire, pour négocier séparément. Le premier consul montra beaucoup d'impatience dans cet entretien : « Vous pouvez, — dit-il à M. de Cobenzl, — retourner aussi vite que vous êtes venu, si vous n'avez rien de plus à nous dire. »

Il paraît, au surplus, que le comte de Cobenzl avait des pouvoirs plus étendus qu'il ne l'avouait, puisqu'à Lunéville il consentit à ouvrir les négociations sans le concours de l'Angleterre. Il est vrai toutefois que dans le début elles marchèrent avec une lenteur extrême.

Le soir du jour où cette conversation avait eu lieu, je vis madame Bonaparte. Elle avait, comme moi, fort peu de confiance dans le succès des négociations, et elle me dit que M. de Cobenzl lui avait écrit pour se plaindre à elle de la manière dont le premier consul l'avait traité. Qu'y pouvait-elle ?

Mais, tandis que Bonaparte essayait à l'égard des puis-

sances étrangères cette attitude hautaine, que sa gloire et les grandeurs qu'il atteignit firent si longtemps supporter à des rois devenus ses flatteurs, des dissensions intérieures dans sa famille préludaient aux scandaleuses divisions qui éclatèrent plus tard entre les frères et qui eurent de si fâcheuses conséquences.

Un pamphlet imprimé dans les premiers jours de brumaire, sous le titre de *Parallèle entre César*, *Cromwell*, *Monk et Bonaparte*, et qui fut répandu avec une extrême profusion, avait fait une grande sensation dans le public. Il était écrit avec une certaine chaleur qui le fit rechercher avidement. On eut quelque peine à deviner d'abord le but que l'auteur se proposait, et, en effet, ce ne fut qu'après l'avoir étudié jusqu'à la fin que l'on parvint à le démêler. On remarqua alors que l'écrit tendait à faire sentir à la France tout le danger qu'elle courait, en livrant aux généraux et aux militaires la succession de Bonaparte, sans indiquer néanmoins très-précisément le remède à ce mal. Cependant, on apercevait que l'objet principal était de porter la pensée sur un des frères du premier consul. Enfin, le style, l'affectation des antithèses et surtout cette exclamation à la page 14 : « Où est-il, le successeur de Périclès? » firent attribuer l'écrit à Lucien Bonaparte[1]. Ce pamphlet réussit

1. Dans l'espace de quatre jours, il y eut deux éditions de ce pamphlet. Dans la première se trouvaient, à la fin, page 16, ces mots : « Vous pouvez retomber sous la domination des étrangers, *sous le joug des s...* », abréviation qui fut interprétée par le nom de Sieyès. Dans la seconde édition, l'abréviation disparut, et on lisait : *Sous le joug des militaires*, — ce qui fit croire que, dans la première, il fallait lire : « *Sous le joug des soldats.* »

mal. Les esprits n'étaient pas encore assez disposés en faveur des opinions qu'il mettait en avant, pour l'accueillir. Il attaquait les militaires, que le premier consul avait grand intérêt à ménager, et, supposé même qu'au fond cette publication ne lui ait pas fait de peine, parce qu'elle tendait à accoutumer les oreilles à certains mots qui naguère les eussent singulièrement choquées, il crut cependant convenable d'en témoigner son mécontentement. « C'était, — dit-il à Rœderer, — un ouvrage dont il avait lui-même donné l'idée, mais dont les dernières pages étaient d'un fou[1]. »

Cette circonstance, jointe aux plaintes qui se répandaient partout sur l'administration de Lucien Bonaparte, détermina le premier consul à ôter à son frère le ministère de l'intérieur et à l'éloigner de France. Il fut envoyé en Espagne comme ambassadeur extraordinaire, sous prétexte de grands intérêts à traiter avec cette puissance. Rien cependant ne faisait soupçonner des conjonctures politiques assez importantes entre les deux États pour motiver une telle mesure, et, en effet, cette mission ne servit qu'à procurer à Lucien d'immenses richesses qu'il arracha à la faiblesse et à la pusillanimité de la reine d'Espagne et de son favori, don Manuel Godoï, à qui il vendit la paix. Aussi personne ne se trompa sur les véritables motifs de cette résolution. Je sus, dans la journée même où elle devint publique (16 brumaire), qu'elle avait été prise à la suite d'une explication très-vive qui eut

1. Il est certain que Bonaparte répétait souvent : « Si je mourais tranquillement dans mon lit et que j'eusse le temps de faire mon testament, je conseillerais au peuple français de ne point me donner un militaire pour successeur. »

lieu entre Lucien Bonaparte et Fouché, en présence du premier consul. Fouché reprochait à Lucien sa conduite, ses concussions, ses mœurs, ses orgies avec des actrices, entre autres avec mademoiselle Mézerai. Lucien reprochait à Fouché ses faits révolutionnaires, le sang qu'il avait fait couler, l'impôt qu'il avait mis sur les jeux, l'argent qu'il en retirait. Après s'être ainsi mutuellement rendu justice. ils en vinrent aux injures, et l'histoire du pamphlet joua un grand rôle dans la dispute. Le premier consul ne prit aucune part à cette scène scandaleuse, qui eut lieu le 12 brumaire (3 novembre). Pendant tout le temps qu'elle dura, il garda le plus profond silence, et les deux antagonistes furent congédiés, ignorant qui des deux l'avait emporté. Mais Fouché, sachant bien qu'il s'était trop avancé pour avoir le dessous sans se perdre tout à fait, fit jouer très-habilement un ressort nouveau. Il excita ou fit exciter le général Moreau, qui devait incessamment prendre le commandement des armées du Rhin et du Danube. Il lui fit sentir que c'était à lui, général aussi illustre par ses victoires qu'honoré par sa probité, qu'il était réservé de dire au premier consul la vérité tout entière et de le déterminer à sacrifier son frère. Moreau consentit à faire cette démarche. Il représenta à Bonaparte le mécontentement de l'armée, la crainte qu'il avait de ne pouvoir la maîtriser, le mauvais effet que produisait sur elle un écrit dans lequel les militaires étaient si ouvertement maltraités, et le danger que le premier consul courrait lui-même, en paraissant y donner un consentement tacite, s'il n'en punissait pas l'auteur.

C'est à la suite de cette conférence que le départ de Lucien fut résolu On le remplaça au ministère de l'intérieur par Chaptal. Madame Bacciochi me dit qu'elle avait beaucoup insisté

auprès de son frère pour que son choix tombât sur moi; mais cette démarche, faite à mon insu, n'eut aucune suite. Le premier consul me destinait dès lors à une mission bien différente que je ne pouvais regarder comme une faveur, quoiqu'elle me fût donnée comme marque de confiance.

J'étais le 22 brumaire au soir chez le premier consul. Il me prit à part, et, après une longue conversation, il finit par me proposer de retourner en Corse. Il avait, me dit-il, l'intention de suspendre dans cette île l'empire de la constitution et de me charger de l'administrer pendant le temps de cette suspension. Aucune mission ne pouvait être plus pénible pour moi, et cependant il n'était pas en mon pouvoir de m'y refuser. J'essayai d'élever quelques objections motivées sur mon insuffisance à surmonter les difficultés qu'elle présentait; mais elles ne furent pas admises, et je vis que je n'échapperais à cette fâcheuse destination qu'à la faveur de quelque événement imprévu qui ferait changer de résolution le premier consul. Cette espérance ne se réalisa pas.

Cependant, les conférences s'étaient ouvertes à Lunéville et se traînaient sans faire aucun progrès. Girardin, qui avait été passer quelques jours près de Joseph Bonaparte, revint à Paris à la fin de brumaire, et ce qu'il nous rapporta ne laissait plus aucune espérance de paix. Tout se préparait donc à la guerre; il était même question du départ de Bonaparte pour l'armée d'Allemagne. Mais il renonça bientôt à ce dessein, et, quoique le général Moreau, qui s'était repenti d'avoir contribué au 18 brumaire, se trouvât très en froid avec le premier consul, ce fut cependant sur lui que tomba le choix du gouvernement. Celui de l'opinion publique l'avait précédé. C'est dans cet état d'attente et de suspension que la session

du corps législatif allait s'ouvrir [1]. Le conseil d'État s'occupait avec activité de la préparation des lois qui devaient être présentées dans le cours de cette session, et, comme le premier consul assistait à toutes ses séances, les discussions qui s'y engageaient étaient très-intéressantes, par la part qu'il y prenait et par les opinions qu'il manifestait. J'en rapporterai quelques-unes qui m'ont particulièrement frappé, ou par leur singularité, ou par ce qu'elles faisaient présumer de ses vues secrètes.

Dans la séance du 27 brumaire (18 novembre), on rendit compte des rapports des divers ministres sur la situation de leurs départements. Ces rapports devaient servir de base à l'exposé de l'état général de la République, exposé que le gouvernement se proposait de faire lire à l'ouverture prochaine de la session législative [2]. Le ministre de la marine avait inséré dans son rapport une phrase d'éloges sur la conduite tenue par les habitants des îles de France et de la Réunion (île Bourbon), qui, au milieu de tant d'orages politiques, étaient restées fidèles à la métropole. En terminant cet éloge, il ajoutait que c'était en quelque sorte un devoir de dédommager les habitants de ces îles des reproches que la *prévention* de l'ancien gouvernement (le Directoire) leur avait souvent fait adresser [3]. Ce terme de *prévention* choqua Tru-

1. L'ouverture était fixée au 1er frimaire (22 novembre).

2. Cet exposé, très-bien fait et rédigé par le consul Lebrun, se trouve dans *le Moniteur* du 2 frimaire an IX.

3. Les habitants des îles de France et de Bourbon avaient refusé de recevoir les commissaires que le Directoire leur avait envoyés et d'adopter la législation qui rendait la liberté aux nègres. Ces colonies furent dès lors regardées comme en état de contre-révolution.

guet[1]. Il prit la parole, non-seulement pour justifier le directoire exécutif qui, selon lui, avait gouverné très-républicainement nos colonies, mais pour attaquer de nouveau les habitants des deux îles, qu'il prétendait ne mériter aucun éloge, et il se prononça nettement pour la suppression de l'article. Barbé-Marbois[2] soutint cet article avec beaucoup de chaleur et affirma qu'en refusant d'admettre la commission que le gouvernement précédent leur avait envoyée, les habitants des îles de France et de la Réunion n'avaient fait que se préserver des maux qui avaient désolé nos autres colonies. Truguet risposta vivement, et la discussion dégénérait en personnalités, lorsque le premier consul prit la parole.

Il applaudit hautement à la conduite des habitants; il protesta que, quant à lui, il ne trouvait rien de plus absurde que ce système de philanthropie générale qui, sous le prétexte de donner la liberté à une classe d'hommes d'une autre couleur que nous, les avait réellement rendus les maîtres du petit nombre de blancs contre lesquels il était clair qu'ils s'armeraient dès qu'ils auraient reçu ce don funeste. Il dit qu'il pensait que, dans la triste alternative d'être esclaves ou d'en avoir, il n'y avait pas à balancer et qu'il valait toujours mieux être les maîtres. Il cita l'armée d'Orient: il n'en connaissait certainement pas, dit-il, de plus patriote qu'elle; mais, si l'on venait demain lui proposer de rendre libres les esclaves qui couvrent le pays qu'elle occupe maintenant, elle commencerait par pendre ceux qui viendraient lui ap-

1. L'amiral Truguet, alors conseiller d'État et l'un des plus violents démagogues de la Révolution.

2. Conseiller d'État, très-dévoué au premier consul, mais penchant fortement vers le royalisme.

porter une semblable proposition, et elle ferait bien. Il ne connaissait pas, ajouta-t-il, les esclaves de l'Amérique et des Indes, mais il avait vu ceux de l'Égypte, du désert du Darfour, des bords de l'Euphrate à la mer Rouge, et il n'avait vu parmi eux que des bêtes brutes dont on coupait la tête au premier signe du pacha ou de l'officier de police, et que lui-même avait senti l'indispensable nécessité de conserver, comme moyen de police, un usage qui l'avait d'abord révolté. Enfin, il termina son discours par des considérations générales sur les révolutions et sur le danger de se baser toujours sur les diverses époques qui les ont marquées comme on pourrait le faire sur des événements dominan tout et consentis par tous. « Pensez-vous, dit-il en s'adressant à tout le conseil, pensez-vous que le 18 fructidor, le 18 brumaire, le 10 août même, soient bien réguliers et aient obtenu le consentement de tous, pour vouloir mettre sans cesse les institutions que ces journées ont enfantées au-dessus de celles que le temps et les usages ont consacrées ? Nous avons fini le roman de la Révolution : il faut en commencer l'histoire, ne voir que ce qu'il y a de réel et de possible dans l'application des principes, et non ce qu'il y a de spéculatif et d'hypothétique. Suivre aujourd'hui une autre marche, ce serait philosopher et non pas gouverner. »

Diverses circonstances, qui se présentèrent peu de temps après, lui donnèrent encore l'occasion d'exprimer des opinions dignes de remarque. En général, le corps législatif et le tribunat, depuis l'ouverture de la session, montraient des dispositions hostiles contre le gouvernement et saisissaient toutes les occasions de les manifester. Le tribunat, surtout, relevait avec une pointilleuse sévérité les plus légères er-

reurs qui se rencontraient dans les projets de loi, et, dans la discussion en présence du corps législatif, il avait souvent l'avantage sur les orateurs du conseil d'État. Le gouvernement fut même obligé de retirer quelques-uns de ses projets. De ce nombre furent les projets de loi sur les juges de paix et la police municipale. Dans la séance du conseil d'État du 14 frimaire (5 décembre), le premier consul se plaignit de la négligence avec laquelle ils avaient été rédigés. Il dit qu'il était incroyable que des erreurs aussi graves que celles qui s'étaient glissées dans cette rédaction eussent échappé aux membres de la section de législation et à la sagacité de trente conseillers d'État. Que, quant à lui, il ne voudrait pas, pour tout au monde, après une telle faute, être membre de la section de législation. Ensuite, se tournant vers Regnault de Saint-Jean-d'Angely, il lui reprocha d'avoir, la veille, mal défendu une loi [1]. « Vous êtes, lui dit-il, convenu que cette loi contenait des imperfections. C'est un aveu qu'il ne faut jamais faire. Vous avez invoqué l'union des pouvoirs, prêché la doctrine des rapprochements et de la bonne intelligence. Misérables moyens! surtout dans une circonstance aussi peu importante. Un orateur est toujours battu, quand il se croit obligé de recourir à de si faibles ressources.

» Au surplus, — continua-t-il, — la disposition des esprits au tribunat et au corps législatif est évidente. Ce sont des corps qui, incertains de ce qu'ils sont réellement, agissent suivant la tendance qu'ont naturellement les autorités à se faire valoir, à faire parler d'elles. Ce sont les grands sei-

1. La loi sur les archives nationales.

gneurs, les cordons bleus de la révolution de 1793 : ils ne peuvent pardonner à un ordre de choses qui leur a ravi un pouvoir et des honneurs qu'ils regrettent toujours. C'est à l'opinion publique à prononcer entre eux et nous. Si elle était jamais pour eux, nous ne pourrions rien et il faudrait renoncer à gouverner. Mais, si cette même opinion reconnaît que le gouvernement est aussi le représentant du peuple, si elle voit que la lutte qui s'élève n'est enfantée que par l'amour-propre offensé ou par des regrets et des souvenirs mal effacés, ce sont eux qui cesseront d'être quelque chose.

» Il résulte de tout ceci, — ajouta le premier consul, — que notre conduite doit être de faire le moins de lois qu'il nous sera possible et de nous passer de toutes celles qui ne seront pas indispensables. Car, dans la situation actuelle des esprits, je ne vois rien qui se puisse raisonnablement proposer avec la certitude du succès. Il faut donc se borner à la loi sur le budget et se taire sur le reste. Peut-être, un jour, le peuple, que nous représentons aussi bien que le corps législatif et le tribunat, s'apercevra-t-il qu'il est impossible de mener un État, lorsque cette dissidence existe entre les principaux corps, et surtout quand les deux autorités qui votent la loi veulent que celui qui est chargé de la présenter ne présente rien que de parfait et d'irréprochable : chimère tout à fait impossible à réaliser. »

Deux jours après cette séance, à la suite de l'audience des ambassadeurs[1], il retint le conseil d'État et revint sur le même sujet, en reproduisant les mêmes réflexions. Il re-

1. Depuis quelque temps, ces audiences se donnaient avec une grande solennité : le sénat et le conseil d'État étaient présents.

marqua de plus, combien le tribunat perdait des avantages que lui donnait la constitution, en se considérant comme institué seulement pour contredire le gouvernement et non pour l'éclairer ; en se figurant qu'il en est l'ennemi naturel, au lieu de s'en regarder, en quelque sorte, comme une partie intégrante et comme l'organe, par sa tribune qui est en effet le principal et le plus facile de tous les moyens de parler à l'opinion publique et de la diriger dans le sens où l'on veut qu'elle se maintienne pour la conservation de l'ordre actuel. « Il est impossible, — ajouta-t-il, — qu'il y ait quelque ressemblance entre cet ordre de choses et ce qui existait sous l'assemblée constituante. Le pouvoir nouveau qui s'élevait alors avait à combattre un pouvoir qui s'écroulait et qui regrettait tout ce qu'il perdait chaque jour. Aujourd'hui, au contraire, c'est un pouvoir détrôné et sans force propre, qui veut tenter d'agir contre un pouvoir vigoureux et qui peut se passer de son secours. En effet, nous avons assez de lois pour gouverner longtemps encore la République sans recourir au corps législatif, et nous pouvons nous passer de lui jusqu'au moment où il aura été épuré par les renouvellements que le sénat doit y faire chaque année, à compter de celle où nous sommes. Que résultera-t-il, au surplus, de l'inaction où nous le laisserons? que l'on va dire pendant une année encore que le gouvernement veut fermer le tribunat, ce qui n'est et ne peut pas être dans ses intentions. Mais, quoique de pareils bruits doivent discréditer ce corps et lui ôter une partie de sa considération, ce qui est un inconvénient, il vaut mieux braver cet inconvénient que d'avoir à combattre à la fois les Anglais, les Autrichiens, les Russes, le corps législatif et le tribunat. C'est

par trop d'ennemis pour le gouvernement, et il doit chercher à en diminuer le nombre. »

Il nous parla ensuite de la fermentation sourde qu'excitait un événement très-récent. L'évêque constitutionnel du Morbihan, Andrein, avait été assassiné dans le mois de brumaire par des fanatiques entre Quimper et Morlaix, et ce meurtre fournissait un beau texte de déclamations et d'invectives contre les émigrés rentrés, contre les prêtres et, par suite, contre le gouvernement, qui avait paru favoriser le retour des uns et les prétentions des autres. Déjà on avait préparé au tribunat une motion qui devait être lue par un de ses membres, Roujoux, et qui contenait une critique amère du gouvernement, dont les actes et la conduite s'y trouvaient ouvertement blâmés. Cette motion avait dû être faite quelques jours auparavant, le 9 frimaire, et la crainte seule d'éclater trop tôt et imprudemment en avait fait suspendre la lecture.

Après nous avoir fait connaître ces détails, le premier consul ajouta : « On voudrait, pour venger l'assassinat d'un prêtre, me porter à proscrire en masse une classe de la société, m'engager dans des rigueurs et des mesures révolutionnaires. Je ne le veux pas; je ne veux que les lois; elles doivent suffire pour la répression et la punition de tous les crimes. On a tenté de m'assassiner : je n'ai pas eu l'idée, et on ne m'a pas demandé de faire proscrire tous les jacobins parmi lesquels ce crime avait été médité. J'en ai abandonné la punition aux tribunaux ordinaires : il en sera de même de l'attentat contre Andrein, avec cette seule différence, que je le ferai poursuivre avec beaucoup plus de sévérité que celui qui me concernait personnellement. »

Je termine ici ces citations, quoique j'aie recueilli dans le temps la matière de plusieurs autres. J'en ai dit assez pour faire connaître les principes que le premier consul suivait dans la direction des affaires. En les examinant bien, on ne saurait lui refuser une grande habileté dans l'art de faire mouvoir les hommes et une profonde sagacité dans le maniement des affaires. On voit aussi qu'il professait des maximes de gouvernement dont les princes placés à la tête des empires pourraient utilement profiter et dont quelques-unes, comme celles, par exemple, que je viens de rapporter au sujet de l'assassinat d'Andrein, sont excellentes. Il eût été à désirer que lui-même ne s'en écartât dans aucun temps.

CHAPITRE XII

Victoire remportée par Moreau à Hohenlinden sur les Autrichiens. — Célébration de cette victoire à Paris. — L'auteur se prépare à se rendre en Corse, mais son départ se trouve différé par suite de l'attentat du 3 nivôse. — Détails sur cet événement. — Ses conséquences immédiates. — Irritation du premier consul contre les terroristes. — Mesures extra-légales proposées contre cette faction, moyennant des attributions inconstitutionnelles conférées au sénat. — Séance extraordinaire du conseil d'État. — Rapports de la police. — Discussion et arrêtés des consuls convertis en sénatus-consultes. — La police constate que les auteurs de l'attentat du 3 nivôse appartiennent aux rangs des royalistes ; elle met la main sur les vrais coupables. — Heureuse issue des négociations de paix à Lunéville. — L'auteur se met en route, après avoir reçu pour sa mission les instructions du premier consul. — État de désorganisation où se trouve le midi de la France. — L'amiral Ganteaume et son escadre. — L'auteur part de Toulon sur la corvette l'*Hirondelle* et débarque à Calvi.

Tandis que le gouvernement mettait ses soins à parer les coups dirigés contre lui par le tribunat et se préparait à soutenir la lutte dans laquelle il se trouvait engagé, la victoire, fidèle aux armes françaises, allait faire disparaître une partie des difficultés qu'il avait à combattre. Les hostilités étaient commencées ; l'armée d'Allemagne venait d'ouvrir une campagne d'hiver, et, le 11 frimaire (2 décembre), Moreau avait

remporté à Hohenlinden en Bavière une victoire aussi brillante que complète sur les Autrichiens. Ainsi le même lieu qui avait vu signer la prorogation de l'armistice à la fin de l'an VIII donna son nom à une bataille mémorable dont les conséquences furent de la plus haute importance.

Malgré la rivalité qui existait entre les deux grands capitaines et que la victoire de Hohenlinden ne pouvait qu'accroître, le premier consul s'empressa de faire ressortir toute la gloire que son rival venait d'acquérir. Il lui envoya, au nom du gouvernement, de magnifiques pistolets enrichis de diamants; le canon retentit à Paris et dans les places de guerre; on le fit tirer particulièrement à Calais afin d'annoncer aux Anglais le triomphe de nos armes; des messages solennels furent envoyés au corps législatif et au tribunat. Alors, les espérances de paix se ranimèrent; les autorités législatives se montrèrent moins hostiles, et de toutes parts les affaires prirent un aspect plus favorable. C'est dans cet intervalle de tranquillité intérieure que, revenant à son projet de m'envoyer en Corse, le premier consul me chargea de présenter au corps législatif la loi qui suspendait dans cette île l'empire de la constitution. Après quelques difficultés élevées dans le tribunat, mais qui furent promptement levées, la loi fut adoptée le 23 frimaire (14 décembre), à une majorité de deux cent soixante voix contre trois. Je fis ensuite au conseil d'État le rapport du projet d'arrêté qui réglait les pouvoirs extraordinaires que je devais exercer en vertu de cette loi, et, lorsqu'il eut été adopté avec quelques modifications peu importantes, je me préparai à partir. Mais mon séjour devait se prolonger encore à Paris, où je fus retenu par un grand événement.

Le 3 nivôse (24 décembre), on donnait à l'Opéra l'oratorio de Haydn *la Création*, et cette musique célèbre avait attiré un nombreux public. Le premier consul s'y rendit vers huit heures et demie du soir. Sa voiture était accompagnée de sa garde ordinaire et suivait celle de madame Bonaparte. Au détour de la rue Saint-Nicaise, l'explosion d'un baril de poudre se fait entendre, brise les vitres des maisons voisines, renverse les murs de quelques-unes, tue ou blesse grièvement plusieurs passants.

Tel fut le récit que me firent Talleyrand et Regnault, que je rencontrai dans les corridors de l'Opéra. D'autres détails plus ou moins exagérés se succédaient. Cependant, dès le premier moment, il fut avéré que cette explosion n'était pas l'effet du hasard, mais la suite d'un complot contre la vie du premier consul. Le baril, qui, outre une grande quantité de poudre comprimée, contenait des balles et des ferrements de toute espèce, était placé sur une charrette barrant le chemin que suivait la voiture de Bonaparte, et le feu y fut mis par une traînée de poudre. Le temps mal calculé prévint les effets voulus de cette infernale combinaison : la voiture du premier consul était déjà passée lorsque l'explosion eut lieu. Bonaparte resta extrêmement calme. En arrivant dans la salle de l'Opéra, il se montra sur le devant de sa loge, et, comme on ignorait encore le danger qu'il venait de courir, sa présence n'excita pas une plus grande attention que de coutume. Mais, dès que la nouvelle se répandit, elle produisit la plus vive impression. Tous les désastres qui pouvaient suivre la mort inopinée du premier consul se présentèrent en foule à l'imagination, et l'on peut dire que jamais on n'avait attaché plus de prix à son existence, et que dans

aucun autre instant de sa vie il n'avait inspiré plus d'intérêt. Du reste, le concert se termina fort paisiblement et beaucoup de personnes en sortirent sans se douter de l'événement.

Le lendemain, dans la matinée, j'allai aux Tuileries, où, comme je devais m'y attendre, je trouvai beaucoup de monde. Le premier consul parut convaincu que le complot de la veille était l'ouvrage des révolutionnaires, et que les instruments employés par ce parti étaient les assassins de septembre 1792, qui vivaient libres dans Paris, où ils trouvaient un asile sous la protection même de la police. Ce fut en vain que Fouché, qui était présent et déjà peut-être mieux informé, essaya d'insinuer que les royalistes et les émigrés n'étaient pas étrangers à cette nouvelle conspiration : il ne fut pas écouté. On avouait que ceux qu'il accusait en auraient profité, mais on ne voulut pas les en croire les auteurs. Le premier consul disait à son ministre : « Ne me faites pas de tout ceci une carmagnole[1]; ce sont vos terroristes qui ont fait le coup. »

Dans la journée, les sections de l'intérieur et de législation furent réunies, pour discuter un projet de loi dont l'objet fut de régler une forme particulière de procédure et d'instituer des tribunaux d'exception pour le jugement des attentats contre le gouvernement et la vie des consuls; car déjà, comme on le voit, les sages maximes professées dans l'affaire de l'assassinat de l'évêque constitutionnel du Morbihan étaient abandonnées. Les sections réunies proposèrent d'at-

1. Du temps de la Terreur, on désignait sous ce nom des conspirations arrangées par la police pour créer des coupables.

tribuer la connaissance de ces sortes de crimes aux tribunaux spéciaux qui devaient être établis pour juger les voleurs de diligences [1] et de donner en outre au gouvernement, par mesure de haute police, le droit d'éloigner tous les individus qui lui paraîtraient dangereux pour la tranquillité publique.

C'était sans doute accorder beaucoup ; mais le premier consul se trouvait tellement frappé de l'idée que le complot dont il avait failli être la victime était l'ouvrage des terroristes et qu'il fallait profiter de l'occasion pour se débarrasser d'eux à jamais, qu'il ne se montra nullement satisfait du plan adopté par les sections et dont le rapport fut fait en conseil d'État. Dès les premières phrases, Bonaparte prit la parole et déclara nettement qu'il désirait qu'on lui présentât le projet d'une loi particulière qui investît le gouvernement d'un pouvoir extraordinaire, et non pas un plan qui, tendant à rentrer dans les formes plus ou moins lentes de la justice, ne permettrait ni d'infliger cette punition prompte et rapide dont on devait frapper les coupables, ni l'emploi des grands moyens de haute police qu'il fallait appliquer sans balancer dans les conjonctures extraordinaires où l'on se trouvait.

Passant ensuite à l'historique des faits et au tableau de notre situation, il s'exprima en ces termes : « Il existe à Paris et dans toute la France environ quatre à cinq cents individus, couverts de crimes, sans asile, sans occupation et

1. A cette époque, les vols de diligences s'étaient multipliés d'une manière effrayante. Les chouans qui ne s'étaient pas soumis, avaient pris parti dans cette *noble* guerre.

sans ressources. Ces hommes sont une armée continuellement agissante contre le gouvernement. Ce sont eux qui ont été les instruments du 31 mai, des massacres de septembre, des massacres de Versailles. Ils ont fait la conspiration de Babeuf, celle du camp de Grenelle. Ils ont attaqué le Directoire ; ils attaquent le gouvernement qui lui a succédé. Ce sont les ennemis de tout ordre de choses, quels qu'en soient les principes, de toute idée libérale, de toute forme de gouvernement. Ils existent et sont connus; ils ont leurs réunions, leurs intelligences, des moyens d'action puisés dans l'habitude qu'ils ont du crime. Cette poignée de loups enragés, disséminés dans la société entière, signalés partout, portant sur leur front le cachet du crime, y répandent une terreur sans cesse renaissante. Que doit penser l'Europe d'un gouvernement sous lequel ces loups vivent et subsistent? Quelle confiance peut-elle avoir dans ce gouvernement qui ne sait ou ne peut protéger la capitale de l'empire? sous les yeux duquel s'exécute un complot infernal dont l'effet entraîne la ruine et la désolation d'une partie des habitants de cette capitale? Il est impossible que cet état de choses dure plus longtemps : il faut enfin purger la société de ce fléau; il faut que, d'ici à cinq jours, vingt ou trente de ces monstres expirent et que deux à trois cents autres soient déportés. Quant à moi, je suis prêt à prendre sur moi tout le poids et toutes les rigueurs d'une semblable mesure, et je ne vois rien que d'honorable dans un tel acte de salut public. Je ferais venir ces hommes dont les noms sont dans la bouche de tout le monde; je monterais sur une chaise curule dans la plus grande salle du palais que j'habite : là, en présence du peuple entier, s'il était possible de le

réunir, je les condamnerais moi-même, et, partageant la peine de mort et celle de la déportation à peu près dans la proportion que je viens d'indiquer, je vengerais en un seul jour la société et l'humanité outragées. »

Après ce discours, prononcé avec beaucoup de véhémence, les avis se partagèrent. La difficulté de rédiger et surtout d'obtenir une loi qui donnât au gouvernement une si grande latitude de pouvoir et l'investît en quelque sorte d'une dictature, faisait pencher quelques membres du conseil vers une idée qui m'était déjà venue dans l'esprit, et qui, à mon sens, s'accordait mieux avec les circonstances actuelles, si en effet elles étaient telles qu'on nous les dépeignait. Il semblait donc à quelques-uns de mes collègues et à moi, que plutôt que de vicier les institutions sociales dans leur source, le premier magistrat de la République devait faire ce que Cicéron avait fait lors de la conjuration de Catilina, et qu'il valait mieux avoir à annoncer au corps législatif et à la nation qu'on avait *usurpé* la dictature que commandait le salut public, que de solliciter les moyens de l'*exercer légalement*. Mais, comme cette opinion était bien plus l'effet d'un élan momentané que la suite d'un jugement réfléchi, elle fut promptement écartée, et la discussion s'engagea uniquement sur la rédaction de la loi à proposer, lorsque Truguet demanda la parole.

Après une assez longue circonlocution et quelques lieux communs sur les événements, il vint à l'objet principal de son discours. Il dit qu'il ne voyait dans les mesures proposées aucune disposition dirigée contre des ennemis à son avis aussi dangereux que l'on attaquait en ce moment. Que les émigrés, les prêtres étaient aussi du nombre de ceux

qu'on devait frapper; que des pamphlets, circulant depuis quelque temps, annonçaient leurs projets et le désir de renverser le gouvernement; que, d'après les aveux de Magardel [1], la vie du premier consul n'était pas moins menacée par cette sorte de conspirateurs que par les septembriseurs, qu'il haïssait tout autant qu'un autre, mais qu'il ne croyait pas être les seuls coupables. Enfin, il nous déclara que son opinion était qu'il fallait prendre des mesures générales et qui atteignissent les émigrés, les prêtres et les royalistes, comme les terroristes et les révolutionnaires fanatiques.

Le premier consul entendit ce discours avec beaucoup d'impatience; il s'agitait, et les mouvements de sa figure annonçaient ce qui se passait dans son âme. Il se contint pourtant, mais il éclata dès que Truguet eut fini de parler.

« Que prétendez-vous donc, citoyen Truguet? Expliquez-vous; de qui voulez-vous parler? Quels sont les pamphlets que vous citez? Quelles mesures voulez-vous que l'on prenne? Entendez-vous qu'il faille rétablir la loi des otages, persécuter sept à huit mille prêtres rentrés sur ma foi, chasser du conseil d'État, du tribunat, tous ceux qu'on appelle des royalistes? Car, si l'on veut en croire les prétendus patriotes, il faut envoyer Portalis à la Guyane, Rœderer est un royaliste, Defermon lui-même, tout le conseil, à l'exception de deux ou trois. J'écarterais de moi des hommes probes, honnêtes, éclairés, que j'ai rassemblés, et je les remplacerais par des patriotes? J'irais chercher mes conseillers dans les restes des

1. Ce Magardel, un des chefs de l'armée de la Vendée, traduit à Paris devant un conseil de guerre, y avait été fusillé quelques jours auparavant.

clubs des jacobins et des cordeliers? Je porterais de nouveau l'effroi et la terreur dans toutes les âmes? Je proclamerais la patrie en danger? J'imiterais les Merlin [1], les Rewbel, en frappant indistinctement à droite et à gauche? Non, jamais! non! on ne me fera pas donner dans de pareils excès. Je ne persécuterai pas les prêtres; je ne me persuaderai jamais qu'il faut poursuivre des hommes parce qu'ils croient à un Être tout-puissant, à une religion qui, peut-être, est la véritable. Je ne croirai jamais qu'on puisse mener un peuple sans la religion. Où sont d'ailleurs ces dangers si pressants que court la République? Quelle influence peuvent avoir sur sa destinée quelques écrits plus ou moins déraisonnables et qui n'ont fait qu'une impression passagère? Est-ce du parallèle de César et de Cromwell avec moi qu'on veut parler? Quel effet cet écrit a-t-il produit? et qu'en est-il résulté qui puisse ébranler l'ordre de choses qui nous régit? Puis-je empêcher un fou d'employer quelques pages à me comparer à César? Du reste, jetons, en hommes d'État, les yeux sur la situation de la France! fut elle jamais plus brillante? Nos finances prospèrent, nos armées triomphent. Depuis le commencement de la Révolution la paix intérieure n'a jamais été moins troublée. La Vendée est paisible, les chouans amnistiés repoussent eux-mêmes les Anglais, et Georges [2], errant,

1. Le lecteur se rappellera que, quelques mois auparavant, il avait nommé Merlin à une des premières places de la magistrature, et donné le gouvernement du Piémont au général Jourdan, qui, l'année précédente, au conseil des Cinq-Cents, avait fait proclamer la patrie en danger.

2. Georges Cadoudal, si fameux depuis par ses complots contre la vie du premier consul en 1804, et qui, alors même, n'était pas étranger à celui de la machine infernale.

sans influence sur les restes de ce parti, fuit de bois en bois, accompagné de sept à huit hommes, et souvent obligé de coucher à bord d'un paquebot anglais. Ces prêtres qu'on attaque prient pour moi. Quelques brigandages, il est vrai, atteignent nos départements [1] ; mais, si le besoin de terminer la guerre ne m'eût fait précipiter au delà de nos frontières toutes les troupes dont il était possible de disposer, il y a longtemps que ces brigandages seraient réprimés pour jamais. Une poignée d'hommes en trouble seule le repos. C'est sur elle qu'il faut tomber sans pitié. Mais aussi c'est sur elle que des ambitions obscures, des hommes avides de pouvoir compteraient pour auxiliaire, s'ils entrevoyaient la possibilité d'exécuter leurs projets, et c'est elle par conséquent qu'ils ménagent pour s'en faire auprès d'elle un mérite au moment d'une nouvelle révolution. Détrompez-vous pourtant, citoyen Truguet, elle ne vous épargnera pas plus qu'un autre. « Quel est ce citoyen Truguet? diront-ils ; un noble, » un amiral, un conseiller d'État : point de grâce ! »

En débitant cette espèce de philippique, la voix du premier consul s'altérait ; il sentit qu'il s'emportait, et, prenant son chapeau au milieu de la phrase qu'il n'acheva pas, il leva brusquement la séance du conseil, qui n'eut aucun résultat.

La discussion sur la loi à proposer se reprit donc le lendemain et continua pendant plusieurs jours de suite, soit dans l'intérieur des sections du conseil d'État, soit en présence du premier consul. Mais toutes les rédactions qui lui furent proposées ne le satisfaisaient pas ; il trouvait toujours qu'on

1. Les attaques et les vols de diligences.

restait en arrière des besoins du moment, et revenait sans cesse sur les idées qu'il nous avait si énergiquement exprimées dans les réunions précédentes : « Il n'y a pas d'alternative, nous disait-il, il faut ou pardonner entièrement ou écraser. » Et, comme on lui faisait observer qu'après un tel attentat qui intéressait toute la société, il n'avait pas le droit d'être généreux : « Alors, reprit-il, il faut frapper ce parti au cœur. Ce sont quatre cents brigands perpétuellement en bataille rangée. « Il faut les forcer à se dire : « La fortune nous » a abandonnés ; le doigt du sort nous a renversés ; il n'y a » plus d'espérance. » Que la tête du parti tombe ! le reste rentre dans la poussière, et vous rendez à la société dix mille individus qui, entretenus par leurs chefs dans de vagues et chimériques espérances, ont tardé jusqu'ici à reprendre le métier qu'ils exerçaient. »

On tombait généralement d'accord avec le premier consul sur la nécessité d'une mesure extraordinaire, et il ne devait pas en être autrement. Nous ne pouvions voir les faits que par les yeux du gouvernement, et nous ne doutions pas que le dernier complot ne fût l'œuvre de ceux qu'il en accusait. Mais nous revenions toujours à la nécessité d'une loi. La difficulté de sa rédaction, le danger de la discussion et surtout la position où le gouvernement se trouverait placé, si cette loi était rejetée ou adoptée à une faible majorité, nous effrayaient ; et, en effet, le premier consul était trop habile pour vouloir courir ces risques. Aussi n'était-ce pas une loi qu'il voulait ; et un mot que me dit Talleyrand, près de qui je me trouvais assis dans une de ces réunions, fut un trait de lumière qui me dévoila les vues du premier consul. Je disais à Talleyrand que, si on ne voulait pas courir les

chances d'une discussion au tribunat et les hasards du refus de la loi, je ne voyais aucun motif de sortir de ce défilé, parce qu'un avis ou une délibération du conseil d'État ne pouvait faire loi et moins encore se substituer à une loi que le corps législatif aurait rejetée. « Vous avez raison, me dit-il; mais est-ce qu'il n'y a que le corps législatif et le conseil d'État? A quoi bon avoir un sénat, si l'on ne s'en sert pas? » Je vis dans l'instant toute la portée de cette insinuation, et je compris aussi d'où elle partait. En transportant une portion de l'autorité législative hors des autorités ordinaires, en réservant au sénat le droit de prononcer par des actes particuliers dans les questions extraordinaires et de salut public, le gouvernement, au lieu d'un corps inerte et sans action, créait un corps dont l'autorité, supérieure à toutes les autres, dominait tout le système constitutionnel et qui, sous prétexte d'en assurer la conservation, devenait le maître de le modifier au gré du gouvernement; car celui-ci, en donnant au sénat le droit de faire des lois, ne s'en réservait pas moins l'initiative. Les délibérations de ce corps étaient secrètes; il était peu nombreux et à vie; il suffisait de l'avoir gagné une fois pour l'avoir toujours dans la main, et les moyens de séduction ne manquaient pas. On créait des commanderies sous le nom de sénatoreries, on assurait des dotations et l'on mettait l'hérédité en perspective. Le sénat, nul jusqu'à ce moment, devenait dès lors le premier pouvoir de l'État, et, quoique, par la suite, il n'ait exercé son autorité qu'au profit du gouvernement, tant que ce gouvernement fut vainqueur, il lui en resta encore assez pour prononcer la déchéance de celui qui l'avait fait ce qu'il était.

C'est donc à cette époque qu'il faut faire remonter l'origine

de ce pouvoir singulier qui donna une existence légale aux changements dont nous fûmes témoins dans la suite et transforma, sans convulsions, sans mouvement révolutionnaire, et par des gradations insensibles, une république démocratique en monarchie absolue. On ne peut donc trop admirer la sagacité du premier consul, qui, d'un coup d'œil, aperçut tout ce que, dans la circonstance actuelle, le recours au sénat lui donnait d'avantages dans l'avenir, et sut, en multipliant les difficultés et les objections contre toutes les rédactions qui lui étaient proposées, amener ses ministres et le conseil d'État à s'avouer qu'ils ne trouvaient, dans la question qui les occupait, aucune autre issue que de la faire trancher par le sénat.

Les esprits ainsi préparés, il fut d'abord arrêté qu'on ne demanderait pas de loi; et cette résolution fut prise, dans une assemblée extraordinaire du conseil d'État, à l'unanimité moins trois voix, celles de Truguet, Lacuée et Defermon, qui avaient parlé contre la proposition. Le lendemain, 8 nivôse (29 décembre), la résolution fut portée aux consuls. Elle était conçue en ces termes :

« Le conseil d'État, dans les circonstances actuelles, est d'avis :

» 1° Que le gouvernement doit établir une commission militaire, pour juger extraordinairement les auteurs et complices de l'attentat du 3 nivôse;

» 2° Qu'il doit, par un acte de son autorité, ordonner la déportation de tous ceux qui, par leur présence, sont un danger public et peuvent renouveler de semblables attentats ;

» 3° Enfin, qu'il doit rendre compte de cette mesure à la

nation entière et en instruire, par un message, le corps législatif, le tribunat et le sénat conservateur. »

Les consuls n'adoptèrent pas cette rédaction ; mais, en la rejetant, ils établirent clairement le but qu'ils se proposaient d'atteindre et déclarèrent qu'il fallait nécessairement donner à cette démarche véritablement inconstitutionnelle, mais éminemment conservatrice de la constitution, un caractère qui pût la sauver de toute attaque future, en la validant par l'approbation du sénat conservateur, corps essentiellement chargé de la conservation de la constitution.

Il fut, en conséquence, arrêté :

Que, le 10 nivôse ou au plus tard le 11 (1er janvier 1801), les consuls convoqueraient extraordinairement les ministres et le conseil d'Etat ; que dans cette assemblée le ministre de la police ferait un rapport sur la nécessité de la mesure qui devait être prise et soumettrait la liste des individus auxquels la peine de la déportation serait appliquée ; qu'une courte discussion s'engagerait ensuite et se terminerait par un avis du conseil que la section de l'intérieur serait chargée de rédiger ;

Que sur-le-champ trois conseillers d'État seraient nommés, pour aller porter au sénat l'arrêté du conseil et exposer les motifs qui l'avaient déterminé ;

Que le sénat, assemblé et prévenu à l'avance, prendrait une délibération approbative et que ces différents actes seraient rendus publics et communiqués au corps législatif et au tribunat.

Qu'enfin on procéderait immédiatement à l'exécution de la mesure.

La journée du 9 nivôse fut employée à la préparation de

l'arrêté, ainsi qu'à la distribution des rôles, et la séance solennelle du conseil d'État fut indiquée pour le 10 nivôse à midi. Mais, dans ce court intervalle de temps, le bruit se répandit que les renseignements recueillis par la police, relativement à l'événement du 3 nivôse, faisaient tomber les soupçons du crime sur un parti tout opposé à celui qu'on poursuivait en ce moment avec tant de rigueur; que ces renseignements donnaient à croire que l'Angleterre avait payé les frais de l'attentat et employé à son exécution les royalistes de la Vendée. Je me refusais, je l'avoue, à ajouter foi à ces prétendus indices; j'étais disposé plutôt à croire que les bruits répandus à ce sujet avec une sorte d'affectation étaient l'ouvrage de la police elle-même, qui cherchait à donner le change à l'opinion, en détournant la haine publique de dessus la tête des jacobins, pour lesquels elle sentait toujours un peu de faible, afin de la reporter sur les royalistes, les émigrés et les prêtres, qu'alors elle haïssait mortellement. J'étais dans cette conviction, lorsque j'arrivai au conseil d'État le 10 nivôse avant l'heure indiquée pour la séance générale. Je trouvai les sections de législation et de l'intérieure réunies. Réal, un des membres de la première, était extrêmement échauffé. Il prétendait être sûr que le coup était parti, non pas des terroristes, mais des chouans, et il concluait raisonnablement que la mesure qui tendrait à frapper une classe d'hommes parmi lesquels ne se trouvaient pas les vrais coupables, était une cruelle injustice. Je lui répondis que je serais tout à fait de son avis, du moment que l'on m'aurait démontré que le crime devait être attribué à d'autres. « Mais, lui dis-je, comment le croire? comment supposer que le gouvernement nous laisse dans une erreur

dont les conséquences seraient si funestes ? » Réal répliquait aux objections qui lui étaient faites, qu'il était certain de ce qu'il avançait, et il le soutenait avec beaucoup de chaleur.

Le débat portait sur une question trop délicate pour rester longtemps dans une juste mesure. La discussion, d'abord sage quoique fort vive, dégénéra de la part de Réal en personnalités qui, à la vérité, lui furent rendues par ses adversaires, mais qui n'amenèrent aucun résultat. Chacun resta ferme dans son opinion ou dans ses préventions. Enfin, un avis que nous reçûmes à deux heures, au fort de la dispute, la termina, en nous annonçant que la séance du conseil d'État était remise au lendemain, et les deux sections se séparèrent. On nous prévint en même temps que le sénat, extraordinairement rassemblé la veille, avait adopté le plan indiqué plus haut et qu'une députation de ce corps s'était rendue à onze heures du soir chez le premier consul pour l'en informer. De plus, il avait été convenu que l'acte demandé au sénat porterait le titre de sénatus-consulte. Bonaparte lui-même avait indiqué cette dénomination, et sa politique profonde prévoyait déjà tout le parti qu'il pouvait tirer par la suite de ce nouveau genre d'actes qu'il introduisait dans le système législatif. Les sénatus-consultes, par leur titre seul, — tant les mots dominent les choses ! — se plaçant sans difficulté au-dessus des lois ordinaires et des décrets consulaires, faisaient du sénat un pouvoir constituant, au lieu d'un corps de magistrats, simples gardiens de la constitution contre les entreprises et les usurpations des autorités, soit législative, soit exécutive. Il est même probable que cette introduction des sénatus-consultes dans la législation parut d'un si grand poids pour le succès des vues ultérieures de

Bonaparte, qu'il voulut à tout prix ne pas laisser échapper l'occasion d'en faire rendre un premier et aurait insisté pour l'obtenir, lors même qu'il eût reconnu que cet acte n'était pas nécessaire et tombait sur des hommes non coupables, du moins du crime pour lequel on les poursuivait alors.

Ces observations, je ne les fis que bien plus tard. Pour le moment, je ne vis, dans la constance que le gouvernement mettait à poursuivre les restes des jacobins et des terroristes, qu'une preuve de la conviction où il était de leur participation à l'attentat du 3 nivôse. Ainsi je me sentis soulagé, en pensant que, si l'on usait d'un moyen inconstitutionnel pour en punir les auteurs, au moins on ne les punissait pas injustement, et je me crus tout à fait à l'abri des reproches de ma conscience, en votant en faveur de la proposition, lorsqu'elle fut soumise au conseil d'État.

La séance extraordinaire eut lieu le 11 nivôse an IX (1er janvier 1801). Elle s'ouvrit à trois heures après midi. Tous les ministres étaient présents.

Après un court exposé de l'objet de cette réunion, le premier consul fit lire par le secrétaire d'État Maret deux rapports.

Le premier avait été présenté par le préfet de police Dubois. Il contenait le détail de toutes les tentatives faites contre la vie du premier consul, en remontant jusqu'au 26 messidor de l'année précédente (15 juillet 1800). La conspiration sur laquelle il insistait le plus était celle qu'avait tramée un certain Chevalier, homme entreprenant et qui ne manquait pas de caractère. Il avait été employé à Meudon comme artificier, lorsque, sous la convention nationale, on s'était occupé de éaliser une ancienne découverte sur la fabrication de bou-

lets inflammables[1]. Dans ce genre de travail, il avait puisé la connaissance d'un art dont il se proposait de faire l'application, pour construire une machine qui, par une explosion violente, devait renverser la voiture du premier consul sur le chemin de la Malmaison[2]. Cette machine aurait été placée sur un de ces petits chariots qui servent à traîner les enfants dans les promenades ; mais ces projets furent découverts et Chevalier avec ses complices avait été arrêté le 14 brumaire an IX (5 novembre 1800).

Depuis cette arrestation, on avait fait quelques tentatives pour agiter les ouvriers de la capitale ; mais elles avaient été sans succès. Enfin, le complot du 3 nivôse a éclaté. On n'en connaissait pas encore positivement les auteurs, mais tout faisait croire qu'il était l'ouvrage de la même classe d'individus dont les premiers conspirateurs étaient sortis. Le rapport se terminait par quelques détails sur les suites funestes de l'explosion de la machine dans la rue Saint-Nicaise. Huit à dix personnes avaient été tuées sur place ou étaient mortes des blessures qu'elles avaient reçues. Quarante-six maisons du voisinage avaient été fortement endommagées.

Le second rapport était l'ouvrage d'un agent particulier qui ne fut pas nommé. Cet agent était en relation avec tous les hommes du parti exagéré, et voici l'analyse succincte de son rapport :

1. On avait fait à Versailles, en 1785, sous le ministère de M. de Castries, diverses expériences sur l'emploi de ces sortes de boulets dont on devait faire usage sur les vaisseaux de guerre.

2. Le premier consul allait fréquemment à cette maison de campagne, que madame Bonaparte avait achetée, et qui avait été fort embellie.

Une société, où se trouvaient plusieurs personnes dont les noms avaient marqué dans le cours de la Révolution[1], dirigeait tous les complots tramés contre la vie du premier consul.

En prairial an VIII, ils avaient tenté, mais sans succès, de faire déserter les grenadiers de la garde consulaire. Depuis, en voyant partir Bonaparte pour l'Italie, ils s'étaient flattés qu'il n'en reviendrait pas, et dans un dîner chez Gombault-Lachaise, avaient arrêté le plan qu'ils se proposaient de suivre, si l'événement espéré se réalisait. Après avoir porté des toasts à la mort du tyran, ils étaient convenus que, dans le premier moment, ils prendraient la cocarde blanche, afin d'attirer à eux les royalistes crédules et d'empêcher ceux qui, plus clairvoyants, leur auraient échappé, de sortir de Paris; que, pendant quarante-huit heures, la capitale serait au pillage et qu'à la faveur de ce pillage ils épureraient la ville. Le retour du premier consul après la victoire de Marengo avait déconcerté ce plan. Les conjurés essayèrent alors d'un nouveau complot dans le mois de messidor. Ils devaient introduire des assassins dans une compagnie de grenadiers appartenant à une demi-brigade qui venait d'arriver à Paris. Bonaparte en fut instruit; mais, sûr de cette troupe, il affecta d'ordonner un exercice à feu pour le jour même où le complot devait éclater et se plaça dans la direction du feu.

Leur projet n'ayant pas réussi, ils se déterminèrent à chercher un Brutus français. Moïse Bayle[2] se chargea de ce soin

1. Les noms cités dans ce rapport sont ceux de Desforges, Arena, Pepin d'Eyverchelt, Talon, Jumillard, Laignelot, Ceracchi et Gombault-Lachaise.

2. Moïse Bayle avait été membre de la convention nationale, où il

et produisit un nommé Metgen. On l'équipa, on lui avança une somme assez modique et on l'arma d'un poignard. Il se plaça aux premières loges du Théâtre-Français le jour où Lafont jouait pour la première fois le rôle de Néron dans *Britannicus;* mais le premier consul n'y parut pas et le coup fut ajourné.

Ces desseins, toujours infructueux, conduisirent les conspirateurs jusqu'au mois de fructidor. Dans le courant de ce mois, Gombault-Lachaise inventa une machine qui pouvait lancer une balle à trois cents pas de distance, et ils devaient s'en servir le 1er vendémiaire an IX. Ils louèrent une chambre dont les fenêtres donnaient sur la place des Victoires et d'où ils auraient fait agir la machine sur le premier consul pendant la cérémonie funèbre qui eut lieu en l'honneur des généraux Desaix et Kléber. La disposition du local et les décorations du monument élevé sur la place empêchèrent l'exécution de ce plan.

Ils s'introduisirent aussi, dans le courant du même mois, à la Malmaison et reconnurent les carrières qui sont sur la route, mais ils n'osèrent risquer le coup.

En vendémiaire, ils avaient fabriqué une autre machine contenant une sorte de feu grégeois, et ils en avaient fait l'expérience le 25 de ce mois (17 octobre), derrière les bâtiments de l'hôpital de la Salpêtrière. Chevalier avait conduit cette machine, et il paraît qu'elle servit de modèle à celle qu'il exécuta plus tard et qui fut saisie avec lui le 14 brumaire.

s'était fait remarquer par ses excès révolutionnaires. Il avait été employé par la police du Directoire, sous le ministère de Bourguignon, et même sous Fouché, jusqu'en 1800.

Du reste, ils avaient rédigé le plan de constitution à donner à la France après la mort du premier consul. Un certain Didier, probablement le même que celui qui fut mis en accusation sous le Directoire lors de la conspiration Babeuf, était désigné pour être maire de Paris.

Toutes ces tentatives furent faites par une association qui avait pris le nom de *Compagnie de tyrannicides*, et dont les membres étaient liés par un serment particulier.

Lorsque la lecture de ces deux rapports fut terminée, le ministre de la police, Fouché, prit la parole.

Il déclare que le gouvernement doit être enfin désabusé du système de générosité qu'il a suivi jusqu'ici à l'égard des scélérats qui le menacent. Ce sont toujours les mêmes individus qui, depuis septembre 1792, conspirent contre toute espèce de gouvernement. Il retrace leurs diverses conspirations, depuis l'établissement du consulat jusqu'au complot du 3 nivôse, *complot dont la police tient le fil et sur lequel elle fournira à la justice les lumières qui l'empêcheront de s'égarer.* Il distinguait, au surplus, parmi ces hommes deux classes différentes : ceux qui, de leurs propres mains, ont versé le sang, et ceux qui se sont trouvés seulement impliqués dans ces événements, soit comme instigateurs, soit comme approbateurs. C'est contre les premiers seuls qu'il proposait de sévir.

Le ministre récapitula ensuite les divers complots mentionnés dans le rapport du préfet de police, ainsi que dans celui de l'agent secret, et donna à cet égard de nouveaux détails plus précis. Enfin, après avoir indiqué les noms des principaux complices, il conclut en proposant l'éloignement de Paris et de la France de tous les septembriseurs ou terro-

ristes, et en réduisant en général sa proposition à quatre points principaux :

1° Traduire les prévenus devant une commission militaire;

2° Déporter les septembriseurs;

3° Reléguer hors de Paris les autres terroristes;

4° Demander une loi qui impose des conditions pour séjourner à Paris.

Le secrétaire d'État Maret lut ensuite la liste des individus à déporter. La plupart des noms qu'elle contenait étaient inconnus à presque tous les membres du conseil. On y distinguait seulement le prince Charles de Hesse, Destrem, Botto, Félix Lepelletier, Fournier l'Américain et quelques autres qui, dans le cours de la Révolution, avaient plus ou moins marqué par leurs actes ou leurs opinions exagérées.

Ces diverses lectures terminées, la discussion s'engagea. Elle roula particulièrement sur le rapport du ministre de la police et sur ses conclusions. Plusieurs membres du conseil — et je fus de ce nombre — remarquèrent que le ministre parlait avec une extrême restriction de l'événement du 3 nivôse, tandis qu'il donnait des détails assez précis sur les complots qui l'avaient précédé, et l'on observait que ce n'était que par une sorte d'analogie et par la similitude des moyens mis en action qu'on pouvait conclure que les auteurs du dernier attentat appartenaient à la classe d'hommes désignée par le ministre et contre laquelle il proposait exclusivement des mesures de rigueur.

J'allai plus loin et je dis que je pensais que, si l'on imprimait le rapport du ministre pour justifier la mesure qu'on allait prendre, il était indispensable de modifier la phrase sou-

lignée plus haut et qui semblait diriger les soupçons sur une classe d'hommes autre que celle qu'on poursuivait.

Ces observations furent en général accueillies ; on répondit que l'on examinerait attentivement les pièces qu'il conviendrait d'imprimer, et le premier consul, regardant la discussion comme terminée, mit aux voix ces trois questions :

1° Faut-il, dans les circonstances actuelles, prendre une mesure extraordinaire?

Résolu affirmativement à l'unanimité.

2° Cette mesure doit-elle être la matière d'une loi ?

Résolu négativement à l'unanimité, moins la voix de Truguet.

3° Faut-il déférer la mesure au sénat conservateur ?

Résolu affirmativement à l'unanimité.

Quand je réfléchis à ce qui s'est passé dans cette séance, je ne puis que m'affliger de la facilité avec laquelle on entraîne les hommes dans les assemblées politiques, lorsqu'elles sont sous la dépendance d'une idée fixe qui s'est introduite dans la tête de ceux qui les composent. Dans la circonstance dont il s'agit, cette idée fixe était, pour les membres du conseil d'État, la conviction que les terroristes étaient les seuls ennemis redoutables du gouvernement ; qu'il fallait rejeter hors du sein de la société des hommes qui s'étaient souillés par les plus grands excès et couverts du sang de leurs concitoyens; enfin, qu'un service si grand, un intérêt si puissant, justifiaient tous les moyens. Maxime fausse et dangereuse, dont l'application peut avoir les plus funestes conséquences ! Ainsi, malgré que les rapports que nous venions d'entendre, si nous les avions examinés avec calme dans le silence du cabinet, dussent nous faire plus que jamais douter que les

vrais coupables de l'attentat du 3 nivôse fussent atteints par la mesure proposée, nous accédâmes tous, sans hésiter et de très-bonne foi, aux propositions qui nous étaient soumises. Mais le gouvernement se garda bien d'exposer à la discussion froide qu'aurait amenée la publicité les rapports qu'il avait fait lire dans le conseil, rapports dont le faible eût été facilement reconnu et qui n'eussent certes pas satisfait l'opinion publique. Aussi, rien de ce qui nous avait été lu ne fut imprimé, et le rapport du ministre de la police, qui, trois jours après, fut envoyé au sénat et qui était censé avoir servi de base aux délibérations et à la discussion du conseil d'État, est tout à fait différent de celui que nous avions entendu : la position des questions sur lesquelles nous avions à délibérer n'est pas la même, et dans la liste des déportations, plusieurs noms compris dans celle que Maret nous avait lue, entre autres le nom de Botto, ancien secrétaire de Barras, avaient disparu.

Cependant, le sénat, disposé d'avance, n'hésita pas, et le sénatus-consulte, présenté par trois orateurs du conseil d'État, Rœderer, Siméon et Portalis, fut rendu. Premier acte de ce genre, il cimenta l'union du sénat avec le gouvernement et créa ce puissant instrument des sénatus-consultes qui servit à construire l'édifice du pouvoir que Bonaparte méditait alors et qu'il réussit à élever si rapidement.

Je dois, au surplus, ajouter que le gouvernement usa avec une grande mollesse du droit que le sénat venait de lui donner pour la déportation des terroristes. Cette disposition ne s'appliqua qu'à un très-petit nombre d'individus qui furent simplement éloignés de Paris et non déportés, et qui même y rentrèrent assez facilement dans la suite. Ainsi, soit

que le premier consul, à mesure que des renseignements positifs dévoilaient les véritables auteurs de l'attentat du 3 nivôse, sentît toute l'injustice d'en faire subir la punition à ceux qui n'en étaient pas coupables, soit que, satisfait d'avoir mis le sénat en mouvement et d'avoir créé une nouvelle puissance dont il se proposait de tirer un immense avantage, il ne voulût pas exciter trop de murmures contre les rigueurs du premier acte d'autorité qu'il en obtenait, le fait est que le sénatus-consulte n'eut presque aucune suite et tomba promptement en désuétude.

L'événement du 3 nivôse détermina la mise en jugement de Ceracchi et de ses complices, accusés d'avoir eu le dessein d'attenter aux jours du premier consul le 18 vendémiaire. Jusque-là, aucune procédure n'avait été commencée. L'acte d'accusation fut rédigé le 6 nivôse (27 décembre), et, par jugement rendu le 19 du même mois (9 janvier), Ceracchi, Demerville, Joseph Arena et Topino-Lebrun furent condamnés à mort et exécutés. Le tribunal acquitta les autres prévenus.

Peu de temps après, les véritables auteurs de l'attentat du 3 nivôse furent connus. Les barrières de Paris avaient été fermées à compter du 20 nivôse (10 janvier 1801), et cette mesure de police, que l'on ne prenait pendant le cours de la Révolution que dans les grands dangers, vrais ou supposés, dura plusieurs jours. On ne pouvait entrer dans Paris ni en sortir, sans exhiber une carte de sûreté ou un passe-port. On exerçait une surveillance rigoureuse sur les étrangers qui se trouvaient à Paris. On avait pris quelques mesures extraordinaires pour arrêter diverses personnes, particulièrement parmi les chouans et les émigrés rentrés. Les recher-

ches de la police étaient même généralement dirigées contre ces derniers, tandis qu'elle ajournait ou négligeait l'exécution du sénatus-consulte rendu contre les terroristes. Tout annonçait donc qu'elle était convaincue que les vrais coupables de l'attentat du 3 nivôse sortaient des rangs des royalistes de la Vendée ou de la Bretagne, et elle ne se trompait pas. Enfin, du 29 nivôse au 8 pluviôse, les trois principaux acteurs de la conspiration, les fabricateurs de la machine infernale, furent saisis. Voici leurs noms:

Carbon, dit Petit-François, capitaine dans l'armée vendéenne et qui servait sous les ordres du général Bourmont.

Timoléon, chef d'état-major du même général.

Saint-Rejeant, dit Pierrot, lieutenant sous Georges Cadoudal, commandant général des chouans dans le Morbihan[1].

Ainsi toute incertitude fut dissipée et le ministre de la police triompha. Mais sa conduite dans cette affaire n'en fut pas moins odieuse. Quelle idée peut-on se former de la conscience d'un homme qui a consenti à livrer à la vengeance publique un grand nombre d'individus, lorqu'il avait la conviction qu'aucun d'eux n'était coupable ni même complice du crime que l'on poursuivait! Et quel regret pour les autorités qui, abusées par des rapports mensongers, ont donné leur consentement à cette inique condamnation! Quant à moi, je me

1. C'est Saint-Rejeant qui avait mis le feu à la machine infernale. a violence de l'explosion l'avait jeté sur une borne, et, dans le choc, il eut une partie de la poitrine enfoncée. Il fut obligé de recourir à un médecin pour se faire traiter, et il paraît que ce médecin l'a découvert. Voyez, au surplus, le rapport du ministre de la police du 11 pluviôse, inséré dans *le Moniteur* du 12, et si différent de celui qu'il avait lu un mois auparavant au conseil d'État.

suis jamais consolé d'y avoir pris part. Ce qu'il y eut surtout de remarquable, c'est le choix des orateurs envoyés au sénat. Nul doute que Rœderer ne fût de très-bonne foi. Mais Portalis et Siméon, qui, plus tard, se sont honorés d'avoir été, sous l'Empire, constamment les agents des Bourbons, pouvaient-ils se charger de la mission d'appuyer au sénat une mesure arbitraire dont ils connaissaient toute l'injustice?

Je me suis arrêté longtemps sur cette époque fameuse du 3 nivôse, et je le devais. Les particularités qu'elle m'a donné l'occasion de rapporter, la direction plus prononcée vers le despotisme que les dangers de Bonaparte donnèrent alors à ses desseins, méritaient d'être remarquées attentivement. En reconnaissant qu'il avait des ennemis également à craindre dans les deux partis extrêmes, les terroristes et les royalistes, il se persuada que la suprême puissance pouvait seule le mettre à l'abri des coups dirigés contre lui, et la docilité inattendue qu'il trouva dans tous les corps de l'État lui indiquait dès lors qu'il n'y avait rien qu'il ne pût oser avec une suffisante probabilité de succès. Non cependant que ces corps ou les citoyens fussent déjà d'accord de lui décerner ce pouvoir absolu qu'il atteignit deux ans plus tard ; mais les imaginations étaient tellement frappées de l'idée qu'il était l'homme nécessaire, tellement effrayées de l'abîme où la nation tomberait s'il venait à lui manquer, qu'aucun sacrifice ne coûtait, pour conserver une existence à laquelle on était convaincu que celle de la France entière était attachée. Ainsi, Bonaparte eut à rendre grâce à ses ennemis. En dirigeant contre lui le fer des assassins, ils n'avaient fait que lui révéler le secret de ses forces et lui imposer en quelque sorte la nécessité de les déployer.

La criminelle et inutile tentative du 3 nivôse eut encore pour effet de hâter l'issue des négociations que le succès de nos armées en Italie et la victoire de Hohenlinden avaient sérieusement renouées à Lunéville. La fortune ayant sauvé Bonaparte de tant de complots et la France du bouleversement que sa mort eût entraîné, il ne restait plus qu'à traiter avec elle. La paix était devenue une nécessité pour l'Autriche et son unique ressource. Elle était également nécessaire à Bonaparte, pour achever de calmer l'intérieur de la France et particulièrement les provinces du Midi, encore désolées par le brigandage et les plus sanglantes réactions. Joseph Bonaparte et M. de Cobenzl se trouvèrent donc bientôt d'accord sur les points principaux du traité, et j'appris avec joie cet heureux dénoûment.

Mais je ne devais pas être témoin du triomphe du négociateur à son retour à Paris. Le premier consul pressait mon départ pour la Corse. L'acte consulaire, qui me nommait administrateur général des deux départements du Golo et du Liamone, entre lesquels cette île était partagée alors, m'avait été adressé le 21 nivôse (11 janvier), ainsi qu'un arrêté pris en conseil d'État et qui me conférait des pouvoirs très-étendus pendant la suspension de l'empire de la constitution, suspension prononcée par la loi.

Je me disposai donc à partir; mais, avant mon départ, j'eus plusieurs entretiens avec le premier consul, dont je reçus diverses instructions sur la conduite que j'avais à tenir dans le cours de mon administration. Il désirait, après avoir ramené la paix dans le pays, exercer une salutaire influence sur les mœurs et les habitudes de ses compatriotes, les appeler à la civilisation, porter, dans une île si favorisée par son heureux

climat et sa situation, de nouveaux genres de culture, embellir les villes, surtout celle d'Ajaccio, qui l'avait vu naître, et y amener des eaux salubres pour l'usage des habitants; enfin, ouvrir des chemins et les rendre praticables pour les voitures. Je m'engageai volontiers à le seconder dans des vues si bienfaisantes, et, quoique je ne pusse me dissimuler les difficultés de cette mission, plusieurs révoltes assez sérieuses ayant éclaté dans l'île depuis le départ des Anglais, je sentis mon courage s'animer par l'espérance de produire quelque bien. Je m'empressai de rassembler tout ce qui pouvait m'aider dans l'exécution de ces utiles projets. J'obtins du ministère de l'intérieur cinq à six mille volumes, pour former le fond d'une bibliothèque publique que je destinais à la ville d'Ajaccio; une imprimerie pour la même ville, une nombreuse suite de graines et de greffes dont l'estimable Thouin fit lui-même le choix, dans l'espoir de naturaliser en Corse quelques productions de l'Amérique, telles que le coton, l'indigo, le cactus qui nourrit l'insecte de la cochenille, dont quelques individus vivants me furent donnés. Cette collection précieuse fut confiée aux soins d'un habile jardinier, M. Noisette, qui me suivit dans l'île.

Ces préparatifs terminés, je partis de Paris avec ma famille le 15 pluviôse an IX (4 février 1801). Les routes étaient à cette époque dans un état affreux. Nos voitures versèrent deux fois, avant d'arriver à Lyon, où je quittai le chemin de terre, pour m'embarquer sur le Rhône, que je descendis jusqu'à Avignon. C'est dans cette dernière ville qu'un courrier du commerce, se rendant à Marseille, nous apporta dans la soirée du 28 pluviôse la nouvelle de la paix conclue, le 20 pluviôse (9 février), à Lunéville entre la France et l'Autriche.

Enfin, après divers accidents, toujours causés par les mauvais chemins, j'arrivai à Toulon le 7 ventôse (26 février).

A cette époque, le midi de la France était encore loin de jouir d'une tranquillité parfaite. Les brigandages, les meurtres étaient communs, et les habitants montraient généralement peu d'affection pour le gouvernement consulaire. La nouvelle de la paix n'avait fait qu'une très-faible impression; on affectait même d'en douter et l'on regardait le bruit qui s'en était répandu comme une ruse du gouvernement. Nous eûmes besoin d'une escorte assez considérable pour faire en sûreté le trajet de Marseille à Toulon et traverser les gorges d'Ollioules, passage très-dangereux en ce temps. Le général Cervoni [1], qui commandait

1. Le général Cervoni était Corse d'origine, fort attaché à la famille Bonaparte, excellent militaire, et, de plus, homme très-estimable. A mon passage à Marseille, il me raconta sur l'origine de la fortune du premier consul quelques détails que je vais consigner ici.

Bonaparte était en Corse au commencement de la Révolution; il fut nommé chef de bataillon de la garde nationale lorsque cette troupe s'organisa. Poursuivi par les partisans de Paoli, il se réfugia en France, et vint à Marseille avec sa famille. Il était alors simple capitaine d'artillerie, et fut employé en cette qualité à escorter un convoi de poudre tiré d'Avignon pour le siége de Toulon. Au retour de cette commission, il passa à Marseille au moment où Gasparin et Salicetti, commissaires de la Convention près les troupes formant le siége de Toulon, avaient chargé Cervoni de demander au commandant militaire de Marseille un officier d'artillerie auquel on pût confier une partie des travaux du siége. Joseph Bonaparte, qui était alors à Marseille, fit connaître l'arrivée de son frère à Cervoni, et ils allèrent ensemble trouver Napoléon au club. Ils le menèrent boire du punch à un café voisin, et lui firent la proposition de se rendre au siége de Toulon. Bonaparte eut beaucoup de peine à accepter : il avait une mauvaise opinion de Carteaux, qui commandait le siége. Toutefois, ils parvinrent à le déterminer. Arrivé devant Toulon, Bonaparte

la huitième division militaire dont les départements du Rhône et du Var font partie, mettait une grande activité à réprimer les désordres qui éclataient de toutes parts; mais il était mal secondé par les autorités municipales, tremblantes devant les débris des compagnies d'assassins qui s'étaient organisées deux ans auparavant et avaient commis de si terribles excès. Ces autorités n'osaient poursuivre les coupables, et les crimes commis en plein jour ne trouvaient pas un dénonciateur ni un témoin pour aider les poursuites des tribunaux contre leurs auteurs. Ainsi, à toutes les époques de nos troubles, dans tous les événements marquants de nos longues révolutions, les villes du Midi ont montré, dans divers sens, une égale passion. Une absurde intolérance et des fureurs sanguinaires ont constamment déshonoré le parti qu'elles avaient embrassé.

Les ordres avaient été donnés à Toulon pour équiper une corvette de l'État destinée à me transporter en Corse. Comme

alla sur-le-champ visiter les batteries, ainsi que tout ce qui dépendait du service de l'artillerie, et en fut extrêmement mécontent. Les dispositions lui parurent très-mauvaises; il remarqua particulièrement qu'une batterie dirigée contre la flotte ennemie était à 2,500 toises de la rade. Il déclara donc franchement à Gasparin qu'il lui était impossible de servir sous un général qui n'avait pas les plus simples notions militaires. Gasparin, frappé de cette déclaration, sentit tout ce que l'on pouvait attendre d'un homme qui manifestait déjà ce caractère, que depuis il déploya avec tant de succès. Il écrivit dans ce sens au comité de salut public, qui rappela Carteaux et le remplaça par Dugommier. Bonaparte s'entendit parfaitement bien avec le nouveau général, et prédit que, Dugommier commandant le siége, Toulon tomberait dans l'espace d'un mois. L'événement a justifié cette prédiction. Après la prise de Toulon, Bonaparte fut nommé général de brigade, et voilà l'origine de sa gloire militaire et de sa fortune.

elle n'était pas encore prête à mettre en mer lorsque j'arrivai, je fus obligé de prolonger mon séjour pendant près de trois semaines.

En même temps, une autre circonstance contribua à retarder mon départ. Une escadre française, commandée par l'amiral Ganteaume, était entrée, le 6 ventôse (25 février), dans la rade de Toulon. Elle devait en repartir d'un jour à l'autre pour se rendre en Égypte, et nous avions l'espoir qu'en mettant à la voile en même temps qu'elle, notre bâtiment pourrait être convoyé jusqu'à la hauteur de la Corse. Mais la lenteur des réparations dont avaient besoin plusieurs vaisseaux de cette escadre maltraitée par un coup de vent, et plus encore le peu d'empressement de l'amiral à se remettre en mer, ainsi que des difficultés de détail, renouvelées de jour en jour avec une sorte d'affectation, nous retinrent dans la rade jusqu'à la fin du mois.

L'expédition que commandait l'amiral Ganteaume était réellement destinée pour l'Egypte, où elle devait porter deux mille hommes de débarquement. Mais on avait masqué cette destination au moment de son départ de Brest, en la supposant pour Saint-Domingue. Le conseiller d'État Lescalier et le général Sahuguet y avaient été embarqués : le premier, en qualité d'administrateur général ; le second, comme capitaine général de cette colonie. On avait également mis sur la flotte un assez grand nombre d'officiers nègres qui croyaient aller servir sous les ordres de Toussaint-Louverture, et ce ne fut que lorsque l'escadre passa le détroit de Gibraltar que les uns et les autres reconnurent qu'ils avaient été joués.

Cependant, malgré ces précautions et cette feinte dont on fut

dupe, l'expédition n'avait pas réussi. Ganteaume, suivant ce qu'il me dit lui-même, avait trouvé des forces supérieures sur la côte d'Afrique, et, de plus, s'était cru suivi par une division ennemie, entrée après lui dans la Méditerranée. La crainte de se trouver avec des moyens faibles entre deux escadres et de compromettre les restes précieux de notre marine, l'avait déterminé à rentrer à Toulon. Cependant, depuis l'époque de son arrivée dans la rade, l'ennemi n'avait laissé voir que quelques frégates qui croisaient pour observer les mouvements de l'escadre française, et aucune force redoutable ne s'était montrée.

Bonaparte, dès qu'il fut instruit de la relâche de l'escadre et de son séjour à Toulon, avait montré beaucoup d'humeur et dépêché un de ses aides de camp, le colonel Lacuée, pour presser Ganteaume de se remettre en mer. L'espoir de conserver l'Égypte, ou du moins de donner aux Français le moyen de s'y maintenir encore quelque temps, reposait uniquement sur l'arrivée des troupes et des secours de tout genre que portait cette escadre ; si elle n'arrivait pas, il fallait renoncer tout à fait à cette conquête. Mais, malgré toute l'importance que le gouvernement semblait attacher au succès de l'expédition, Ganteaume différait de jour en jour son départ; il exagérait même à dessein les forces ennemies dont il se disait suivi; car on apprit par la suite que les Anglais n'avaient alors que trois ou quatre vaisseaux de ligne sur la côte d'Afrique ou devant Alexandrie, et l'escadre française était de beaucoup supérieure. D'un autre côté, des différends assez sérieux s'étaient élevés entre l'amiral et le général Sahuguet, qui commandait les troupes de terre embarquées sur l'escadre, de manière que tout semblait se

réunir pour faire échouer l'entreprise[1]. Enfin, après une relâche de vingt-trois jours dans la rade de Toulon, l'escadre française leva l'ancre le 29 ventôse (20 mars), à six heures du soir. La corvette *l'Hirondelle*, sur laquelle j'étais embarqué avec ma famille et plusieurs employés de l'administration en Corse, mit à la voile en même temps et fit route de conserve. Le vent du nord-ouest était très-fort. A peine étions-nous sortis de la rade, que l'amiral nous héla pour dire qu'un de ses vaisseaux ayant touché, il ne pouvait faire route et mettait en panne pour attendre qu'il fût relevé. Comme il ne nous donnait aucun autre ordre, le capitaine de notre bâtiment se décida à rester avec l'escadre et à mettre également en travers; mais, vers onze heures du soir, nous essuyâmes un violent coup de vent qui rendit la mer si affreuse, que nous ne pûmes nous tenir avec l'escadre. Le lendemain matin, nous nous en trouvâmes tout à fait séparés, et en vue des îles d'Hyères. Le soir, le vent nous ayant manqué, nous relâchâmes à Saint-Tropez, où nous fûmes obligés de rester deux jours, attendant un vent favorable.

Nous en repartîmes le 1er germinal (22 mars), et, le lendemain matin, nous avions découvert la Corse ; mais, retenus sur la côte par un calme plat, et, n'ayant pu doubler le cap Roux pour nous rendre à Ajaccio, le capitaine de *l'Hirondelle* entra à Calvi, où nous débarquâmes enfin le 4 germinal

1. Elle échoua en effet complétement, et, dans la même année (1801), Ganteaume ramena son escadre à Toulon, sans avoir effectué aucun débarquement. Il était cependant un très-habile marin, et l'a prouvé dans l'expédition plus heureuse qu'il commanda dans l'année 1807 pour ravitailler Corfou, et dont j'aurai l'occasion de parler dans la suite.

an IX au matin (25 mars 1801). De Calvi, traversant l'intérieur de l'île par des chemins assez difficiles, nous arrivâmes, après cinq jours de marche, le 10 germinal (31 mars), à Ajaccio, où je m'établis dans la maison appartenant à la famille Bonaparte, et dont le premier consul m'avait donné la disposition.

FIN DU TOME PREMIER

TABLE

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE DEUXIÈME

21.

CHAPITRE TROISIÈME

CHAPITRE QUATRIÈME

CHAPITRE CINQUIÈME

CHAPITRE SIXIÈME

CHAPITRE SEPTIÈME

CHAPITRE HUITIÈME

CHAPITRE NEUVIÈME

CHAPITRE DIXIÈME

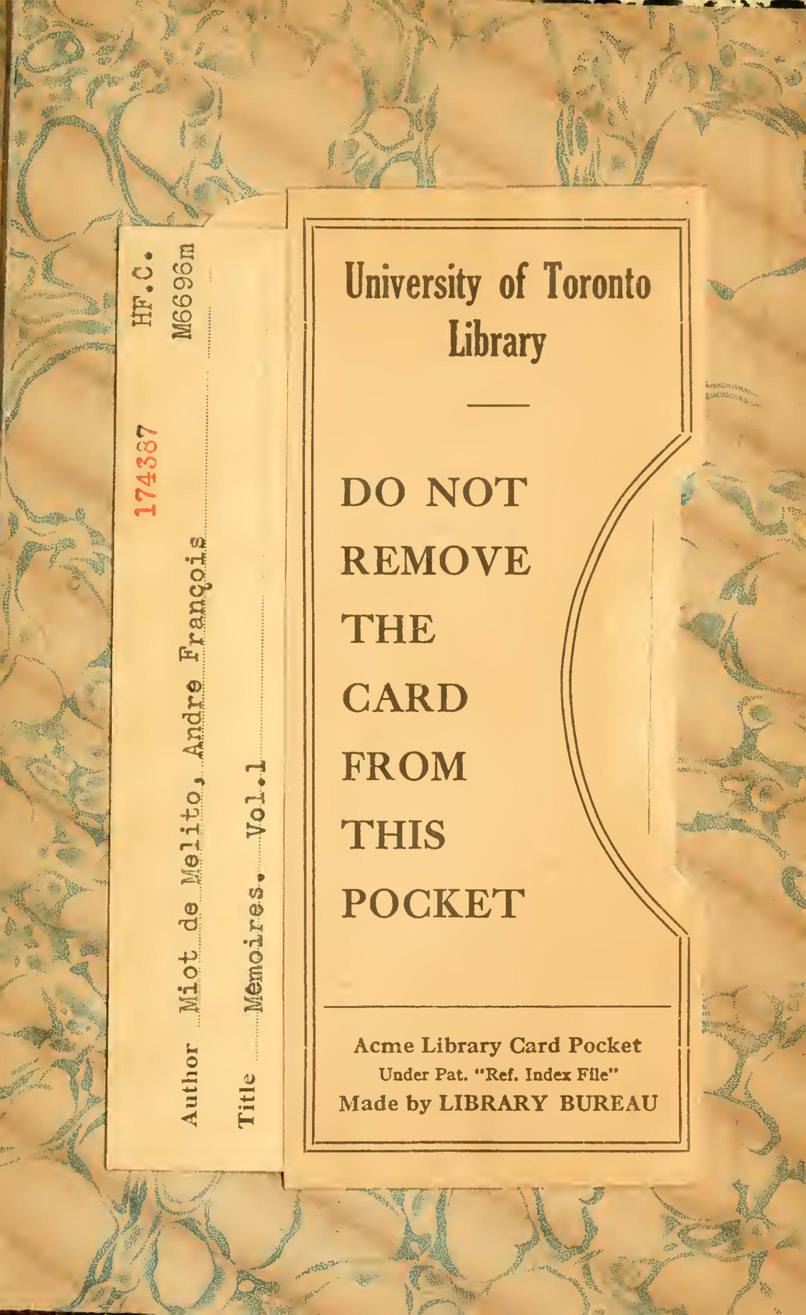
CHAPITRE ONZIÈME

CHAPITRE DOUZIÈME

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

Poissy. — Typ. S. Lejay et Cie.




HF.C.
M6696m
174387
Author Miot de Melito, Andre François
Title Memoires. Vol.1
University of Toronto Library
DO NOT REMOVE THE CARD FROM THIS POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

